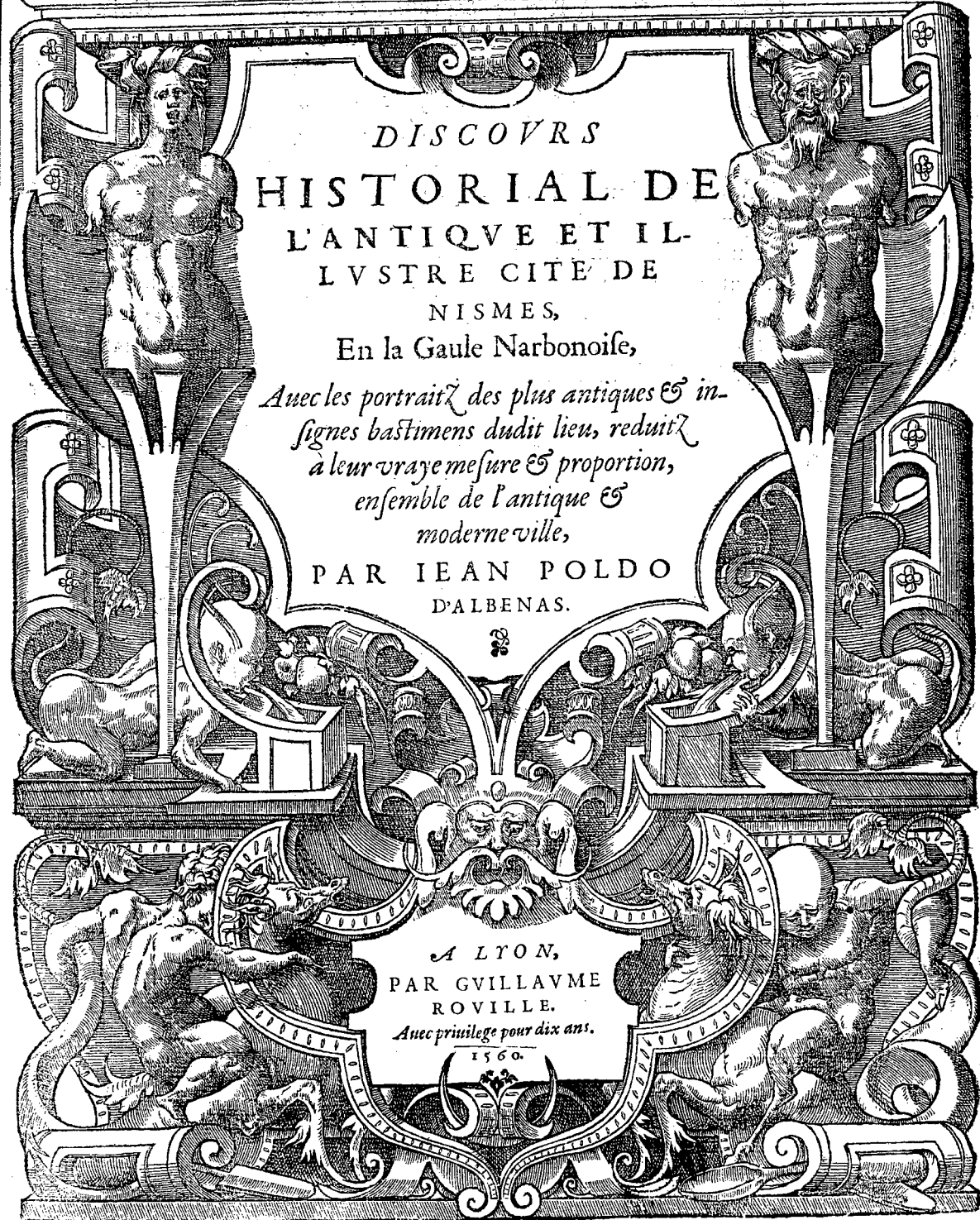




DISCOVRS
 HISTORIAL DE
 L'ANTIQUE ET IL-
 LVSTRE CITE DE
 NISMES,
 En la Gaule Narbonoise,

*Avec les portraitz des plus antiques & in-
 signes bastimens dudit lieu, reduitz
 à leur vraye mesure & proportion,
 ensemble de l'antique &
 moderne ville,*

PAR IEAN POLDO
 D'ALBENAS.



A LYON,
 PAR GVILLAVME
 ROVILLE.
Avec privilege pour dix ans.
 1560.



Extrait du Priuilege.



A R grace & priuilege du Roy est permis à Guillaume Rouille libraire de Lyon, d'imprimer ou faire imprimer vn liure nouveau, intitulé, *Discours des antiquités de Nismes & Gaule Narbonoise, recueillies par M. Jean Polde d'Albenas Conseiller du Roy au siege Presidial de Nismes & Beauquaire,* & defendu à tous libraires, Imprimeurs, & autres personnes quelconques, de n'imprimer, ne faire imprimer, vendre, ou distribuer en ses pais, terres & seigneuries ledict liure, iusques au terme de dix ans, à compter du iour & datte que sera paracheuée la premiere impresion, sur peine de confiscation des liures, & d'amende arbitraire, comme plus à plein est contenu és lettres de priuilege sur ce données à Saint Germain en Laye, le xxix. de Nouembre 1557.

Par le Roy, maitre Jean Nicot, maitre des requestes de l'hostel, present.

Signé, De Lomenie.

*Seellé du grand seel en cire iaune,
à simple queue.*



A MONSEIGNEVR
IEHAN, VISCONTE DE IOYEVSE,
LIEVTENANT DV ROY AV GOVVER-
NEMENT DE LANGVEDOC,

*Iehan Poldo d'Albenas, son tres-humble seruiteur, desire S.
es entretenement de sa grandesse.*

A Prés l'opinion, Mōseigneur, de la cognoissance de Dieu, & autres, qui en dependent, l'vne des plus antiqués, & approuvées par tant de siècles, & escholes, a esté celle, qui afferme, les choses inferieures elementaires estre aduisees, & regies par les celestes, les celestes par les intellectueles, & en fin cestes-cy par le grand, vniuersel, & plus souuerain, ineffable, & incomprehensible Dieu. Mais s'il m'est permis, après tant de gens excellens aux lettres, & contemplations, inuenter, ou renouueller vne nouvelle opinion, & secte, ie veux dire, qu'encor chacun de ces trois premiers mondes (car ie n'y comprens pas le dernier plus hault, & seul, estant tout en tout, & tout ou que ce soit, non restraint par termes, ou parties des sciences, ou appellations humaines) a diuers degrés: & les vns plus hautains que les autres. Cōmençons à l'intellectuel. On tient & fait bié que les substances separees d'iceluy sont les vnes en plus eminent, & superieur ordre que les autres: & leurs noms ou appellatifz, ou ministeriaux, ou de dignités, mesmes par l'opinion de nos Theologiens, le nous demonstrent, quand bien par autre discipline on n'en seroit informé. Après le subseqvent monde celeste, ne tient on pas par les vulgaires axiomes, & presque principes de l'Astrologie, que des corps celestes les vns, & leurs influx, & facultés prenent autorité sur les

autres? Et quant à nostre dernier, & elementaire monde, nous fauons, autrement que par persuasions, ou coniectures, & le voyons, & sentons necessairement, les creatures d'iceluy differer l'une de l'autre, par plus & par moins en ordre, & tout degré d'excellence. L'homme y est le premier, après le brute, après le metys du brute, & du fuyuant, après la plante, après la pierre. Je veulx encor passer plus auant. Et dy, qu'entre les choses de mesme ordre, degré, & espece, ces differences, que i'appelle mieux superiorités de plus ou moins, ont lieu, & se voyent trop plus, que manifestement. Quant aux hommes, le berger, & rustique illiteré, qui ne void, & hante que son bestail, il diste autant du villageois, conuersant au bourg, assés populé, que le villageois du citadin d'une bonne, & fameuse ville. Et tous ces trois sont par trop inferieurs aux literes, ou aux grans, & heroiques personages, tant à ceux, qui excellent en la vie contemplatiue (comme tous studieux) qu'à ceux qui vaquent à l'actiue, comme aux Seigneurs, & Princes: qui bien qu'aucuns d'eux ne s'addonnent aux lettres, si ont ils ou naturellement, ou supernaturellement, & par causes fort diuines, metaphysiques, & occultes, des dons, & influences, actions, ou graces, tellement que les plus doctes ont de quoy s'esbahir, comme en ces seigneurs, ne faisans profession de prudence aquisse, lon puisse voir reluire tant d'actes incroyables, tant de sentences graues, tant d'exemples, à la posterité plus tost admirables, que imitables. Et certes quand bien i'y contemple, & me metz en speculation, ie tien toutes les estudes, & occupations des gens literes presque à neant, & vaines, voyant vn grand, & excelsse Heroe, tant sublimé en prudēce, & ciuile, & militaire, que ie ne puis, que croire, qu'à iamais nul homme literé, consumant ses ans à la cōtemplation, le puisse, ie ne dy pas surpasser, ny esgaler, mais seulement s'en approcher de grand chemin, & distance. Monseigneur, ie dy tout cecy, que voyant la grande prudēce, dont vous vsez es choses politiques, & de la paix, & de la guerre en nostre Gaule Narbonoise, & n'osant tenir vostre essence nestre pour le present, i'entens de ce vostre corps humain, ny de l'intellectuel, ny du celeste, si ose ie par les effectz m'asseurer, outre ce que vostre

vostre Origine, & source est & de l'un, & de l'autre, voire regardée par vne des hautes excellences de l'autre, le plus grand, & hautain, que cest elementaire vostre de tant plus surpasse les autres elementaires, que le plus haut ordre, & degré d'eux se rend, & void supérieur au plus bas, & infime. Et si voy par voz immortelles, & excelles vacations, que voz occupations ne vous permettans entieremet l'estude des lettres, vous rendent autant plus hautain à tous les literes, que voz curieuses veilles en nostre Narbonois surmontent de tant plus celles de tous les autres studieux, & doctes de nostre Prouince. Ceux qui voyent la confidence de nostre Cesar en voz prudens conseils, & noz voisins, & citoyens qui se ressentent d'eux, tesmoigneront à la posterité, avec les Historiens de nostre temps; que le prologue est autant loin, & aliené de flatterie, comme la verité du fait mien descharge. Monseigneur donc, cognoissant ces excellences, & superiorités à vous par ces quatre mondes attribuees, & combien nostre region se sent heureuse de vous, son Prefecte, ou Consule, ie ne say, à qui mieux dedier ce mien trauail, & illustration de Nismes, (l'vne des plus antiques cités d'icelle) qu'à vous: vous suppliât, que tout ainsi que la Prouince vous tient, & fait estre, ie diray Astre du celeste, Genius, ou intellect de l'autre prochain, qu'ausi il vous plaise, faire luire en elle, & toute la region, les rayons, & influéces des Diuines, & sur-intellectuelles iussions de nostre grand, & excelse Monarque. Et par ce i'estimeray ce mien labeur heureusement & commencé, & mis à perfection, si par mon moyen ceste antique, & illustre ville peut quelque fois venir au moindre, & plus oblique, ou lointain aspect de voz grandes, heroiques, celestes, & separees vertus, facultés, & influences.



GERVASII SEPINI SALMVREI

in Amphitheatrum, reliquaue vetustatis monimenta apud Nemaufum Hendecasyllabi.



VVM vos iam propius, quod vsque, & vsque
Andinis positus cupiui in oris,
Vos coram intueor, mihi voluptas,
Et dolor rapiunt, velut procella,
Iactatam simul hinc, & inde mentem:

*Eloqui est animus, sed & silere:
Et ridere volens magis, magisque,
Perluo lachrymis genas obortis.
Cur enim hisce oculis videns relictæ
Tot vestigia gloria intumentis,
Latique Imperij illius superba
Gentis Romulæ, haud abundem honestis
Iure latitij? suaviusque
Gaudeam? Quid enim? ecce perspicaci
Cernens lumine templi adhuc decorem,
Ornantes Capitolium columnas,
Pontis tergemini locata in amne
Fundamenta, magis supraque miror
Impensas equidem profusiores
Talis Amphitheatri! uti arte mira
Oualet referat rotunditatem:
Et iam tum videor videre praesens
Spectacula, o nimium voluptuosa,
Duntaxatque mihi antè nota chartis:
Seuire licet inuicem ferarum
Pugnantum indomitas furoris iras:
Scaenarum decora alta personare
Furtis dulciculis, amoribusque*

Capit

*Captorum iuuenum delis pupilla
Cuiusdam lepida, venustulaq;
Nonnunquam Satyros dicaciores
Rideo, vitia improbòsque moras
Morsu incesse dentis acrioris.
Nonnunquam intueor ferocitatem
Aut fortasse Creontis, aut Neronis
Dira morte premi, inde fastuosam
Gloriam Niobes, tot interemptis
Natis ordine, dei jci repente
Tum clamore vago fremente circum,
Et plausu populi resultat àer,
Exultimque sonat loquax imago.
Hac quando hæc videor videre præsens
Tot spectacula tam voluptuosa,
Duntaxatque mihi ante nota chartis,
Quantis latitijis mea exilit mens!
Qualique agmine gaudiorum inundat!
Ast cum vestri etiam tot ad ruinas,
Heu sacras nimium mihi ruinas!
Cum tot ad lapidèsque, fornicèsque,
Totos iam propedum superruentes
Haud sponte aspicio, mihi est voluntas
Largo flumine lachrymationum
Planè defluere, & meum dolorem
Omnino arguere acribus querelis:
Dum tantam diuturnioris ævi
Ægra mente ferens edacitatem,
Illam deuoneo magis, magisque.
Illam Barbariem efferaciorem,
Quæ plus multò etiam nocere vobis,
Quàm tempus potuit. Furor quis iste est?
Ista quæ rabies? vetustiora
Romanorum opera, illa tam superba,
Atque olim celebrata & elegantis
Artis tot monumenta, tot labores
Velle euertere? viribùsque totis*

Niti equare solo? Ast neque hanc, ~~neque ullam~~
 Post hac saevitiam ullius furoris,
 Sacra è reliquia! licet vereri.
 Nanque vos modò Poldus ille ~~vestra~~
 Vos minime Poldus ille tali
 Firmavit, penitusque fregit omnia
 Vim vobis aliquo modo nocentem
 Ut planè superesse saltem in ipso
 Statu, quali hodie ecce vos videmus,
 Vos, inquam, superesse ad omne tempus
 Iam confidere iure debeatis.
 Quare hinc stabitis vsque, & vsque, nulla
 Iactura exigui ullius lapilli
 Facta: quin decorata Poldo eide[m]
 Vos ubique magis celebri honore
 Clarecetis. Et huic beatitati
 Vestra gratulor ipse ter, quaterque
 Quàm digna queo gratulatione.
 Saluete ò nimium sacra ruina,
 Saluete ò iterum, En quidem voluntas
 Planè est certa mihi, atque polliceri
 Ausim, dum mea spiritus mouebit
 Membra, ullusque calor fouebit intus,
 Vos semper diuturnioris aui
 Miratrix mea Musa dulciori
 Et docto magis, & magis sonoro
 Cantu, & carmine ubique predicabit.

ODE

ODE DISCOVRANT SOMMAI-

rement les antiquitez de Nismes, par Jaques Pine-
ton à I. Poldo d'Albenas.



*T*ANDIS que solliciteux,
Et morne a-par-moy ie songe,
A mon procès despitieux,
Qui l'ame & le cueur me ronge,
Ie me pourmeine, & reuoy,

Ce que quelque foys nous veismes,
Des antiquités de Nismes,
Soigneusement toy & moy.

Amy Albenas ainsi
Souuant ie me vois e sbatre,
Pour edenter mon soucy,
Au pompeux amphitheatre:
Là en merueilles pensif,
Ne say si plus m'ebaisse,
Ou du diuin artifice,
Ou de l'ouuraige excessif.

Outre que de tous cartiers,
A voir les pierres me semble
Voir presque de montz entiers,
Mais si bien vnis ensemble,
Que pour te l'exprimer mieux,
Le tout semble fait au molle,
Tant bien se ioinct & s'acolle
L'ouurage laborieux.

L'ordre & la proportion,
Selon vraye architecture,
Rauit d'admiration,
Toute humaine creature:
Là soixante arcz, bien voutez,
Autant & autant encore,

*Colonne attique decore
Entre deux, de tous costez.*

*Dans sa capace rondeur,
Ou soit parfaite, ou ouale,
D'une admirable grandeur,
De hautz degres on deuale,
Ou du sommet inſqu' au bas,
Chascun pour son reng a place,
Pour voir ou les ieux de grace,
Ou les horribles combatz.*

*Et le tout ſi bien conduict,
Et drecé en telle ſorte,
Que l'un à l'autre ne nuit,
Ou ſoit qu'il entre, ou qu'il ſorte,
Et à qui plait, tout au tour,
Soubz cent & vingt arcz ſe vire,
D'ou la grand ville on admire,
Et les beaux champs d'alentour.*

*La belle ville, ie dis,
Non pas celle qui eſt ores,
Mais celle qui fut iadis,
Dont les reliques encores,
Le tours, & les vieux fragmens
Des murailles magnifiques,
De la grandeur des antiques,
Donnent certains argumens.*

*Tant d'epitaphes graués,
Et taillés en pierre dure,
Et tant de riches pauez,
Trouuez, aux champs d'auenture,
Tant de beaux marbres brifés,
Colomnes, chapiteaux, baſes
Tant de medailles, & vaſes*

Pour

Pour l'œuvre, & la main, prisés.

*La grand torre-magne aussi,
Dont les morfes, & vestiges
Monstrent qu'elle estoit ainsi,
Que sur papier tu l'eriges:
Le Capitole excellent,
Et de Diane le temple,
La fontaine claire, & ample,
Par tant de canaux coulant.*

*Que diray du triple pont,
Grande merueille du monde,
Dont le feste du tiers front,
Transuerse l'onde sur l'onde:
Et l'acqueduc cimenté,
Qui conduict en perspective,
Par mille replis derriue
Au sein de la grand cité.*

*Et nous chetifz estimons,
Voyans ces braues trophées,
Estre ouuraige de Demons,
De sourcieres, & de fées:
Pource que nostre dessein
Sans engin, sans artifice,
D'entreprendre vn edifice
Egal aux leurs seroit vain.*

*Mais les saiges anciens,
Pleins de vertu & prudence,
En vain, n'entreprenoient riens
Sans art, ne sans prouidence:
Aussi selon leur espoir,
Maugré le feu, le fer, l'onde,
Tant que le monde soit monde,
Leurs œuvres se feront voir.*

Et

*Et noz, neueux, qui seront
Moins robustes que nous ores,
Vn iour s'en estonneront,
Plus que nous autres encores:
Et diront esmerueillés,
Les geans des premiers ages,
Firent ces pompeux ourrages,
De montz, sur montz entaillés.*

*Or sont leurs noms glorieux
Iadis fameux, & celebres,
Plongés au fleuve oblieux,
Par long silence & tenebres,
Et leurs cheffz-d'œuvre excellens
Qu'ilz estoient ne sauent dire,
Ce que Poldo heust faict lire
Voire après mille & mille ans.*

*Poldo duquel le sauoir,
Duquel la plume gentile,
A ses neueux fera voir
En son estre ceste ville,
Toute telle, qu'elle estoit
En sa plus bragarde pompe,
Et cornera de sa trompe
Le peuple qui y habitoit.*

291

Après ce que l'on a vu de la
ville de Poldo, on a vu de la
ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

ville de Poldo, on a vu de la

DISCOVRS DE

L'ANTIQUE, ET ILLVSTRE

CITE' DE NISMES EN LA

GAVLE NARBONOISE.

Des noms de la France. C H A P. I.



Vis que nous auons desdié cestuy nostre present labeur à reciter les antiqués origines, & succés ensuiuis de la ville de nostre natiuité, qui est Nismes, il ne fera mal seât, sans propos, ou imitation de plusieurs doctes Autheurs en semblables leurs opuscules, de descrire en premier lieu la cause du nom, la siette, & quelques autres choses generales de la Gaule, ou France, où ceste nostre Cité est assise, & posée: & que ce sera recolligeant en cest endroit diuers passages des Autheurs, qui sparsément l'ont en maints lieux, & en aucuns d'iceux bien peu, trop briuement, ou obscurément traicté, donner, possible, quelque lumiere au subiet, ou, pour le moins, augment à nostre liure. Non que ie m'en vueille aduantage d'aucune de ces parties sur le moindre de ceux, qui en ont escrit: mais les ayât veus, il est par trop aisé assembler les lieux, les digerer par ordre, & peut estre, y adiouster du sien quelque petite chosette: & ne fust, que pour seruir de Table, ou Indice, à qui n'auroit les liures, d'ou ces choses ont esté prises. Venant donc au propos, les François anciennement estoient appellés Germains, comme venus de Germanie, ainsi que dit Procopius au j. liure des batailles des Gots: & ils sont appellés Gaulois, & la region Gaule, du mot Grec γαλα, signifiant lait, comme si lon vouloit dire, Contree Laittee, ou hommes laités, soit pour la blancheur, & tainct des habitans, qui est tel, que les montaignes, & rigueur du ciel temperent de ce costé la violence du Soleil, qui colore, & noircit la chair, autheur Ammian Marcellin au xv. liure: Combien que ceste raison ne me satisface pas trop, par ce qu'autres peuples, que ceux-cy, sont plus blancs, & autres regions plus defendues de ceste vehemente ardeur du Soleil, iacoit que Virgile y semble consentir, quand il dit:

*Galli per dumos aderant, arcemque tenebant,
 Defensi tenebris, & dono noctis opaca:
 Aurea caesaries illis, atque aurea vestis,
 Virgatis lucent sagulis, tum lactea colla
 Auro innectuntur: duo quisque Alpina corruscant
 Gesa manus, scutis protecti corpora longis.*

Ce que nous auons ainsi aucunement tourné:

*Les Francois y estoient par les hayes espars,
 Qui la place tenoyent desja de toutes pars,
 Des tenebres couuers, & faueur de la nuit.
 Gaulois, dont la perruque, & robe d'or reluit.
 On voyoit leurs sayons bigarres scintiller,
 Leurs couls blancs, & laictés d'or pur entortiller:
 Chascun deux iavelots en main esbranle, & charge,
 Et se couure le corps de riche, & pesant targe.*

Ou soit, pour reuenir à nostre argument, dicte Gaule par mesme analogie de *Γαλα*, y estant la terre fertile, & nourrice de bestail à laict, ou que les gens y sont nourris de laict. Autres les appellent François, c'est à dire, francs & immunes de tributs, & impositions, de l'exemption qui leur fut accordée par Valentinian durant dix ans, pour auoir eux vaincu les Alas, & apres du temps de Theodose presés de payer, les dix années ia echeutes, s'en estre du tout atfranchis par armes: ou bien ils sont nommés François, francs de cueur, & entiers, ne sachans dissimuler. Et encor de Francus, ou Francion, fils de Hector, regnant ce Francus, ou Francion sur les Gaulois Celtiques. Et si tiennent ceux, qui sont de tel aduis, apres la guerre, & ruine de Troye, ce Fracion s'estre retiré en la France, avec autres Troyens: & ce selon Manetho d'Egyp̄te, autheur Historien, suiuy par Cōstantin Phrigio en ses Chroniques, Honorius au liure de l'Image du Monde, chap. xxj. & Nicol. Gill. és Annall. dit, que Marcomires le premier, en souuenance de Fracion Troyen, estoc de sa Maïson, mua le nom de Gaule, à celuy de Frāce. Aussi du retirement des Troyens en la Gaule en atteste Ammian Marcellin en son liur. xv. & dit lauoir leu taillé es antiques monumēs, & inscriptions des Frāçois. Si ne lit on pas es histoires Troyenes ces nōs de Frācus, ne Fracion. Guillaume Postel escrit en son Vniuersité, & le nous a dit de
 parolle,

parole, que Gaule est dicté du theme Hebrieu נחל, signifiant traſmigrer, eſtre englouti des vndes, & pluſieurs autres ſignifications que ie ne voy cōment appliquer à noſtre Gaule, ſinon par l'opinion de Ian le Maire au j. de ſes Illuſtratiōs, chap. ij. appellāt auſſi en telle forte Noah, d'ou les Gaulois font iſſus; par antiphrāſe, ou cōtraire ſignification, de tant qu'il n'auroit eſté ſubmergé des vndes, eaues, & vagues au grand, & vniuerſel deluge. Et ainſi eſtre appellees de ce meſme verbe נחל, les Galeres, à quoy conſent ſemblablement Gaudent. Merul. en ſes Antiqui. de la Gaule Ciſalpine liur. iij. chap. iij. Poſtel auſſi appelle, après Berofe, la Gaule Gomerie, de Gomer, fils de Iaphet, qui fut fils de Noah, & de ceſte opinion eſt Phrigoes Chroniques. Iehan le Maire liur. j. chap. xij. l'appelle Gaule, de Galathé, ou Galatheus leur R.oy, ſi fait bien Iehan de Viterbe au liur. xvj. des Comment.

Description, diuiſion & autres choſes notables des Gaules.

C H A P. I I.

TOVTE la Gaule ou France, ſelon Ceſar, Strabo, Ptolemee, Mela, Pline, & Ioseph. de Bell. Iudaic. liu. xj. chap. xvj. eſt diuiſee en trois parties, Regions, ou Prouinces. L'vne eſt habitee par les Belges, prochains aux Allemans, près le Rhin, l'autre eſt celle, qui eſt proprement dicté Gaule, ou France, que les Celtes, ou vrais François poſſedent. La tierce, c'eſt la Guienne, prenāt nom du Fleue Vienne, y coulant, & ainſi denommee par corruption de langage, ou Aquitaine, des eaues, & grand nombre de petits fleues, ou ruiſſeaux, y fluans. Et ſont dits Celtes, du nom d'un leur R.oy fort chery. Ammian liu. xv. Or les Belges ſont ſeparés des Celtes par le Fleue de Marne, que les Latins appellēt Matrona, auſſi par la Seine, nommée par les meſmes Latins Sequana, & le Mont Jura, dict de S. Claude. Ils attiennent aux inferieures metes du Rhin, regardant au Septentrion, & Leuant. Les Celtes auſſi ſont diſtints des Aquitains, ou Guiennois, par la Riuere de Garonne: vne partie deſquels. s'eſtēt iuſques au R. hofne, Garonne, Ocean, & fins des Belges, de l'endroit des Bourguignons, habitans près la Seine, & des Suyſſes, ou Heluetiens au Rhin, & ce du

Septentrion. Les Guiennois commencent à la Garonne, Montaignes Pyrenees, & Ocean d'Espagne, visant au Couchant, & Septentrion. Encor y a il autre diuision des Gaules, qui en fut faicte, apres que par la grãde frequence des guerres elles furent assubgetties à la domination de Iules Cæsar, & mesparties en quatre Prouinces. La Narbonoise, appellee Bra chata par les Latins, à cause des brayes, que, comme interprete S. Hierome, escriuant à Fabiola, Brachæ signifie, ou encor robes à long poil, & de diuerses couleurs, selon plusieurs autres Auteurs, Alexandre liu. Genial. dier. v. chap. xvij. Dont Cornel. Tacit. liure xvij. dit, que Cecinna, portant brayes, & vestu de sayon bigarré à la mode des Barbares, en fut blasmé. Et de l'un, & de l'autre acoustrement les Gaulois de Narbonne vsoyent pour lors. L'autre Gaule est la Vienoise, & Lyonoise, autrement dicte Comata, la cheuellue, à cause de leurs longues perruques, ou cheuellures. Et la quatrième l'Aquitannique, qu'aucuns disoyent Aremorigue de Bretagne, & Togata, y comprenant la Transalpine, pour les longues robes à l'usage du país. D'auãtage en lit on encor aux Autheurs deux autres appellatiõs, la Trãsalpine, qui est de là les Monts, & Alpes, de laquelle escrit Gaudent. Merula, en son liure de cest argument, & la Cisalpine de deçà iceux: & c'est la nostre, dont à present nous traictons. Ceste pluralité de Gaules est cause, que les Autheurs, qui en escriuent, vsent, parlant d'icelles, du nombre plurier, & disent plustost les Gaules, pour estre icelles plusieurs, que la Gaule: comme aussi ilz vsent de mesme phrase, quant aux Espagnes, qui sont aussi sept en nombre, c'est Gallice, Portugal, Grenade, Arragon, Nauarre, Castille, & Espagne. Toutes ces Gaules commencent, selon la supputation Astronomique, & Mathematique, au degré de longitude de l'Occident en Orient, xv. & c'est aux Promontoires Pyrenees, & si finissent au xxix. degré, & xxx. minutes, aux derniers confins, & bornes des Alpes, & mont Adula, qui est le mont S. Gothard. Mais quant à la latitude, & eleuation de nostre Pole, les Gaules en ont dés le xlij. degré, & x. minutes, le prenant à la ville d'Agde en Languedoc, appellee Agatha, que Stephanus Autheur Grec en son liure

des villes nomme *Αγαθήνυλον*, c'est à dire, bõne fortune, iufques à la plus Orientale, & Septentrionale bouche du Rin, qui à nostre Pole s'esleue de liiij. degrés. Somme dõc, que noz Gaules contiennent en longueur, & espace d'Occident en Orient, xv. degrés, qui valent de stades, selon Ptolemee, vij. M. D. Car à chascun degré respondent, par son opinion, D. stades: & suiuant Pline, & plusieurs autres, si j. degré vault 700. stades, elle cõtriẽdra x. M. D. stades. Et de large, ou chemin tẽdant vers le Pole Septentrional, par la supputation de Ptolemee, vj. M. D. stades, & par celle de Pline ix. M. C. stades, ayant elles xiiij. degrés de latitude, ou eleuation Septentrionale. Et de tant que chascune stade vault cxxv. pas, & par consequent vn M. vault viij. stades; s'ensuit, que noz Gaules ont 1302500. pas de longueur, selon l'opinion de Pline, ou bien, par le calcul de Ptolemee, 812500. pas: & par ceste opinion de Pline, à vn degré respondent presque 87000. de pas. Et puis que à chascun degré terrestre respondent xv. lieues Germaniques cõmunes, s'ensuit aussi, que la longueur d'Occident en Orient, s'estant de xv. degrés, comme dit est, sera d'icelles lieues Germaniques ccxxxv, & de largeur vers Septentrion, des mesmes lieues Germaniques cxv. Les quelles on peult aisement reduire en Italiques, Françoises, ou autres: sachant, que la Germanique commune vault de pas iiij. M. ou stades xxxij. La Germanique grande v. M. pas: l'Italique, pas j. M. ou viij. stades. La Françoisẽ pas ij. M. Si est-ce, que Pline au iiij. liure, chap. xvij. dit, apres Agrippa, la longueur vniuerselle de toutes les Gaules, d'entre le Rin, les Pyrenees, & l'Ocean, & mont S. Claude, estre de 420000 pas, & la largeur de 313000 pas. Et s'ensuit encor, que noz Gaules, commençans comme dessus, au xliij. degré, commencent aussi au milieu du v. Climat, appellé le Climat Romain, & au xij. parallele, dict de l'Hellespont, distant de l'Equinoctial de iij. heures, xxx. minutes, ou enuiron: dont le plus grand iour y est de xv. heures, & peu plus, & finissent au ix. Climat, & milieu d'iceluy, qui est de liiij. degrés d'eleuation Polaire, & au parallele xvij. differant de l'Equateur de v. heures Et duquel le plus long iour

est de xvij. heures, ou bien prés, tout ce dessus, ou d'autre nombre presque insensible. Et si n'est à obmettre, que commençant la Gaule au v. Climat, par la raison des Astrologues indiciars, elle est subiecte à Venus, tant pour raison du Climat v. que des Heluetiens, auxquels Venus preside, & aux regions voisines en longitude, & latitude: aussi Mercure pour le vj. Climat, qui est aussi dominateur des Parisiens, & Flamens. La Lune pour le vij. Climat, dominât aussi aux païs de Flâdres. Et des signes, le Taureau, et la Liure au v. Climat. Et quant aux regions, selon Lucas Gauricus aux Heluetiens, & Parisiens, & pour les regions, à toute la Gaule dominant les Iumeaux. Au vj. Climat le Cancre. Le Sagittaire, selon Gauricus, à toute la region prochaine d'Auignon: selon lequel aussi les Poissons dominant à la Normandie. Bien dit Postel au liure des raisons de la Monarchie, apres Ptolemee, que le second influx du signe du Mouton regarde sur la Gaule, & païs voisins, qui ont pris origine d'icelle.

Particuliere description de la Gaule Narbonoise & Languedoc, & quelques choses singulieres d'icelle.

CHAP. III.

RLINE au liure iij. chap. iiii. décrit assez amplemēt nostre Gaule Narbonoise; toutesfois la plus part des noms des lieux, dont luy & Strabo, Mela, Ptolemee, & autres y sent, nous est à present, à cause de leur antiquité, incogneüe. Et ne s'estent elle à ce iourdhuy si auant, qu'ils la deſcriuent: y comprenāt du Rouergue, du Rossillon, Prouence, & partie du Dauphiné, outre le païs encor en ce temps appellé Languedoc, que Paradin, en sa Bourgoigne, borne, comme les anciens autheurs, de l'Occident par l'Espaigne, du Circius, par l'Aquitaine, du Septentrion et Aquilon par Lyon, & Gaule Belgique, & par Auster de la mer Gallique: qui est entre Sardaigne, & les Baleares: ayant du front, que le Rosne flue dans la mer, les Isles Stæcades, ou Isles d'Yeres, ou dor, dont nous parlerons en la Table. Ceste Prouince est dicté Narbonoise, par ce qu'environ le temps

temps que Mamitus regnoit en Babilone, aux Celtes regnoit Narbon, Berofe. Dont Iehan Annius Viterbien, son cōmentateur, dit, que de ce Narbon, fils de Galathæus, la Gaule Narbonoise a eité appellee: laquelle après le Senat & Peuple Romain nomma la Prouince Romaine & de laquelle Pline parle aisé au liure deuxième. Ou bien est dicté de Narbone anciennement très-opulent empor de toute la region, selon Strabo au liur. quatriéme. Et est appellee Gallia Brachata, cōme cy-dessus auons dit. Mais il fault, que ie confesse n'entendre, comment elle estoit anciennement appellee Aneurerre, ainfi que dit Nicole Gilles en noz Annales sur la vie de Dagobert. Et Narbone fut ainsi dicté, après que C. Cesar le Dictateur y admena nouueaux, & estrangers habitans, ce que les Latins appellent Colonies, & les Iurifconsultes Metoëques au xij. liure du Code, par les Empereurs Diocletian, & Maxi. à la loy *Certa. de iur. fisci*. Et comme aussi y furent admenees des colonies à Narbone l'an de l'Edification de Rome 633. Eutropius liur. v. cha. iiii. Cicero tesmoigne en l'oraïson pour Fonteius, que Fonteius y auoit esté Gouverneur, & la vente il aussi, d'estre la centinele des Romains, defense, & forteresse opposee à ces mesmes regions. Ceste colonie conduite à Narbone s'appelloit la Decumane, ou des Decumans, comme qui diroit la dixième: estant elle prise ceste colonie de la x. Legion. Ce que fut selō Eusebe, & sa supputation, auant la Natiuité de Iesuchrist 29. ans: bien que au calcul des annees y ayt varieté aisé grande entre les autheurs. Laquele, & quelques autres, nous remettons à restituer, & accorder, à autre lieu, pour n'interrompre par trop le fil, & suite de nostre narration. Pour l'illustration donc de ceste Prouince n'est à obmettre, ce qu'on en lit en diuers bons autheurs. Strabo la dit produire les mesmes, & tels fruitz, que l'Italie, fors que allant vers le Septentrion & les Mons Commenes lon n'y recueult pas des oliues, ny figues: mais bien de tous autres fruits. Et Pline, quant à la culture des champs, dit il, mœurs, (cōbien que Tacit. libr. xvij. die, que nous suiuous aisement le party des plus forts, ou plus prochains) bonne reputation des hommes, & opulence des richesses, elle n'est à postposer à nul-

le des autres Prouinces: pour estre icelle, à brief parler, plus vrayement, vne Italië, que Prouince. Pline liur. ix. chap. xvij. dit vne chose asés merueilleuse de certains poissons appellez Muges, lesquelz les Narbonois au temps, que les poissons sont en chaleur, tirent hors des serues, & viuiers, & attachent aux ouyes à tout vne cordellette, les mettent dans la mer, & les tirant peu à peu, les femelles les suiuent iusques au riuage: & ie croy, que ce soit, pour les prendre, comme aussi par mesme moyen, quand les femelles sont pres à par-turir, lon attire ainsi les masles. Et y sont par le mesme au-
 theur au liur. xxj. chap. xj. les champs pierreux, remplis, & comme semés du thym, qui est la ferigolle, au langage vul-gaire du país, petit arbuiste: & parmy les landes incultes: on en void innombrables, & odoriferes plantes à paistre le be-
 stail à laine: & y en a si grande abondance, qu'on en chauffe les fours à pain, ainsi que du romarin, lauande, narde, ou aspic. Pline encor au liur. iij. chap. vj. recommande les vins de Be-
 fiers, tout ainsi qu'au chap. iij. d'iceluy liure, les vignes du país, & au chap. ix. le vin doux de Narbone, qui est à mon aduis, la Blanquette de Limous, ou vin muscat de Frontignan, ou Mires-vaux: & si enseigne la façon de nourrir les raisins en
 Languedoc, les pouldrant, lors qu'ils commencent à meurir, au liur. xvij. chap. ix. Et la raison, pourquoy les vignes y sont
 laiffées basses, sans y mettre eschallats, c'est, pour cause des
 vens, ainsi qu'en l'Afrique, Pline liur. xiiij. chap. i. Lequel au
 mesme liure chap. iij. recite pour merueille, que les vignes
 tout à vn iour perdent la fleur. Il prise aussi grandement la
 noble fontaine d'Orgé, qui est, à mon iugement, la Sorgue, y
 naissant herbes tant delicieuses au bestail, que les beufs, pour
 en auoir, y plongent toute la teste dans l'eau. Au liure xvij.
 chap. xxij. Je ne lairray à dire que Pline au liure xxvj. chap. j.
 dit, que le Carboncle est maladie peculiëre à nostre Prouin-
 ce, & quelle en vint premierement: & recite Cornel. Tacit.
 liur. xij. vn priuilege donné aux senateurs de nostre Prouin-
 ce, qu'ilz (sans demander congé au Prince) pouuoient aller
 voir leurs affaires. Et encor Cornel. Tacit. au liure xj. des An-
 nales, dit qu'en se traittant par le Senat Romain, si les Gau-
 lois

lois Celtes deuoient estre prouez, & iouir des honneurs, & magistratz de Rome, Claud. Cesar Empereur, entre autres remonstrances, dit ainsi, Nous repentons nous d'auoir appellé des Espaignes en nostre cité les Balbes, & de la Gaule Narbonoise, estre venus des homes telz, & non moins illustres, ny d'inferieure marque, dont encor y restent leurs successeurs, qui certes, quant à l'amour enuers ceste patrie, n'en sont moins que nous mesmes affectionnés, & ne nous quittēt en ce la première place? En ceste region regne principalement le vent Circius, autant violent, qu'autre qui que ce soit, allant souuent droit par la Mer Ligustique, & Tyrrhene, passant en Hostie, qui n'est non-seulement incognu aux autres endroictz du ciel, mais aussi ne paruiet il iusques dans Vienne, ville du Dauphiné, estant repoussé auant que y aborder, par rencontre de bien petitz sommetz de montagnes. Pline liure ij. chap. xlvij. Et me souuiet bien qu'outre le tremblement de terre, qui y aduint enuiron l'an Mille quatre cens vingt & quatre, qui est recité par Euguerand de Monstrellet, qu'autres ayent fort vexé la region, comme ainsi soit, que les vens en soyent l'une des causes. Il est donc apparent, & vray-semblable, que telle susdicte honnesté, & bonne opinion des hommes de nostre Prouince esmeut les antiques Romains, à luy donner ce priuilege, & immunité qu'elle seroit affranchie, & priuilegiee du droit Italique, comme dit Paulus Iurifconsulte aux Pandectes, sur la fin du Tiltre de Censibus: duquel droit Italique nous traicterons aux chapitres suiuaus, pour ne laisser chose en arriere, ou nostre petite faculté puisse ataindre, appartenant au subiect du present opuscul. Outre l'autre Gouverneur d'icelle du temps de l'Empire Romain, la gouerna souz Otho Empereur Iunius Proconsul tressainctement, & feuerement. Cornel. Tacit. liu. xvij. Souz l'Empereur Vespasien Suedius Clemens, Antonius Nouellus, & Aemilius Pacensis. Cornel. Tacit. liu. xviii. & encor après, auāt son Empire, Maximinus. Capitolin en sa vie. Numerius au temps de Iulien. Ammien liu. xvij. Et après souz le mesme Iulien Arunculus Gallus Orateur, Ammien liu. xxij. Et sans nommer sous quel Empe

reur, Plin. liure xxxv. chap. iiii. en tesmoigne de Aterius La-
beo, paintre tres excellent. Lon lit bié dans Spartian, que An-
tonin Caracalla venant à Narbone, tua le gouuerneur de la
Prouince, mais il ne dit pas le nom: Et encor la gouuerna
fous les Gots Vindemirus despuis Roy, & encor Theodatus
neueu de Theodoric Roy. Ioâ. Magnus lib. ix. cap. xiiii. & xxx.
Pour fin le Poëte Aufon. en dit ainsi,

*Nec tu Martie, Narbo silebere, nomine cuius
Fusa per immensum quondam Prouincia regnum
Obtinuit multos dominandi iure colonos:
Insinuant quâ se Graijs Allobroges oris,
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
Quâ Pyrenæis niubus dirimuntur Iberi,
Interiusque premunt Aquitanica rura Gebenne
Vsque in Tectosagos, Pana qua nomina Belgas
Totum Narbo fuit: tu Gallia prima Togati
Nominis, attollis Latio Proconsule fasces.
Quis memorare portusque tuos, montesque, lacusque,
Quis populos vario discrimine vestis, & oris?
Quodque tibi quondam vario de marmore templum
Tantæ molis erat, quantum non sperneret olim
Tarquinius Getulus, item postremus, & ille
Aurea qui statuit Capitoli culmina Cesar.
Te Maris Eoi merces, & Iberica ditant
Aequora, & classes Libyci Siculique profundi,
Et quicquid vario per flumina, per freta cursu
Aduelitur, toto tibi nauigat orbe* κατὰ πύλιν.

Fundation, & edification de Nismes.

CHAP. IIII.

LE seul subiect de ce lieu m'a long temps diuertie de
mon entreprise, à descrire l'illustration de no-
stre Cité, estimant n'estre bien feant de traicter d'au-
cune chose, que ce soit, ie ne diray pas d'une ville, si lon ne
commence aux principes, & fondemens d'icelle: & me trou-
uant en si grand deffault d'Autheurs & anciens, & moder-
nes, qui en ayent traicté, ie ne veux faire, comme plusieurs au-
tres

tres, qui pour ignorer les sources, & origines d'une gent, aime mieux, & peut estre trop temerairement, & sans adieu, les rapporter ou à ceux, que l'Antiquité appelloit Dieux, ou aux excellens, & Heroïques personnaiges: donnant bien à ces antiques villes la permission, que pour entre-mesler les choses diuines parmy les humaines, elles facent leurs edificateurs, & fondemens, plus grans, & haultains, qu'ils ne sont. Si seray ie pourtant bien àise, d'auoir, de mon endroit, aidé à la memoire du peuple, & pais, certainement par moy le plus aimé entre tous les autres. Toutesfois & ceste rareté d'auteurs, & l'antiquité de la ville, & mine des sieclès, qui peut auoir aboly les memoires, que les fondateurs par vray-semblable y auoyent laïsses, m'excuseront, si ie n'en dy que bien peu: aimant trop mieux estre veritable Historien, n'escrivant que peu & vray, que d'augmenter mes escrits de menfonges, ou Fables, controuuees. Or Stephan. en son liure des Cités, escrit ainsi, *Νεμαυσις πόλις τῆς Ἰταλίας, ἀπὸ τοῦ κινέουσι Ἰρακλάδα: ὡς Πάρθηνιος, ἰδιωτὴν Νεμαυσιῶν, καὶ Νεμαυσιῶν, διὲν εἶναι χόρον.* Nemaufus, que le vulgaire appelle Nismes, Cité (veult il dire) de l'Italie, ainsi nommee de Nemaufus, fils de Hercules, selon Parthenius, dont la propre denomination de la Gêt, par la region, est, qu'on les appelle Nemaufins, ou Nemaufitains: & par ce ie ne say, si par vn vray-semblable coniecturer, la ville dont les Historiens & Geographes escriuent, appellee Heraclæa, du nom de Hercules, fondee pres l'une des bouches du Rosne, seroyt point Nismes: de tant que les Grecs appellent Hercules Iracleis, & que lon ne fait point aucune autre Cité en ceste position, ainsi appellee, fors, peut estre, S. Gilles, comme nous dirons, & qu'il n'est pas inconuenient, veu qu'ayant esté construicte par ce Nemaufus fils de Hercules, elle ayt esté appellee & Nemaufus, & Heraclæa: comme qui diroit Herculiene. Mais que ce nom de Heraclæa, par succession de temps ayt esté oublié, & luy reste l'autre propre, & conforme au nom de son fondateur. Ce que ie puis encores confirmer, de tant que tout ainsi qu'en vne autre Heraclæa, ou Herouliene, des cinq que lon lit auoir esté edificées de ce nom (c'est en celle de Propontis, qui s'appelloit aussi Perinthus) y fut construit l'amphitheatre.

vn des sept merueilleux spectacles de la terre à laquelle Heraclæa ce nostre originaire Empereur Antoninus Pius, bien aduertý, que Hercules, ou son fils estoýt le constructeur de Nemausus sa cité paternelle, & Herculiene, pour la similitude & du nom, & du Fondateur, & testifiant l'amour enuers sa patrie, pour la conformité des noms, & vn, & mesme fondateur de l'vne, & de l'autre, auoit son riche, & magnifique palais. Dont aussi en nostre Nemausus, ou Nismes Herculiene, à son imitation, vn autre noble, & superbe Amphiteatre à esté edifié, duquel nous parlerons parcy-apres: & ie croy biẽ, que Ammian Marcellin au xv. liure de ses Histoires estoit de mesmes opinion, quand il disoit, que Hercules le Theban se hastoit grandemẽt à la ruine de Gerion, & Tauriscus, cruels Tyrans: l'vn desquels trauailloit, & opprimoit les Gaules, & l'autre les Espagnes: & les deux vaincus, se seroit Hercules accointé à plusieurs nobles dames, dont il en auroit eu grand nombre d'enfans, du nom desquels il auroit appelle les lieux, ou ils dominoyent, & commandoyent. Et ie prouueray encor, par autre indice, Nismes auoir esté construite ou par Hercules, ou par son fils Nemausus, c'est par les deux demy-corps de deux beufs, ou taureaux, qui sont sur l'antique entree de nostre amphiteatre, & par deux autres, qui sont sur la petite porte septentrionale, dictẽ la Ragiõle de l'eglise nostre Dame: mais d'ailleurs y transportez des ruines de la cité. Et il est certain, comme nous dirons cy-apres, parlant en special de l'amphiteatre, que les taureaux, ou beufs estoýent vne des marques de la noblesse de Hercules, que nous appellons Armoiries. Autres tesmoignages n'en ay-ie peu trouuer, quelque diligence que i'y puisse auoir employee. Mais sur ceux-cy il faut examiner de quel Hercules Stephan entent, à ce que lon puisse, cela cogneu, à peu pres sauoir, des quel temps la cité fut construite, & edifiee. Ces noms, & hommes appellez Hercules, ont esté tant illustres, que les Histoires en sont toutes femees, & il n'est autheur, tant soit il mauuais, qui n'en escriue, & par ce tant plus est mal aisé à s'en resouldre ou des vns, ou des autres, qui ont esté ainsi nommez. Veü encor que les autheurs sont entr'eux tant differens, & du nombre d'i-

ceux

ceux Hercules, & du temps qu'ils viuoient, & en outre auquel d'iceux les superbes, & magnanimes faicts, dont ils font illustres appertienent, que bonnement l'on n'en fait, quelle opinion en suiure. Ciceron au liu. iij. de la Nature des Dieux en raconte six: le premier auoit esté fils de Iupiter, & qui entra en contention cõtre Apollo, pour le Tripode. Le deuxiẽme, l'Egiptien, inuenteur des lettres Phrigiennes, duquel M. Porcius Caton au liure des Origines disoit, que le Port-Hercules des Lyguriens, ou Geneuois est nommẽ. Mais les Grecs disent, cest Hercules estre leur, prenant fondemẽt sur le nom: bien qu'il ne soit appellẽ ne Lybien, duquel font vaincus les Lybiens, ains Alcæus, & que Hercules ne soit point mot Grec, mais Egiptien. De laquelle opinion est Annius, tenant Hercules fondateur des Gades, estre l'Egiptien, & vieux Hercules, & non Alcæ: comme il le dit sur Berose, qui semble estre de cest aduis, & Anni. encor aux Rois d'Espagne chap. vj. xj. xij. xiiij. xv. & xxj. De cest Hercules Lybius. que Moseh appelle Luabin, dit Berose liure v. des Antiqui. qu'il estoit fils de Osiris, qui fut de Cadmus, appellẽ Saturnus, fils de Noah. Et auoit cest Hercules Egiptien plusieurs autres noms, comme Her, signifiant Velu, ou Pelu: Hercol, tout velu, tout pelu: car ^{aux} aux Hebrieux signifie tout: & c'est pour la peau du lion, dont il armoit, & couuroit son corps en combatant. Arino, ou Arno par syncope, Lion de grand nom. Et aussi Musarno, Prudence de magnanime Lion, ainsi qu'attestent Ioan. Annius liur. ij. insti. vj. & liur. vij. sur les fragmens de Caton. S. Hierosme. Ptolem. en sa Geograph. & les Rabbis Talmudistes: lequel Hercules Egiptien on tient auoir esté le premier, qui ainsi fut appellẽ Ioã. Anni. liur. xv. Herodot. en l'Euterpe. Dauantage cest Hercules l'Egiptien est celuy, duquel les colonnes du destroit de Zibalthar, ou Gibalthar, ou Gades sont appellees. Arrian. au liur. v. des Gestes d'Alexan. que Pindarus appelle les portes des Gades, par ce que estant elles de l'un, & l'autre costẽ du destroit, font comme la semblance d'un portail. Je say bien que plusieurs disputent, encor que Herodote en sa Melpomenẽ semble estre d'opinion contraire, que nul Gerion cause du voyage de Hercules, y enuoyẽ

par Euristhæus, pour r'auoir son omail, n'a esté onc en Espagne, comme dit Hecathæus Historien, & Arrian: toutesfois Iustin au dernier liure le tient pour veritable. Le tiers Hercules né des Doys Idees renommés, desquels escrit Plutarch en la vie de Numa. Le quatrième, de Iupiter, & Asteria, seur de Latona, adoré au Tyr, ainsi aussi appelé pour l'amour de la Nimphe Tyros, comme dit Polydor. Virgil, apres Pollux, en faueur de laquelle il inuenta la poulpre. Le cingième, en Inde, appelé Belus. Le sixième de Iupiter, le troisième du nom, & de Alcumena, traicté tant elegamment par Plaute en sa Tragicomedie, dont Lucien au dialogue d'Hercules semble en vouloir mettre deux nés de ceste Alcumena, & pour le moins Ioan. Ann. liur. xv. dit, que cestuy a esté le dernier ainsi appelé. Philostratus en la vie d'Apollonius Tianæus, recite qu'au temple des Gades (ou Suidas dit estre les deux colonnes de bronze de huict coudées de hauteur, & à icelles grauee la somme de la despence à la constructure du temple) estoient deux autels desdiés au Dieu Hercules, sans nul simulacre pourtant, l'vn au Theban Hercules, apres d'iceluy l'Hydra, les cheuaux de Diomedes, & autres conquestes, & victoires Herculiennes, representees en pierre. Diodore Sicilien en recite trois en son Histoire. Varro passe plus outre, que nul autre, que i'aye leu, & met en auoir esté quarantetrois, & le suit Io. Ann. sur Berose, escriuant de Tiphon Egiptien. Macrobe par les Analogies, qu'il dit, & fantasie, tient Hercules estre le Soleil, & ses douze labours, ou combats, descrits par Virgile aux Epigrammes, estre les xij. signes du Zodiaque, que le Soleil y discourt. Et si ne mettray-je en oubly le nostre Hercules Gallique, par les Celtes appelé *εγκος*, mot de leur vulgaire maternel par Reuclin. au ij. de sa Cabale, ou bien selon Alexandr. Genial. diers. liur. iij. chap. xij. *εγκος*, de *εγκος*, c'est Corpulent, & plusieurs autres choses: qu'ils paignoyent en vieillart, attirant à foy grand multitude de peuple, liés par les oreilles, & ce tant par l'eloquence, que par la prouesse. Cælius lectien. antiq. lib. iij. cap. xxj. Budæ. l. j. s. quod ait Prætor. ff. de ser. corrup. Geof. Tory es lettres Antiq. & Lucien en l'opuscule de mesme argument. Brief, il est autât disputé, & traicté de cest

Hercu

Hercules, & d'ou il estoit, comme les sept fameuses Cités de Grece contendent, à laquelle doit appartenir Homere par sa naissance, dont le liure des Grecs Epigrammes en est par tout remply. Et dit encor Cornel. Tacit. au ij. liure de ses Histoires, & au liure des Gestes des Alemans, que plusieurs hauts & nobles hommes ont pour marque, & hauteſſe de leurs vertus militaires vsurpé ce nom de Hercules: tout ainſi que plusieurs ouuraiges ſuperbes, & edifices parmy le monde ont eſté attribués, voire conſacrés, à ce grand nom de Hercules: & comme doutant ceſt auheur, icelles colonnes du deſtroit des Gades auoir eſté par luy erigees, ainſi que pareillement Iulius Fronto au liure j. des aqueducts appelle ce beau, & grand ruiſſeau, Herculien. Et pour fin de tant ſuperbe nom, n'eſt à obmettre la ſentence de Xenophon aux Equiuoques, les Maieurs, & anceſtres des hautes Maisons, & familles Royales, eſtre nommés Saturnes, les Ainés masles, Iupiters, les filles Iunons, & les petis filz, ou neueus, & autres deſcendans les plus illuſtres Hercules. Ce que peut bien auſſi auoir cauſé ceſte grande inuolution, & difficulté en l'hiſtoire: toutesſois pour vne grande vray-ſemblance, & par le iugement, à mon aduis, de tout homme docte, verſé en l'hiſtoire, & lettres, il me ſemble, ſans par trop vouloir decorer noſtre Cité, ny pour aucune philautie d'elle, que celuy Hercules duquel Stepha. parle, eſt l'Egiphtien, fondateur, & erecteur de ces deux grandes colonnes, qui eut vn filz, qui eſt noſtre Nemaufus: & le prend-ſe, tant par ce que cy-deſſus en a eſté dit, que par la proximité du deſtroit à nous, qui n'eſt que du degré de longitude 7. M. 30. au noſtre de 22. deg. & de latitude 36. degrés. M. 15. qui font de difference de longitude 15. degrés, & de latitude 7. degrés. & 30. M. rendant 210. lieues noſtres, de 2000 pas chacune, ſelon les ſupputations mathematiques, que nous auons cy-deſſus dictes. Et dauantaige que ceſt Hercules Egiphtien, ſi nous croyons à Cicero, eut lxx. enfans masles de diuerſes hautes dames, & Princeſſes. Ioan. Annius ſur le liur. ij. de Berof. quand il eſcrit la Genealogie des premiers Princes apres le deluge: les noms deſquels ne ſont tous eſcritz par les Auheurs, meſmes nompas noſtre Nemaufus, ce que ne doit ren

dre moins croyable nostre histoire. Duquel nombre d'enfans ne se faut esbahir, veu que Iustin au liure xxxix. recite bien de Hierotinus Roy, qui en eut DC. & Plutarch. en la vie de Theseus, de Pallas, qui en eut L. Et Tarapha en son liure des Rois d'Espagne, en parle afsés. De luy est le Prouerbe vulgaire, *Du neud Herculien*, ayant telle raison, que le mary le desnouoit à son espousee, desirant en elle telle fecondité, que la Herculienne, d'auoir eu si grand nombre d'enfans. Et de cecy traicte Ioannes Annius au liur. xv. & le commentateur de Sillius Italicus sur le liur. xij. Mais si quelqu'un enuieux, & incredule de noz antiques origines, trouuoit estrange, vn Nemaufus auoir esté fils de Hercules, ou que Nemaufus ayt esté nom d'homme, ie luy mettray au deuant vn Epitaphe, qui est à Mogonce à S. Alban, ou semblable nom est escrit, & dit ainsi:

D. M.

PRIMNIAE COMITILLAE QVAE VIXIT
ANNIS XX. CIVES MEDIOMATRICA. MA-
TERNVS NEMAVSVS STRATOR COS. ET
LVCIVS LVCINVS MENSOR FRVMENTI
NVMER.

Et le trouuera lon dans Appian, aux inscriptions de Germanie. Nous auons esclaircy tant prés que nous a esté possible, vne ambiguité afsés notable, & peut estre (disant ce mot sans arrogance) non pas peu fait pour nostre Cité, comme à vn poure Paris, ou Cyrus exposés, de luy auoir retrouvé ses progeniteurs, & fondateurs. Mais ie me doute, qu'en escriuant de Hercules, il ne m'aduienne comme à luy, combatant contre le serpent Hydra, que declarant vn doute, plusieurs autres n'y suruiennent. Et c'est, en quel temps il regnoit, pour sauoir le plus prés de la verité, que lon pourra, en quel temps fut nostre Cité construiete, prenant argument du temps de la vie de Hercules pere, & de celle de Nemaufus son fils. Les Autheurs ausi en ce guieres bien ne s'accordent. Eusebe, & Prosper, continuant ses Tables, tiennent que c'estoit l'an du Monde III. M. DCCCCL. qui est la supputation, que ie trouue, pour encor, la plus approchant du vray. Car Laomedon,

don, & apres Priam son fils, Rois de Troye, regnerent en ce temps, comme par toutes les Histoires, & Chronologies on peut voir: Hercules estoit aussi leur contemporain. Annius au liur. xvj. sur les Commentaires de Manetho, dit que Hercules mourut l'an xliij. de Priam, & xvij. auant la ruine de Troye: à quoy s'accorde Beda le venerable au liure des temps, & aages. Aussi le nôbre des lettres sacrees n'en est guieres different, prenant, que Abimelech, & Iair Hebrieux en ce mesme temps sont descrits auoir esté, & yescu. Et par ce pour resouldre le tēps, si Hercules estoit l'an de la creation du Monde IIIM. DCCCCL, & que Iesuchrist vestit chair d'homme au ventre, seul eternellement presleu, & preserué pudic, & sacré, selon le mesme l'an du Monde VM. CIX, Hercules donq estoit auant Iesuchrist M. CLIX ans. Il s'ensuit, que à ce iourd'hui, qui est l'an M. D. LVIII, & du Monde VIM. DCLXVII, par consequent, il ya IIM. DCCXVII ans, que Hercules estoit. Je say bien, qu'il en ya plusieurs, qui content autrement, les vns plus grand, les autres plus petit nombre, comme Ioannes Annius en son Proe. de Berol. luy mesme aux Roys d'Espagne, chap. xij. & Reuclin en met vn autre au commencement de la Cabale. Eutrop. vn autre au commencement de son Histoire. Ioseph. au j. Tome liur. Antiq. Iudaic. x. chap. x. & par P. Comestor, en plusieurs lieux de son Histoire scholastique, Ioan. Boemus liur. ij. chap. iij. Donc comment ne douterons nous de ce temps de Hercules, que du nostre mesmes nous sommes incertains? Et puis que Rome, par l'opinion d'Eusebe, fut construite l'an du Monde IIIIM. CCCCXL. Hercules donc qui estoit l'an du Monde IIIM. DCCCCL. fut deuant que Rome fust edifiee D XC ans. Et pourtant nous pouuons par ceste supputation arrester, Nismes auoir esté edifiee enuiron ce temps de Hercules, peu apres, & plus tost que Rome les D XC ans.

Donq à cest an de Iesuchrist M. D LVIII, & du Monde VI M. DCLXVII, il a enuiron IIM. DCCXVII ans, que nostre Cité fut edifiee.

Sur ce que Stepha. dit, que Nismes est Cité de l'Italie: & incidemment des Prouinces.

C H A P. V.

L On pourroit faire quelque difficulté sur le lieu de Stepha. cy-dessus induit, ou il dit, Nismes estre Cité de l'Italie, ou bien croire, l'autheur ne parler de nostre ville, ains de quelque autre, estant au pais vrayment Italique: & par ce frustrer la nostre de sa noblesse, & honneur de fondation. Mais sur ce, & pour esclaircir ceste doute, il faut entendre, que les Romains, & toutes autres nations, cōquesté qu'ilz auoyent nouvelles Terres, & vnies à leurs Empires, les réduisoient en forme de Prouince, y faisoient nouvelles Villes, changeoyent les habitans de ces Terres nouvellement acquises, au dedans l'Italie, ou autres leurs dominations assurees de longue main, & y transmuoyent nombre de leurs Citoyens, ou autres de leurs anciens confederés, de qui ilz ne pouuoient douter de reuoltement, comme fit Traian de la Dace, qui est la Valachie: ce qu'ilz appelloyent conduire, ou ramener des Colonies, desquelles il fera plus amplement parlé par ce discours, & en autre lieu plus propre. Ilz appelloyent donc Prouince, vn Pais, & Region que le peuple Romain auoit conquis hors de l'Italie. Autheur Sext. Pompee, Festus, & Aegessippus: & par analogie asés notoire, à qui entent les lettres Latines. Et dit Ciceron en l'Action iiii. contre Verres, que la Sicile a esté la premiere, entre les Regions par eux gaignees, appelée Prouince: dont les vnes estoient dites Prouinces Cōsulaires, ausquelles le Senat enuoyoit des Cōsuls pour Gouverneurs: les autres Proconsulaires, de qui par fort annuel l'administration estoit commise aux Senateurs, qui s'appelloyent Proconsules. Capitolin en la vie de M. Antonin Philosophe Emper. & Pline au ij. des Epistres: & les autres Prouinces Pretoires, ou Pretoriennes, sous le gouvernement des Preteurs, enuoyés par le Peuple: de laquelle charge les seuls Marseillois, & Nemaufins estoient exempts: comme dit Alex. liur. ij. chap. xxvij. mais il n'admeine pas son Autheur. Autres Prouinces Prefidiales, ou ils enuoyoiēt Gouverneurs, qu'ilz appelloyēt les Prefidans des Prouinces. En autres aussi
ils en

ils enuoioyent autres hommes excellens, du degré, & ordre de Cheualerie, appellé Equestre, qui estoit le troisieme corps de leur Republique. Pli. liur. xxxij. chap. ij. Et semblablement y commettoyēt ils autres Romains pour Officiers, & Quef-
 teurs, Tresoriers, Exacteurs des reuenus, & emolumens de leurs Prouinces, Strabo au xvij. liur. Sueton. dit bien que Aug-
 uste retint à soy le gouuernement, & charge des Prouinces les plus dangereuses, & qui bonnement, ou selon la fantasie, n'eussent peu estre regies par les Magistrats annuels, comme ilz estoient, & distribua les autres faciles, & assurees à gou-
 uerner par sorts d'an, en an: car la coustume en estoit telle aux Citoyens, & Magistrats. Ces Prouinces estoient grandes, am-
 ples, & de grande estandue, comme toute la Macedonie, vne Prouince, toute la Sirie, vne Prouince, l'Asie, vne Prouince, la Gaule Cheuelue, auourd'huy la France, vne, nostre Gaule Narbonoise, vne: ce que se peut apprendre par le discours de Ciceron, en l'Oraison de Prouinciis Consularib. Telle diui-
 sion entre eux du gouuernement des Prouinces, subiectes au Peuple Romain, feirent apres le parricide commis en la per-
 sonne de Jul. Cesar, les iij. hommes, vsurpateurs de son estat, Auguste, Lepidus, & Antoine: Appian. au liur. iij. des guer-
 res Ciuiles. Et apres y auoit vn autre ordre, & diuision, que les vnes estoient, comme dit est, Consulaires, les autres Pre-
 consulaires, les autres Pretoriennes, & les autres qui estoient reseruees à la charge de l'Empereur, gouuornees par Presi-
 dens, Legats, ou delegués de Cesar, & ce selon la forme, & loy d'Auguste. Alciat aux Parerg. liur. iij. chap. iij. par Strabo liur. viij. là ou aussi il debat de la iurisdiction, & cognoissance de ces Preteurs Romains. Il y auoit encores des autres Prouin-
 ces moindres, & de peu d'importance, comme des forests, & montaignes: ce que Virgil. en son Pollio, semble auoir enten-
 du, quand il dit:

Non omnes arbusta iuuant, humilisque myrica.

Si canimus syluas, sylua sunt Consule digna.

Que iay ainli tourné,

Les arbrisseaux & les tamaris bas

A vn chacun ilz ne luy plaisent pas:

*Si lon nous oyt sylues, & bois chanter,
Ils peuvent bien on Consule porter.*

Ce qu'on peut voir encores par la leçon, & discours des Historiens Romains: & toutes telles charges, honneurs, gouuernemens, & Prouinces estoient tellement annuelles, que qui (finy le Magistrat, qui estoit de son gouuernement) ne laissoit le lieu, & honneur au successeur, ou ne s'en demettoit volontairement, il estoit coupable de lese Maieité, comme lon lit de Iule Cæsar, reuenant de noz Gaules, & de plusieurs autres. Telle estoit aussi la Loy des Thebans, bien que contre icelle, par commun consentement, & iugement du Peuple, Epaminondas retenant plus auant son Magistrat, que ne luy auoit esté ordonné, pour resister aux Lacedemoniens, en fut absoult, & relaxé. Toutesfois bien souuent pour la grande amitié, que les Romains portoyent aux Rois vaincus, ils ne reduisoient pas leurs Royaumes en Prouinces, mais les laissoient, sous l'autorité pourtant du nom Romain, gouuernes par leurs Rois, de qui ils auoyent la foy pour assuree, & recommandee: ainsi qu'ilz en vserent selon Stra. au liur. vj. au commencement de leurs conquestes, d'une grande partie de l'Afrique, & Asie, que depuis ils redigerent en Prouinces, pour leur auoir esté manqué de foy par les Rois vaincus, & les conuentions violees. Et par ce estant nostre Gaule Narbonoise vaincue, & conqueſtee par les Romains, & reduite en Prouince, c'est à dire, à leur subiection, & domination, ne se faut esbair, ne trouuer estrange, si Stepha. appelle Nismes, Cité de l'Italie, estant elle sous la seigneurie des Italiés, & Romains, ainsi que lon diroit auiourd'huy, Chambery en France, ou autres Terres conqueſtees, tant par le feu Roy François j. d'heureuse memoire, que par Henry ij. (successeur & de la Vertu, & magnanimité paternelle, & felicement regnât es Gaules) & qui sont de la grande Monarchie Françoisise, bien que telles contrees ne soyent origineres des limitations, & bornes de nostre France. De semblable phraſe a vsé l'auteur Ecclesiastique, qui a escrit la vie de S. Baufile en la librairie du chapitre en l'Eglise Cathedrale de nostre Dame de Nismes, disant que Nismes est en Gotie, entendant quelle fut con

fut conquise par les Gotz: car elle n'est pas en Gotie: veu que la Gotie est delà la mer gelee, es positions les plus septentrionales, de .lv. degrés, iusques à .xc. depuis l'eleuation Polaire, cōme Olaus Magnus & Ioan. Mag. Archeuesques de Vpsfallen en Gotie en ont doctement escrit. Et à ceste opinion semble que Pline aussi s'accorde, disant au liur. iij. chap. iij. que la Prouince Narbonoise n'est ny pour le regard de la culture des champs, hōnesteté des hommes, & de leurs meurs, grandeur des richesses, à postposer à nulle autre Prouince, & à brief parler, elle est plustost dit il, vne Italie, que vne Prouince. Et par ce elle pouuoit estre appelée par Stepha. Italie (joint aussi qu'elle en est fort prochaine) mesmes par vn homme Grec, comme luy estoit. Je ne veux pas estre de l'opinion de quelcun (que ie ne veux nommer) qui m'aduertissoit pour solution de ce lieu, & doute, que Stepha. peut aussi bien auoir appellé Nismes, en Italie, comme Plinē au liur. xxxvij. chapit. ij. dit, que Rhodanus, le R. osne, disoit il, estoit en Espagne: car (sauf sa correction) Pline s'il est bien entendu, ne parle pas ainsi.

Description particuliere de l'antique Nismes, & orthographe de la nouvelle ville, selon qu'elle est de present.

C H A P. V I.

LOn ne peut sauoir, que par coniecture, si Nismes au temps de sa fondation fut si ample, comme lon void encores pour le iourdhuy l'enclos, & entour de ses antiques murailles. Je croyrois bien que non, de tant qu'on void communement toutes choses commencer de petit, & bas fondemens, & principes, qui puis peu à peu prennent avec le temps leur accroissement: ainsi que lon dit de cel le grande Rome par prouerbe commun, que Rome commença de petit commencement, & n'estoit de telle estandue de murs, ny magnificence de bastimens à sa fondation, que par apres au temps de ses triomphes, comme ses histoires en sont remplies, parlans d'Auguste, Traian, Neron, & diuers autres habitans d'icelle, qui l'augmenterent, les vns y adiouftans, & y enfermans en vn endroit, & les autres en autres.

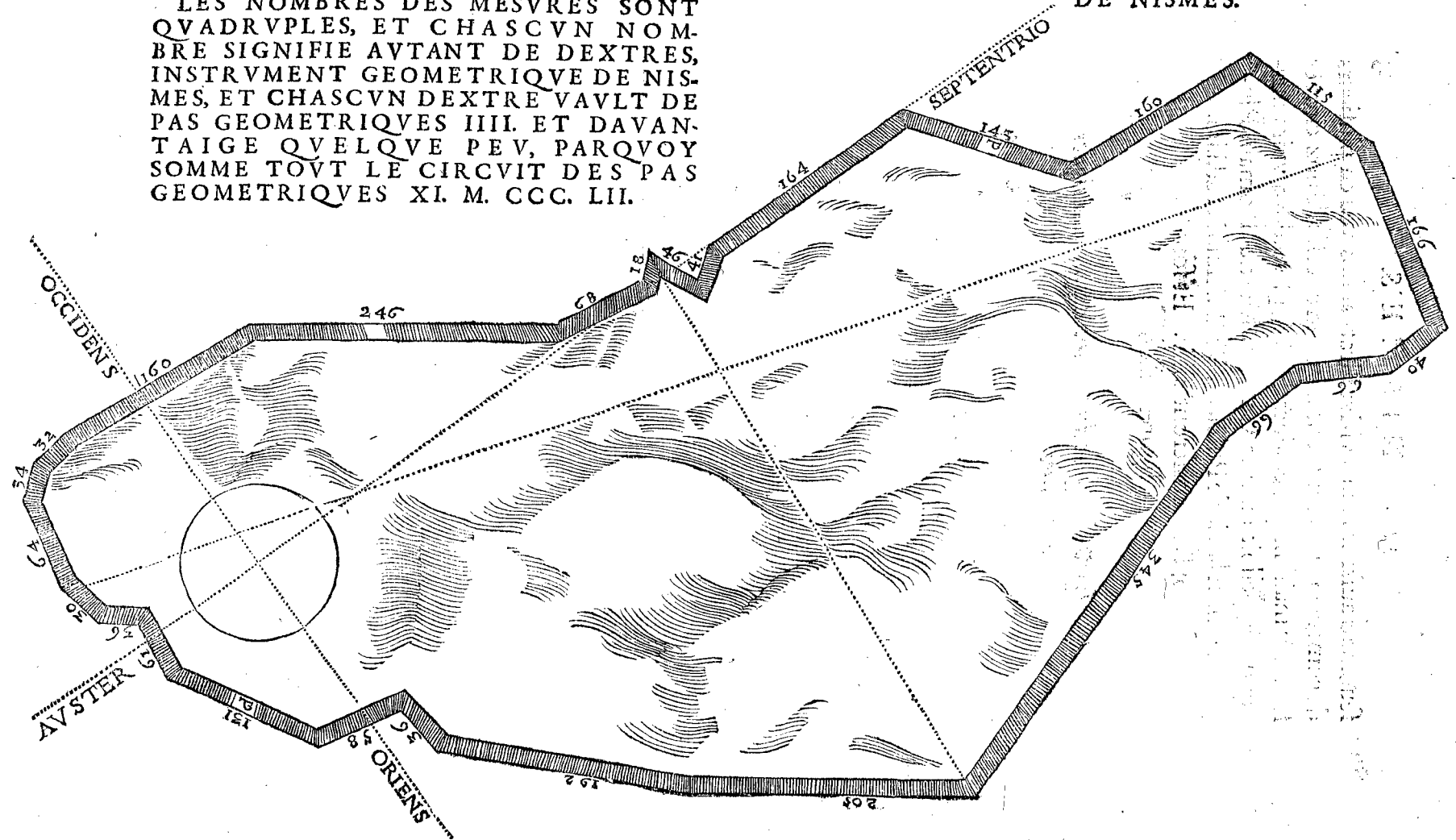
Mais Nîmes par les ruines de ses murs depuis la Tour-maigne passant par les moulins à vent, qui de présent y sont, & l'ermitage des trois fontaines, venant descendre au château de là à l'antique mur tout au long du fossé des la porte des Carmes, jusques à la tour vinatiere, apres passant à l'antique portail, près la ladrerie, & puis jusques au Caderaud, & de là reuenant à la Tour Romaine, elle contenoit en circuit, de noz dextres de Nîmes deux mille sept cés, soixante douze: dont chacun de ces dextres contient quatre pas, chacun de quatre paulmes, de celles dont nous parlerons cy-dessous, de xij. doigtz pour paulme & yn palme & yn poulce dauantage: qui font en tout de noz pas susdictz, enuiron xj. M. Dccc. lviij. pas, que ceste courtine, & enclos de murailles antiques contient: ce que i'ay curieusement compassé, & mesuré, & suiuy au plus près que i'ay peu, au quadrant, & sauterelle les lignes, comme elles sont, ou droictes, ou poinctues, ou obliques. Et par ce voyant Plin au liur. iij. chap. v. & Flauius Vopiscus Syracusien sur Aurelian, Rome n'excedoit en estendue de murailles nostre Nîmes du temps de Vespasien, de deux mille pas, & plus du temps de Aurelian. Si quelqu'vn fantasioit sur la raison de la forme de ceste ville, estant ainsi ses lignes ordonnees sans nul ordre, ne decence, comme il semble: ie respondray, qu'il me semble, que ses antiques fondateurs la construisirent ainsi, par grande raison. Car les lignes ainsi qu'elles sont, elles vont auant de colline, en colline, & là ou la montee faut, là finit le mur. Et se haulse, ou baïsse, & fait autre angle, retrouvant nouveau tertre, & hauteur, succedant à l'autre: ce que fut fait, pour autant que la defence du temps d'adonc, pour le plus, consistoit és montees & lieux eminens pour oppugner les ennemis & assaillans. En quoy aussi lon peut voir vij. principaux monticules, comme par les autheurs on'en trouue pareil nombre de l'ancienne Rome par Fabius Pictor, T. Liue, & autres. Sur lequel lieu ie ne mettray aussi en silence pour prouuer encor l'alliance de Rome, à la nostre, que à Nîmes les lieux ioignans à l'amphitheatre sont appellés Campus Martius, comme non moy
feul,

feul, mais aufsi les autres Magiftrats, auons veu en plusieurs documens antiques, iugeans des controuerfes de noz citoyés fur leurs maifons prochaines de là. Qui voudra voir pourquoy s'appelloit aufsi le Campus Martius Romain, Plutarch. en la vie de Publicola & T. Liui. Decad. j. lib. ij. l'en fatisferont afsés. Et font les figures telles,

Icy va la figure du Circuit des murs antiques de Nifmes.

LES NOMBRES DES MESVRES SONT
 QVADRVPLES, ET CHASCVN NOM-
 BRE SIGNIFIE AVTANT DE DEXTRES,
 INSTRVMENT GEOMETRIQVE DE NIS-
 MES, ET CHASCVN DEXTRE VAULT DE
 PAS GEOMETRIQVES IIII. ET DAVAN-
 TAIGE QVELOVE PEV, PARQVOY
 SOMME TOVT LE CIRCVIT DES PAS
 GEOMETRIQVES XI. M. CCC. LII.

FIGVRE DV CIRCVIT
 DES MVRS ANTIQVES
 DE NISMES.



SEPTENTRION

NISMES, COME ELLE
EST A PRESENT



OCCIDENT

ORIENT

MIDI



DECLARATION DE L'ORTHOGRAPHE de la Ville, ainsi qu'elle est à present.

- A. L'Eglise Cathedrale de nostre Dame.
 B. L'Amphiteatre.
 C. Le Capitole.
 D. Le Chasteau du Roy.
 E. La Tour Romaine, ou Tourre-Maigne.
 F. Le Temple Antique, près l'eau, appelée la Fontaine, & à present Monastere des Dames religieuses.
 G. L'Eau, appelée la Fontaine.
 H. La Tour du Horologe de la Ville.
 I. La Coulonne, erigee à l'entree du feu Roy François premier, de tresillustre memoire, & la Salamandre au dessus.
 L. Le Prieuré conuentuel de S. Bausle.
 M. Le pont du Gar, ou Gardon.
 N. Le conuent des Iacobins.
 O. Le conuent des Carmes.
 P. Le conuent des Augustins.
 Q. Le conuent des Cordeliers.
 R. Le Monastere des Dames S. Clere.
 S. La Tour appelée, Vinatiere, car pour l'edifier, fut imposé tribut sur le vin.
 T. La porte de la Courone avec son Bouleuart, que mon pere feit edifier, & y rapporter tous les monumens antiques, qui de present y sont.
 V. Pans de murailles antiques, suivant nostre description, au chapitre 6.
 X.Y.Z. Les murailles antiques, selö la descriptiö, du cha. susdict.

Et le chemin de Montpellier, & là au pres le vieulx pan de mur, ou est le Caderaud.

A A. Les vieulx murs, & moulins à vent.

B B. La nouvelle muraille, pour enclorre les Jacobins, & leur faulxbourgs dans la ville.

C C. Les Armoiries de la ville, permises par le Roy François. I. & renouvelles de l'antiquité, comme sera expliqué.

DD. S. Laurens.

EE. Isle où vergier mien, entre les Cordeliers, & la Fontaine.

FF. Le Palais Presidial.

Sur son lieu de Strabo, ou il escrit de Nismes.

CHAP. VII.

Combien que tant d'hommes doctes, que nostre ville en si grand nombre d'annees depuis sa construction, & en telle grandeur, quelle estoit, puisse auoir produit, ou nourri, ayent esté ou si ingratz enuers elle, ou si incurieux, ou le temps tant iniurieux, qu'ilz n'en ayent rien escrit, ou que rien ne nous en soit resté entre noz mains, si est ce, qu'encor lon en lit quelques petitz fragmens, que nous nous parforcerons à recolliger, & en faire comme vne nouvelle ville: mais certes bien petite, au regard de ce quelle estoit, & tout ainsi, comme ie croy, que feirent noz ancestres apres la memorable demolition d'icelle, qui ramassant ses incendes, & ruines remirent sus celle Nismes, que nous voyons au iourd'huys, tant differente, en tout, de la premiere. Et tout ainsi qu'il se contenterent de bien peu de place à leur nouvelle reedification, pour le grand meurdre, & demolition, dont ilz se ressentoyent encores, ainsi le Lecteur se contentera, si i'en dy bien peu sur ce lieu, & que non moindre iniure par le malheureux temps aduint des piece a, à toutes les lettres, que ruine & à nostre ville, & à plusieurs autres. Je commenceray donc par vn lieu de Strabo au iiii. liure, qui dit ainsi, *Αλλά δε ἐστὶν ἀδραξ ἔβου ἡγε μίνα.* &c. Autres gens, dit il, aussi sont adiacentes, mais de petite estendue, & sans renommée, enuiron les Arecomisques, iusques aux Pyrenees: mais Nismes est la Metropolitaine des Arecomisques, de beaucoup inferieure à Narbone, quant à l'affluence des estrangers, & marchans: & de tant plus superieure quant à sa Police. Car elle a souz sa domination xxiiiij. bourgs, ou villaiges de mesmes nation, tresexcellés pour la generosité des hommes, luy conferant tributz, & ayans le droit Italique: tellement que à Nismes on y void plusieurs Romains, qui ont eu l'honneur, d'auoir esté ou Questeurs, ou Ediles. Et par ce les Preteurs, venans de Rome, ny ont pas grand peine avec ceste nation. Ceste cité est posée au passage, par ou lon va d'Espaigne, en Italie. En l'esté, certes, le chemin est aisé à passer, mais en hyuer, & printemps, plein de bouës.

& couuert de ruiſſeaux, dont on va par aucuns en nacelles, par les autres ſur pons, en partie ou de bois, ou de pierre: & ces difficultés des eaux iuſques en l'eſté, ſont cauſées par les torrens coulans des montz, quand les neiges ſont par le chault fondues: de ce chemin l'endroit le plus court, conduit par les Vocontiens aux Alpes: & l'autre par le riuage Marſeillois, & Geneuois, qui eſt pourtant plus long. Toutesfois ſi a il les montees aux Alpes trop plus aiſées, eſtant ia rapetiſſées les montaignes. Niſmes eſt diſtant du Roſne enuiron C. Stades à l'endroit de Tiarafcon, petite ville. Et de Narbone eſt loin Dccxx. Stades. Iuſques icy en parle Strabo: au quel lieu ya quelques paſſaiges, ou difficultés, qui pourroyent detenir quelquvn des lecteurs, ſi lon ne luy donnoit vn peu d'interpretation. Dont, en premier lieu, il faut entendre, pourquoy Strabo nous appelle Arecomiſques, comme auſſi Pompo. Mela. au ij. liure. qui nen dit que ce ſeul mot, ne ſemblablement Vadian ſon Commentateur, ny Plin au liure iij. chap. iij. *Αρικομίσιον* vient de *Αρης*, qui eſt Mars, Dieu des guerres, & de là viēt *Αρειον* Martial, *Αρειοναγιον* villaige de Mars, ou bien la Court de Mars, ſelon Budee in l.vlt. de ſenat. apres Iuuenal & *Αρειοναγειον*, camp de Mars, & par ce *Αρικομίσιον*, village, bourg, ou chasteau Martial, que *κόμη* ſignifie toutes ces choſes. Dont par ce peut on entēdre, puis que les noms (comme nous dirons cy-apres) ſont baillés, & imposés conformes aux meurs des gens, qu'on appelloit ainſi le pais, & region pour la vertu Martiale, & militaire, dont les hommes Nemaufans eſtoyēt illuſtrés. Apres Strabo appelle Niſmes, Metropolitaine, qui pourroit ſembler eſtrange, ſelon la façon de parler, la referāt à noſtre Chriſtianisme, qui eſt autant ſelon iceluy, que Cité Archiepiſcopale, ou ſiege de l'Archeueſque, ainſi qu'il eſt eſcrit au Concile iij. d'Orleans, chap. j. & en pluſieurs autres lieux au Decret de Gratian. Mais ſelon le temps ancien des Romains, & autres nations, dont auſſi ceſte Chreſtienne denomination de Metropolitaine a pris ſa raiſon. Metropolitaine vient de *μετρόπολις*, qui eſt Mere, premiere, capitale des Cités, ou villes, d'ou les Colonies ont eſté priſes, & admenees, & vient *ἀπό τῆς μητρος, καὶ πόλις*, & non pas de *μέτρον*, meſure, comme le ſongent Grauen

Gratien en son decret, & Ifidore, ainsi qu'est en la loy *Si diuina. C. lib. x. de exactorib. tributorum.* Metrocomia, est le premier des villaiges. Dauantage dit Strabo, que Nismes seigneurise à xxiiij. Bourgs, ou Villaiges. Et vse de ces termes *ἄντρος γὰρ ἔχει κώμας.* &c. les interpretes Latins tournent *κώμα*. Villa, Castellum, Pagus. Pline au liur. iij. chap. iij. sur la fin n' vse pas de ce terme Pagus, comme les autres, ains, disant que à Nismes sont assignés, & appertient xxiiij. lieux, il vse de ce mot, *Oppidum*, qui signifie vne ville, bien qu'il les appelle villes de peu de renom, mais la disputation de l'intelligence de ces termes appertient à autre lieu, & profession, & ce sera assés pour fin de ce propos, decrire ce que dit Ioan. Magnus Archeuesque de Vspalen en Gotie, au liure de omnib. Goth. Reg. chap. iij. que Pagus, ne signifie pas vn petit villaige, ou Bourgade, ains vne grande congregation, & amas de peuple, autrement, dit il, les Heluetiens, ou Suiffes qui, selon C. Iul. Cesar, ne sont diuisés qu'en. iij. qu'il appelle Pagos, ne seroyent qu'vne petite nation, de quoy on void le contraire, mesme du temps que Cesar escriuoit: parquoy il faut qu'on l'entende bien. Ioinct que les villaiges de ce temps estoient plus peuplés, & de plus grande estendue, que ne sont presentement, si ne sont pas aussi les villes, il faut necessairement croire, la domination, & iurisdiction de nostre ville anciennement auoir esté bien ample, & de grand circuit. Ainsi donc ne doit estre impatientement porté par aucuns, si en ce temps la cognoissance du siege Presidial d'icelle, souz l'authorité de nostre Empereur Henry, en retient encor quelque grandeur, & amplitude. Reste apres à examiner l'autre clause de Strabo, que Nismes auoit le droit, ou Priuilege Italique, & quel droit il est. Car aussi le Iurifconsulte Paulus tient ce mesme de toute la Province Narbonoise. titul. ff. de censib. l. in Lusitania. & Alexandr. lib. Genial. Dier. iij. capit. x. dit, que les Nemaufains ayant le droit Latial, ne receuoient nuls à estre Ediles, Questeurs, ou autres Magistratz, qu'ilz ne fussent Citoyens Romains. Alciat au commencement des adnotations sus Cornel. Tacit. Semble vouloir entendre que ce droit Italique s'appelloit aussi le droit de la Cité Romaine, & met les deux

pour vn mesme. Les Grecz l'appellent *Α'ρελευ*, & les Romains encores l'appelloyēt Ius Latij, mais cestuy-cy s'estendoit ausi aux honneurs, Magistratz, & autres prerogatiues, qui ne font de nostre propos. Accurse sur la loy .j. au mesme Tiltre interprete, que c'est le droit d'immunité, & exemption de payer les tributz, tout ainsi que l'Italie n'en payoit point: à quoy s'accorde ausi la loy derniere du mesme Tiltre, là ou apres auoir recité quelques Nations, qui auoyent le droit Italique, Paulus dit, que ausi les Bourguignons font exemptz. Et ce mesme il demonstre en deux autres endroitz du texte, ou il semble prendre le droit Italique, pour tel droit d'exemption, & descharge de tribut, ou cense. Ausi il semble que droit de colonie, & droit Italique soit vn mesme, quand en la loy .j. Vipian dit, qu'une colonie qu'il y nomme, n'a rien plus, outre le nom de colonie, comme s'il vouloit dire, n'a pas l'exemption, qui appartient aux colonies, n'ayant elle que le nom de colonie, & non le priuilege. Et il dit bien tost apres, que l'Empereur donna à vne autre colonie le droit de colonie, & la feit du droit Italique: apres encor, parlant de deux autres colonies, que nulle d'icelles n'auoit le droit Italique, & en fin de son texte, il atteste, que vn villaige impetra le droit de colonie, & sur la loy derniere du Tiltre, en deux, ou trois endroits lon y peut arguer, & colliger ce mesme. Ce droit donc est tel, que les Italiens par special priuilege n'estoyent tenus, comme estoyent ceux des Prouinces non exemptes, d'enroller toutes leurs facultés aux liures Censuels, & par cottisation qui y estoit faicte, payer les tributs, & par ce ils vsoyent de pareil droit, que les Romains propres, & originaires naturels Citoyens. Alciat. in l. censere. ff. de verb. signific. Et s'appelloit à ceste cause droit Italique, par lequel la terre, & terroir Italique estoit exempt de telle contribution, comme lon void en la loy de vsucap. transfor. au C. Car apres que les Romains eurent par long temps fait la guerre aux Italiens, & eux se resentans de plusieurs victoires, & dommaiges d'un costé, & d'autre, en fin fut par entre eux faicte paix, & alliances confirmees, par lesquelles les Italiens furent censés, & réputés cōme Citoyens Romains. Velleius Paterculus au I. liure des Histoires.

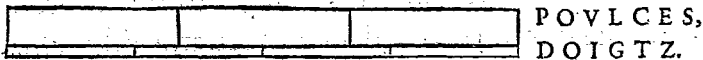
Histoires. Ce droit est celuy, duquel par Sueton. en Auguste chap. xlvij. Octavius Augustus recompensa, & releua quelques Prouinces, ou qui auroyent merit  enuers le peuple Romain, ou est e tourmentees par tremblemens de terre, ou trauail es par les creanciers, & vsures: & croy-ie encores, que c'est vn tout pareil, ou non guieres dissemblable droit,   celuy que certaines seules Cit es de la Germanie, ou voisines retenant l'antique generosit , se font appeller Franches, qui ores que volontairement recognoissent leur Empereur pour seigneur, ne veulent pas pourtant endurer d'estre opprimees par impositions, press es par violence, ou force, ny assubgetties par tyrannie. Et pour y mettre fin, ie ne penseray par trop deuiner, quand ie tiendray, que c'est le droit duquel nous en nostre bas Lenguedoc contendons, & l'appellons le droit de franc allo, ou franc alleu, qui vient du mot latin, laudare Authorem, & de luy Allodium, ou Allaudum, selon Budee in l. Herennius. ff. de eui tio. estant ces terres tellement franches, & libres, que le tenancier, & possesseur n'est tenu, nommer, ou aduouer qu'elles appartiennent aucunement, & doiuent   autre qu'  luy, aucun deuoir, ou cense. Et par ce es endroictz de nostre Prouince Narbonoise basse nous disons, que toute terre est estimee libre de cense, & deuoir, si le pretendant le contraire, ne montre autrement, & ninforme de son droit: En Vellay, Geuauldan, & Viuerois les seigneurs Iurisdictionnels, par ysurpation de long temps, ont fait croire, & iuger iusques icy le contraire, bien que ces contrees soyent, comme le restant de la Prouince Narbonoise, exemptes par ce droit Italique. Et pour faire fin   ce, nous auons cy-dessus dit, apres Strabo, que Nismes est loin de Tarascon C. Stades, & de Narbone Dccxx. ou le lecteur fera aduerti, que Strabo, combien que Beaucaire en soit plus prochain, estant de  a le Rosne, & Tarascon de l , n'en a fait mention, de tant que, comme ie croy, ou Beaucaire n'estoit pour lors edific , aussi n'en ay ie leu aucune chose en auteur ancien, ou bien si l'estoit, n'estoit celebr  comme Tarascon, bien que fust pour lors, comme l'est encores, ass s petite ville. Et est aussi   entendre, que le Stade estoit anciennement l'espace & course des hommes, &

chevaux, qui contenoit selon Plin au liur. ij. chap. xxij. cxxv. pas, & de piés Dcxxv. mais le Stade Olympique estoit plus grand de quelque chose, que les autres communs, ayant esté mesuré par Hercules, qui surpassoit aussi en grandeur les hommes communement. Aul. Gell. liur. j. chap. j. Et puis que nous sommes venus à faire mention des pas, & piés, il ne fera hors de propos, de declairer le plus sommairement qu'il sera possible, les noms de ces mesures, & autres, & leurs valeurs, après P. Appian au chap. ij. de sa Cosmogr. Herodot en l'Euterpe, en ij. lieux, en la Melpomené en trois lieux, & en Terpsicore, Philander au vij. liur. chapit. j. de Vitruue. Budel. vlti. ff. si mens. fals. mod. dixer. Fronto. de aquæ ductib. Rom. auxquels s'accordent tous les autres auteurs Mathématiciens. Il faut donc començer au grain d'orge, qui est la moindre, & première de toutes les mesures sensibles, cōtenant autant qu'un grain grossier d'orge d'espaisseur, & largeur, & non de longueur: après s'ensuit. Le doigt, contenant iij. grains d'orge, ioignans du large l'un à l'autre. L'once iij. doigts.

La paulme, qui est le large de la main, *παλαιή*, c'est un quart du pié, vaut iij. doigts. & les Latins l'appellent *palmus*, les anciens Doron, Vitruue liur. ij. chap. iij. qui n'est pas ce, que nous en nostre Prouince Narbonoise appellons le Palm. Car cettuy-cy contient pres de xij. doigts, & s'appelle *Palmus maior*, *Spithama*, ou bien *Dodrans*, comme le précédent *Minor palmus*: ce grand donc il se raporte, & est plustost semblable au pié, bien que le pié soit plus grand, & *Spithama*, ou *παλαμή*, vaut iij. paulmes, par les Latins appelée *Dodrans*, & Plin. liur. xxj. chap. vij. dit (parlant du *Tripolium*) *Palmum alto caule*, ce que Diosco. appelle *καυλό παλαμιαίου*, id est, *Dodrantalem*. Et c'est, comme aussi de *Anthilis* liur. xxj. chapit. xxix. & S. August. sur Ezechiel chap. xl. par la raison, que sera cy-apres dicte, vault xij. doigts. Les Geometres de present, & Budée es *Pandectes* l'appellent le grand Palm, à la difference de la Paulme que dessus, estant triple à icelle, & se fait avec la main estandue, ou esbandue, par le poulce, & le petit doigt: c'est nostre palm vsuel de Languedoc. Dichas ij. paulmes, n'est pour le iourdhuy en noz regions. en vfaige: mais. selon
Pollux,

Pollux, il faut dire Lichas, qui est la mesure d'entre le pouce, & indice estendus, & Georgius Valla l'appelle Dichas, que Philand. reprend au liur. ij. chap. ij. de Vitruue. Le pié iij. paulmes petites les bons Auteurs par ce le content de xvj. doigts, ou xij. pouces, mais les commentateurs au droit Canon le tiennent de xv. doigts. glo. in ca. sicut, j. xvij. q. iij. & ilz appellent sesquipes, pié. & demy, c'est vj. paulmes. Toutefois de tant que le nombre de xvj. doigts ne pourroit venir sur la raison de l'as, qui est de douze vnces, & que ce nombre duodenaire est facile à estre mesparti en plusieurs parties, lon a inuenté, & reduit ces xvi. doigts en xii. pouces, c'est que les iiii. doigts desquelz la paulme est composee, & mesuree, sont esgaulx à iii. pouces, & aux xii. doigts, qui sont la mesure, & quantité de l'espithama, ou nostre palm, respondent ix. pouces, qui sont par ce le dodrans du pié: ce qu'est vsité aux ouuriers de maintenant. Or donc le pouce est l'vnce du pié ii. pouces, le sextans: iii. pouces, le quart, ou quadrans: iiii. pouces, le tiers: Triens v. pouces, aux latins Quincunx: vj. pouces la moitié du pié, semis, vii. pouces, septunx, viiii. pouces: Bes, ix. pouces: le grand palm, comme dessus: Dodrans, x. pouces, Dextās, xi. pouces: Deunx, xii. le pié reduit ainsi à la quantité du As. Et par ce que le pié de Paris, ou pié Royal est au temps present grandement en vsaige, par toute l'Europe, nous auons icy mis sa mesure à tout le moins vn quart d'iceluy, au vray, & iust, recouuré de la maison de la ville de Paris, par lequel quart on le pourra estendre tout entier, & diuiser en pouces au dessus, & en doigts au dessous,

Le quart, ou quadrant du pié de Paris.



Leonard de Portis Iurifconsulte, & graue auteur en son liure de Assē met la mesure du pié Romain antique, qu'il dit auoir prise aux iardins d'Angelus Colosius à Rome, entaillé en pierre antique: dont i'ay icy mis le quart, comme du precedent.

Le quart du pié antique des Romains, selon Leonard de Porris.

Vn degré, ij. piés, que les degrez pour monter, estoient de ceste proportion. Le pas simple, ou commun, ij. piés & demy: il sembleroit estre dit des mains avec les bras, espendues, ou estendues, les vns le font de v. piés, c'est de deux progrès, & demarches, dont chacune ainsi que nous cheminons ordonnément, est de deux piés, & demy, il s'appelle donc pas Geometrique, dont lon vse parmy les Mesureurs, v. piés, ainsi entendent les Jurisconsultes par l'opinion d'Accurse, & de Bartole. l. in itinere. ff. de verb. sig. & selon Herodote a l'Euterpe, vj. piés, ou iiij. couldees. Vne couldee, vj. paulmes, est appelée mesure sesquipedale, comme contenant j. pié, & demy: or le pié contient iiij. paulmes: dont la couldee en vaut vj, cest xxiiij. doigts, les Grecz l'appellent Pygon: & de la, selon Eustathius, font dictz les Pygmées, n'ayant qu'une couldee de hault. Par l'opinion d'aucuns la couldee desine, & finit au deuxième article, ou neud du doigt Micros, ou Auriculaire. Donc, selon eux, elle seroit de xx. doigts, & selon Herodote liur. vj. le coude Royal est plus grad de iiij. doigts, que le mediocre: ou ie croy, qu'il y faut lire, par ce dessus, de iiij. doigts: Hexapeda, dont pour le iourd'hui on vse à mesurer bastimens en plusieurs lieux, vault vj. piés, & s'appelle aussi de ce par les Grecz Hexapus, & par ce, selon Herodote, liur. ij. c'est orgyia, qui estoit de vj. piés, bien que Theodore, tournant Aristote, la mette pour j. pas, & Valla en la version de Herodote, pour ij. pas, Suidas pour mesure contenue entre les mains estendues: ce seroit donc ce que nous disons la Brasse, comme embrassement, & par Plin liur. xvj. s'accordant aux Anatomistes vna, Decempeda x. piés, ou Decapus, comme Hexapus. Pertica, n'est pas mesure certaine, car on la varie, comme lon veult, mais communément ou la fait de xx. piés, ou de xxv. les anciens aussi en vsoyent diuersement, dou vint le Prouerbe, *Eadem pertica metiri*. Plethrum, C. piés, c'est vne sixième partie du Stade, que Valla en sa version appelle Iugerum, bien que le iuger des Romains contienne de longueur ccxl. piés, de largeur

cxx. & distribué en ses quarres, 28800. & est le iuger, ce que Plin appelle actus double. liu. xviii. chap. iij. Varro. lib. j. & Columell. Sta de cxxv. pas ou Dcxxxv. piés, & Herodote à l'Euterpé dit, que c. iustes pas font le Stade, qui seroit donc de vi. iugeres, ou il dit aussi, que ceux qui font poures de terroir, mesurent à Stades: dont le Stade vault 100. vlnes, ou orgyies. Herodote dit, que 100000. vlnes valent 1000. Stades, par quoy 1 vlnes & le pas de v. piés seroit vn. Harpent Royal Paris contient, selon Bude, & la supputation du Iugerum 48000 piés, & par ce le iugere Latin que dessus, contient plus que la moitié du harpent Royal. Diulus ii. Stades parce M. ccl. piés. Vitruue. lib. v. cap. xi. Milium vii. Stades, & demy, ou bien viii. Stades, & c'est le miliare Italique. Dolichos xii. Stades. Parafanga, mesure Perfane, xxx Stades. La lieue Gallique M. D. pas, Iornandes au liure des Getes. Et Ammian Marcell au liur. xvi. s'y accorde, disant que xxi. M. pas font xiiii. lieues, & il dit aussi au liur. xv, que depuis la Saone en ça, nous commençons à compter par lieues, & non par milles. Miliare Germanique commun. iiii. M. pas, & parce Stades. xxxii. mais le grand en contient cinq mille pas. Miliare Gotique vi. ou viii. Italiq. Ioannes Magnus de gen. sep. capit. v. Sebæne contient lx. Stades, de cxxv. pas le Stade, & par ce pas 7500, mesure peculiere à ceux qui ont le destroit par trop ample. Bien que Plin liur. v. & xij. tiene, que ce sont xl. Stades, si les notes ne sont faufes. Stathmus, contient iij. parafangues, & plus, mais en cela ya doute, & variation, car Herodote en lvn des lieux dit, que xxviii. Stathmes font 104. parafangues, que reuient la parafangue à quelque chose plus, que d'vn tiers du stathmus, côme aussi il semble s'y accorder, & ne varie gueres de l'autre passage, là ou il dit, que xv. stathmes font lv. parafangues & demy, en l'autre lieu il dit, que iij. stathmes font xv. parafangues, que reuiendroit à vn cinquain de stathme la parafangue. Stathmos, est mansion militaire, ainsi appelée par Iustinien Empereur au Code, dou les logis, & gistes, ou diuersoires des porteurs, c'est à dire le chemin qu'ilz faisoient par iour, estoit vn stathmus. Il reuiendroyt donc à xxiiii. mille pas par iour. Les Latins mesurent les espaces terrestres

par miliars, les Grecz par stades, les Persans par parasangues, les François, & Espagnols par lieues, les Aegyptiens par signes. Et par l'opinion d'aucuns cecelxxx. stades respondent à vn degré de l'Equinoctial, qui valent xv. miliars. Germaniques, ou lx. Italiques. mais les François donnent à .j. degré xxv. lieues, & les Espagnols xviii. Et puis que C. pas valent vn stade, selon Herodote 3300 stades valent de pas, comme il dit, 303000 & 10000 stades valent de pas 100000. & c'est la navigation de ix. iours, & viii. nuitz, que reuiet par iour, ou par nuitz, y mettant autant à lvn que à l'autre, & entendant aux iours equinoctiaux, & aux nuitz, de pas 64705. ou environ. Bien que le chemin par terre ne soit que de 20000 pas par iour, par la doctrine de Caius Iurison en la loy j. ff. si quis cautio uel. silt. cau. fac. non obtempera. & de Paulus. l. in itinere. ff. de verb. signific. Et par ce lon va selon ceste supputation, par navigation plus qu'en cheminant par iour 44705 pas dauantage, qui est beaucoup plus que de deux tiers. Et bien tost apres Herodote dit, que le chemin de iii. iours, & deux nuitz soit de pas 303000, qui ne reuiet qu'à 60600 pas par iour ou nuitz: mais la difference n'est pas grande. Parquoy resoluant ce que dessus, s'ensuit que l'homme marche par terre en vn iour stades 200, bien qu'en vn autre lieu cy dessus allegué, Herodote die, que ce sont cl. stades. Et nauigant en vn iour il fait (contant pour stade 100 pas, selon la supputation d'Herodote) 647 stades, ainsi que le mesme Autheur dit cy dessus, dont la navigation est plus prompte de $\frac{1}{3}$ & $\frac{1}{3}$ presque. Lon lit bien par vne grande extraordinaire, & diligence excessiue, aucuns auoir aduancé dauantage, comme de Pætus Thrasea en vn iour 40000 pas, Cornel Tacit. libr. Anna. xv. & Philopæmen 400 stades en vn iour, Plutar. & Euclidas de Platee, pour aller querir du feu en Delphes 1000. stades en vn iour. Plutarch.

en la vie d'Aristides, & autres exemples que met Pline au liur.

vij. chap. xx.

De

De Antoninus Pius Philosophe Empereur Romain, & Domitius Afer Orateur, tous deux Originaires de Nismes.

CHAP. VIII.



l'iniure du temps, qui a consumé infinité de bons liures, n'auoit esté si grande, ou que noz ancestres de Nismes eussent esté curieux à perpetuer leur memoire, & des leurs, lon pourroit auoir plusieurs grands tesmoignages du subiect & de ce chapitre, & voire de tout le liure: & n'eust esté gueres besoin, que i'eusse occupé mes estudes, pour en escrire, m'asseurant, qu'en ville si fameuse, & grande, n'y a iamais eu faute d'excellens, & Heroiques personaiges, comme encores pour ce iourdhuy selon sa petitesse, & le temps, que la vertu n'est aucunement, ou bien peu recompensee, & encor par quelque extraordinaireté, à ceux qui ont natiuités heureuses, & si n'est presentee aux bons esprits, & doctes matiere, selon eux, ientends de parler, & orer en public, comme anciennement se faisoit, & Pline encor en quelque lieu de ses Epistres s'en plainct, tellement que selon Petrarque,

Per cosa mirabil s'addita,

Chi-vol far d'Helicon nascere fiume.

Le lecteur donc se contentera, si i'en recite bien peu en nombre, & m'en excusera par ce qu'ay dit dessus, & si luy plaira aussi n'estimer Nismes, n'auoir esté si infertile, & infeconde de rien auoir produict que tel nombre, & si petit en telle grande reuolution d'annees, des sa fondation, que par moy seront recitez. Car sur ce i'oserois bien dire de Nismes, ce que plusieurs bons Autheurs disent de toute la Prouince Narbonoise, que maints grands & hauts hommes venans, & originaires d'icelle, ont administré diuers Magistratz, & honneurs en l'antique Rome. Et pour venir au commencement de ceste narration, nostre ville est fort illustree, & autant, ou plus que nulle autre, d'auoir esté grand mere productrice de T. Aurelius Fuluius Antoninus Pius, Philosophe, & Empereur Romain: mais à fin que ie ne parle sans Auteur, soit veu Iulius Capitolinus, qui l'assure, & dit ainsi, que son pere estoit

Aurelius Fulvius, qui fut Consul à Rome, homme melancolique, & maladiſ. Antonin eſtoit de beauté admirable, d'un clair engin, clement de meurs, de noble viſaige, paiſible d'entendement, d'eloquence ſinguliere, reſplendiſſant en literature, & ſur tout de grâde ſobriete; agriculteur diligent, doux, liberal, ne demandant rien de l'autruy. Et tout ce eſtoit en luy par grande attrempence, & ſans venterie, ou oſtentation vaine. Pour ſin, en tout il eſtoit louable; & qui à bone raifon, par l'opinion des gens de bien, eſtoit parangoné à Numa. Pluſieurs autres choſes en dit l'auteur, qui illuſtre fort luy, & ſes progeniteurs & patrie, duquel i'en diray encor ce mot. C'eſt qu'il fut dit, la Republique eſtre heureuſe, en laquelle ou les Roys philoſophoyent, ou les Philoſophes regnoyēt. Et pour l'honneur d'un ſi bon Prince, & tant ſauant philoſophe, ie lay bien voulu icy pourtraire au vray, & naturel, ſelon vne medaille ſiene que i'en ay en cuiure, & qui reſſemble à pluſieurs autres de luy que i'en ay veues.



La premiere face de la Medaille eſt ſon effigie, & traitt du viſaige au viſ, l'autre où reuers, eſt vne ſtatue de femme, tenāt en l'une main vne balāce, à peſer, & en l'autre la corne d'abondance, ſignifiant, qu'il eſtoit temperant, & enſuiuoit tēperance, en l'abōdāce de ſes treſors, & ſon Empire: ou biē, que ceſte femme, qui eſt la vertu, luy auoit acquis par ſon attrempance propre ceſte abōdāce, treſor, & dignitē de l'Empire. Et le S C. ceſt à dire, Senatus conſulto, donnēt à entendre, que par cōſentement, iugement, autoritē, & edit du Senat ceſte embleme, deuife & tiltre, luy auoyent eſtē decernēs, & adiugēs. Le reſte eſt clair. Reuclin, au ij. liur. de ſa Cabale l'allegue biē ſouuēt es ceuures philoſophiques par luy eſcrites, en langue Grecque; mais

mais ie ne l'ay leu en nul Auteur, escriuât sa vie. Il me faisoit bien pêsément, d'accompagner hōme tant illustre, d'un autre de qui i'entēds à présent parler. Et peut estre c'eust biē esté assez, quand nostre ville n'en auroit produit nul autre, cōme celui qui au recit de sa Tragedie plus se cōtentoit d'auoir le seul Platō assistât auditeur, que tout le peuple d'Athenes. Et Cic. au ij. liur. des Epist. Ad Attic. estime Cato, autant que dix mille hommes. Mais pour donner encor quelque lustre à tel Prince, faut noter, que Eusebe sur lan de Iesuchrist xlvi. dit, que Domitius Afer grand, & excellent Orateur à Rome, estoit de Nismes, qui du temps de l'empire de Neron mourut en soupant, pour auoir trop gourmandé, ce que Celius es leçons antiq. liur. v. chap. xxx. a aussi raporté, taifant selon sa coutume, le lieu, d'ou il l'a pris. Ce Domitius Afer vint en bruit, & faueur de l'Empereur Tiberius, pour auoir denoncé, & accusé Claudia Pulchra dame Romaine, cousine de Agrippina, femme de Germanicus Cesar, filz de Drusus, frere ia defunct de Tiberius, & niece d'Auguste. Parquoy Domitius Afer nouvellement venu en l'hōneur de Preture, n'ayant pas trop bōne reputation, tout prest à se faire grand par quelque entreprise, que ce fust, mettoit sus, & chargeoit Claudia Pulchra de Furnius adultere, de venefices, & execrations magiques cōtre le Prince Tiberius. Laquelle accusation Agrippina voulut fort defendre, mais à la persuation, & action de Domitius Afer, Claudia Pulchra, & Furnius furent condamnés. De quoy Afer fut mis au renc des premiers orateurs, son entendement, & art publiés, & ensuiuie l'approbation, & iugement de Cesar: qui pour le deuoir, qu'Afer y auoit fait, le reputoit bien difant, & disertement orant. Il fut en apres, ou à prendre charge d'autres accusations, ou à defendre autres accusés, plus heureux en renom, & fame de son eloquence, que de sa vertu, & preudhommie: fors que son dernier aage luy osta encor beaucoup de son eloquence, quand d'entēdemēt lassé, & recreu il n'eust la patience de se taire. Corn. Tacit. liur. iiii. il accusa despuis Quintilius Varus, homme riche, & proche parent de Tiberius Cesar: Corn. au mesme liu. de Domit. Afer. Il dit encor au liur. de Clar. orator. que de son tēps Pōp.

Secūsus Orateur excellent ne donnoit point le lieu à Domitius Afer, ny en honnesteté, & dignité de vie, ny en perpetuité de renommée. Mais sa vertu oratoire a fait honneur à la ville de sa naissance, & son ventre, & meschanceté n'ont deshonoré autre que luy mesmes, & ses vices.

D'une façon de pescher au terroir de Nismes.

CHAP. IX.

RLine au liur. ix. chap. viij. recite vne chose autant admirable, & digne d'estre notée, qu'on feroit ailleurs lire, & si la répute bien pour telle: la descriuant asés copieusement. Il ya dit il, vn estan, appelé Latera, en la Province Narbonoise, & au terroir de Nismes, ou les daulphins peschent de compagnie avec les hommes. Infinité de poissons dits Muges, ou Mulets, passe à certaines saisons par les estroictes bouches de l'estan, dans la mer, selon le retour du flot d'icelle, & par ce les filés n'y peuent estre tendus, pour porter aucunement le faiz de la pesanteur, quand bien l'astuce ne deceuroit pas la saison, alors donc ces mulets s'en sortēt, & vont en haute mer, qui est la plus prochaine en gouffre, ne rufchans que deuiter le lieu commode à tendre les filés: mais dès lors que les pescheurs s'en apperçoient, (car il y en vient grand troupe) & estans informés de la saison, & plus encor desireux de ce passe-temps, ou tout le peuple à haute voix, tant qu'on peut, se prend à appeller, & semondre du riuage, Simon, Simon, à la fin, & illue du spectacle. Les daulphins entendent viste, ce qu'on veut d'eux, conuoyant le soufflement de l'Aquilon la voix, & le Marin la leur raportant plus tard, au contraire: si est ce encores que pour lors ilz y accourent, à l'improeu au secours. Soudainement toute la compagnie y compart, qui promptement est ordonnée sur l'endroit du iet des filés, l'esfort s'y presentant deuers la mer, ou les ayant ainsi espouentés, ilz les chassent au dedans des plus basses eaus. Alors les pescheurs environnent les retz, & soufleuent avec des fourches, & neantmoins la grande viteffé des mulets les oultrefaulte: mais les daulphins les y surprénent, & contentés pour lors de les auoir fait mourir, ilz en different leurs

leurs repas iufques à la victoire. Le combat s'y efchauffe grandement, & les daulphins s'entrepreflans bien fort, s'efgayent deſtre enueloppés dans les retz, & à ce que ce meſme neſmeue les ennemis à la fuite, ilz ſen coulent entre les barquerotz, & les retz, ou hommes, qui y naigent, ſi bellement, que lon ne ſapperçoit poinct de leurs faillies, & ſi nul de ces daulphins, ſi les retz luy ſont rabaiffés, ne taſche à eſuader par ſurſault, autrement à eux fort agreable. Dont fortis dehors, ſoudain ilz combattent au deuant de ces reimpars: ainſi fournie la priſe, ilz pillent pour leur part deſdicts mulets, qu'ilz ont tué. Et les daulphins bien cognoiſſans la beſoigne eſtre de plus grand eſfort, que de la recompene d'vne iournee, ilz attendent encor au l'endemain, qu'ilz y ſont non ſeulement repeuz du poiſſon, mais auſſi des mietes de pain, & du vin, tout broye par enſemble. Mutianus deſcrit vne ſemblable façon de peſcherie au goulphe de laſins, differante neantmoins de ceſte-cy, ou les daulphins de leur propre mouuement, & ſans eſtre appellez, y ſuruiuent, & prennent leur portion de la proye par les mains des hommes, & chaſque nacelle a pour ſon compaignon l'vn des daulphins, bien que ce ſoit de nuict, & aux flabeaux. Iufques icy en parle Pline. Guillaume Rondelet, graue Autheur, dit au liure des Poiſſons. xvj. chapit. viij. qu'il a entendu que à Palamos, en Eſpaigne, quelque temps on y vſoit de ceſte peſcherie, lequel auſſi par le benefice de Guillaume Pellicier eueſque de Montpellier a reſtitué ce lieu de Pline. En quoy Pline ſeſt bien tant voulu amuſer, & arreſter, que non content de l'auoir aſſés amplement deſcrit, a diuagué, & ioué, preſque comme en vn vray, & iuſte combat, ou iournee de bataille, & en a eſcrit ſi copieufement, comme en non gueres diſſemblable, & non moins plaiſante matiere, & beſoigne. Le grand Poète Mantuan a laſché la bride à la Muſe, deſcriuant des mouſches à miel, & de toute leur policé, & œonomie. Or ſur ce lieu de Pline, pour ne laiſſer pas vn tel paſſage, ſi rare, & plaiſant, en obſcurité, ie veux donner au lecteur quelque peu de lumiere, ſelon les petites facultés de mon eſtude. Albert le grand, & veritablement grãd, au liure des Animaux xxiiij. & chap. du Daulphin, a bien eſti

mé ceste narration tant plaifante, merueilleufe & veritable, qu'il la couchee dans son ceuvre. Mais ie croiray bien, qu'à ce iourd'uy, comme il en est escheu à plusieurs autres bonnes choses, esbatemens, & exercices honnestes, ceste occupation, & inuention de noz maieurs soit entierement & oubliee, & aneantie, voire, peut estre, à la plus part trouuee incroyable, pour la sottison qu'ilz ont: tant sont ilz de gouft depraué, & abiect, vers lvn, & l'autre autheur, assauoir Albert le grád, & Pline, qui d'estre dit tel, n'en merite moins la louenge. Mais si ceste façon, de pescher n'est maintenant en vsaige, il ne s'en fault esbahir, Car aussi la gourmandise est venue à tel point de sa perfection, que despuis qu'elle n'a pardonné aux daulphins, tant amis, & compagnons de l'homme, certes ilz se sont despartis de ceste leonine, & mal asseuree societé, & plus ne nous ont voulu prester ny compagnie, ny leur seruice, comme fait à Flauianus Proconsul d'Afrique vn daulphin, despité qu'on l'auoit oingt d'huilles, & oigniements de tresbonne senteur, & par ce assoupy par l'odeur inuisee, par long temps se priua de la conuersation, & familiarité des hommes Plin. liur. ix. chap. viij. Lon pourroit bien aussi remettre en doute ce lieu, de tant qu'il est trop asseuré, que estant ceste besoigne, & pescherie comme vn domestiquement des daulphins, il est par trop certain, que les poissons ne se domestiquent iamais, tant qu'ilz n'ont presque rien d'entendement, & encor l'ont ilz fort lourd, sot, & rude, que aussi pour l'incommodité de les manier, & traicter: mais à cela respond Hierosme Cardan, au liure x. de Subtilit. disant, que le daulphin est plus apte à mansuefaction, que nul autre poisson, pource qu'il a plus de cognoissance, que nul des autres poissons, & qu'il va plus vite que tous, comme aussi est le plus industrieux, & non aliene de quelques affections de l'homme, de la commiseration, & audace, & aussi qu'il respire, & par ce il peut aisement estre manié, & s'il pouuoit estre conduit en eae petite, il pourroit estre domestique, autant presque comme vn petit chien. Aussi qui lira au mesme chapitre, dou ce qu'est dit dessus a esté tiré, ne trouuera pas ceste narration estrange, que les daulphins portoyent, & raportoyent les ieufnes

ieufnes garçons à leſcole, leur paſſant la mer: & que mortz ces enfans, ce que les dauphins entendoient pour ne les y voir plus, ſe laiſſoyent mourir de regret ſur le riuage: & dvn autre dauphin, qui ſe laiſſa mourir, ayant veu que l'enfant, qu'il portoit ſur ſon dos par la haute mer, eſtoit expiré par la tourmente ſuruenue, ſe laiſſa auſſi mourir de dueil au plus prochain riuage. Et qui n'en voudra croire Pline ſeu, Aul. Gell. qui fait de ſemblables recitz, en ſon liur. 7. chap. viij. liur. xvj. chap. xix. en admeine pluſieurs autres, ou il recite auſſi, apres Herodote, de Arion Muſicien, getté dans la mer, & ſauué par vn dauphin. Sur ce lieu auſſi eſt à entendre, que Pline tout en meſme lieu dit, que le dauphin eſt ainſi appelle, & reclamé Simon, par alluſion, & ſimilitude au nom latin, Simus, qui ſignifie Camus: car auſſi a il le muſeau aſſés camus. Mais qui voudra voir dauantaige des dauphins, il ſe pourra retirer à Appian, à Pierre Bellon au liure des poiſſons, & ſingulierement à Rondellet, excellent medecin de Montpellier, qui en a eſcrit nà gueres & doctement, & copieuſement. Ne ſe faut auſſi eſbahir de ceſte grande quantité de muges, ou muletz, ſi lon lit dās Cardan au liur. de Subtil. x. ou il dit apres de bons auteurs, autresfois en noſtre Prouince Narbonoiſe y auoir eſté priſe telle quantité de poiſſon, qu'à vn trait, ou iect s'y en prit cccxc. M. liures. Quant au gouffre de laſius, duquel Pline parle, luy meſme au liur. v. chapit. xxix. ſexpoſe, comme Strabo, & autres diſent, que c'eſt en la Carie, region de l'Asie mineur, vne Isle entre Lycie, & Iouie, dont les habitans, pour la plus part, viuent du poiſſon, & pour autant ilz ont trouué ceſte inuention de peſcher avec les dauphins. Et pour la derniere difficulté de ce lieu, il reſte encor à retrouver, ou eſt ceſt Eſtan, que Pline appelle Laterra, ou lon void ceſte merueille. Chriſtoph. Laudin, homme docte, qui a traduit Pline en ſa langue Italienne Florentine, l'appelle Laterna: mais ie croy, qu'il ſe nomme vrayement Laterra, comme i'ay veu en pluſieurs exemplaires de Pline, & eſcritz, & eſtampés. Or Mela dit ſur la fin de ſon ſecond liure, que de l'autre part, c'eſt à dire à moy, qui eſcry cecy dans Niſmes, de ça vers l'occident, le Roſne eſt par la croiſſement des autres

fleuves, desquels Mela auoit parlé, id' agrandy, & enflé, & de là, dit Mela, c'est à dire, à moy escriuant de ça, sont les Estans des Volces, c'est la region de Nismes, & Montpellier, & adiacente, ou circonuoisine, que Strabo liure iiii. appelle aussi *Αρινομικός*, Aricomiques, dont nous parlerons apres. Le fleuue Ledum, c'est le Lés passant à Montpellier, & le chasteau Latara. (car il l'appelle Latara, non Laterra.) Parquoy par son dire, lon peut conclurre, que cest estan, Laterra, ou Latara, ou bien Laterna, c'est là enuiron Lattes, qui pour lors, voire de nostre temps, iusques à leclipse, qui en fut faict en l'an M. D. LII. à l'establissement des sieges presidiaux, estoit de la iurisdiction, & terroir de Nismes. Car ie n'appelle pas icy terroir, comme plusieurs Iurifconsultes, ce que ie debatray en autre opuscule, & à propos. Strabo, selon mon aduis, nen dit nul mot, de ce Chasteau de Lattes, ny de l'estan. Et pour fin, le lecteur sera icy aduerti, que Guillaume Rondelet en ses doctes escritz des poissons, fait, & met en auant quelques difficultés, tant si ce poisson est le dauphin, que si l'autre est le mulot: ce qu'est de plus ample perquisition, & disputation, & n'est point nostre principal subiect. Parquoy ie m'en contenteray pour le present, ayant satisfait à nostre argument, quant à ce dont nous escriuons.

Des petis fromaiges, vermeillon, & autres choses rares, & exquises, de Nismes, aussi des lieux voisins.

C H A P. X.

ARome (ou tout ce de bon, qui est es Prouinces, y est de prés & exactement recommandé, & iugé) la vogue, & louange est des fromaiges de Nismes, la premiere des Bourgs, & villaiges de Læfura, & Gaballicus: mais ceste opinion, & estimation ne dure gueres, & n'est que des nouueaux, & doulcetz, comme dit Plin. au liur. xj. chap. xvij. Je croy veritablement, qu'il entendoit des petitz fromaiges grassetz de laict de cheure, qu'on fait à Nismes depuis enuiron le mois de Nouembre, iusques à l'esté: vray est, que par ce que les plus delicatz nous y sont apportés de Baux, villaige de Prouence, de là le Roine, prés. Tarascon, nous les appellon-

pellons tous fromages de Baulx, ilz font à tout leur beurre, & de fort plaifant, & delicat goust. & ie croy aufsi, comme les Romains estoient frians, & opulens, qui ne fpargnoyent nulle despence, pour leurs friandises, ou autres delices, qu'ilz les faisoient apporter de noz contrees à charges, & courfes de cheuaux: comme lon void apporter le poisson de mer es bonnes villes lointaines d'icelle, comme Paris, & Lyon: que lon dit par chaffe-marees: & comme de nostre temps aufsi lon apporte à Paris, & à la Court du Esturgeon, cuit ainsi à grandes courfes de cheuaux, tortues d'eau, & cheureaux à la Touffains, tous en vie, pour estre fort primerains, & auant leur saison en la France. Mais ie suis marry, que Pline qui a escrit de ces fromages, se soit monstre plus curieux en choses de friandise, que à celebrer nostre patrie d'autres choses, qui y prouient plus recommandables, & qui appertenoyēt aufsi bien à l'argument de son Histoire naturelle, comme du vermeillon. Le Vermeillon c'est (dit il au liure ix. chapit. xli. & liure xvj. chap. viij. liure xxij. chap. ij. & liur. xxiiij. chap. iij.) là ou l'appelle aufsi Coccum) vn grain rouge, qu'on trouue en Galatie, & en Emerite de Portugal, & est en singuliere recommandation: mais à ce que les rares painctures s'en puissent faire, fault choisir ledict vermeillon en temps propre. Car au grain ia d'vn an, le suc en est quelque peu attenué, & celuy de quatre ans, n'en a point tout oultre. Parquoy le frais n'a point de force, ny le trop vieux. Au commencement il est produit comme les petites pannicules couuertes, ou testes des graines, vn peu plus grand qu'vn grain de poiure, d'vn petit arbuſte, comme l'Yeuse, que Pline appelle Aquifolia Ilex, & aucuns l'appellent Cusculium, les autres quiskuilium, desquelz est Kibberus en son dictionnaire des herbes, autres grains de Taincturiers, autres Coecus Baptica, de *Barros*, qui est tainct: car les hoquetons de guerre des Empereurs en estoient tainctz. En Espagne les pouures gens en ont asés bon reuenu, & en nostre Prouince, lequel ilz cueillent, & vendent à la liure aucunesfois quinze ſoulz, autresfois plus, ou moins: & le prepare lon au Soleil, duquel parle Quinqueran, Euesque de Senés en la Prouence, & Nicol. Leonic.

var. Historiur, cap. v. Je say bien aussi en certain endroit du terroir de nostre ville lieu, ou lon trouue de grandes pieces espoilles de trois doigts, & dvn pié de tout quarre de cristal: vray est, à fin que i'en die l'entiere verité, sans addition, qu'il n'est du tout diaphane, ains ce sont comme petites pieces du gros du doigt, referrees par ensemble par la congelation, & par ce qu'elles n'ont eu le froit alsés violent, se sont ainsi ramassees, sans auoir l'entiere, & parfaite transparence, que le beau & clair cristal, qu'on trouue es regions Septentrionnelles, plus froides, ou bien encor dans les limites & ressort de nostre siege Presidial de Nismes, pres dvn lieu appelle S. Germain la Prade, non gueres loin du Puy, duquel lieu Pontot Chanaine du Puy m'en a donné vne piece grande, comme vn œuf de poule, fort beau, & transparent, autant qu'il en soit point possible d'en trouuer: tellement que i'en ay taillé vn miroir, concaue dvn endroit, & conuexe de l'autre, & y ayant appliqué la couche necessaire par le derriere, & costé concaue, s'y est trouué du conuexe vn tres-parfaict miroir, exprimant, & rendant la semblance au vray, & naturel. Mais pour reuenir à nostre cristal, que i'ay trouué à Nismes, ie lay mis aussi en besoigne à la fonte selon l'art, & prouué, qu'il est autant bon pour la pierrerie artificielle, que nul autre ou cristal, ou caillous de fleuve, comme plusieurs de mes amis, & familiers en ont veu diuerses belles pieces, ou ie m'estois estudié à imiter quelque perfection de la Nature. Mais le lecteur, ou habitans de la ville ne seront faschés, si ie ne metz icy le lieu, ou c'est, que lon trouue ce cristal, en nostre Cité: car ceux qui en pourront auoir à faire, en finiront de moy aisement, & aux autres il ne seruiroit que de neant, & puis i'espere, peut estre, vn iour en faire quelque proufit. Aussi n'est à laisser en silence, les herbes, & plantes excellentes, & odoriferes, que l'on trouue non seulement en toute la Prouince, mais aussi en special en nostre Cité, fort plâteureusement, comme sont Meurte, Rosmarin, Thim, Orangiers, Palmes, Aloë, Figues d'Inde, appellees par Pline, Oppopuntium, Oliuiers, vignes muscates, Geneures, & autres, tout tant que Pline, Dioscoride, Theophraste, & leurs semblables, en descriuent, voire &

toutes

toutes telles plantes, sont parmy les champs produictes, & sans nulle culture, tellement que y passant, les plaines, & petitiz coutaux ressemblent à la veüe plustost iardins exquis. Et à l'odeur diroit on, que lon passe parmy vne Arabie felice: de sorte, que le bestail s'y repaist de toutes telles delices de plantes: & par ce il se faict vne chair autant bonne, & delicate, qu'il en soit point, & le bestail lanu, porte telle laine, que toute la France, & le Piedmont pour la presse, & amas qu'ilz en font annuellement, sont tesmoins de sa bonté, & excellence. A Montpellier ausi (& ia commence lon a Nismes) s'y fait ordinairement le Verdet, qui est aux Latins, *Aerugo*, & l'appelle lon Vert de gris rascable, par ce qu'apres l'auoir fait, comme Dioscoride au liur. v. chap. xlv. monstre, & Cardan en plusieurs lieux de Subtil. on le rascle des platines de cuiure. L'or des riuieres n'est à laisser en arriere: car le Gardõ, & plusieurs riuieres autres portent l'or, que nous appellons à nostre vulgaire, or de paillole, & ie croy, qu'on l'appelle de Paillole, de ce qu'il est cuilli par plusieurs fois, & d'infinies pieces: car *παιλλό-γος*, signifie autre fois cuilli, & *παιλλογία* en est. Ou bien or de Paillole comme or de paillons, c'est à dire, or en petitiz paillons, & pieces, terme propre à l'Art des orfeures, qui appellent, & disent paillons d'or, paillons d'argent, c'est à dire petites pieces. A Vés, en certain terroir d'vn villaige, de Seruiers, se trouue, pour peu qu'on enfouye la terre, si grand nombre de Marquesites, que toute la terre en est couuerte: ou nature a tellement ioué, & passé son temps à les marquer, qu'on ne fauroit croire, que infinité de figures geometriques, de lettres, & autres caracteres, n'y eussent esté studieusement graués, ou pourtraictz, ou releués en toute sorte de bosses. Pline, Cardan, & les autres les appellent Lapis Pyrius, comme qui diroit, pierre à feu. Et certainement elles le sont bien, car les haquebutiers ne se fauroyent aider de pierre à feu, meilleur, ny plus certaine pour leurs rouetz, que de ces Marquesites. I'en ay autresfois fondu au Crusol, avec addition de plomb, que autrement plustost se brusleroyent, que de couler, & y ay trouué sur la coupelle apres des grains d'argent, du plus fin: mais la despence, & traual surpassent le gain. Et si c'estoit

nostre argument, ie descrirois bien icy, que par le moyen & ayde de ces Marquesites, lon peut raffiner l'estain autant, ou plus fin, & resonant, que nul qui nous soit apporté de Cournoaille.

Des statues de Tiberius Casar Empereur abbatues par ceux de Nismes.

CHAP. XI.

Remier que venir à vn lieu de Sueton, ou il fait mention de Nismes, il est necessaire de presupposer, & declairer vne des antiquités Romaines, autant celebre, qu'ils en eussent point, & qui ne viendra seulement à propos pour entendre cest Autheur, mais aussi infiniz autres: c'est des statues, signes, & imaiges. Les statues estoient faictes de marbre, pierre, ou bronze, ou cuyure, ou bien d'yuoire, quelque fois d'or, quelque fois d'argent: & mises en lieux publicz, comme temples, theatres, portails, capitoles, cours, & quelque fois aux lieux priués, mais communs à toute vne lignee, race, & famille, cōme sepulcres, & autres lieux semblables. Les imaiges estoient ou de cire, comme peut estre, lon fait à ce iourdhu y en cire, & ceruse, ou en soulfre, & cinabre, ou bien estoient de platte painture, & mises es lieux, & maisons priuees, ou iardins. Les signes estoient petites statues, ou simulacres, faictes d'aucuns metaux, & seulement representans les images de leurs Dieux: mais ces nominations sont bien souuent confondues, & par les Autheurs l'vne prise, & escrete pour l'autre. Or en ce nous nous aiderons principalement de l'autorité de Plin au liur. xxxiiij. chap. iij. & plusieurs chap. suiuaus, ou il appert, que ceste honneur des statues commença premierement estre faicte aux hommes illustres, vainqueurs es ieux Olympiques: & les Atheniens honorerēt ainsi les premiers Harmodius, & Aristogiton, pour auoir occis les Tyrans, la mesme annee, que les Rois furent chassés de Rome: dont depuis par vne treshumaine ambition, & imitation, ceste coustume fut louablement receuë par toutes les autres nations, & principalement souz la dition Romaine: que de telles statues estoient decorés tous hommes excellens, qui

qui auoyent leué les sieges par force d'armes des villes allies, ou de Rome, ou mis à heureuse fin quelque grande guerre, & de consequence au peuple Romain, ou qui resplendissoyēt sur les autres de prudence, & erudition: & sur la fin aux Empereurs, tant vertueux, que meschans, & detestables par grande flaterie, sans qu'ilz l'eussent meritē. Aussi quelque fois aux nobles dames, ou pour vn grand benefice par elles faict à la Republique, ou pour leur pudicitē: comme de Clœlia, à qui fut dressée vne statue Equestre, en façon de pucelle. Par Plutarch. liu. de clar. Mulier. chap. xiiij. & de Ieanne, qui chassa les Anglois de France, en fut dressée vne sur le pont d'Orleans, qui encor y est. Ces statues estoient de plusieurs & diuerses façons, & de noms dissemblables. Les statues triumphales, autrement dictes illustres, estoient comme l'accoustrement, & pareure d'vn homme triumpant, saouir est, couronné, portant la toge paincte, semblable à celle de Iupiter, affeublē de la trabea, robe Royale, entretissue d'or, & de pourpre, qu'aux seuls Rois & augures estoit permis la porter: dequoy parle Dionys. Halicar. liur. ij. antiq. Roma. assis en chaire d'hyuoire, en vne des mains tenant le sceptre d'hyuoire, en l'autre vne tasse d'or. La statue Equestre ou à cheual, de laquelle T. Liuius Decad. j. liur. viij. qui fut decernée à L. Furius Camillus, pour auoir deliuré Rome des Gaulois, estoit, que lon figuroit celuy, à qui cest honneur estoit decretē, en l'vne des matieres ia dictes, montē sur vn cheual courāt, aucunes fois sans tunique, autres fois avec la toge, comme lon paint en France les Conquerans, ou laisné de la Couronne Françoise, au seau de Dauphiné, en la grand chancellerie. Telle estoit la statue mise à Cornelius Sylla, Equestre, & d'or deuant les Rostres, avec l'inscription, CORNELIO SYLLAE IMPERATORI FORTVNATO: dont escriit Apian aux batailles ciuil. liure j. Et à imitation de celles-cy, autres statues sur chariotz à deux, ou à quatre rouēs, cōme conduictz en triumphe: & estoient quelque fois ces chars attelés, & conduictz de deux elephans, ou bien c'estoit la marque, & signe de ceux, qui auoyent esté Preteurs à Rome, & menés par le grand Cirque ainsi montés sur ces chariotz. Et ces sta-

tues du temps de Honorius, & Archadius estoient en pris, & honneur: par Simmachus en ses epistres, & les mesmes Empereurs es loix premiere, & derniere, C. de stat. & imagi. ou aussi il appert, que plusieurs insolens, & ambitieux iuges, vsans de concussion, se procuroyent telles honneurs aux despens du public, & particulier. La statue à pié, ou pedestre, estoit de l'homme à pié, dont aucuns estoient tirés, & pourtraictz nudz, tenans, & s'appuyans sur vne lance. Lamprid. en la vie d'Alexandr. Les autres vestus, mais les vns d'ornemens militaires, les autres de robes de paix, & ciuiles. Pline encor en ce mesme lieu, fait recit des statues couronnées, mais il ne dit point, que ce foyent des triomphantes, ains les nomme simplement couronnées, & dit, que les estrangers en erigerent vne telle à Rome à Caius Aelius, Tribun des Plebeiens, ou il n'entend pas, de la triumphale. Car il n'y met que la couronne, ou la triumphale auoit plusieurs autres excelléces, & honneurs: Et aucunes de ces couronnes estoient de Laurier, les autres de faur, les autres en semblance de Creneaux, les autres d'Oliuier, les autres d'autres sortes, selon la diuersité de couronnées, ou Murales, ou Ciuiques, ou obsidionaires, &c. comme est descrit d'icelles par Aul. Gell. liur. v. chap. vj. Plutarch. aux Problemes, & plusieurs autres auteurs, vne autre dicte exploratoire, par Sueton *in Caligula* chap. xlv. La statue Togate (ainsi dicte, à cause de tel vestement) n'estoit pas aussi triumphale, comme ny la couronne simple. Semblablement la statue Palmee, ou Palmaire, lvsage desquelles estoit permis à ceux qui auoyent merité tel honneur pour gloire & recompense de leur bien fait vers la patrie. Il y auoit aussi vne statue dicte *Penulata*, de *Penula*, sorte de vestement, & la statue, qu'ilz disoyent *Loricata*, ou *Thoracata*, qui estoit avec vn corps de cuirace, ou corcellet. Et estoit telle statue dediée à ceux qui auoyent sauué leurs soldats d'vne grande occision, ou desfaicte des ennemis; comme dit T. Liue liure iij. Decad. iij. disant, que à Manilius telle statue affeublee de la Toge fut decernée en la court, pour auoir ramené ses compagnons sauues à Rome. Et les autres statues estoient simplement, & singulierement nomées ou d'or (desquelles parle

Appian

Appian au iij.liur.des guerres Ciuiles,Aurel.Vict.en la vie de Clau. Cesar, & Pollio,aufsi Vopifcus de Tacitus Cesar)ou d'argent,pour estre de tels metaux,tout ainfi qu'aux autres statues seulement de cuiure,ou erain,defquelles parle l'infcription,qui est à Vienne en Dauphiné à costé d'vn portail,dans la grand rue de la ville,

FLAMINICA VIENNAE STATVAS AENEAS
AVRATAS CVM CARPV SCVLIS ET VESTI-
TVRIS BASIVM ET SIGNA HERCVDIS ET
MERCVRĪ ET CASTORIS ET POLLEVICIS
CVM EQVIS D. S. D.

Sans que les Autheurs descriuent autrement leurs marques. Il y auoit d'autres statues,qui n'excedoyent trois piés de hauteur,qui estoit aufsi memoire,& marque honorable.Les statues d'Hermes n'estoyét qu'à demy,assauoir iusques au nombril,& estoyent celles de Mercure,qui est par les Grecs appelée *Ἑρμῆς*, comme escrit Cicer.liure vj.des Epist.ad Attic.& en plusieurs autres lieux,en fait mention.Colosses estoyent statues entieres,& excessiuement grandes,outre la iuste mesure,& grandeur humaine,& plustost ressemblans grandes tours, que semblances d'hommes , mais pour le plus elles estoyent vouees,& sacrees à leurs Dieux,tel estoit Apollo au Capitole,transporté par M. Lucullus d'Apollonie,cité du Pont,de xxx.coudees de haut,tel Iupiter au camp de Mars,desdié par Claud.Cesar,la statue de Mercure,faiète par Xenodorus en Auuergne,ayant cccc.piés de hauteur.Plin.liur.xxxiiij,Hercules au Capitole,& le grand Colosse du Soleil à Rhodes.Le Roy François j.de nostre tēps fait faire vn tel Colosse d'Hercules à Paris,à la maison de Neelle.Belton escrit des Colosses au liure *de Admirab.opor.antiq.prestan.* j.chapit.ij. & André Thenet en sa Cosmograph.de Leuant.chap.xxxj.Autres statues estoyent avec vne sphere d'erain,ainfi que lon fait celles des sainctz,& sainctes,leur mettant sur le chef vn cercle,comme demi-sphere.De celles-cy parle Ammian Marcellin,liu.xvij.parlant de l'Obelisque,rapporté de Thebes à Rome par Constantin,qui auoit telle demi-sphere sur la teste,avec certes lames d'or.Et le mesme au liur.xxv. disant,que la statue de

Maximianus Cefar, ayant cefte demi-fphere sur la tefte, perdit icelle. Et Conftantin le grand en feit d'autres à tout des Croix, pour le grand zele de la religion, & de l'apparition, & vifion, qu'il eut de ce figne, luy promettant victoire. Car il ne faut referer cefte vertu aux quatre angles droictz, comme fait Orus, Apollo, en fes Hieroglifiques, & que parce, difoit il, lon mettoit les Croix aux chemins de quatre voyes, pour en chaffer les mauuais efpritz. Pour fin de ces ftatues, il faut noter, que celles qui eftoyent de la iufte, & vraye grandeur d'un corps d'homme, s'appelloyent Signes, ou Pariles, & celles qui eftoyent vne quotiefme, ou quote du corps, comme d'une coudee, ou paulme, Sigilla: les plus grandes, comme d'une hauteur d'homme & demie, eftoyent dictes grandes, & vouees aux Rois, ou Empereurs, comme encor les plus grandes aux Heroës. Mais les excefsiues, & Coloffes aux Dieux: ainfi appellees ou de leurs premiers autheurs, ou des rayons du Soleil nuifans, en les regardant, ou de la vafteité, & grandeur. Car c'eft *κολοφόσση*. Encor les ftatues des Dieux eftoyent *ἑδωλα*. Aux Heroës *ξόαια*: aux Rois *ἀνδράντας*: aux faiges *ἑκελα*, aux biens merittans de la Republique *βρέτια*. Autheur Pompon. Gauric. de fculpt. Phil. fur Vitruue liu. ij. chap. viij. Nous auons mis cecy en auant, pour venir à vn lieu de Suetone Tranquille, qui eft en la vie de Tiberius Cefar, chap. xiiij. ou il dit, qu'apres que Tiberius Cefar eut eu tant de victoires, qu'il recite, & adminiftré plusieurs des premiers, & plus honorables Magiftratz, meü de quelques paffions, & falcheries, peut eftre de l'impudicité de fa femme, il s'excufa, & print occafion de fe vouloir reposer des affaires publics, demandant permiffion, & congé à Octauius Auguftus, lors Empereur, tellement que volontairement s'abfenta de Rome, & alla à Rhodes, ou il demoura pres de deux ans, laiffant tous fes exercices Romains, & ordinaires, & encor le veftement Romain, & s'occupoit feule-ment aux exercices Grecz, & du pais, de forte, qu'il encourut le bruit, & opinion commune, d'eftre banny de Rome, & parce de iour en iour il deuenoit en mefpris, & haine d'un chacun: tellement que ceux de Nifmes abatirent, & renuerferent les images, & ftatues fiennes. De ce lien retirement, & esloi-
gnement

gnement de Rome en dit encor vn mot Cornel. Tacit. au commencement de son histoire: mais il ne parle pas de l'outraige, que par noz maieurs luy fut faict, ausi ne descrit il que dès la mort d'Auguste, & ce qu'il en dit, c'est pour commencer son histoire. Certes noz ancestres ne l'auoyent pas en telle veneration, ne honneur, qu'il estoit tenu en Pamphylie, en Aspendos. Car ses statues estoient tant venerées, qu'on les y tenoit pour franchise, & refuge inuiolable, à ceux, qui estoient opprimés. *Alex. genial. dierum.* liur. iij. chap. xx. Et il faut, que ceste opprobre luy fust faicte par noz Nemausitains vn peu auant la passion de Iesuchrist. Car comme il est seur, il nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnât ce Tiberius: or cecy fut faict à Nismes encor du temps, & Empire d'Auguste. Mais combien que Suetone defende assés mes Peres, & citoyens de ceste iniure, & contumelie faicte à Tiberius, l'accusant de ce que cy dessus a esté dit, outre ce il les deust auoir hault-loués de leur magnanimité. Car pour vray Tiberius estoit homme de grād value, tant aux lettres, administration des affaires ciuils, publiques, que aux armes, & si estoit de la famille des Cefars, & gendre de Octavius Augustus, mary de Julia sa fille. Le voudrois bien, qu'au temps present nous, qui sommes descendus, & procréés de tant nobles peres, eussions retenu quelque vmbre de leur vertu, pour seulement chasser hors de nostre Republique ceux des seditieux, & mutins, que nous cognoissons bien, lesquelz ie ne nommeray point, pour en les deshonorant, ne les honorer de telle quelle memoire, que mes labeurs pourroyent, peut estre, auoir, si le meritent. Toutesfois ilz furent à ce esmeuz par les exemples des Romains mesmes, qui auoyent accoustumé en faire autant, à ceux, qui autresfois auoyent receu honneurs, & apres s'en rendoyent indignes, comme ilz feirent de C. Marius Gratudianus, & les Atheniens de Phalereus Demetrius, par Pline au liur. iij. & chapitre ia recité. Plutarch. aux Politiques, ou ausi il recite, tel opprobre auoir esté faict à Demades, & comme encor les Romains quelque temps apres, en feirent autāt aux Empereurs indignes, ou apres les auoir occis, ou eux mortz de leur mort, ainsi que de Maximinius racompte Herodian

liur. vij. Capitolinus aux Gordians, & infinis autres auteurs. Mais quelles pouuoient estre ces statues de Tiberius à Nismes? Premièrement il faut necessairement coniecturer, quel les estoient ou d'or, ou d'argent, tant par l'abondance, & richesse du siecle, que pour la hauteſſe de l'homme, & pour la magnificence, & grandeur de la ville, ou à tout le moins, elles estoient ou de quelque belle, & singuliere mescolée de marbre, ou bien, pour le moins, de bronze, bien doré, & bien accoustré, & si estoient aussi triūphales, & illustres, telles qu'ont esté descriptes. Car Sueto. en sa vie chap. ix. dit, qu'il fut en son premier apprentiffaige, & foulde Tribun de guerre, apres conduifant exercite, comme chef, & en Orient, il recouura à Tygranes le Royaume d'Armenie, & les enseignes, que les Parthes auoyēt gaignees sur M. Crassus. Il gouuerna presque vn an la Gaule Cheuelue, troublee par les courſes des Barbares, & discordes des Princes, & en fin, apres auoir conduit, & fait la guerre par les Alemaignes, Rhetiens, Vindeliciens, & Pannoniens, il fit son entree à Romme avec ouation, & sur vn char hōnoré de triumphans ornemens, honneur inuitee, & non encor cōcedee à autre. Et par ce il faut conclurre, que telles estoient les statues par noz citoyens ainsi ignominieusement, mais virilement, subuerties, & abbatues.

Brief recit de diuers estats de republique, ou administration, selon lesquels Nismes a esté gouuerné.

CHAP. XII.

R Vis que Nemaufus filz de Hercules, ainsi que par nous a esté cy-dessus prouué, fut le fondateur & cōstructeur de Nismes, nul ne fera ce croy-ie, difficulté, qu'il n'en fust aussi le seul seigneur, & dominateur, voire Roy: comme (& ce seul exemple me souffira) lon lit, & tient de Romulus, quant à Rome. Depuis les citoyens furent Seigneurs d'eux mesmes, mais lon n'a nuls monumens, si ce fut par l'Aristocratie, qui est la domination, & gouuernement des grans, & seigneurs, ou bien par la Democratie, c'est le regiment, & charge de tout le peuple ensemble. Et c'est ce que dit Plin au lieu, dont nous auons parlé, que Nismes auoit en
sa sei

fa feigneurie, & dominoit xxiiij. bourgs, ou villes, & ainsi qu'il est clair à voir, il entend de l'estat, ou Democratique, ou Aristocratique, qui en estoit le feigneur, & notoirement ce lieu ne se peut entendre d'un Monarque de Nismes. Car si ainsi eust esté, Pline, & autres sus allegués eussent bien dit, & specificé, que tel Monarque commâdoit, & regnoit sur ces xxiiij. villes, à cause de sa iurisdiction de Nismes. Finy cest estat, & forme d'administration, les Romains en furent feigneurs par leurs grandes conquestes. Nous n'auons pas mention, ne histoire speciale, de la conqueste des Romains sur Nismes: si non qu'en general, assauoir, comme la Prouince Narbonoise leur fut assubiectie: & Nismes, apres Narbone, la premiere, & principale cité de la Prouince: & ie croy, que ce fut par Pompee le grand, qui despuis les Alpes, iusques aux derniers confins d'Espagne, vainquit, & print Dcccxlvi. villes, comme luy mesme attesta par ses Trophees, qu'il erigea aux montz Pyrenees. Pline liure ij. chap. iij. & au liur. vij. chap. xxvj. il dit, que ce furent des villes Dcccclxxvj. & par ce nous y comprenons nostre ville, & Prouince: car nous auons dit, que cest au chemin des Alpes, ou d'Italie, en Espagne. Cest estat nous le pouuons mettre entre la Democratie, Aristocratie, & Monarchie. Car les Romains en estoient Monarques, qui quant à Nismes, ne faisoient qu'un corps, ou chef, & leur administration estoit meslee & de l'une, & de l'autre des autres deux. Et declinant l'Empire des Romains, voire presque ou du tout abbattu par les Gots, Nismes reuint encor au gouuernement d'un seul, cest des Rois des Gotz, ainsi que l'atteste l'Auteur, & escriuain de la vie S. Baufile, qui est à un liure en parchemin à la librairie de l'Eglise cathedrale nostre Dame de Nismes, disant, que la Cité de Nismes obtenoit la principauté, & grandeur de tout le Royaume des Gots: mais peruertie de superstition, & religion Demoniacle, à laquelle, quand S. Baufile vint, il trouua tout le peuple, estant allé à la forest prochaine, sacrifier aux Idoles. Et dit l'Auteur ainsi en latin, *Ad Siluam, quæ nuncupatur*, là ou ie ne say, s'il ya escrit, *Vulgaris*, que ce fust le nom de la Forest, ou si y est escrit, *Vulgariter*, c'est, qu'elle s'appellast la Silue, en langaige du pais,

mais que le nom, par l'incuriosité, & obmission de celuy, qui a transcrit ce lieu, ayt esté obmis. Car en telz lieux antiques, ou lon ne se peut aider que d'un Autheur, & au demeurant de coniectures, ou diuinations, il vaut mieux accorder, qu'on l'ignore, que d'inuenter sans autorité. Cest estat Monarchique continua encor, iusques à ce que Nismes fut souz la iurisdiction, & seigneurie de ses Côtes particuliers, appellés Contes de Nismes, de l'un desquels, qui estoit appellé Trechenel, parle Sigebert en sa Chronique, qui regnoit à Nismes, l'an de Christ M.clx. ou enuiron, ou il dit, que Henry, Roy d'Angleterre, apres auoir mis garnisons, enuictuallé Cahours, & recommandé la ville à Thomas, son Chancelier, se confiant du secours de Remond Berenguer, Conte de Barcellone, de Trechenel Conte de Nismes, Guillaumes de Montpellier, & autres ses confederés, retourna en Normandie. Apres le mesme Autheur fait mention en l'an M.clxx. ou il dit, que ce Trechenel, Conte de Nismes, fut occis cruellement par le populas, avec vn sien petit filz, en vne eglise de Normandie. Nismes fut encor regie par les Contes : mais Contes de tout le Languedoc, partie de la Prouince antiquement dicté Narbonoise, mesmes par le Conte Remond de Tolose, & de tout le Languedoc, & par Ildefons & Pons ses successeurs, comme en est faicte mention en l'Epitaphe de l'an M.cciij. qui est au cloistre de l'Eglise cathedrale, lieu appellé le Cymbo, par les ignorans, mais il s'appelle le Tymbo, qui vient de *τύμβος*, comme nous dirons aux sepulchres, à la gauche allant de l'Eglise au cloistre, pres vne chappelle, ou il dit que l'an de nostre Seigneur Iesus M.cciij. xv. d'Auril y fut enseuely *Ildefonsus Dux Narbona, de stirpe Ramundi Comitum Tolosa, Marchionis Prouincia, fundatoris sanctae sedis Nemausensis*. Et i'ay veu plusieurs vieux, documens anciens, qui en faisoient mention. Apres ces Contes, en ont eu la Seigneurie les treshaults, & triumphans Rois de France, voire & au parauant, & ce fut depuis Charles Martel, comme nous dirons. Et par ce que nous auons cy-dessus parlé de la Monarchie, Aristocratie, & Democratie, qui voudra voir les raisons de chacune d'icelles, & laquelle est la meilleure, qu'il voye, outre Aristote, & Platon,

Platon, yn lieu fort elegant sur ce dans Herodote, en la Muse Thalia. Plutarch. sur Aristides, au commencement, en la vie de Aratus, & en la vie de Lyncurgus. Mais nostre Autheur incertain en la vie de S. Baufile dit, Nismes estre Royaume des Gotz, entendant des Gotz occidentaux, appellés Vuifigotz, & non des orientaulx, nommés Ostrogots. Paul. Diaconus liur. vj. chap. ij. desquelz nous traicterons encor en ce discours plus amplement, quand le propos, & lieu le requerront.

Du paué de l'Eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.

C H A P. XIII.

LE croy bien, qu'il n'ya pas beaucoup de gens, ientens du vulgaire, qui s'apperçoient, ou tiennent conte du paué, qui est à l'eglise nostre Dame de Nismes, duquel nous pouuons dire, ce que dit Pline des plantes, que iournellement nous marchons souz noz piés choses, que si nous les cognoissions, les tiendrions en grand honneur, & reputation. De ce paué, ou de quelques fragmens, & restes d'iceluy le pourtraict est tel, que lon y voit oiseaux, animaux, arbres, & plusieurs autres figures: & de semblable façon, & ouurage lon en trouue iournellement en cauant la terre desouz les champs, & vignes à Nismes, & tel estoit celuy, que le feu Roy François, de tres-illustre, & louable memoire, fit transporter de l'Eglise S. Gilles près Nismes, pour en decorer son palais magnific de Fontainebleau, enuiron l'an M.D. xliiij. qu'encor pourtant ie n'y ay veu employé: mais par ce que tous ne fauent pas que c'est, il nous y conuient quelque peu diuaguer, ou bien esbatre. Car ce ne sera gueres loin, ou hors nostre but, & chemin encommencé. Ce paué donc par les Grecz est appellé λιθόσωτος, car λιθός, leur signifie pierre, σωτός couché, estendu, ou paué: & ainsi l'appelle S. Iean à l'Euangile chap. xix. quand il dit, que Pilate s'assit en siege de Iustice, au lieu appellé λιθόσωτος, ou en Hebrieu Gabbatha. Signifiant selon P. Comestor, chap. clxvj. de l'histoire Euangelique, varieté de pauiment, car ce parquet estoit ainsi faict. Mais il entend de λιθόσωτος: car l'Hebrieu signifie, lieu eminent, cōme le Tribunal, ou Pretoire. Et les Latins l'appellent paué sectile, com-

me coupé, & mesparty de plusieurs pieces, de toute couleur, & meiscoullence de marbre, & en plusieurs pieces. Plinē, & Varron; aux lieux, que nous dirons cy-apres, ou bien l'appellent, paué Tefsele; pource que Tefsera, à eux signifie corps, ou forme quarree, desquels dit Suetone, en Jul. Cesar. chapit. xlvj. Combien (dit il) qu'il fust encor poure, & chargé de debtes, allant aux expeditions belliques, si charrioit il paués sectiles, & Tefsellés. En France nous les appellons paués à la Mofaïque, ou Mufaïque: duquel mot vſe Aelius Spartianus en la vie de Pescennius Empereur, disant, qu'il estoit pourtrait en ouurage Mufaïque, aux iardins de Commodus. Et Iulius Firmicus en son Astronomie, calcule la natiuité dvn ouurier de cest ouurage Mufaïque. En font aussi mention les Empereurs Theodose, & Valentinian, au liure x. du Cod. tiltre de excusa. artifi. l. j. exēptans ceux, qui font ces ouurages des charges publiques, personelles, combien que aux liures mal correctz lon lise, pro Musinariis, c'est à dire tels ouuriers, *Muscariis*, & aussi selon l'opinion d'André Alciat sur ce lieu. Et combien que nostre bon Accurse layt ainsi deuiné, à la rencontre, & par hafard, en sa glose. Laquelle besoigne encor les Grecz appelloyent Afaroton; par ce que après le repas lon y nettoit au ballay à l'entour, comme si ceust esté des petits ossemens, maschés, ou autres choses de la viande gettees, & de nulle valeur tant estoit l'art grande, à les faire, que les valetz, & chambrieres y estoient deceus, & prenoyent le paué, pour les mietes de la viande, qui estoient tombées de la table. Plinē liur. xxxvj. chap. xxv. Mais ceste besoigne Afarotique se faisoit de petites pieces de voirre, & d'incrustation, & s'appelloit ainsi, de, *α*. particule priuatiue, & *σάρκω*. Balay, comme besoigne, qui trompoit le balay, & ne se pouoit balier. Car les restes du souper, appellés *Analecta*, ils les faisoient nettier, & balier, que Philander autrement appelle *Hialostroton opus*, comme lon en voit à Venise, & ce sur le liur. iiii. chapitre vj. de Vitruue. & au liur. vj. chap. v. Mais inuentés les ouurages Afarotiques, l'vsaige du balay cessa, & lon recuilloit les restes es mains, & les paués estoient nettiés à tout des sponges: dont Martial dit,

In pre

*In pretio scopas testatur palma fuisse,
Ocia sed scopis nunc Analecta dabunt.*

Et dit Lucilius Poëte,

Arte pavimenta, atque emblemata vermiculato.

Et Papinius in Villa Tiburtina, ainsi,

Calcabam, nec opinus opes, nam splendor ab alto

Destituis, & nitidum referentes aëra testæ,

Monstravere solum, varias ubi picta per artes


Gaudet humus, superantque novis Asarota figuris.

Autres appellent ceste besogne, & ouvrage, vermiculé, à la semblance des petits vers de terre, qui sont ainsi comme pomelés, & marquetés de diuerfes petites tafches de plusieurs couleurs, comme Ciceron en son Brutus, parlant de la phrase de M. Calidius, l'appelle ainsi: semblablement au parfait orateur, après Lucillius, il dit, que les diction estoyent si bien cōposees, & renees, comme les petits quarrés, ou Tesserules en l'ouvrage vermiculé. Et Salomon l'appelle aussi de ce terme: mais nous le pouuons aussi appeller Marqueterie, comme marqué & fait de petites pieces assemblees, non de voirre, mais d'incrustation, bien que la marqueterie soit celle, que proprement les antiques appelloyent Cerostrates, faicte de corne, principalement de Beuffles, comme sont les arcs Turquesques, ou d'hyuoire, ou Xilostrates, faictes de bois de Hebene, Mele, Tamaris, Oliuier, Bresil, Chefne enuieilly, & endurcy en l'eau, & semblables: que les Grecz appellēt l'vn corne, & l'autre bois, selon leur langue: dont encor en ce temps lon en fait chaires, escriptoires de cabinetz, lietes, tabliers, eschequiers, ieux de trou-madame, de tyrelouet, billars, & semblables petites besoignes. Ce que Crinitus aussi confirme au liur. xxij. de honest. discipl. chap. j. Et qui vouldra fauoir, comme ce paué se faisoit, & de quelle matiere, il le trouuera par Vitruue: liur. vij. chap. j. & Philander, Plin au lieu susdict. Palladius de re rustic. liur. j. titu. ix. & encor liur. vj. tit. ix. Hieron. Cardan. liur. de Subtilit. vij. dont Zenodorus en fut excellent auteur, & fabricant. Je ne diray seulement qu'vn mot, de ce que i'ay veu par preuue, qu'il ne se faut esbahir, si les Auteurs demandent la ruderation, repos, ou plaquement de

mortier, ou bien la siette sur laquelle on veult affoir ce paué, estre tant ferme, & espoisse, comme aux lieux sus allegués ilz la desirent, que lon void encor près la fontaine de Nismes, les descouertes, que feu Iean Robert Lieutenant criminel y fit faire, pour trouuer les aqueductz, seruans de canal, au molin de la porte de la Magdaleine, grans fragmens de telles asiettes de paué, qui ont, ie ne diray pas les ix. pouces, que les Autheurs allegués veulent, mais ont icelles asiettes, & ruderations le palm, ou pié entier: ce que monstre bien, qu'en ce iceux Autheurs, comme en toutes choses, sont tres-veritables. Autres paués encor estoient appellés, *Scalpturata pavimenta*, ou la peinture, & pourtraictz estoient faictz, & formés, en rayant, & rasclant. Autres paués aussi nommés, *Subdialia*, par ce que *sub dio*, dont ils couuroyent les basses cours des maisons, ainsi qu'on voit es Autheurs sus recités.

Du combat des coqs à Nismes, selon l'antique introduction.

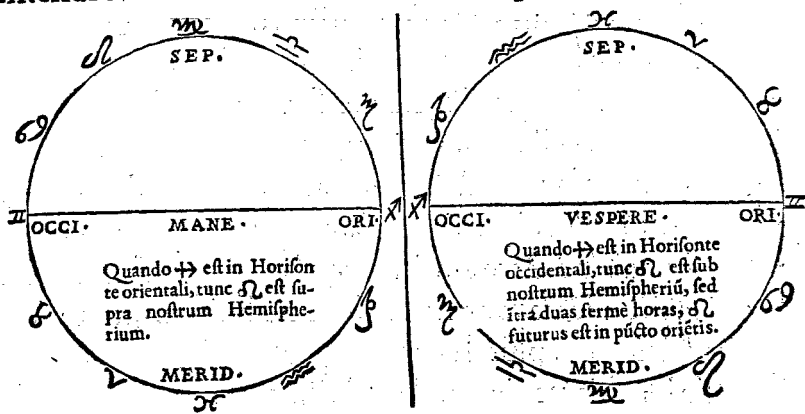
CHAP. XIII.

 L me souuient, que durant que i'apprenois les premieres lettres, les ieunes enfans, pour relaxation de leurs estudes, à ce temps discole de Carefme-prenant, & pour ne s'esgarer aux Bacchanales, fouloyent faire cō battre les coqs, tellement, que celuy de qui le coq auoit esté vainqueur, estoit declairé le Roy ludicre de la compagnie: & paruenoit à ceste dignité par son coq, bien combatant, ainsi que Darius, par le hennissement de son cheual: estant l'enfant, maistre du coq victorieux, mené en triumphe par toute la ville. Ceste coustume long temps au parauant, ie dy surpassant la memoire de noz vieillars, & peres, auoit esté des tousiours celebre en nostre ville. Surquoy despuis rememorant, & m'entretenant de mes pensees, enfances, & actes pueriles, ie ne m'en puis asés contenter, ou collauder les restituteurs de telle antiquité, & pour le moins estoient ils gens, qui auoyēt leu les bonnes lettres, & se perforçoient, voire aux moindres choses vertueuses & honnestes, (& non seulement, comme celuy, qui tordeit le col, à l'imitation d'Alexandre) d'imiter, & suiure les vestiges des plus antiques. Aelian au ij. liure de
Var.

Var. hist. recite, que apres que les Atheniens eurent vaincu les Perfans, ilz firent vne ordonnance, qu'on feroit toutes les annees combatre les coqs au Theatre. Et prit ceste coustume son origine, de ce que Themistocles en conduisant son exercite contre les Barbares, rencontra des coqs s'entrebattans, qui ne se rendit pas negligent spectateur de telle bataille, mais arrestant toute l'armee sur ceste rencontre, leur dit ainsi, Et toutefois ces animaux s'exposent en danger, non pour leur patrie, non pour leurs domestiques Dieux, non pour leurs haultz, & nobles ancestres, non pour la gloire, non pour la liberte, non pour leurs enfans, mais seulement à ce que lvn ne soit surmonté par l'autre, ou que lvn ne cede pas à l'autre. Voulant dire, & leur laissant à entendre, Vous Atheniës, & hommes qui combattez pour toutes les occasions recitees, quel deuoir deuez vous faire? Et par telles parolles il asseura si merueilleusement leurs cueurs, & leur fut telle incitation à la vertu, qu'il voulut bien avec toute la Republique consacrer, & dedier tel combat annuel, & ludicre à la memoire perpetuelle de ses faictz, & insignes victoires. Pline liur. x. chapit. xxj. racompte, ceste guerre des coqs estre annuelle à Pergame, qui est en la Grece. Deux graues Autheurs, desquelz ie maide souuent en ce liure, n'ont pas tant mesprisé ceste introduction, qu'ilz ne l'ayent reduicte en leurs thresors, & œuures: mais sans nommer, comme c'est leur coustume, d'ou ilz l'auoyent pris, pour donner occasion, & desir aux lecteurs, de trauailler de mesmes qu'eux: lvn est Alexand. ab Alexandr. Genial. dier. liur. v. chap. viij. ou aussi il parle d'un spectacle des rencontres des cailles, & l'autre est Cælius Rhodig. lection. antiq. liur. ix. chapitre xlviij. Ceste ioyeuseté eut aussi quelque temps lieu, & donna du plaisir à Rome, & le peut on colliger de ce que dit Herodian, que nous auons veu n'a gueres tresheureusement faict François, de Grec qu'il est, par le seigneur de Vintemille Rhodien, Conseillier du Roy à Digeon, nostre compaignon de l'estude de la Iurisprudence à Tolose. Mais Herodian dit, que les enfans de l'Empereur Seuere commençoient à estriuer lvn contre l'autre, & estre en dissension, pour la conuoitise, qu'ils auoyent de gaigner, premierement aux ieux d'enfans,

combats de coqs, & rencontres de cailles, luiçtes de garçons, puis en tous autres petits passetemps. Le seigneur Pierre de Quiqueran, defunct Euesque de Senés, en son liur. ij. de laudi. Prouinciaë, decedé immaturement au grand regret, & perte & des lettres, & des lettrés, en fait ausi mention, & luy mesme en aage viril dit y auoir pris plaisir. Parquoy si telz Autheurs tant fameux n'ont desdaigné ce passetemps, ny de le registrer en leurs œuures, noz amasse-deniers, & leurs idolatres, me blasmeront ilz, ou se riront, si ie m'arreste à si peu de chose? veu que les Romains l'estimoyent si fort, qu'ilz cherchoyent remedes, pour faire lesdictes bestes plus hardies au combat, les paissant du adianthon, ou polytrychon, (que nous appellons *Capilli Veneris*) de laquelle noz puy de Nîmes font tous femés, & verdoyans: Dioscor. liur. 4. chap. 120. Pline liur. 22. chap. 21. mais nous leur oignons la creste du iust d'ail. Et par ce que nous sommes en propos des coqs, & pour rendre noz combatz pueriles plus memorables, il ne fera hors de termes, de dire apres Pline liur. x. chap. xxj. & liur. viij. chapit. xvj. Albert. liure de animalib. xxij. au chapit. du Lion, que le lion a peur du chant, & de la veuë du coq, & principalement (selon la sentence des Autheurs Metastrologiques) si le coq est blanc. La raison est, (suiuant l'opinion de Ptolemee, & tous les Astrologues) que nulle chose n'est en ce monde elementaire, qui n'en ayt vne autre luy respondant, & semblable au monde celeste, & encor plus haut, au monde intellectuel, & s'entre-aidans l'intellectuel, & au celeste, & à l'elementaire: & par ce que le coq est animant solaire, & le lion ausi, le lion doute le coq, qui est superieur à luy, quant à la vertu celeste du Soleil, & ausi quant à l'Idée, ou acte, ou forme intellectuelle du Soleil; & il est clair, par les mesmes Autheurs, que en l'ordre, & chaine Solaire, qu'il y est inferieur, (car il ya ordres, comme les Phisiciens les constituent aux premieres, & secondaires qualitez, qu'ilz appellét degrés) & reuere, & craint celui, qui y est superieur, & qui en a plus, tout ainsi qu'en l'ordre de Venus l'inferieur aime le superieur. En l'ordre de Mercure, l'inferieur veult estre enseigné du superieur: en l'ordre: Lunaire, l'inferieur veult aller, & se mouuoir avec le superieur

rieur: & ainsi des autres corps, & celestes, & leurs intellectuels, selon les vertus, & facultés, que le Dieu excelle Archetype leur a attribuees. Et ainsi l'entendoit le grand personaige, qui disoit au Romain, que ne s'esbahit pas, si ce ieune autre Romain luy estoit tousiours, & du tout superieur: car ton Genius, disoit il, craint, reuere, & donne lieu au sien: voulant entendre, que l'un Genius estoit plus hautain, & au celeste, & à l'intellectuel, que l'autre. Et de là aduient, continuant encores nostre propos des coqs, que estant le Soleil au Sagitaire, qui est dés le xj. Nouembre, ou enuiron, selon les annuelles conuersions, & introitz du Soleil és signes, par les supputations Astronomiques, iusques à la fin du signe, & entree du Soleil au Capricorne, le coq, oyseau solaire, messager, & prognosticateur du iour artificiel, & lumiere, chante à ces iours là, sur la vespree, & enuiron l'heure ix. Car de tant que le lion celeste, c'est à dire, ce vifaige, & potence celeste, qui a souz soy le nostre élémentaire, & que le lion celeste est domicile du Soleil celeste, par la mesme Astronomie, en ce temps est aussi sur nostre Horison, dont le coq alors haulse sa voix, & chante. Et affin qu'on le puisse mieux comprendre, la figure Astronomique a esté par moy icy mise, & excogitee, pour dōner à entendre la tradition des maistres, bié qu'ilz ne la mettēt pas.



Je n'adhère pas donc en cecy à l'opinion d'aucuns, qui font profersion des Augures, interpretans, à ce temps là le chant des coqs vespertin à bonne fortune, de tant que cest oiseau, vaincu, ne chante pas, mais lors qu'il est vainqueur, il s'enorguillit, & esleue sa voix, ainsi que Themistocles l'interpreta le

iour au parauant, qu'il menast son armee contre Xerxes, pre-
tendant, & augurant par leur chant la victoire. Mais les bon-
nes gens Ecclesiastiques, qui n'auoyent passé si auant, & ie
loué bié leurs occupations, & estudes à la sacro-saincte Theo-
logie, tiennēt, que le coq lors annonce les prochaines festes de
l'aduenement, & natiuité du Sauueur de ce monde, qui se ce-
lebrēt à ceste saison. Quant à moy, ie m'arreste à la raison
Astronomique, & si ne blasme pas l'autre, pour le zele de la
religion. Car tout ce qui est fait, ou referé à l'hōneur de Dieu,
encores qu'on taïse les causes, & principes naturels, ne contra-
rie à la nature, & à ses raisons, que Dieu, luy mesme, est la na-
ture vniuerselle, auteur, createur, & viuificateur d'icelle.

Puis que nous auons diuagué au cōbat des coqs, ie veux bié
asseurer, que lon ne trouuera pas moins de plaisir au conflict
de taureaux, que nous appellons, la Ferrade, ie say bien, que les
Prouenceaux, noz voisins, & antiques compatriotes (s'il m'est
permis vser de ce mot) voudront vsurper à eux tout cest hon-
neur, ayans l'omail ou troupeau de bestail plus grand, & nu-
mereux, que nous, comme il est vray, & ie le confesse, pour ne
leur deroger en rien, ny vsurper à nostre Nismes, plus que ne
nous est deu. Car nous sommes assés opulens de noz singu-
larités, sans desrober à cité, ou nation estrange les siennes. Or,
donc, ainsi que chacun pere de famille, ou mesnagier a cer-
taine quantité de beufz, il est besoin, s'il ne se veut mettre en
hasard de les perdre, (car ilz ne s'enferment ordinairement
ne iour, ne nuit es estables, ou granges) qu'il note de sa mar-
que, ou armoiries la race, & succession d'iceux, ou de deux, en
deux, ou pour le plus, de trois ans: par ce que les taureaux plus
aagés, ne sont aisés à estre ainsi marqués, ce qu'on fait en vne
plaine bien grande, n'ayant ne caillous, ne buiffons, toute des-
couuerte, seche, & la plus dure, qu'on peut choisir: sur vn bout
de laquelle lon fait venir tout le bestail, & à l'autre fin d'icelle
y fait on vn buye, & feu assés grand, pour chauffer les ferre-
mens, & marques emmanchees de longues hastes. En ceste
plaine se trouuent les gardiens du gros bestail circonuoisins
en grand nombre, montés sur cheuaux du haras du pais, qui
sont autant legers à la course, qu'il est possible: & portans en
main,

main, en lieu de lance, vn long bois ferré, ainsi que le trident de Neptune, fors que le fer du milieu est plus court, que les autres deux. Ainsi à force, & sur tout le tropeau on choisit les ieunes taureaux, nō encor marqués, que à course de cheuaux, & coups du trident lon chasse iusques aupres du feu, ou y a gens à pié, qui les y attendent, & se ruant le taureau sur l'homme de sursaut, ayant ia esté harassé, & piqué par ces cheuaucheurs à tout leurs tridens, l'homme qui l'attent, se destournant à costé, le saisit par les cornes, & à la mode de la luitte, luy baille croc en iambe, & le pousse à terre avec l'espaule: dont l'ayant ainsi abbatu par terre, il est aisément enfermé du fer chault, & rouge, & ainsi marqué. I'ay autresfois en plusieurs compagnies assisté à tels passetemps, & moy mesme à pié en ay attendu vn, mais avec le trident en main, & me souuint pour lors, voyant ces courses, d'vn semblable passetemps, qu'on lit auoir esté exhibé au peuple Romain par les grans au cirque, fait contre les taureaux, par les hommes, & cheuaux Thessaliques. Suetonius Tranquill. en la vie de Claud. Cefar.

De la grande Basilique de Nismes construiete par Adrian Empereur.

C H A P. X V.

LE veulx icy confuter l'opinion d'aucuns, qui ont commencé à gouster l'hiltoire, & tiennent, que ceste sumptueuse Basilique, faicte par Hadrian à Nismes, soit le temple de l'Eglise cathedrale nostre Dame: mais premierement il faut mettre les parolles, & autorité de Aelius Spartianus, qui dit, en la vie de Hadrian: qu'il (apres auoir pacifié certains tumultes en Angleterre) passa en la Gaule, & en l'honneur de Plotina construisit à Nismes vne Basilique, d'œuure admirable: ceste Plotina, comme il est euident par le mesme Autheur, par Dion Casius Nicæus Historien Grec, & autres, qui ont escrit de Traian, & Hadrian Empereurs, estoit femme de Traian, & par son moyen. Car ie croy que Hadrian luy faisoit l'amour, quoy qu'elle fust dicte femme de grande honnesteté, & integrité, & que les faultes de telles

grandes Dames peuuent bien auoir esté celees. Hadrian auoit esté adopté, & par les menées d'icelle mefme il peruint au grand Empire: ce que fut selon la fupputation d'Eusebe de Cefarie en fa chronique, enuiron l'an de Iefuchrist cxxij. que Adrian regnoit. Le bastiment de la Basilique n'est seulement approuué par Aelius Spartianus, mais encor par vne inscription antique, en pierre, qui est à Aix en Prouence, en la maison du premier Presidét, que i'ay recouree de Jean Folchier medecin, & est de telles parolles:

PLOTINA TRAIANI VXOR SVMMA HONESTATE ET INTEGRITATE FVLGENS STERILITATIS DEFECTV SINE PROLE FECIT CONIVGEM QVI EIVS OPERA ADRIANVM ADOPTATVM IN IMPERIO SVCCESOREM HABVIT A QVO IN BENEFICII MEMORIAM NEMAVSI AEDE SACRA MAXIMO SVMPTV SVBLIMIQVE STRUCTVRA AC HYMNORVM CANTV DECORATA POST MORTEM DONATA EST.

L'interpretation en est telle, Plotine femme de Traian, resplendissant d'honesteté, & integrité fouueraine, par le deffault de son sterilité, fit son confort sans lignee: qui par le moyen d'elle eut Adrian adopté, successeur à l'Empire: duquel, en fouuenance du bien-fait illustree, elle a esté donnée à Nismes d'vne maison Royale, ou sacre, de tresgrande despence, & sublime structure, & du chât des hymnes après sa mort. Or pour commencer à débatre celle opinion d'aucuns, que i'ay recitée, il fault entendre, qu'appelloyent les Romains Basilica: car l'ignorance de ce mot leur a donné telle faulce opinion premierement, & puis aussi pour n'auoir bien poisé l'histoire: de tât que Spartianus dit, que ce fut vn edifice d'œuure admirable, & la pierre antique s'y accorde, la nommant de despence tresgrande, & structure sublime: nulle desquelles choses lon ne voit au temple nostre Dame de Nismes, combien qu'il soit bien, & sumptueusement basty: mais non pas tant, pour estre ouuraige d'Empereur, si opulent qu'il estoit, & aussi

& aufsi tresdocte en l'Architecure, comme l'attestēt Eutropius, & Sextus Aureli. Victor, avec Spartian, & Dion, que lon en puisse dire, ce que & l'inscription, & les Auteurs en tesmoignent. Et n'y contrarie en rien, que lon y voit de belles, & magnifiques colomnes, bien grandes, & qui ont les bases fort singulieres: car lon peult dire, que ce sont pieces raportees, & employees là des ruines d'autres superbes edifices. Dauantage, (& c'est vn point peremptoire) lon y voit au dessus le grād portail, au frōtispice la natiuité de IESVS CHRIST, entaillee en pierre, de mesme antiquité, & temps, que le residu de l'edifice. Mais combien qu'au temps de cest Hadrian le Christianisme fust introduict, cxx. ans, ou enuiron, au parauant, si n'estoyent pas lors les Chrestiens, ne faisans que naistre, tant adonnés à bastir temples de pierre, veu qu'ilz estoyent constrainctz de se contēter de petitz oratoires, & lieux la plus part soubz-terrains, pour s'y assembler. Et peut estre aufsi, qu'en ce temps l'vsaige des statues n'auoit lieu en eux, ny Hadrian n'eust permis, que lon eust entaillé en son bastiment telles choses, d'autre religion que la sienne: mesmes encor veu que les Histoires sont remplies des persecutions de Neron, de Domitian, de Maximian, qui regnoyent enuiron ce temps, contre les chrestiens, & les epistres de Pline second le tesmoignent asés. Mais encor lon ne peut interpreter Basilica, selon la phrase du siecle de Hadrian, pour vne maison & lieu sacre, ou lon s'assembloyt pour prier ou Dieu, ou leurs Dieux, Basilica, veu que alors signifioit vne maison royale, magnifique, ample, spacieuse, vn Palais, ou maison commune de ville, ou lon traictoit des choses graues, ou lon oroit, & recitoit au peuple les concions, remonstrances, & harengues, & les Princes, ou magistrats rendoyent la iustice aux poursuyuans, ainsi l'entend Cicer. Ad Attic. liure ij. disant, qu'il a vne Basilique non pas vne grange, pour la frequence des Formians, & Hircins Antopins au liure iiij. de la guerre Alexandrine, quand il dit, que à Casius Longinus, allant enuiron l'heure de midy à la Basilique de Cordube, en Espagne, luy fut presentee vne requeste par vn suppliant pour auoir de luy quelque chose. ne l'entend pas autrement. Et Tit. Liue. Decad. iiij. liu. ix. parlant

de la Basilique, appelée Portia, vne autre fut dictée Iulia, autre la Basilique de Paulus, taxée à M.D. Talens, qui fut après dédiée à Fulvia, & ainsi en infinis lieux des Autheurs, qui prennent Basilique, pour ce dessus, & tel lieu ou lon faisoit les iugemens, grans festins, dances, ou saltations, & autres ieux. Les Romains auoyent emprunté des Grecz ceste diction, l'appellant βασιλική, qui est royale, ou le Prince auoit son siege, lieu de iustice, & tribunal, donnant audience aux subiectz, & decidant leurs differens: & selon la description, & Architecture, que fait Vitruue des Basiliques liur.v. & Leon Baptiste Albert. liur.vij. chap.xiiij. Celius liur. xv. chap. xj. l'a constituée de portiques, galleries, ou promenoirs, (presque tous tels, que lon voit selon nostre temps, es lieux des Eglises, que nous appelons les cloistres,) de parquetz à plaider, de telle largeur, longueur, colomnes, & autres telles sumptueuses magnificences de l'architecture. Il est aussi clairement à entendre, ce nostre temple n'auoir iamais esté fait à ces fins, combien que la pierre, & inscription, cy dessus recitée, appelle maison sacrée, ceste besoigne faicte à Nismes par Hadrian. Car telles choses, & edifices publicz, ou du Prince, comme il est vulgaire par la iurisprudence, sont dictz, & reputés sacres, comme meurs, Plutarque au Proble. xxv. portes des cités, Theatres, & autres edifices semblables, seruans au public, de ce qu'à nul n'est permis les approprier à vsages priués: & par autres raisons notoires. Je say bien, que noz meurs & façon de viure Chrestienne ont traduit ce nom de Basilique, aux temples, ainsi que par tout on lit dans noz histoires Theologiennes, & actes des conciles, disant la Basilique S. Pierre, S. Pol, la Basilique de S. Benoist au mônt Casin, reedifiée par Petronius, l'an de IESVS CHRIST Dccix. par Eusebe: & Paul. Diaco. en la vie de Tiberius Constantinus, parle de la Basilique de saint Zenon martyr, & autres semblables, qui n'ont ainsi noz temples Basiliques, par ce que le haut Dieu, Roy des Roys, y est veneré, & adoré. Parquoy il faut croire, & s'asseurer, qu'en l'vne, ou l'autre des demolitions de la ville, ceste belle Basilique fut aussi abbatue, ou bien par feu, ruine casuele, ou autre tel meschef, & desastre nous en sommes priués, & ceste dame Plotine, & son fa-

uory Hadrian, frustrés de leur monument, & intention, que ceste magnificence eust duré par plus longues années. Mais nous laissons à interpreter, qu'en celle pierre d'Aix est dit, que Hadrian fit des hymnes pour Plotine, apres sa mort. Ilz appelloyent generalement les chants faictz aux louenges diuines, Pæanes, & Hymnes, & specialement ceux de Diane Hypingues, d'Apollo. Hypochrema, ou Pæan, qui estoit chanté en temps de pestilence, de Diane, & Apollo, Profodie, de Bacchus, ou Dionysius, Dithyrambus, car Dionysius est appellé luy mesme Dithyrambus, ou Lythirambus, comme dit Pyndare, par ce que l'ayant Iupiter cousu à sa cuisse, & estant près à venir en lumiere, & estre comme esclous, se prit à crier, *λῦθι γάμμα, λῦθι γάμμα*, qui est, ouure la costure: & de ce sont appellés aussi les Poëtes Dythirambiques, dont Policletus de Lesbo a esté ainsi appellé le premier, comme Milesius Melampides a escrit, des liures Dythirambiques, que Callimachus appelle abbatardissans la vraye, & legitime Musique. Leur naturel, & propre parler c'estoit vser de parolles ornees, inuoluees, perplexes, & fastueuses, de quoy a pris naissance le prouerbe, qui appelle la phrase Dythirambique, obscure, & qui ne se manifeste à chacun. L'hymne de Cérés, estoit dit Iulus, & Litierfes, & Linus, c'estoyent les chansons rurales, & agrestes, comme l'Archadia de Sanazaro gētilhomme Neapolitain, & l'olympiade l'autre. Mais ceux de Venus, ilz les appelloyent Erotiques, comme Amatoires. Les yuroignes, & excellans beueurs en auoyēt aussi à leur façon, comme Aristoph. In Ranis, & c'estoyent, Cræpalocomes. Car Cræpale, c'est le tremblement des yuroignes, dont parle Virgile à son vulgaire Epigramme de Venus, & Bacchus: & Comon, c'est gourmandise, ou festin d'ebriété, & intemperance. Autres hymnes estoient dictz, Cletiques, par lesquels lon inuoquoit les Dieux: autres Apopemptiques, contenans les peregrinations, & voyages de quelque Dieu, ainsi que par Brachilides est dit: ou Physiques, expliquant la nature d'un Dieu, comme qui voudroit dire, Sol, & Apollo n'estre diuers, & reciter la faculté de cest Astre, & parce s'appelloyēt aussi Phisiologiques, plusieurs tels en escriuoyent. Parmenides, Orpheus, & Em-

pedocles, & Platon au Phædon: Mythiques, comme le nom le demonstre, estoient fabuleux, & par Allegories Genealogiques, aucuns les tenoyent estre mesmes, avec les Mythiques, mais aux Genealogiques, les parés de ceux qu'on celebre, sont recités, comme qui diroit Apollo estre filz de Latona: Fictes, autrement dictz Peplasmènes, quand nous faignons la succession, & lignee d'un Dieu, ou la race des Dæmons, ainsi que par Platon de Porus, & Pænia, ou de l'amour, ou procréé auant la terre, ou bien filz de Venus: Eucliques, qui contiennent veux, & prieres: Apeuptiques, contraires aux Eutiques, qui font les refus des prieres, & aucuns meslés, dont Sapho, & Anacreon en ont escrit plusieurs. De ces hymnes vsoyent non seulement les Poëtes, mais aussi en la prose, ainsi que lon peut voir par le Phædon, & le symposie, ou conuiue de Platon: mais les louenges des hōmes estoient appellees, ou Epænon, ou Encomion, biē qu'il y ayt difference entre eux, comme dit Menæder le Rhetoricien. Car Epænon est vne louenge d'homme excellent, par vne sienne singuliere vertu, comme qui diroit, Aristides iuste, le Roy François jamateur, & restaurateur des bonnes lettres, & disciplines. Encomion est composé de toutes les vertus, y discourant sa progeniture, education, gestes, & autres louenges: bien qu'aucuns autheurs tiennent, que Epænon soit vne louenge vraye, avec le consentement nostre, & par ce que nous le cuidons estre ainsi. Encomion est des choses faulses, & non louables, ainsi que Lucian de la moufche, Polycrates des pierres, de la vessie, & l'autre de la fièvre quarte: non qu'ilz le croient ainsi, mais pour monstrier leur bon esprit: & pour fin Periautologie, quand aucun se vente, & celebre soy mesmes. Plutarche escrit tout ceci en sa Musique, & Carolus Valgulus sur icelle. Et ce dernier, est vice propre à plusieurs Poëtes, & Latins, & François, desquelz peut estre, aucuns sont en ce seuls en leur opinion: i'oste toutesfois de ce nombre le diuin Ronfard, premier Illustrateur, & Poete Gallique: ce que ie dy sans enuie, ou detraction des autres. Combien que chacun a son goust, & iugement libre, & croy, que ie ne suis seul, & que les siecles suiuians en attesteront après moy. Et par ainsi, pour reuenir à nostre propos,

des

des hymnes faictz par Hadrian, à l'honneur de Plotine, les Romains adulateurs vsurpoyent, & translatoyēt ceste louenge des Dieux aux grands personnaiges, leurs bienfacteurs, cōme aussi ilz les referoyent au nombre des Dieux, leur faisoient honneurs diuins, temples, autels, colleges, & semblables hymnes: de quoy les Histoires font foy, en tant de lieux, que qui les a veues & leues, n'a besoin que ie luy confirme par le tesmoignage d'aucun autheur. Et ainsi auoit fait Hadrian à Plotine, sa maistresse, & amie, qui luy fit des hymnes apres sa mort, qui pouuoient aussi estre tels, que les Grecz appellent *ἑπιταφιακὰ*, funebres, & les Latins antiques aussi Nænies, mais le temps, deuorateur de plusieurs autres bonnes inuentions, & escriptz, nous en a tellement priués, qu'en ce, comme en infinies autres choses rares, il faut que nostre discours soit manque, & defectueux. De ceste antiquité a pris sa source la treslouable coustume de noz premiers Chrestiens, chantans des hymnes de la vertu, & constance des Martirs, & autres gens de bien: dont il en ya, qui sont bien, doctement, & poetiquement faictz, & les autres, qui ne valent pas beaucoup, ainsi que le temps, avec les disciplines se venoit à alterer, & rompre.

De la belle & magnifique maison, appelée Quarree, qui est à Nismes.

CHAP. XVI.

IE croirois bien plustost, que ceste maison, qu'on nōme Quarée, fust la Basilique, dont nous auons dessus escript, que non pas ce temple de l'Eglise cathedrale, de tant que estant certain, que Basilique ancienemēt estoit vne maison desdiee à vsaiges publics, tels qui ont esté recités, lon pourroit asés vrai-semblablement iuger, que ceste maison quarree le fust, par ce que ce mesme vulgaire l'appelle Capitoile, ou bien Capdueil, qui en langaige du païs vaut autant, que Capitoile. Et qu'il soit vray, i'ay leu ce mot de Capdueil en plusieurs vieilles escriptures, & documens: i'entens escripts depuis cinq cens ans en ça, qui font mention d'vne petite Eglise, y ioignāt, & contigue, que ces vieux registres appellent saint

Estienne de Capitolio:& le langaige maternel du païs l'appelle l'Eglise S. Estienne du Capdueil. Et par ce, comme par vne cabale, ou reception de pere à filz, ayant ceste magnifique maison esté tousiours de succession en succession appelée Capitole, ou Capdueil, il seroit aisé. croyable, n'apparoissant pas l'autre Basilique, que ceste-cy la fust, & ne se faut esbayr de telle diuersité de denominations entre Capitole, ou Capdueil, que le Toscan mesme par diuersité, & alteration de langaige non de gueres moins differente, bien qu'il soit plus voisin de la contree Latine, appelle bien Capitolium, Campidoglio. Petrarque au triumphe de l'Amour, In Campidoglio triunfal carro in gloria condusse. De laquelle corruption de termes, pour ne diuaguer plus auant de ce propos, qui en voudra voir, il en fera amplement satisfait par Galeot Martius en son liure de Doctrin. promisc. & Theodor. Bibliander au liure de Ration. comm. om. linguarum. ou non seulement n'est traicté de la corruption, & diuersification des parolles, mais aussi des phrases, & apres des Caracteres des lettres. Toutefois ces raisons suiuanes nous font croire, que ceste maison Quarree, n'est pas aussi la Basilique de Hadrian: l'une, que pareillement, comme nous auons dit de nostre Eglise cathedrale, bien qu'elle soit riche, & sumptueuse, si ne l'est elle pas pourtant aisé pour auoir esté bastie par tel Monarque, que nous l'auons dit estre, ny en souuenance de si hault benefice receu, que d'auoir, esté fait dominateur de l'Empire Romain, qui n'est pas de petite importance,) estant eschauffé de l'amour, lequel, voire iusques aux plus bas, & infimes pouoirs fait parfaire choses diuines, & incroyables. Et si n'est pas aussi ce bastiment de telle despence, que les Autheurs (ayant esgard aux richesses, & opulence, du temps) en eussent parlé en termes si superlatifs, qu'ils ont. L'autre, que estant l'edifice si entier, qu'il est, à tout le moins n'ayant nulle indice de ruine prochaine, ou en lieu voisin, ou adiacent, lon n'y voit ny apparence, ny existence de portiques, promenoirs, chalcidiques, ou caufidiques, ou parquets, tribunaux, ou sieges, ny autres telles choses, que Vitruue, Philander, & Leon Baptiste Albert, (comme nous auons dit) requierent en telles Basiliques. Nous croyons donc

par

par vne vrai-similitude, & argument pris du nom, que ce fut simplement le Capitole, ou maison Consulaire de la ville, en laquelle conuenoyent les administrateurs du public, en ce que seulement concernoit le public, & non aucunement le particulier, pour en deliberer, & y arrester leurs cōsultations. I'ay ouy dire à noz peres, qui par immemorale attestation le disoyent auoir ainfi appris des leurs, que c'estoit ausi n'a pas trois, ou quatre cens ans, la maison commune, & des Consuls de la ville: qui par criees fut contre le public, & vniuersité adiugee à vn particulier, & creancier de la ville. Si l'adiudication, ou alienation vault, par quelque prescription, ou longueur de temps, qu'elle soit confirmee, les loix ciuiles, meurs de gens, & raisons, sont à qui que ce soit, apparentes, & estant chose assuree, que ceste maison estoit pour le moins le Capitole, par les preuues ia dictes, qui souffroyent à vn fait tant antique. S'il est clair ausi, que vn particulier ne la peut, par quelque cause que ce soit vsurper, à ses propres, & priués vsaiges, & en frustrer la Republique, voire si le Monarque, qui est chef, & dominateur d'icelle, peut auoir souffert vne prescription, venant de son subiect, ayant encor la conscience, & mauuaise foy, que ceste maison est publique, sacre, & inalienable: & si lon le pourroit contraindre, à en laisser la possession au Roy, & au public. Car ceste maison encor pour le iour-dhuy a esté tant prophanee (ce que ie n'escry sans grand regret) qu'elle est induement occupee par vn particulier, & cōme disoit l'autre, O maison antique, dominee d'un fort dissemblable, & inegal dominateur. Et quant à moy, si iamais i'auois audience au cōseil du Roy, ou au Roy mesme, ie croy, que donnant à entendre le fait, tel qu'il est, la dedecoration, que ce beau monument de l'antiquité endure, & le tort que luy est fait, il vengeroit cest outrage, & ne permettroit sur sa magesté, (contre le public, Loix, & meurs de toutes les gens,) qu'un occupateur triumphast, (comme les Barbares de l'antique Rome,) des restes, ou despouilles des ruines de nostre antique cité, & n'endureroit, qu'après tant de demolitions, qu'elle a souffertes, encores on la veist continuellement rui-

ner, & demolir, comme lon voit, endurant deuant noz yeux telle memoire de l'antiquité, & lieu si sacre, & public, estre fait le domicile de personne priuee, & indeu detenteur. Mais coupons icy ce propos. Reste, que ceste maison, iacoit que le commun la die Quarree, elle ne l'est pas, n'ayant ses quatre costés esgaux par ensemble, comme par les Geometres est dif finy le corps, ou la figure quarree. Car elle n'a que vi. colonnes en largeur, y comprenant les deux colonnes, qui sont aux deux angles, & de longueur elle en contient xj. de semblable & mesme grandeur, y comprenant les deux des deux angles, qui fait assez cognoistre la difference de sa quadrature. Puis que ceste maison est appelée Capitole, il faut entendre, que Rome auoit son Capitole, qui estoit ainsi appelé, selon M. Portius Caton libro Originum, du mot Latin *Caput*, pour autant qu'en ce lieu, y cauant les fondemens du temple pour Iupiter (qui à ceste cause fut dict Capitolin) lon y trouua vne teste d'homme. Car au parauant comme dit Plutarche en la vie de Romulus, & Ouide aux Fastes, ce mont estoit dict Tarpeius, de la vierge Vestale Tarpeia, qui y fut meurdrie, & enseuelie par les Sabins: & de là s'appelloit la Roche, ou Rocher de Tarpeia, encor iusques au temps de Ciceron, voire plus auant, ainsi qu'en plusieurs lieux en parle Suetone, & autres Auteurs apres. Et deuant luy s'appelloit le mont de Saturne, & de luy toute la terre, & contree d'Italie, a esté nommée par les Auteurs Saturniene, & ainsi l'appelle Ennius: & par ce fut respondu par leurs Dieux, deuoir estre là le chef, & domination de la terre. T. Liue. Decade premiere, liur. cinquiesme, & au liure suyuant de ceste Decade, dit, qu'il fut basti, & construit en l'an des Tribuns (ayans autorité consulaire T. Q. Cincinnatus, & Q. Seruilius Fidenas v. & autres leurs compagnons) de pierre quarree: comme ilz bastifoyent bien souuent de telle matiere, T. Liue au mesme liure & Decade. Ceux qui ont leu les Histoires, ne trouueront pas estrange, si i'ay dit, que nostre Capitole estoit seulement pour traicter par les Consuls, les affaires, & administrations du bien public, veu qu'il est certain, qu'aussi à Rome, outre leur Capitole,

pitole, ilz auoyent d'abondant autres lieux publics, ou tenoyent les plaids, & les appelloyent, *Forum*. Martial au liure iij. des Epigrammes en fait mention de trois, & c'estoit le for Latin, le for Romain, & le for Vieux. Car ie le puis bien ainsi appeller, comme les Parisiens, le for l'Euésque: & ces choses sont ausi assés vulgaires, & ne meritent, qu'on y insiste davantage. Ie me suis autrefois amusé à penser, comment aux grandes ruines de Nismes peut auoir esté, que les ennemis, & vainqueurs ayent pardonné à cest edifice. Car ie croy bien, qu'aux cueurs insolens des victorieux, enorguillis de leur bon succès, & victoire, & durant ceste fain de vengeance (qui n'espargne, voire ny aux pierres) ce plaissant, & riche edifice, ne leur peut amollir le cueur, tant que par ce ilz temperassent leur enragee vindicte. Et si lon disoit, que c'eust esté pour la singularité, & excellence de l'œuure, & bastiment, comme les Romains par edict public au sacagement de Syracuse, commandoyent estre pardonné au seul, & excellent Archimedes. Plutarque en la vie de Marcellus, ou par le commandement d'Alexandre, ne fut touché à la maison de Pindare, Poète, à la prise de Thebes. Arrian. liur. j. Pline liure vij. chap. xxix. & par les Lacedemoniens en sacageant la terre Attique, l'Academie ne fut demolie. Plutarque en la vie de Theseus. Lon pourroit par mesme moyen, auoir encor en son integrité la Basilique, dont a esté parlé. Aucuns, suyans les anciennes ceremonies, pourroyent affermer, que ce a esté vn fatum, & bonne destinee de cest edifice, qui ayt sur-uescu, & resté entier à tels hasards, & demolitions, par le benefice, peut estre, du point de horoscope de sa bonne, & fortunee fondation, souz quelque ascendant bien fortuné, par la quatriesme maison, ou lieu du ciel, & constitution des Planetes, ou fixes, selon Haly liur. vij. chap. xix. & autres Autheurs graues de tel argument, ou bien par fabrication d'imaige, selon que ce temps estoit credule de telles euures Magiques, selon l'art de la Metastrologie, & tradition de Zaël, Bethen, & autres occultes escriptures. Mais n'en trouuant nulle autorité par escript, il nous est loisible, seulement quant à ce, y fantasier par coniectures, & vrai-sembl-

blances, & par ce le lecteur se contentera, iusques que lon en trouue meilleur raison, ou de l'une de celles cy, ou qu'il en profere de meilleures, & plus apparentes: & ie feray fin à ce lieu, apres auoir aduertiy le lecteur, que aussi à cest edifice ny a nul escripteau, ou monument, pour nous informer ny du temps, ny du nom de son Auteurs, & fondateur. Nous auons icy apres mis les Ichnographies, & Orthographies de cest edifice, tant de l'vniuersel, que des pieces particulieres: de tant que en si petit espace, & lieu, que lon est contraint représenter le tout, lon ne peut assez figurer, & demonstrier les particularités à leur deuoir, sans les estandre en plus grandes figures. Et est le tout, pièce pour pièce, marqué par l'ordre des lettres de l'Alphabet, comme s'en-

fuit: & apres auons aussi mis

les figures.

DES COR
 Les figures de ce temple sont au nombre de six. La premiere est la face du temple, qui est un rectangle, dont la longueur est de quatre toises, & la largeur de deux. La seconde est la face du temple, qui est un rectangle, dont la longueur est de quatre toises, & la largeur de deux. La troisieme est la face du temple, qui est un rectangle, dont la longueur est de quatre toises, & la largeur de deux. La quatrieme est la face du temple, qui est un rectangle, dont la longueur est de quatre toises, & la largeur de deux. La cinquieme est la face du temple, qui est un rectangle, dont la longueur est de quatre toises, & la largeur de deux. La sixieme est la face du temple, qui est un rectangle, dont la longueur est de quatre toises, & la largeur de deux.

DESCRIPTION

DE LA MAISON

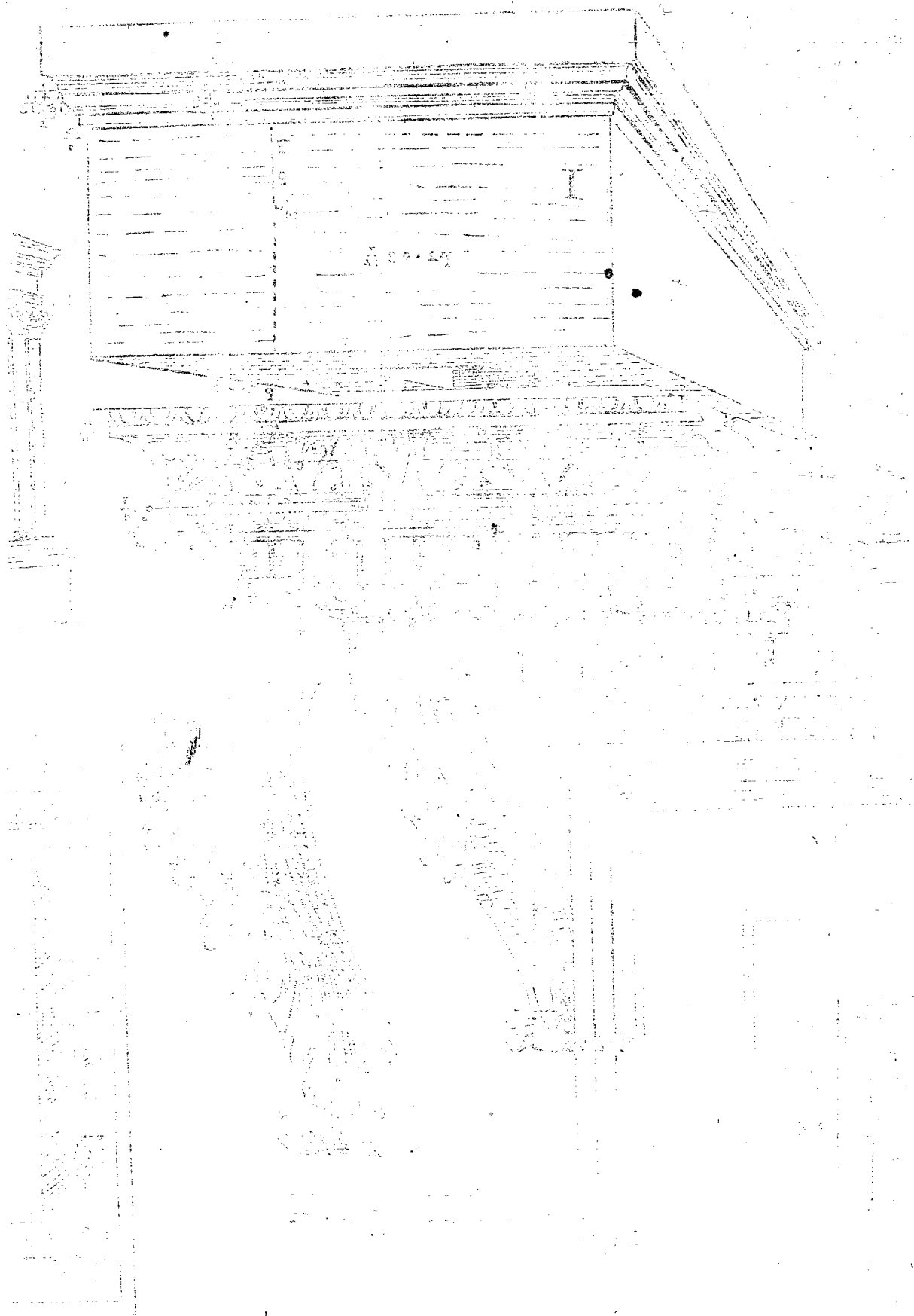
QUARREE.

- A Couvert de l'edifice contenant le frontis avec son timpane, qu'est le sommaire de la couverture de la frize representé en grand volume à la mesme marque de A.*
- B Frize, ainsi representee en plus grand contenu à semblable lettre B, ornee de la naissance d'un Asantus, avec toute la production d'iceluy.*
- C Architraue reduitte aussi en plus grand forme à semblable lettre C, embellie des ouvrages qui y sont pourtraitz.*
- D Chapiteau des colonnes semblablement rapporté à la lettre D, en grandeur cōuenable, illustree d'ouvrage comme lon void.*
- E Colonne Corinthe stree, accompagnee de sa plante & reguliere proportion, & y en a en tout 32. tant aux deux lez, que aux deux frons, & à chascque colonne y a de histories, ou canelures xxxiiij. rapportee en grand volume à semblable lettre E.*
- F Basse Corinthe, comme les colonnes, rapportee en grand volume comme les susdictes à la lettre F.*
- G Les deux plantes accompagnans la basse posée dessus la mouleure superieure du piedestal, reduit en grand volume à la mesme lettre G.*
- H La superieure mouleure du piedestal reduit en grand volume, à la mesme lettre H.*
- I La pierre posée dessus la maistresse porte de l'entree de l'edifice reduitte en grand volume à la mesme lettre I.*

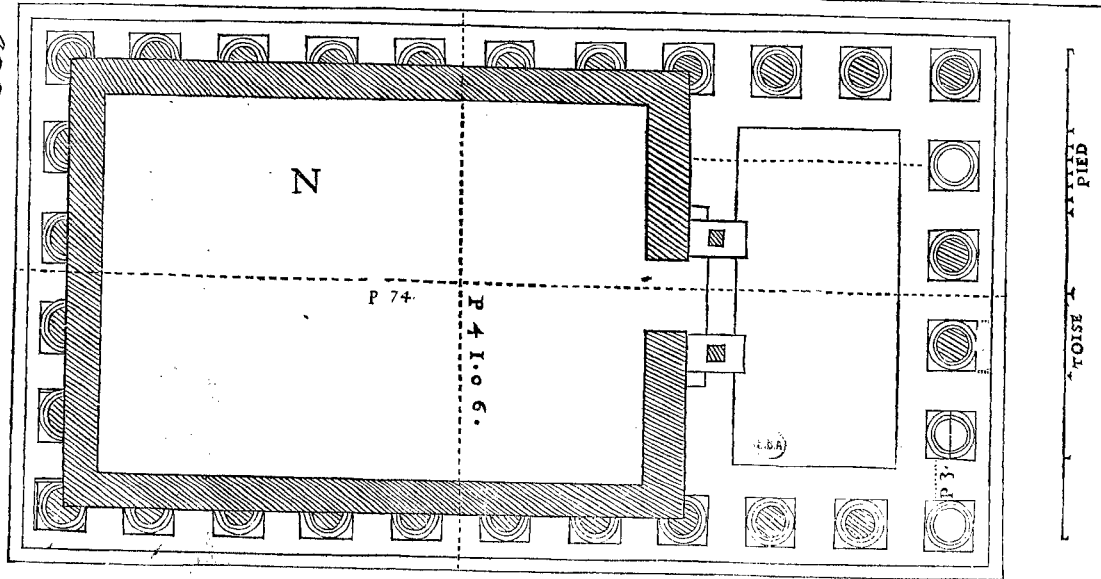
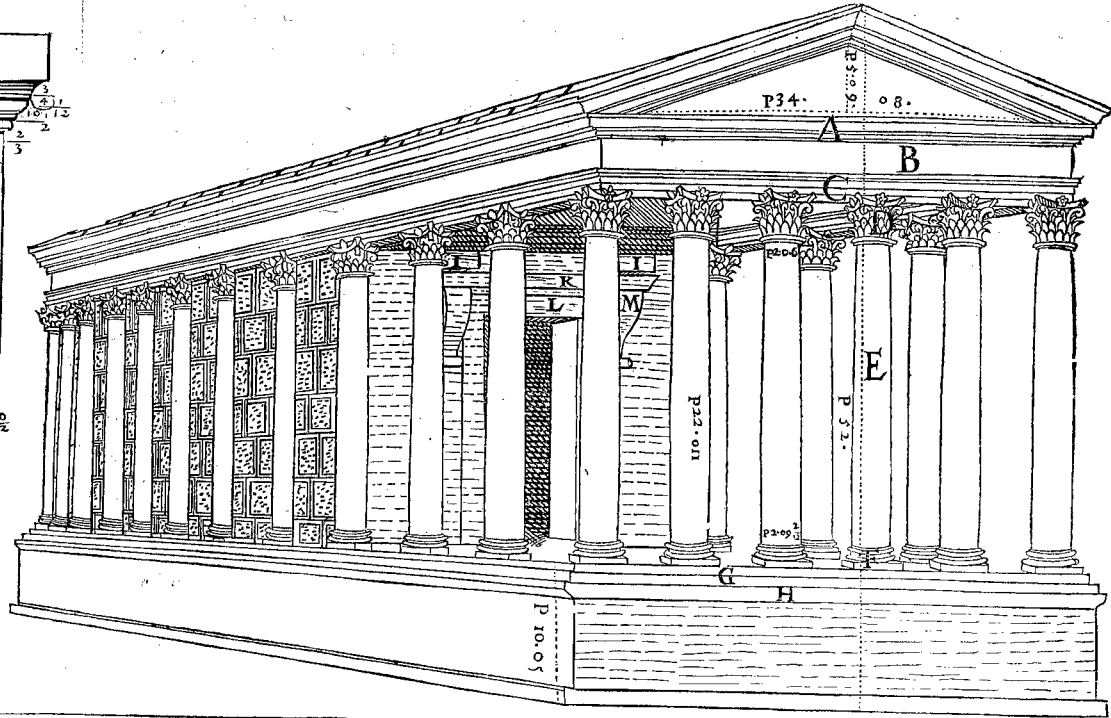
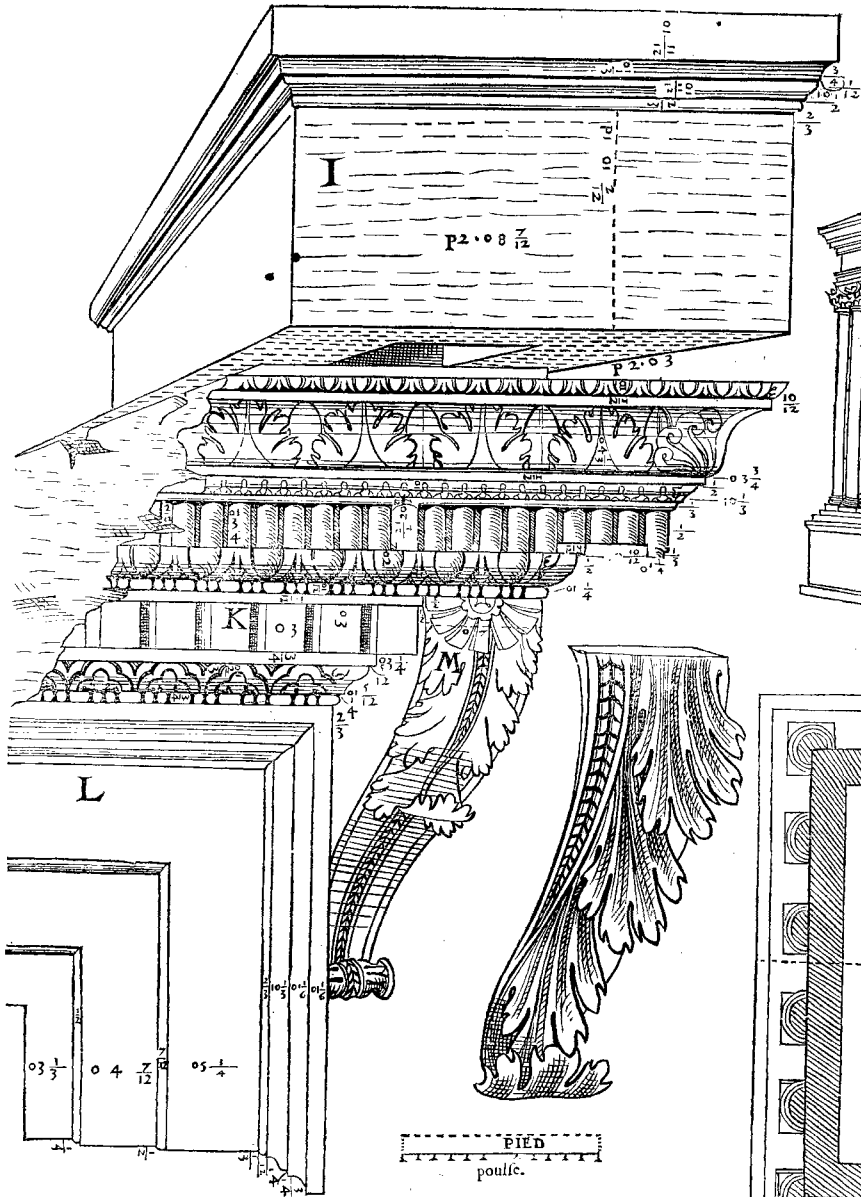
K La corniche de l'entree de la maistresse porte dudit edifice, qui couronne un architraue reduit en grand volume. Ladicte corniche marquee à la lettre *K*, & l'architraue à la lettre *L*, duquel la corniche est supportee aux deux costez, accompagnans l'architraue de deux consolatoires, reduit en leur grand volume de la lettre *M*.

N C'est le plan dudit edifice entierement compris & reduit à sa vraye proportion & mesure.

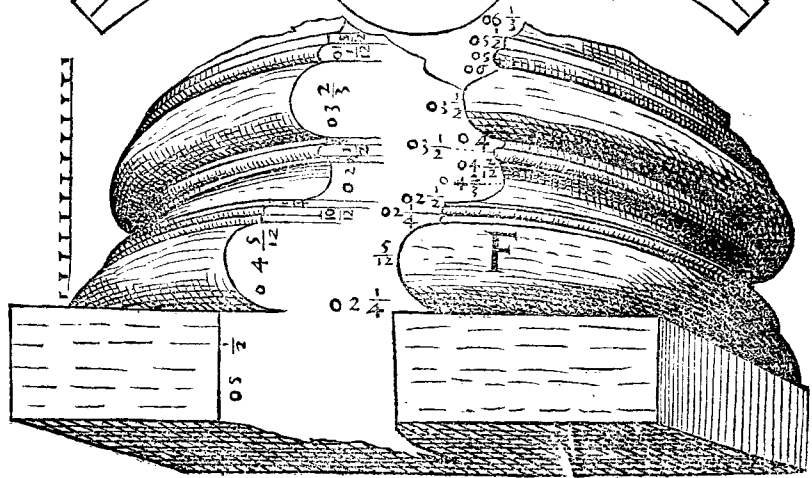
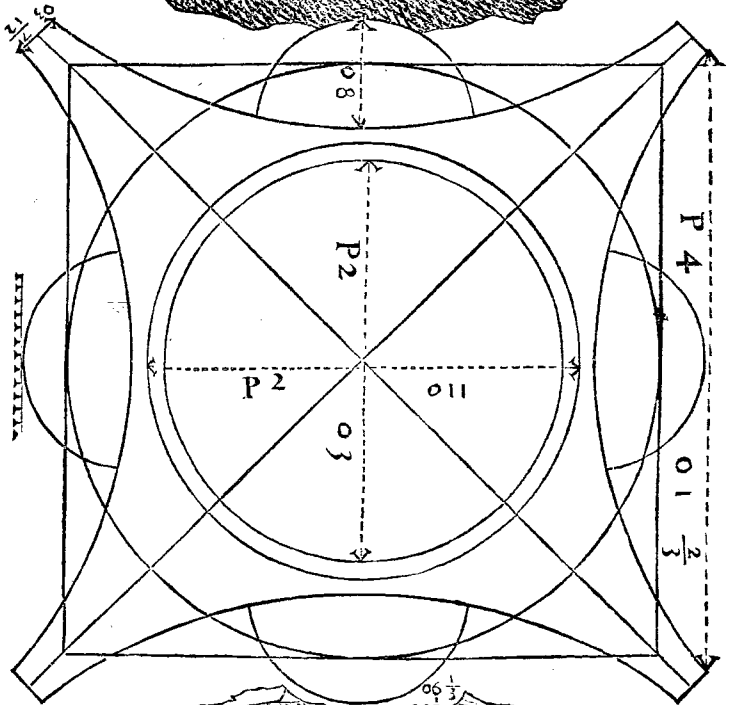
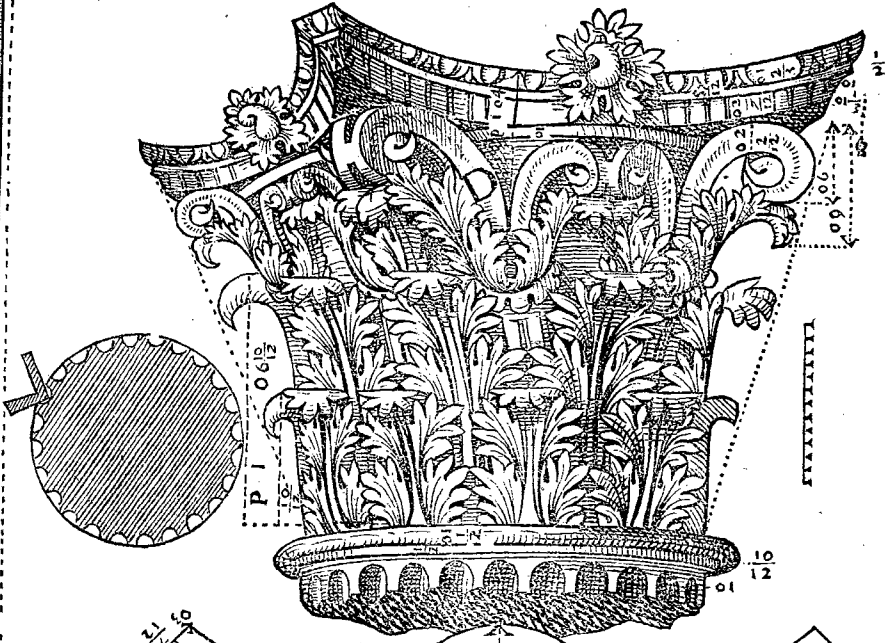
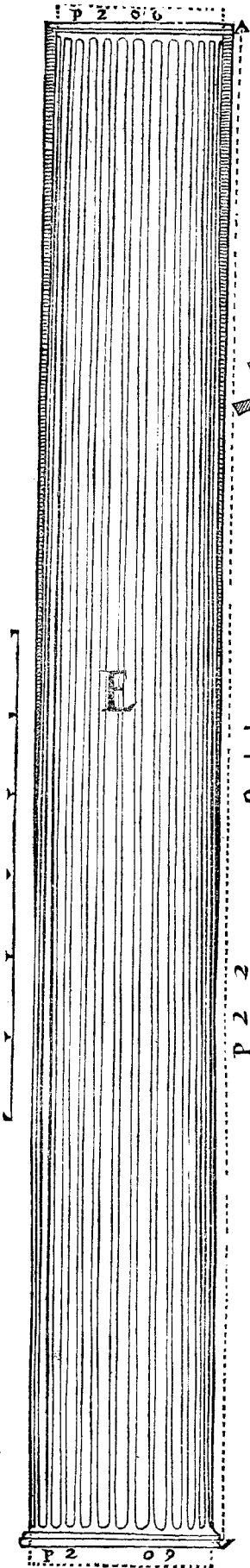
Icy va la figure de la maison Quarree.



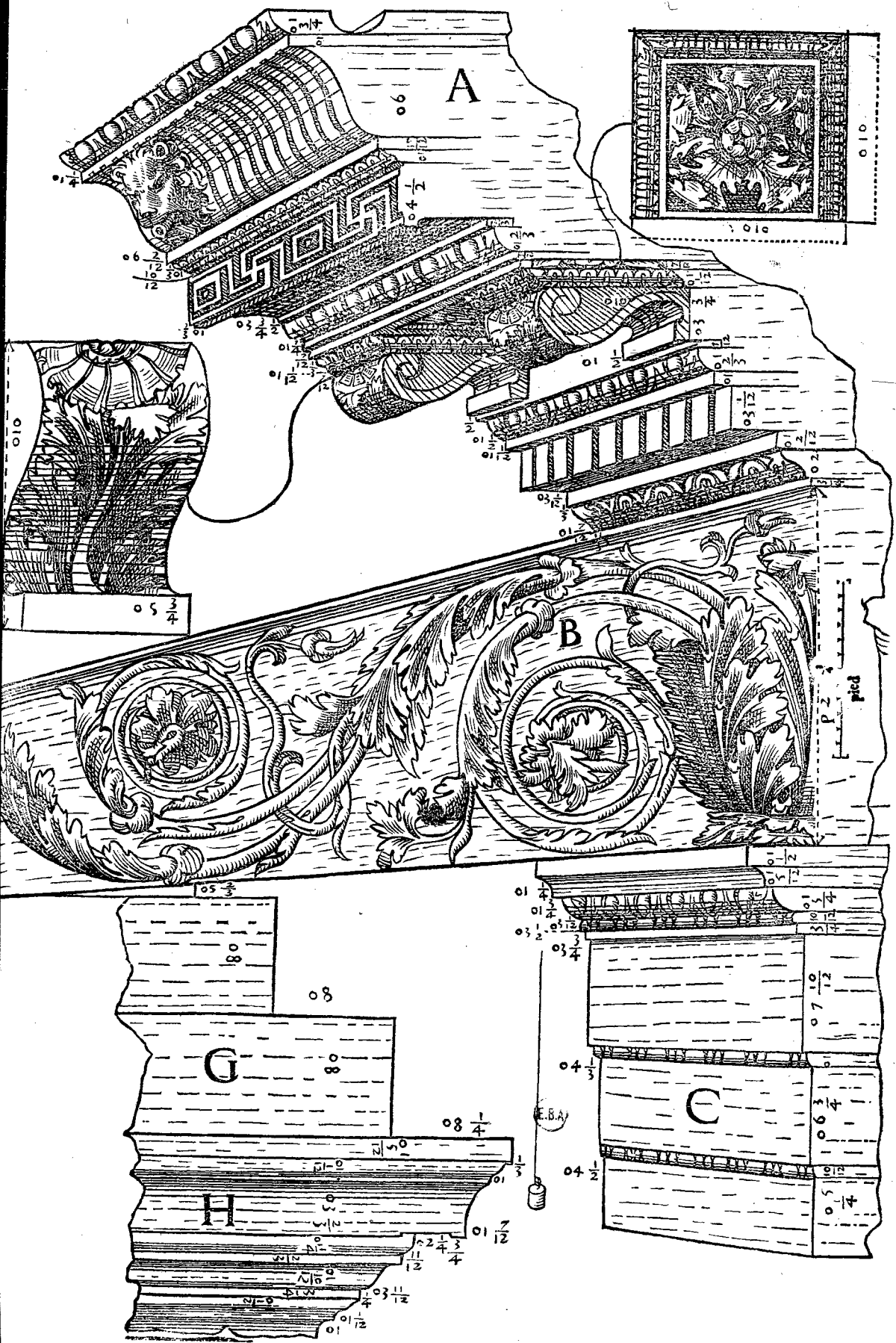
Le Capitole, dict la maison Carree.



Colonne, basse, chapiteau, & plans de la maison quarrée.



Cornice, Frize & Architraue de la maison quarrée.



The following is a list of the members of the American Medical Association, as of January 1, 1910. The list is arranged in alphabetical order of the names of the members, and includes the names of all members who have been elected since the last meeting of the Association. The names of the members who have died since the last meeting of the Association are marked with an asterisk. The names of the members who have resigned since the last meeting of the Association are marked with a dagger. The names of the members who have been expelled since the last meeting of the Association are marked with a double dagger. The names of the members who have been suspended since the last meeting of the Association are marked with a triple dagger. The names of the members who have been reinstated since the last meeting of the Association are marked with a quadruple dagger. The names of the members who have been readmitted since the last meeting of the Association are marked with a pentuple dagger. The names of the members who have been re-elected since the last meeting of the Association are marked with a hexuple dagger. The names of the members who have been re-elected since the last meeting of the Association are marked with a heptuple dagger. The names of the members who have been re-elected since the last meeting of the Association are marked with an octuple dagger. The names of the members who have been re-elected since the last meeting of the Association are marked with a nonuple dagger. The names of the members who have been re-elected since the last meeting of the Association are marked with a decuple dagger.

Du temple de la Fontaine.

CHAP. XVII.



Nndubitablement cest edifice estoit antiquement fait pour temple, ce qui est demonstré tant par sa figure, & forme de bastiment, notoire à qui a leu, pour peu que ce soit, & l'histoire, & l'architecture: d'auantage entre les colonnes, comme il est clair par le pourtraict, y sont les places, & lieux des imaiges, & statues de leurs Dieux: & y voit on encor pour le iourdhuy le tuyau de la cheminee, par ou s'esuaporoit la fumee des sacrifices bruslés. Mais ie ne tiens pas cōme plusieurs de nostre ville, qui disent, sauoir par vne longue continuation, & opinion, que i'appelle cabalistique, de pere à filz, & par linees, que c'estoit le temple de Vesta, & c'est la commune estimation, & opinion, voire de plusieurs, des plus doctes. Et veritablement ceste publique, & vniuerselle foy n'a pas peu d'importance, & autorité mesmes en choses fort graues, & ardues. Je la pourrois bien confirmer par vn bon lieu de Plutarche en la vie de Numa, que les Romains constituoyent le temple de Vesta auprès des fontaines, ou eaves perennes, pour en prendre d'illec iournellement eave, à nettier le temple, & lieu sacre. Ceste opinion ne me plait pas, pour deux raisons principales, l'vne qu'il est par trop notoire, que les Romains n'edifioyent ce temple de Vesta, iamais que au milieu & cueur de la ville, cōme entre le Palais, & Capito le: à fin que les Vestales, & religieuses par la proximité de tels lieux, & comme subiectes, & contreroulees, ou gardees du public, fussent retirees de malfaire, & de vie lubrique: ainsi que le temple des Graces qui pareillement souloit estre au milieu de la cité: dont Crinitus liure v. chapit. v. de honest. discip. met la raison. Et par la description que nous auons faicte de l'antique cité, il est euident, que ce temple estoit bien prochain des murs d'icelle. L'autre raison, que par l'orthographie de ce temple, il appert, qu'il estoit de structure, & forme quadrangulaire, & le temple de Vesta estoit de forme Spherique, & quasi tel, que le Pantheon edifié à Rome par M. Agrippa, gendre de Cesar Auguste: encor maintenāt, à cause de sa forme, appellé

la Rotunde. Ces deux raisons sont descriptes par T. Liue, & par Polydorus Vir. liur. iiii. de Inuentio. rer. chap. xiiii. Il nous fera bien permis, icy declarer vn peu de ceste Vesta, de la forme de son temple, & de ce perpetuel feu, que les vierges à elle sacrees, luy souloyent garder non estaint, & inuiolé. Diodore escrit, Vesta estre fille de Saturne, & de Rhea, qui la premiere inuenta la construction des maisons. Plato, & ceux qui l'ont ensuiuy, philosophant plus auant, & hautement, tiennent, que Vesta c'est l'essence des formes separees, stable fondement, & base de toutes les choses, qu'en leurs superstitions ilz appelloyent diuines, mesme de la Metastrologie : & par ce les plus antiques auoyent accostumé, sacrifier premier qu'à nul autre Dieu, à Vesta. Autheur Pausanias j. liu. Heliacorum. Plotinus Platonicien liur. de Animæ dubiis ij. afferme, que Vesta, c'est l'ame, que lon appelle autremēt la Forme separee, l'Idée, acte, & potēce premiere de la terre. Et par ce autres interpretoyēt par Vesta, la terre mesme, la pourtrayāt en forme de femme, tenant vn tabourin, ou tympane: car elle contenoit dans soy les vens, & par ceste cause ilz bastissoyent ses temples en forme ronde, y conseruant vn feu perenne, imitant en ce la terre, comme estant le lar, & foyer de tout le monde, le mytan duquel les Pythagoriciens disent estre le lieu, & siege du feu, comme dit Aristote aux liures de Cælo, & mundo. & appellent ou lar, ou *Monas*. Et tiennent la terre aussi n'estre du tout immobile, & n'estre poinct vrayement au centre du grand, & vniuersel globe, mais estre comme suspenſe en ambit, à l'entour du feu : & mesme Platon ia vieux a esté sectateur de ceste sentence. Plutarch. au liur. de Philosoph. dogmat. dit auoir esté l'vne des opinions de Pythagoras, les principes du Monde auoir esté du feu, & element cinquieme. Autres cuidoyent par cela, le feu estre gardé à Vesta, & en son temple, que la terre faisoit de soy, & en hault les inflammations, comme est disputé en la Philosophie, & n'a gueres, nous en auons touché aucunement es Dialogues du seigneur Antoine Bruccioly, par nous mis en partie en nostre langue. Ces vierges obseruoient ainsi ce feu perpetuel, à ce qu'à la semblance des Astres, & feux celestes la flāme, garde de l'Empire, tousiours fust

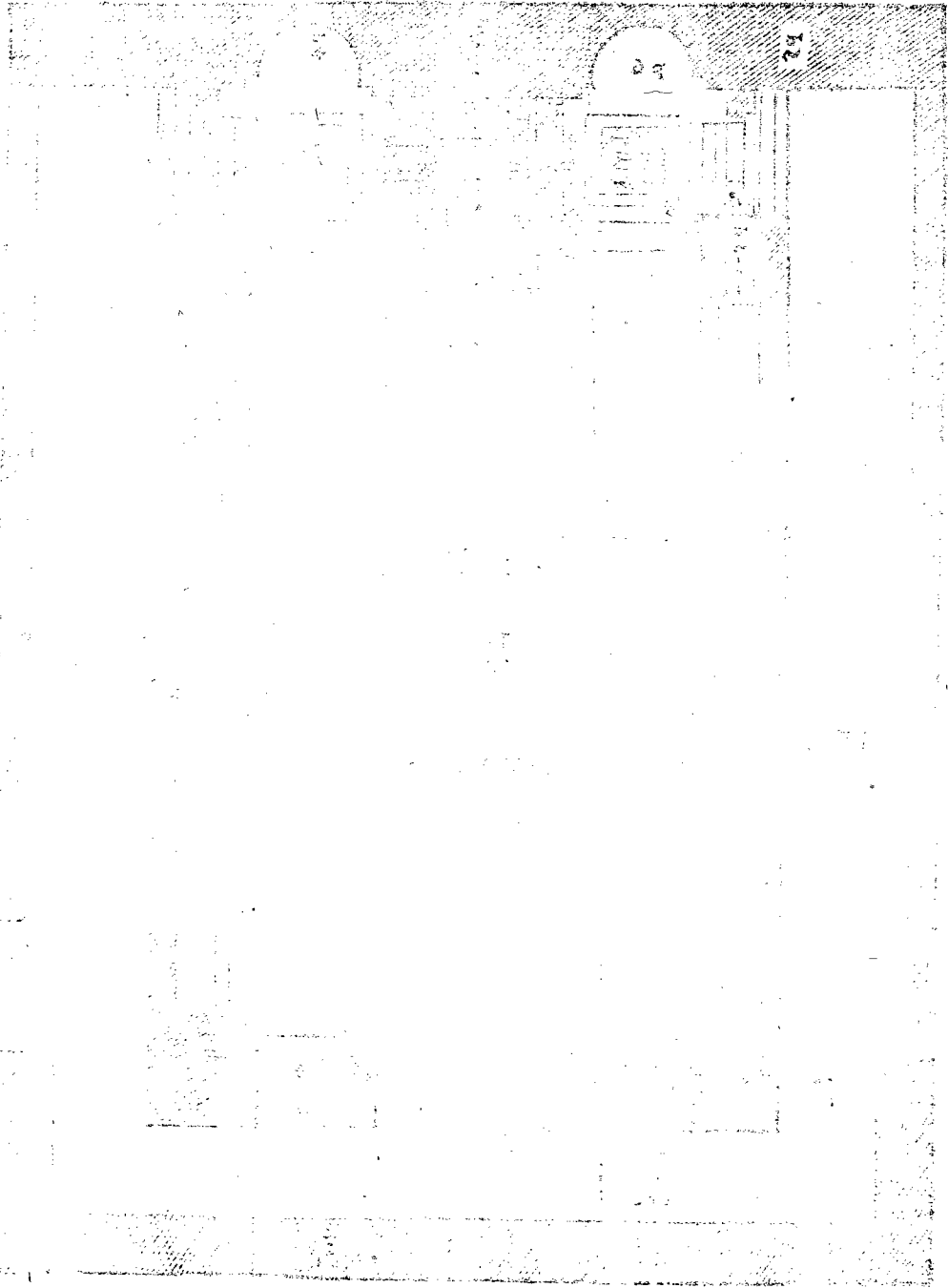
fust allumee. Et c'estoyent vierges, plus tost que autres, pour recommander à elles, intactes, & inuiolees de corps, la pure, & incorrupte substance du feu, ou bien pour commettre, & fier à la virginité, ce que estoit steril, & infecond, qui est le feu, duquel nulle chose s'engendre, ou procee. Ouid. aux Fastes liur. vj. & Berofus parlant proprement, & selon la Philosophie de la generation, & selon les doctes Talmudistes aux Aramees, Esta d'ou descent Vesta, signifie le feu, de laquelle opinion est aussi Annius au liure xv. Plutarche dit, que les Grecz y mettoient des vefues, ou autrement femmes deschargees, & deliurees de lien matrimonial. Strabo au liure ix. fait aussi mention du feu perpetuel, desdié à Minerue. Et si quelque fois le feu s'estaignoit, comme souuent on lit estre aduenu, tant par les histoires Grecques, que Latines, il n'estoit permis, l'allumer d'autre feu, ains falloit allumer vn feu nouueau, & non accoustumé, & en faire la flamme pure, & immaculee du Soleil, par le moyen d'vn vase de christal, opposé à ses rayons, lequel Plutarche en la vie de Numa appelle *καρπῶν*, en y approchant quelque matiere seche, & aride, pour le receuoir. Et selon autres Autheurs, mesmes Dionysius Halicarnasseus liur. Antiq. ij. c'estoit vn mauuais presage à la cité, dont la garde du feu en estoit battue de verges par le Pontife. D'allumer ainsi le feu avec le christal, Ion en lit en la vie d'Archimedes, qui par ce moyen brusloit les nauires. Et de nostre temps Oronse en escrit vn liure, propre à cest argument. Ilz realumoyent ce feu à chacune annee au mois de Mars, comme encor en plusieurs lieux de la Chrestienté, on en vse au iour du Samedy saint: ainsi aussi que aux Hebrieux sacerdots DIEV leur auoit commandé pour le sacrifice tenir feu perpetuel au deuant l'autel. Leuiti. vj. & P. Comestor sur ce lieu. Mais encor outre ce feu perenne, ilz auoyent en ce tēple de Vesta autres mysteres, & choses secretes, dont ny les Pontifes, ny les vierges encor n'en auoyent cognoissance, selon Sillius Italicus au liure des guerres Puniques iij. & T. Liuius liur. v. ab vrbe condita, en l'oraison de Camillus, qui donne à entendre, que c'estoit quelque image, signe, ou statue, pour gaigne de la perpetuité, & duree de leur Empire. Or ce temple donc, fust il ou de Vesta,

ou d'autre des Dieux de la Gētilité, si nous est il encor de reste de noz ruines. Il y a par le dehors assés de mōstre d'Antiquité: mais par le dedās est toute la beauté du bastiment. Et est quadrangulaire, orné de colōnes, & entre deux de chacune d'icelles, cōme armoires, ou fenestres orbes, dont chacune est embellie par le dessus de son frontispice, & alternatiuement lvn est rond, & l'autre poinctu: les cornices de la besoigne sont enrichies de dentilleures, sans autre ouurage: la voulte, & grottesque est faicte de grādes pierres de mesme, en tresegale mesure, dont vne rēgee fort hors la besogne, & l'autre y demeure renclose: mais les deux platz fondz, ou lacunaires, qui sont es deux cantons meridionaux, embellissent fort le bastimēt. Lon peut bien encor voir du costé du Septentrion, & par le dedans du temple vne vestige, & reste à chacun endroit d'vn frontispice, qui (cōme il appert) fut abbatu, en y cōstituant le demy-rond, qui sert hors l'edifice du temple, pour y faire le grād autel, qui y est faict par gens de nostre religion. Car nous auons obmis à dire, qu'à present c'est vn temple de Nonnains de l'ordre de saint Benoit. Du bastiment tel qui s'y voit pour le iourdhuy, le pourtraict en est tel:

*DESCRIPTION DV TEM-
ple de la Fontaine.*

- A* La corniche de l'edifice dudit temple reduit en plus grand volume à la lettre *A*.
B La frize reduite en plus grand à la lettre *B*.
C L'architrave reduit en plus grand à la lettre *C*.
D Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *D*.
E La colonne reduite en plus grand à la lettre *E*.
F Tabusse reduite en plus grand à la lettre *F*.
G Le piedestal ou dedans le stilobate est reduit le plan du chapiteau.
H La corniche frize & architrave dessus la niche du tabernacle, reduit en plus grand à la lettre *H*.
I La corniche inferieure du tabernacle reduite en plus grand à la lettre *I*.
K La corniche de la niche des intercolonnes, dont le frontis est quarré, reduit en plus grand à la lettre *K*.
L La corniche de la niche des intercolonnes, dont le frontis est rond reduit en plus grand à la lettre *L*.
M Les deux parques des costez du tabernacle reduit en plus grand à la lettre *M*.
N Le grand parque du tabernacle, reduit en plus grand, à la lettre *N*.
O Le parque des intercolonnes dudit tabernacle reduit en plus grand à la lettre *O*.
P Le chapiteau du pilastre iōignant les colonnes dudit tabernacle reduit en plus grand à la lettre *P*.
Q Le pilastre du fond du tabernacle, reduit en plus grand, à la lettre *Q*.
R Le plan dudit temple.

Icy va la figure du temple de la fontaine.

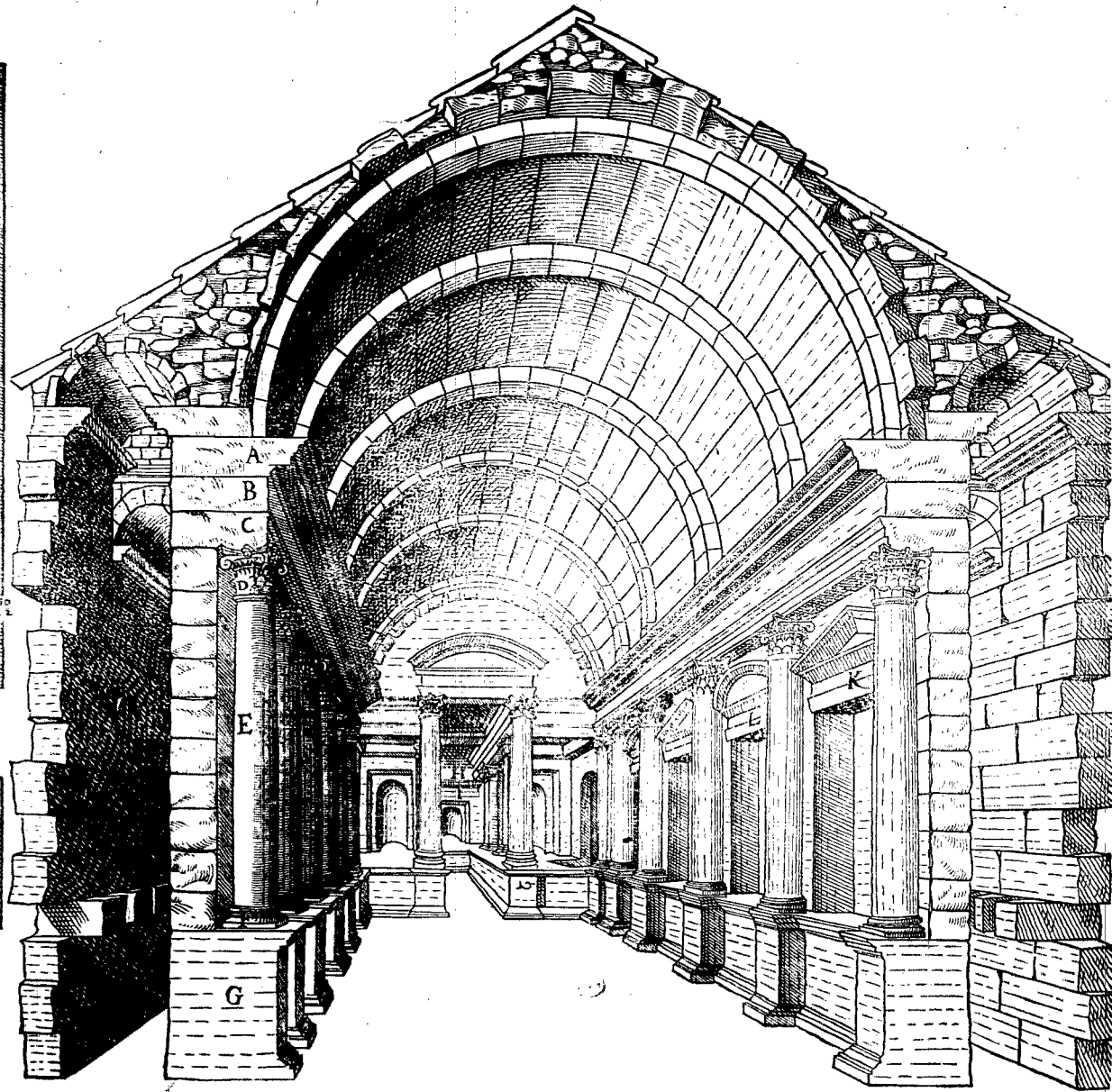
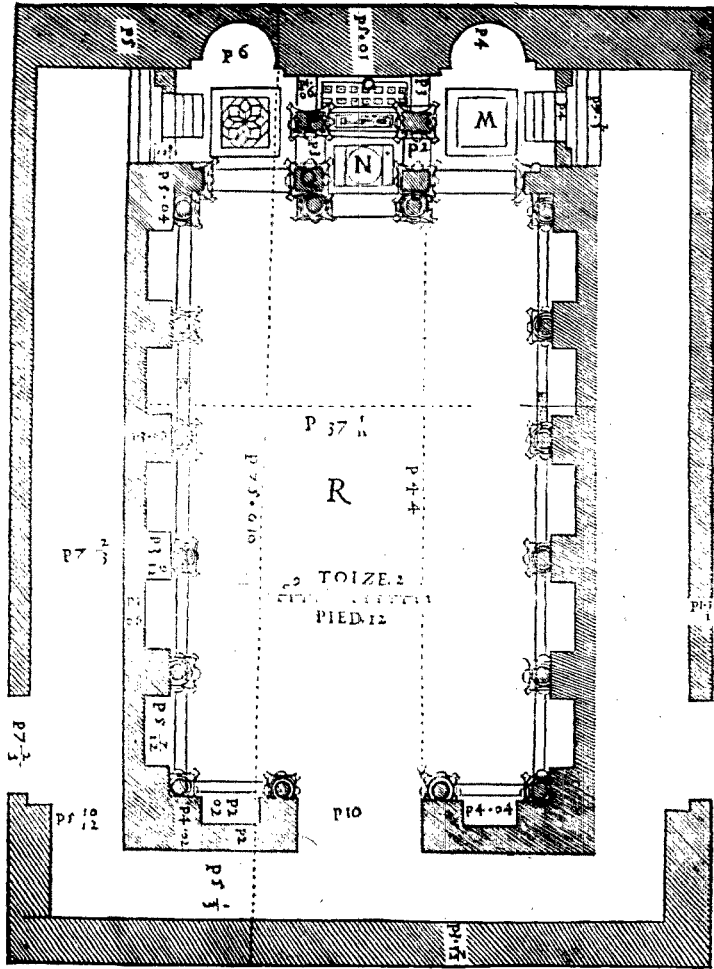


12

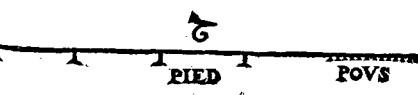
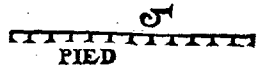
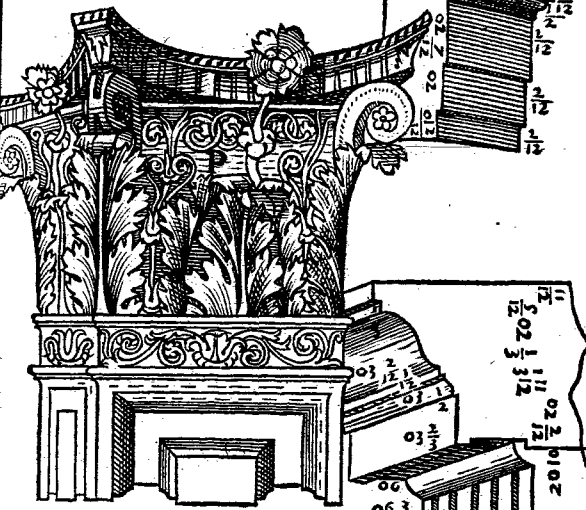
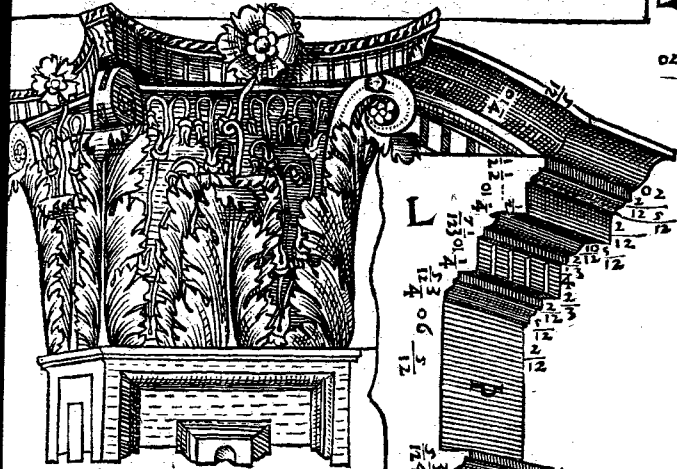
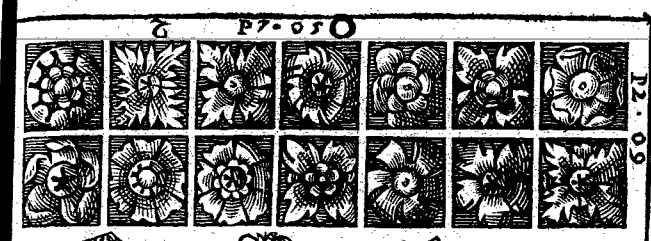
13



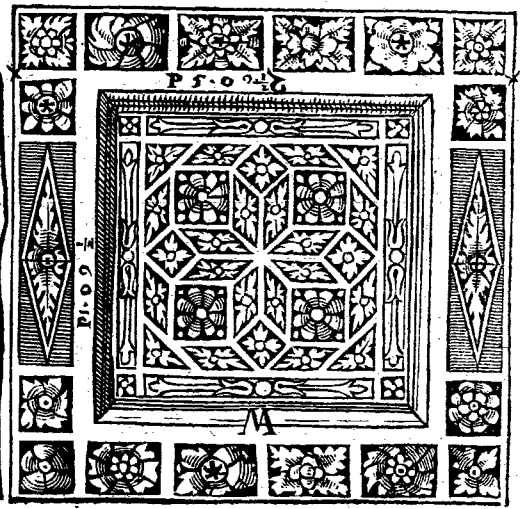
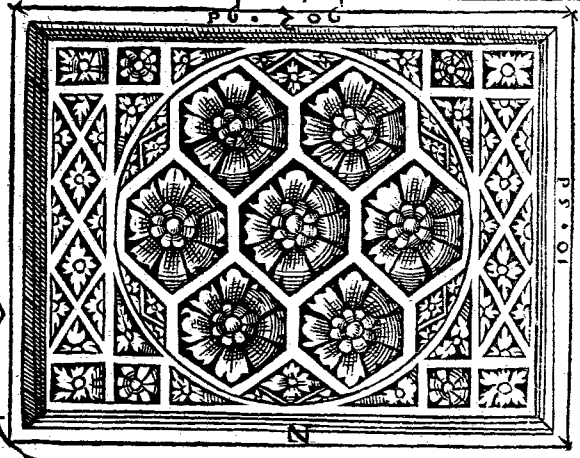
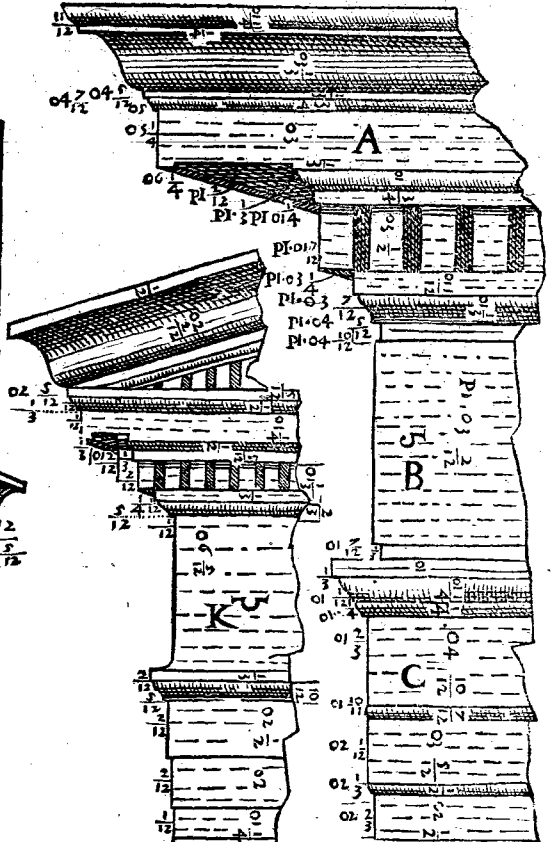
Figure du temple de la Fontaine.

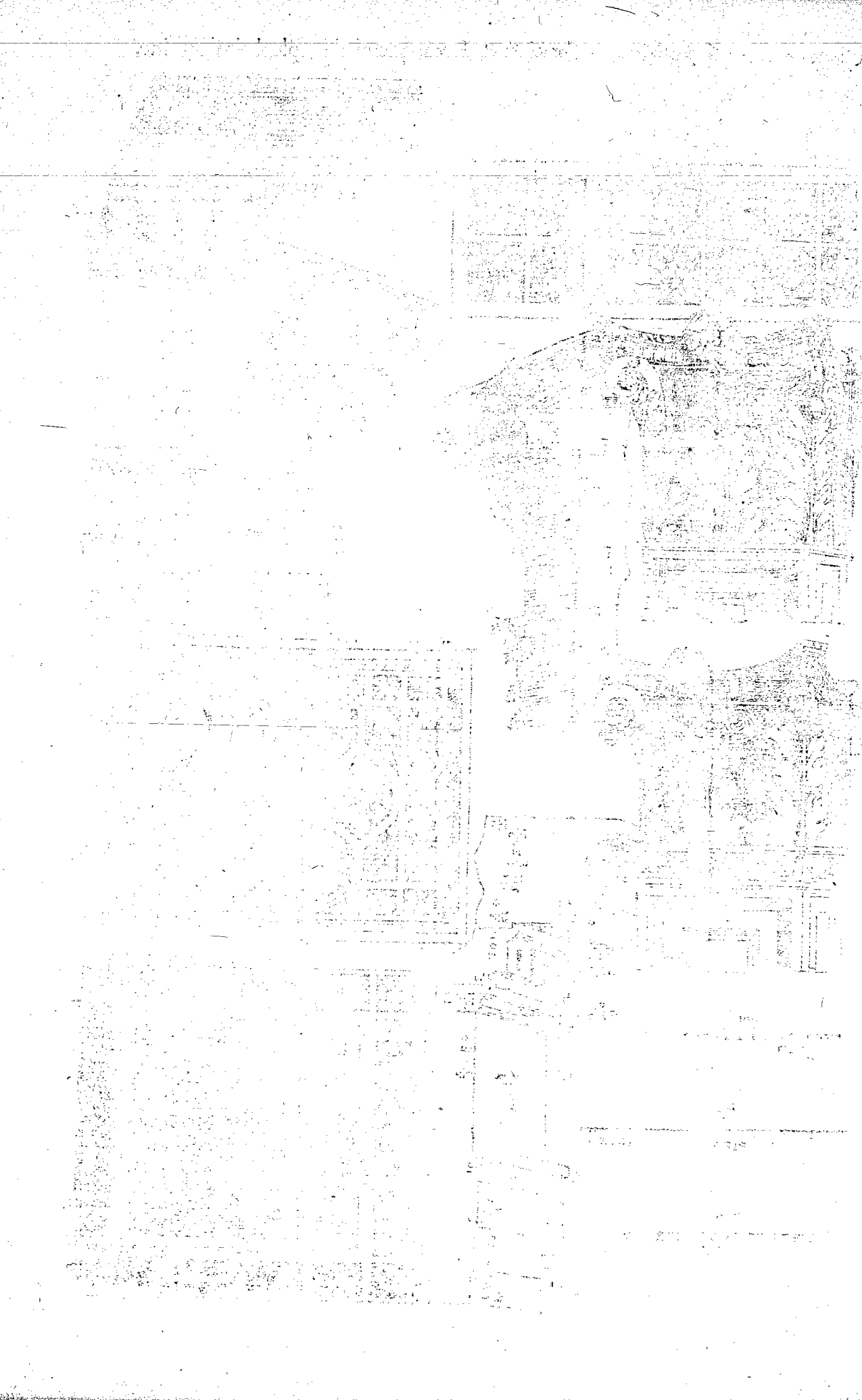


Cornice, frize, & architraue, chapiteaux & parques du temple de la fontaine.



(E.G.A.)





De la fontaine de Nismes & tour antique au sommet de la
 montaigne ioignant, appellee Tour Romaine, ou Tourre-mai-
 gne, & du pont du Gard. C H A P. XVIII.

LOut aupres de cest antique, & magnifique temple,
 sur le pié, & racine de la montaigne contigue, lon y
 void vne grande eaue perenne, comme vn estan, ou
 lac, que communement nous appellons la Fontaine: combien
 que ce n'en est pas vne: car il n'ya nulles sources naturelles,
 comme ont les fontaines, & plustost c'est ce, que les Latins
 appellent *Specus*, qui est vne cauerne profonde, pour y con-
 tenir l'eaue, prouenant d'vn fleuue, ou plusieurs fontaines: &
 ainsi l'entend Iul. Frontin. en son liur. j. de *Aquæductib.* & en
 autres lieux, mesme recitant les S C. parlant des eaues, quand
 il dit, que volontiers telles cauernes, qu'il appelle *Specus*, sont
 posees aux costés des montaignes: comme aussi la nostre l'est,
 en pareil lieu. Ouide toutesfois par vne appellation generale,
 ou phrase Poëtique au iij. liure de la *Metamor.* dit,

Et specus in medio, virgis, ac vimine densus,

Efficiens humilem lapidum compagibus arcum,

Vberibus fecundus aquis.

Ou il le prend pour fontaine, & source naturelle. Ou bien le
 peult on appeller, selon les mesmes Latins, *Septa*, ou *Incile*, &
 quand on l'appelleroit *Lacus*, ie croy, que ce ne seroit pas fail-
 lir en termes: ainsi que se peult prouuer par Vlpian. Paulus &
 Venuleius Iurifconsultes au traicté de *Rimis*, aux *Digestes*:
 combien que Budee in *l.fundi. ff. de actio. empt.* dit, que *Lacus*,
 soit vn receptoire d'eaues, ou les femmes lauent leurs linges:
 toutesfois aussi ceste signification ne repugne à la precedan-
 te, estant *Lacus* par ce mot equiuoque, & à ce semble consen-
 tir Lyon Baptiste Albert au liur. de son *Architecture* x. cha-
 pitre vj. ou il met, apres les Iurifconsultes, la difference d'entre
 Lac, & Estan: disant que le lac a l'eaue perpetuelle, l'estan tem-
 porelle, & colligee en l'hyuer, & que le lac est de trois diuersi-
 tés. L'vn est permanent, ou stataire, qu'il appelle, lequel con-
 tient, ou remply de ses seules eaues ne desborne iamais: l'autre,
 duquel procede vn fleuue, comme pere d'iceluy, regorge, &
 respant ainsi ses eaues. Et le tiers, receuant les eaux y fluans
 d'ailleurs, encor les r'enuoye par dehors, & tel est nostre lac,

estan, ou cauerne. Car il nous est trop certain, mesmes par la commune opinion populaire, qu'il vient du Gardon, riuere non guiere l'ointaine, comme aussi s'enflant le Gardon, les eaues y croissent: & que noz vieillars tiennent, quelques bergers auoir autresfois getté dans le Gardon bastons marqués, qui puis apres furēt veus en ce lac, ou cauerne: & nous voyons souuent, que ceste assemblee d'eaux nous regorge, & charrie quelques immondices, comme chaulme, ou pailles, & petites pieces de bois, & limon, qui est autre indice peremptoire, qu'il n'y a source naturelle, ains prouient d'autre eaue, ou de riuieres, ou de fontaines. De semblable argument vse Iosephe au liure iij. chapit. xvij. de Bell. Iudaic. & apres luy P. Comestor en son histoire scholastique Euangelique chap. lxxxv. là ou il escrit que pour prouuer si Papius venoit du lac Phiala, Philippe Tetrarche getta dedās des pailles, qui apres furent veües dans Papius. Et i'en ay assurance particuliere, que en traufferant cest eaue dās vne nacelle, ie ne peux onc trouuer le fondz, en la sondant, ioinct, qu'en diuers lieux parmy les champs nous voyons plusieurs grandes ouuertes creuses, & profondes, qu'on n'y peut voir à fons, regardans, & ayans leurs droictz aspectz à nostre cauerne, qui me fait croire, que ce sont les aqueductz, par lesquels l'eaue y est conduicte, & deriuee, & en ya de tels & plusieurs au chemin d'Auignon, qui me donne encor vraisimilitude, que ceste grande assemblee d'eaux y viēt du Gardon, de l'endroit de Serignac, ou du pont du Gard, qui n'estoit autre qu'un aqueduct. Mais pour le bien prouuer, & retrouver, voire purger, & entretenir (Car il est à craindre, que nostre incurie, & cetemps gourmāt n'y montrent, & exercent leurs forces, comme à la plus part de noz excellentes antiquités,) nous aurions besoin & d'un Iulius Frontinus, prefect, & commissaire des eaues, des II. VIRI, dont il fait mention, & d'un Nerua, ou Auguste, ou bien de son gēdre Agrippa, ou que nostre Roy, Auguste, print le desir, s'il en estoit aduert, d'vser enuers ceste antique Republique de sa liberalité, & magnificence accoustumee, & à luy & à ses tresillustres Ancestres: là ou ie m'asseure, qu'il descouuroit tels monumens de l'antiquité, qui outre leur admiration, & beauté pourroyent de beaucoup seruir à sa Magesté, & au public,

public, pour y apprendre, cōme telles besoignes se peuuēt faire, tāt necessaires à tous Royaumes, & R-epubliques. Ce qui ne pourroit pas couster grand argent, selon que nous auōs veu ces annees passees, quelques particuliers à bien petitz fraiz (pour donner plus d'eauē à leurs moulins, qui en meulent) faire descouuerte de six grandes caues, iusques à deux cens pas cōmuns près de ceste cauerne, & tendās par diuers chemins, non guieres esloignés par ensemble à celle grāde cauerne, ou conche ou est le receptoire de l'eauē: & sont ces caues d'ouurage autant beau, & entier qu'il est possible de voir aux enuiron, ressentāt bien sa structure Romaine, & antique, larges de plus de quatre pas, & hautes de plus de cinq, basties à voultes & arcades de petite pierre dure, quarree. Mais elles n'estoyent que pour la purger: & ceste cauerne, & les autres, que ie dy, sont pour la remplir. De ceste nostre fontaine, ou cauerne, ie n'en ay nul monumēt, ou tesmoignage antique, qu'vn tout seul, qui est dans les œuures Poētiques de Decius Ausonius Poēte, escriuant au temps de l'Empereur Theodose, qui est enuiron l'an de IESVS CHRIST, ccclxxxij. quand il parle de Bourdeaux, ville de sa natiuité, & de la belle fontaine d'icelle, qu'il dit apres ainsi,

Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus Purior Et.

Là ou il parle ou biē de nostre cauerne, de laquelle l'eauē en est bōne, & pour les hōmes, & pour le bestail, & est fort claire, vitree, ou argentee, ou bien il entend des fontaines, ou puys, que chacun a en sa maison, dont les eaux sont tant bonnes, claires, & salubres, qu'au mōde n'en ya de plus limpides, ny meilleures. Au haut faix & sommet de ceste montaigne, au piē de laquelle nous auons dit estre ceste cauerne d'eauē, est le fragment, & ruine d'vne grande, & antique tour, forteresse, ou chasteau, appellé Tourre-maigne, laquelle est presque demolie fors vn grād donion d'icelle, qui encor resiste, & combat à tāt d'annees, & d'assautz de guerres, qu'elle a souffert la demolition de laquelle nous pouuons, en la deplorant, dire ce mesme, que dit Herodian au liure iij. parlant de Bizantion, ou Constantinople, que tous ceux, qui aduisent les ruines, & restes, ou demourans de la destruction, s'esmerueillēt autāt de l'art de ceux, qui premierement l'ont bastie, comme de la force de ceux, qui derrierement l'ont desmolie. Car ceste tour estoit edifiee pour vne si grande duree de tēps, & avec si grāde obseruation d'architecture, qu'à peine vn homme robuste, & bien affusté, & muny de ferremens, & oustiliz necessaires, en pourroit en vn iour abbatre vn pas

en quarre. Par l'assiette de ceste tour, qui est en vn des boutz de l'antique ville, & près la ligne Septétrionale, il est notoire, que c'estoit vne des defences, ainsi qu'elle est pourtraicte au plant de la ville nouvelle. Aucuns l'appellēt Tour Romaine, disans, & coniecturans, par ce qu'elle fut bastie par les Romains, ce qu'est aisé à croire, estant le bastiment Romain, & elegant. Mais ie croy, que le vulgaire l'âgage du païs l'appelle tresbiē, disant Tourre-maigne, c'est à dire tour grande, cōme lon dit par semblable phrase Françoise, pour Charles le grād, Charles-Maigne: biē que Beatus Rhenanus tiēne en l'Indice de Cornelius Tacitus à la diction *Germani*, qu'il vient de Gar, en l'âgue Teutonique, signifiāt tout, & Man, hōme, comme tout homme, & virile: lequel seul nom de grād rend assés certain tesmoignage, quelle estoit sa grandeur, que iamais ce nom de Grād ne fut donē sans cause, cōme par les Romains à Valerius Maximus, à Fabius Maximus, Pōpeius Magnus, de la grādeur du quel Plin. liu. vij. chap. xxvj. & liu. ij. ch. iij. Alexander Magnus, Albertus Magnus, Constantin le grand, & par les Aegiptiens à Mercure Trismegiste. Dont la grandesse cōsistoit, qu'il estoit tresgrād Philosophe, tresgrād Sacerdot, & tresgrād Roy. Et ilz appelloyēt aucūs de leurs Dieux grands cōme les Grecz *θεὸς μεγάλος*, cest Iupiter, Minerue, & Mercure, & encor de leurs edifices, Circus Maximus, dōt nous parlerons, cōme de ceux-cy, & infinis autres: les Auteurs en font mētion en diuers lieux. Puisque nous auōs fait mētion du pont du Gard, faut entendre qu'il sert à present de pont, principalemēt le premier estage, lequel a esté entrecoupé, & les pilastres tous éberchez d'vn costé, tellemēt qu'vn mulet y peut passer tout chargé: & ce a esté fait pour la cōmodité des gens du païs, & pour abreger le chemin de deux lieues, ou enuiron. Le deuxiēme estage ne sert que d'appuy & éléuatiō pour le troisiēme superieur & plus haut, qui n'est qu'vn canal, ou aqueduct, duquel le tēps & les guerres qui tāt ont dōmagé la plus part des choses excellētes de la terre, ne nous permet en dire, ny sauoir autre chose. Qui fera cause que ie supplieray le Lecteur se cōtēter du pourtraict, qu'il trouuera cy-apres, aueq la descriptiō de ses mesures, pour n'en auoir autre memoire, ny assurance, & pour ne vouloir mētir, ou asséurer chose hors de ma cōgnoissance. Ce pont, ou aqueduct s'appelle du Gard, pour la figure dicte Apocope: pource que la riuere qui passe par deffouz, s'appelle le Gardon, & est ledict pont à troys petites lieues de Nifines.

Icy va le pourtraict du pont du Gard.

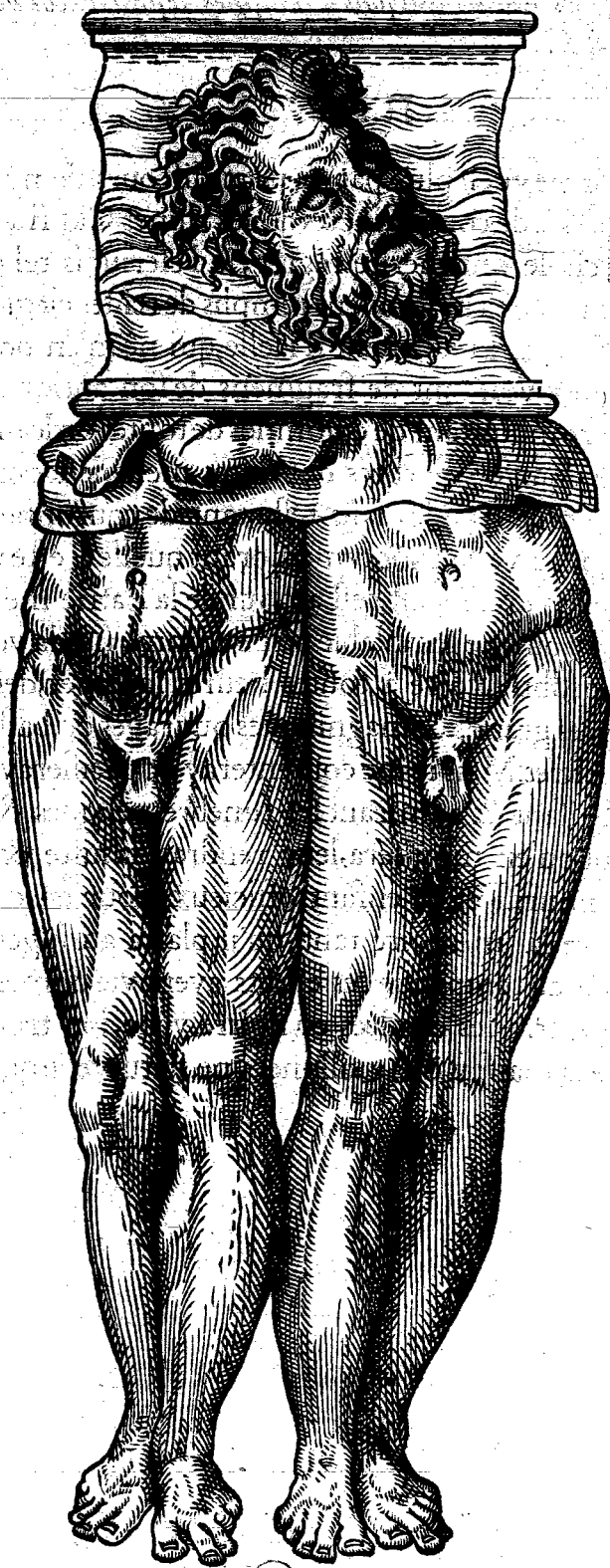
Quelques statues qui sont à Nismes restans encor de l'antiquité.

CHAP. XIX.



Je ne vueil plus par ce petit discours de nostre ville faire de complainctes de ses ruines. Car si à chacune chose qui merite regret, ie l'escriuis tel que ie le sens, tous mes escrits seroyent remplis de tristes elegies, ne pouuant passer par nulle ruelle d'icelle, qui ne m'en donne l'occasion pour voir tant de fragmens de son antique noblesse espars & rompus, tant de colonnes de toutes ordonnances & grandeurs, tant de marbres de toutes mescolences, tant d'inscriptions, tant d'aigles sans teste, tant de couronnes, tant de statues, que les voyant, & rememorant quelle a esté nostre cité, & quelle à present est, cest amour de la Patrie me cause en l'imagination vne semblable peine comme si ie la voyois encor auiourd'hui, voire à toutes heures saccager, demolir, & rompre ces grands & magnifiques ouurages & bastiment de noz ancestres. Mais ie me contenteray & pacifieray ma douleur en baisant & admirant ses funebres reliques & cendres, & de tant qu'en moy sera, leur rendray la iuste & derniere pieté de nourisson & enfant officieux, pour en celebrer & faire viure la memoire tant qu'il plaira au iugement des Doctes, & au temps que ces escrits ayent vie & memoire. Et pour remettre ses cendres en nostre vine, lon trouue sur le coing de la maison d'Aguillonet vne statue telle qui s'ensuit,

o



E.B.A.

Mais il est bon à voir que ce sont pieces ramassees de trois differentz ourages. Car la teste estoit d'ailleurs. Et la seconde piece c'estoit vne base de colomne, ainsi qu'il est euident. Mais le reste ie le prens pour vn Gerion qui estoit, comme dit Lucian en la fin du Dialogue Toxaris, & Plutarque aux Politiques, vn homme triple à trois testes, trois corps, six piés, six iambes, six mains: & l'interprete pour vn symbole, embleme, ou hieroglyphe d'amitié: signifiant que trois ou plusieurs ioinctz & associés par amitié ne sont que vn seul. Ce qu'a esté pris selon Iustin au xliij. liure, de trois freres Rois de l'Espaigne tant concordans & amis qu'il ressembloit que le Royau-me (qui autrement & communement, selon le prouerbe Latin, n'en reçoit deux) ne fust gouuerné que par vn seul, comme Ioan. Ann. & Francisc. Tarapha par leurs Histoires des Rois d'Espaigne mettent au nombre vn des Rois d'icelle deuant l'aduenement de IESVS CHRIST M. Dcclxxij. lesquels trois freres Diodore au v. liure dit estre filz de Deabus Roy de l'Espaigne precedent, autrement appelé Chryseus, qui furent vaincus par Hercules. S. Hierosime interprete Gerion nom peregrin: c'est à dire, homme aduenticé estrangier, n'estant Gerion originaire du lieu, ains Numidien. Aussi pres la Tresorerie au front de la maison de Clappo, se voit vne telle statue qui s'enfuit,



qui est vn Mime ou Histrion, dont nous parlerons escriuant de l'amphitheatre: & vn semblable en ya au Bouleuart de la porte de la Couronne par dedans, & au dehors vne statue nue le tout de pierre forte: & chacune de ces statues d'vne piece de hauteur ordinaire. En la maison d'Arnauld Aguilonnet, & en la maison de Ariffon & au iardin du seigneur de Brignon ya plusieurs aigles que lon diroit toutes auoir esté faictes ou moulees à vn mole, & ie croy qu'elles, ou la plus part, ont esté prises de quelque frize d'edifice haultain, qui estoit ainsi ordonné à aigles & demoly comme les autres. Surquoy lon se pourroit esbahir que nulle d'icelles n'a point de teste, & à quel le occasion ç'a esté faict & par qui. Lon tient communement que les Gots ennemis du nom & Empire Romain l'ayēt fait, estant l'aigle, comme il est par trop notoire, l'insigne marque & signe militaire des Romains: & que les Gots vaincueurs ennemis, les ayent ainsi tronquees & decapitees en opprobre des Romains. Quant à moy des que i'eu leu vn peu plus que superficiallement les histoires, ie fu tousiours de contraire aduis, & tiens que ce ne font point les Gots qui l'ayent faict, ayant appris de plusieurs Autheurs le contraire par diuerses coniectures & exemples semblables, dont i'en mettray cy apres aucuns lesquels i'ay pour Autheurs: assauoir, Procopius, Agathias, Aretin, Jornandes Euesque, Amnian Marcellin, Ioannes Magnus, & Olaus Magnus, tous deux succesiuiement Archeuesques de Vpsalen en Gotie: Eutropius, Paulus Diaconus, Orosius, Albertus Crantzius & autres, esquels par infinis exemples il est prouué les Gots n'auoir esté tant outrageus & insolens en leurs victoires que nous les disons communement, d'auoir ruiné tout le plus beau des edifices Romains, ains le contraire est la verité. Et aux sieges de Rome par les Gots lon lit leur honnesteté auoir esté telle que durant iceux, ny temple, ny sacerdot ne fut par eux violé, ains vne liberté & permission de celebrer les diuins seruices tout ainsi qu'au parauant l'obsidion. S. Augustin au liur. ij. de Ciuitate Dei, honorant les Gots d'admirable clemence, dit qu'ilz ont pardonné en leurs victoires à tant de senateurs Romains, qu'il est grand merueille qu'ilz en ayent meurtry aucuns d'iceux.

Orose au liure vij. chap. xxviii. vſe de grandes admirations & louenges du nom Gotique: ou lon peut voir qu'ils auoyent en extreme horreur les ſacrileges: & que non ſeulement ilz auoyent rendu & raporté, ou remis les vaſes ſacres d'or & d'argent de grandeur, poix, & beauté admirables aux Eglifés, mais auſſi cōduit, & fait, & donné voye à tous tant Chreſtiés que Payens, voulans aller à refuge & ſauueté aux Baſiliques des ſainctz: comme auſſi atteste Sigebert enuiron l'an de IESVS CHRIST, ccccxiij. & Theodoric leur Roy. Lon fait biē que nul eſtranger n'a eſté iamais veu par le conſentement de toute l'Italie & Rome & volonté de leur peuple & Senat, regner plus modérément, ny eſtre receu de meilleur couraige, qui ne ceſſoit iamais les exorter qu'ils ne permiſſent leur ville deformée par nouuelles & cotidiēnes demolitions venir à ruine. Et par ce commandement furent infinis edifices & priués & publicz remis en leur integrité & ancienne excellence, comme palais, bains, portiques, capitolé, cloaques, aqueductz & ſemblables, commettant par diuerſes officines & ouuoirs architectes & maîtres de meſtiers diligens & experimentés, pour reduire le tout en preuue euidente, & magnifique ſtructure. Il reſtitua en ſpecial le ſepulchre d'Auguſte: il commanda les ſtatues des Princes eſtre ſoigneuſement gardées & inuiolées. Il defendit de prendre les pierres des amphitheatres ruinés, fors que pour la reparation des murs abbatus par la guerre, ou de vieilleſſe. Et les epiſtres de Caſſiodorus ſont pour teſmoins ſuffiſans de ſes edictz, quant à ce, & pleins de douceur & clemence comme auſſi le monſtrent grād nombre de bonnes villes par luy reſtaurées par toute l'Italie, ſelon que recite Ioannes Magnus en ſon Hiſtoire liure ix. chap. xxv. Et de ce eux meſmes s'en defendent, accusant les Romains de foy violée, ainſi que Procopius recite, & le transfere en ſon hiſtoire ledit Ioannes Magnus liure xj. chapitre xxvij. Datus Prelat de Milan deplore bien ſa ville auoir eſté & aſſiegee & priſe par les Gots, mais d'auoir eſté ruinée ou abbatus, il ne ſ'en plainct en nul lieu de ſes Epiſtres: & S. Gregoire en lamentāt la mort de xxx. hommes à la priſe d'icelle, ne ſe plainct nullement d'aucune ruine, ou demolition: lequel meurtre & occiſion

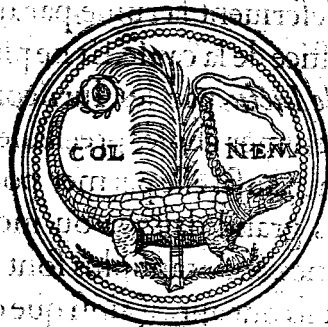
sion sur la furie de l'assault & feu de la victoire, est tant excusable qu'il n'est vainqueur qui jamais en use autrement. Et Totilla tant diffamé en cruauté (quoy qu'en die Leon Aretin & ses sequaces) ne fut il pas vaincu par les prieres de Pelagius, apres estre entré victorieux dans Rome? de sorte, que, outre bien petit nombre de Grecs temerairement vagans par la ville, tous les autres se rendans en franchise dans les temples, furent exemptés des loix de la victoire & coustume des fortunés Princes aux villes par eux gaignees à l'espee. Et combien qu'aucuns Autheurs tiennent le contraire, Ioan. Magnus pour la defence de sa gent le preuue au liu. xiiij. chap. xxij. xxiiij. & xxv. & Procopius auteur Grec & neutre, non meü d'affection, tient qu'il usa de telle moderation de victoire, qu'il (nonobstant les occasions de Belisarius) ne brusla nul edifice, ne public, ne priué, & ne laissa la ville deserte, ou desolee: ains content d'auoir abbatu quelques pans des murs, laissa le reste des beaux edifices intacte & non violé. Et si lon les accusoit d'auoir demoly ce beau monument antique de Rome, qu'on appelloit *Moles Hadriani*, & plusieurs autres, dont les Autheurs que i'ay nommés font si grande & iuste querelle, leur excuse git en remonstrance necessaire, estant par toutes loix & meurs, permis ou pour offendre & vaincre l'ennemy, ou pour defendre le sien, ses amys, ses soldats, & soy mesme, à tout chef de guerre d'abbatre, propugner & se defendre de signes, statues, & de tout ce que les assiegés peuuent opposer & endomaiger les assaillans pour sauuer ce que plus est à estimer, qui sont les statues viues, auxquelles tournant la Fortune son bon visage, ont & le cueur & le pouuoir pour remettre le tout en leur entier: tout ainsi que les mesmes Autheurs, qui en descriuent la ruine, par mesme moyen n'en peuuent celer la iustice de la cause. Et ne plus ne moins que la Loy Rhodienne, *de lactu*, par les Jurisconsultes excuse les mariniers getans en mer choses precieuses, pour sauuer la vie, qui est plus à estimer, aussi elle permet pour restraindre, ou couper chemin à plus grand danger ou incende, abbatre plusieurs maisons voisines: & de tant plus sont ilz en ce excusables, que selon les Loix ils ont apres (ainsi que dit est) réparé, au mieux quilz ont

peu, les pertes & les dommages: Or cédez donc, hommes de nostre ville à blasmer les Gots d'auoir ruiné voz edifices, abbatu voz Basiliques, & difformé vostre ville: & contentez vous & changez d'opinion, lisant Julien Archeuesque de Tolède, qui au récit de vostre prise vous assure des grandes honnestetés & remissions des Loix & furies militaires que Bamba Got y faic à voz Peres & à voz bastimens, les iours qu'il s'en fit maistre & victorieux. Ce qui m'a esmeu, outre le deuoir qu'on doit à la verité de l'Histoire, & excusation des innocens: & pour ne luy estre ingrat du tout, tant que ie pourray à l'excuser du tort qu'on luy en a fait par-cy deuant, & il en sera cy apres plus amplemēt traicté. Blasmez vostre Charles Martel & autres ses successeurs, de qui voz ruines ont iustement dequoy faire leurs quereles & complaintes, & nous en escrirons ausi bien tost en ce mesme liure.

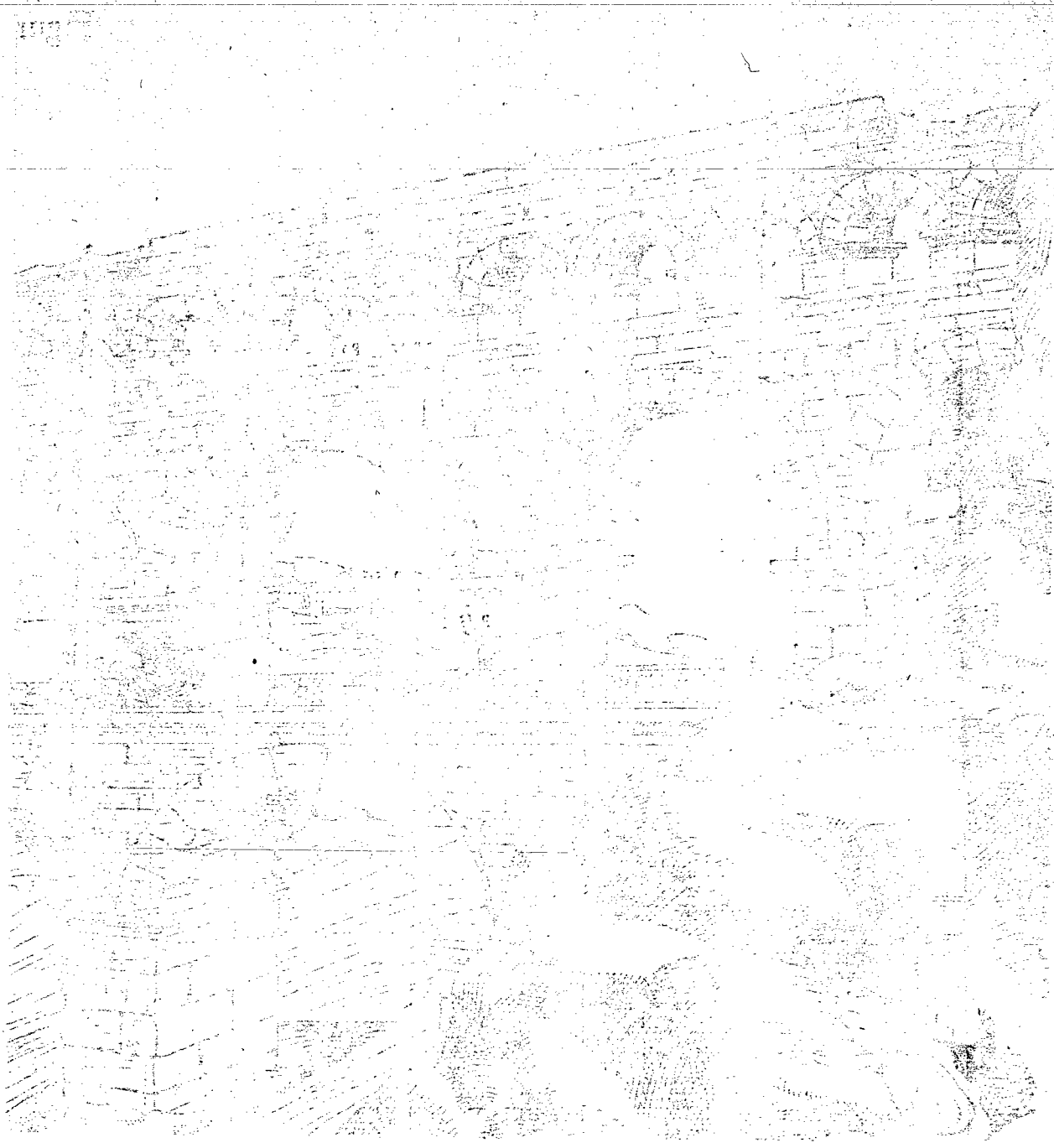
Des antiques medailles de Nismes, qu'on y trouue abondamment: & des Colonies des Romains.

CHAP. XX.

Nous trouuons encor iournellement, & en plusieurs endroitz de la ville des medailles de bronze, de la grandeur d'vn gros teston de France, en l'vn costé desquelles ya deux testes d'hommes, opposites l'vne à l'autre, & chacune coronnee au dessus, ces lettres, I M P. à chacun costé des deux la lettre P, & par ce P P. Au bas, D I V I F. Au reuers, & autre endroit, ya vne Palme, & au bout d'icelle vne coronne pendant de la palme: vn crocodile attaché atout vne chaine à la palme, & dessus la gauche, & queue de la beste, C O L. au droit, & sur sa teste, N E M. comme les pourtraictz montrent.

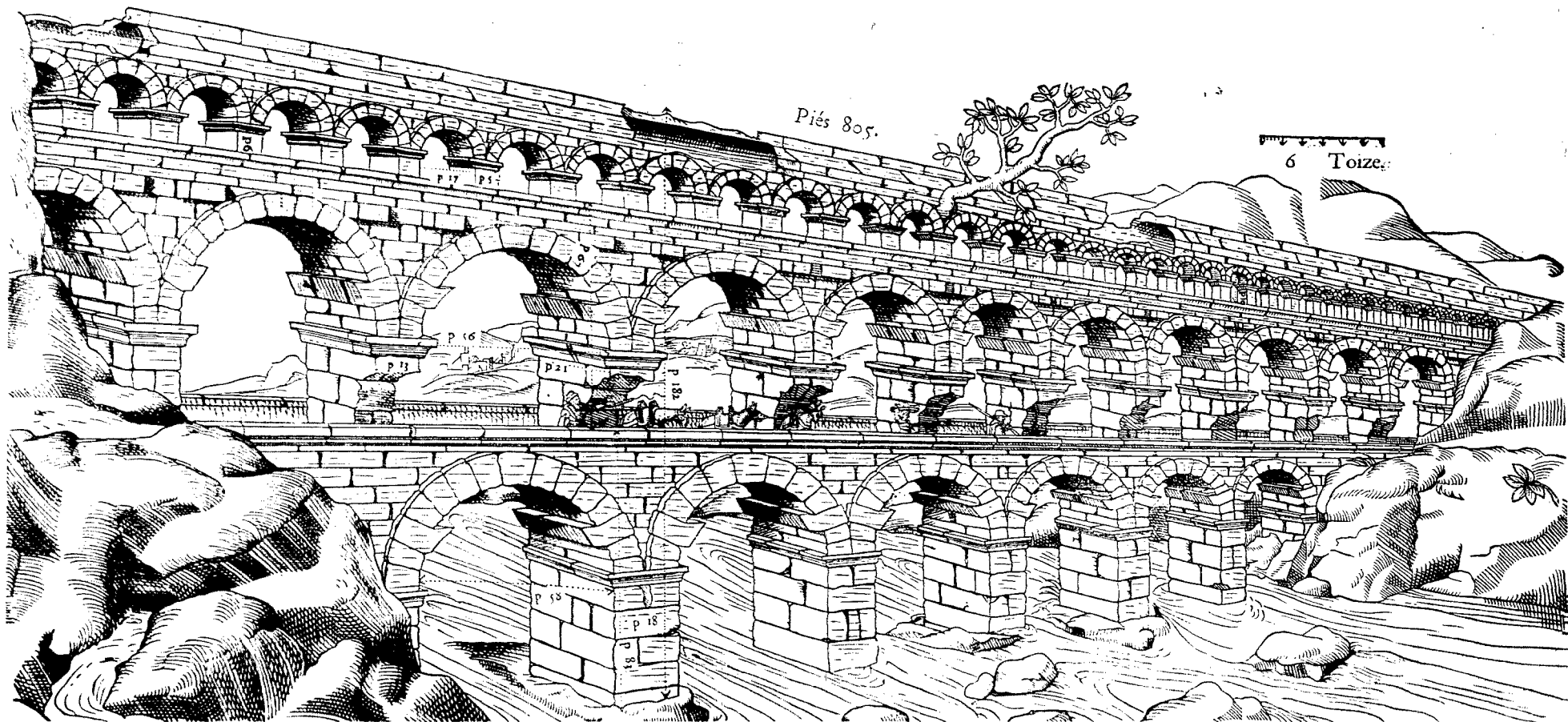


Surquoy



The following information is provided for your reference. The data is subject to change without notice. Please contact the appropriate department for further details. The information is for informational purposes only and should not be used for legal or financial decisions. The data is provided as is and the provider makes no warranty of accuracy or completeness. The information is for informational purposes only and should not be used for legal or financial decisions. The data is provided as is and the provider makes no warranty of accuracy or completeness.

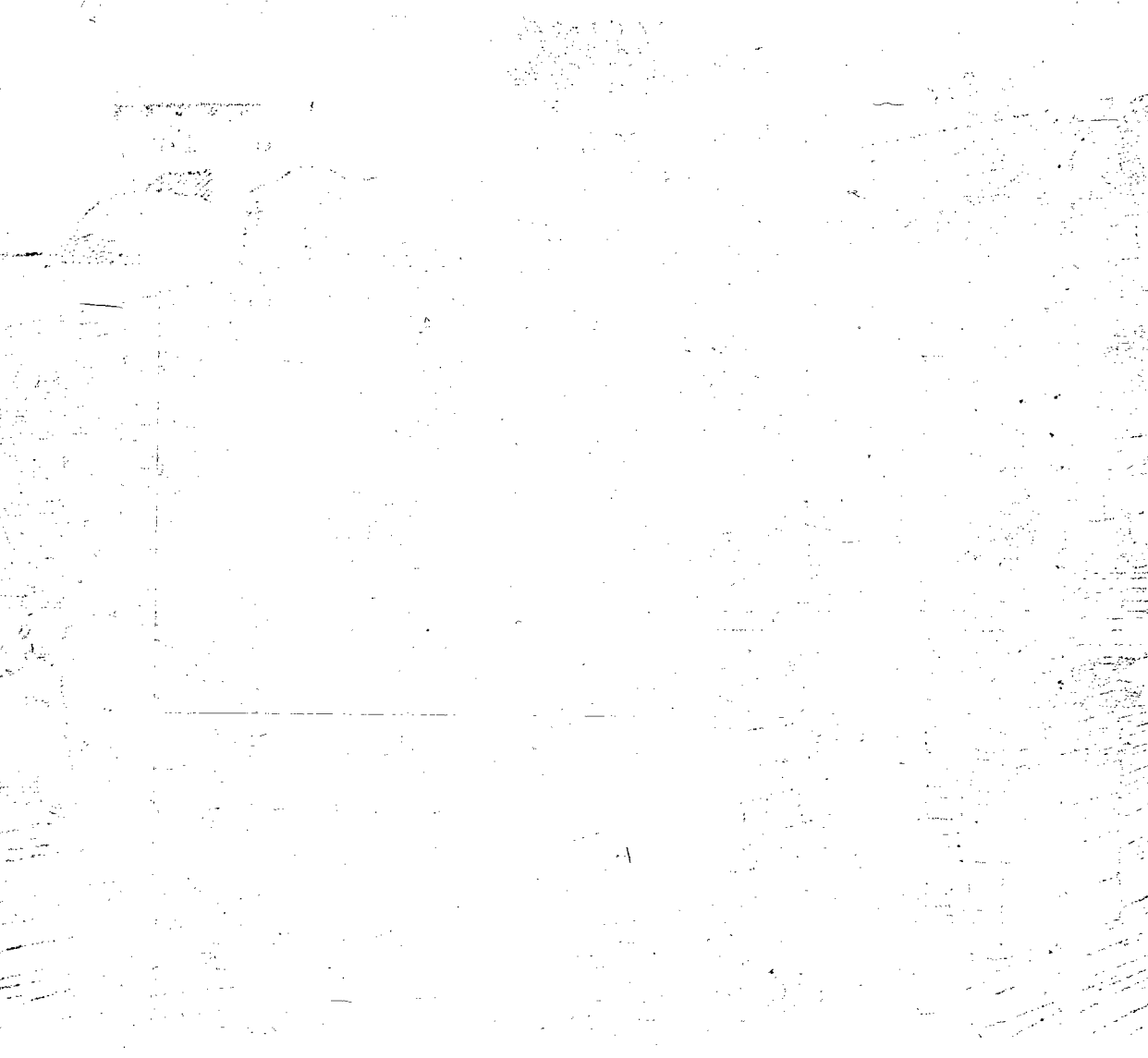
Figure du pont du Gard.



Le premier estaige a 6. arcs, ch. usque 58. piés, dans œuvre: ch. usque pillastre a d'epaisseur 18. piés. Parquoy le Pont premier, par ou l'eau passe, a de piés en longueur 438. & de hauteur 83. piés. L'espace entre le premier ordre des arceaux & le deuxiesme a de hauteur 7. piés, & 11. poulces.

Le second estaige, ou ordre des arceaux contient 11. arceaux. Chascun arceau a de large de l'un à l'autre 56. piés & y a 11. pillastrs chascun de 13. piés de large. La longueur de ce deuxiesme pont est de 746. piés. Le large de ce deuxiesme pont, de l'une sponde, ou parepet à l'autre a 21. pié d'espace. Et ont de haut ces arcs chascun 67. piés. L'espace entre l'ordre deuxiesme des arcs & le tiers contient 6. piés, 8. poulces de haut.

Le tiers estaige par ou passoit l'eau, a 35. arceaux, chascun arceau a de large d'un pillastre à l'autre dans œuvre 17. piés, & chascun pillastre 5. piés & demy. Somme, que ce troisieme a de longueur 504. piés & demy, & de hauteur 6. piés. Et par ce il a de haut en tout, environ 182. piés. L'aqueduc a 3. piés de hauteur.



The following is a list of the names of the persons who have been named in the above-mentioned document. The names are given in the order in which they appear in the document. The names are given in the order in which they appear in the document.

Surquoy lon peut faire plusieurs interpretations, & entendre, quant aux deux testes, que ce soyent deux freres: Empe-
 reurs, designés par ces motz IMP. DIVI. F. coniecturer
 aussi auoir esté lvn M. Antoninus, appellé le Philosophe, du-
 quel escrit si amplement l'auteur Espagnol en sa vie, & en
 l'Horolox de los Principes: & l'autre son frere Verus: que M.
 Antonin apres la mort du nostre Antoninus Pius, duquel
 auons parlé cy-dessus, s'affocia compaignon à l'Empire: que
 fut la premiere fois que Rome, tout à vn temps, esgalement
 obeit à deux Empeleurs: les deux P. P. signifient, *Pater Pa-
 tria*, ou *Patres Patria*, Peres de la Patrie, lequel tiltre M. An-
 tonin, ayât refusé, absent de Rome son frere, & compaignon
 d'Empire, apres il accepta pour eux deux, au retour de Verus.
 Et, peut estre, que les deux testes, qui sont leurs pourtraictz au
 naturel, ainsi opposites l'vne à l'autre, designent la contrarie-
 té, & diuersité des meurs, & honnesteté de viure de l'vn à l'au-
 tre: estant M. bon, & sage Prince, & Verus adonné à toute vo-
 lupté de mesuree, & corruption de vie. Le reuers se peut ainsi
 entendre, que la coronne au dessus de la palme, & pendant
 des rameaux d'icelle, soit la coronne ciuique, que aux deux fut
 decernee, laquelle est de chefne, mais elle est tant petite, que
 lon ne peut discerner la fueille, toutesfois par ce que telles co-
 ronnes ciuiques estoient de telle matiere, comme dit Lucan
 au j. de la Pharsalie, & Ouide en plusieurs lieux de la Meta-
 morphose, lon iuge, que ceste-cy en soit, & la palme, & cro-
 codile soyent marques, & enseignes, signifians la rebellion, en
 Aegypte auoir esté par eux, ou bien par Auidius Cassius, souz
 leur Empire, autorité, & commissiion, pacifiée, & dontee:
 de tant que singulierement lon voit en Aegypte & palmes,
 & crocodiles. Et combien que des palmes la Iudee soyt sur-
 tout celebree, il en ya aussi en Europe, & communement en
 Italie, mais steriles, & aux lieux maritimes d'Espaigne, & si
 portent fruct, il est tost euanouissant. Aussi en Asirie il en
 prouient. Pline liure xiiij. chap. iiii. qui dit au mesme liur. chap.
 xiiij. que la palme naist en Ethiopie. En la region des Essenes
 fut vne ville nommee lors Engadda seconde en fertilité apres
 Hierusalem, plaissante des forestz des palmes, & à present, dit

Plin liure v. chap. xvij. autre tombeau, ou sepulchre. T'outefois les palmes plus recommandées, & insignes, qui portent le myrobolan, sont en Egypte. Plin liure xxij. chap. v. & singulierement Dioscoride liur. j. chap. cxxiiij. dit, que le palmier naist en Egypte, semblablement aussi le crocodile, selon Plin. liur. viij. chapit. xxv. se voit au Nil, fleuve d'Egypte, animant amphibion, terrestre, & aquatic, & ceste beste, attachée à la palme, conuient tresbien à la description qu'il en faict en ce lieu. Ou bien pourautant que Marcus Antoninus se porta aux Egyptiens pour citoyen, & Philosophe en tous leurs temples, & estudes: & COL. NEM. tesmoigne, que de leurs temps vne Colonie de Nismes fut amenee, & conduite en Egypte. COL. signifiant *Colonia*, & NEM. *Nemaufensium*, Colonie des Nemaufans. Ces choses sus escrites concernant l'histoire, ont pour tesmoins Iulius Capitolinus, Eutropius, Aufonius Gallus Poëte, Sex. Aurelius Victor. & autres histoires de leurs temps. Je ne puis iuger, que ces medailles soyent d'autres Empereurs, que de ces deux. En premier lieu, elles ne peuuent conuenir aux Gordians, estans eux Pere, & filz, & non freres, & ne se lisant en leurs histoires choses semblables, que des sus escritz, par Iulius Capitolinus ou autres. Ce ne sont pas aussi Pupienus, autrement appellé Maximus, & Balbinus, tant par ce que nulle des choses de ce monumēt, & medaille antique ne s'y accorde, qu'ausi auant que Maximus, & Balbinus fussent confirmés à l'Empire, par les acclamations populaires, & pour la craincte de la feuerité de Maximus, Gordian filz de la seur du precedent Gordian, fut ausi esleu consort à l'Empire: ce que quelques numismes antiques montrent bien, ou les trois sont representés, c'est Gordian à leur my-lieu de Maximus, & de Balbinus, Auteur Iul. Capitol. De ceux-cy escrit ausi Herodian. liure vij. & Baptista Egnatius: ce ne sont pas ausi Antoninus, & Geta freres, auxquels nulle chose ne se peut accorder de ceste medaille, que leur fraternité, & mutue inimitié, de laquelle escrit Herodian au liure iij. Nous ne tiendrons semblablement, que ce soyent Macrinus, & Diadumenus, car l'un estoit pere, & l'autre le filz, comme escrit d'eux Sext. Aurel. Victor. Ne pareillement de Dio

de Diocletian, & Maximian tous deux Empereurs à la fois, vaincueurs d'Egypte, par ce que comme il est euident, par les histoires de leurs vies, ilz n'estoyent pas freres, comme estoyét les deux, représentés en ceste numisme. Et pour faire court, ny à Constantius Chlorus, & Galerius Maximinus, ny à Seuerus, & Maximinus, ny à Lycinius, & Constantinus, ny à Valentinianus, & Valerius, bien qu'ilz fussent freres, comme ny à Gratian, & Valétinian, ny à Arcadius, & Honorus, tous lesquelz bien qu'ilz ayent par compagnie, & ensemble gouverné l'Empire, toutes les marques, cy dessus narrées, ne s'y accordent, si bien qu'aux precedés ia recités, & presumés estre les remarqués en la medaille. Et en fin, ilz sont appellés *Diui*, par ce qu'ilz furent mis au nombre de leurs Dieux, qui estoit l'honneur qu'ilz bailloyent à leurs Empereurs, appelée *Apotheosis*, de laquelle ceremonie Herodian, mieux que nul autre, escrit, & comme elle estoit celebree, au .iiij. liur. de son Histoire, & Ovide de *Apotheosi Romuli*, au liure .ij. des Fast. De ces deux Empereurs parlent souuent noz Iurifconsultes en diuers endroitz, les appellans *Diui fratres*, comme aussi il est escrit en la Medaille, & tresbien l'entendoit Budee sur la l. *Si adulterium. ff. ad. l. Iul. de adult.* En ceste numisme estoit faict mention de la Colonie de Nismes, qui estoit honneur tres-grand aux habitans, ce que nous ne pouuons bonnement passer par silence, ayant desir d'escire vn peu des Colonies, & choses y appartenans. le dy donc, que Colonies, & Colones estoyent noms Latins, & Romains, ainsi appellés, de la culture des champs, & verbe latin, par lequel estoit signifié la costume, & façon de faire bellique des Romains vaincueurs des Royaumes estranges, & lointains, lesquelz admenoyent de leurs citoyens, ou autres confederés, & alliés, de foy prouuee, pour habiter ces pais, nouvellement conquis, reduictz à leur obeissance, à fin que souz leur nom, & autorité ilz habitassent ces terres, sans crainte de reuoltement, ou rebellion: ce qu'est tant commun par l'histoire Romaine, qu'il n'est besoin, en faire autre preuue par autheur, fors que par le seul Appian Alexandrin au liure j. des Batailles ciuiles des Romains, sur le commencement quand il descrit la conqueste de

l'Italie, par eux faicte, & de l'introduction, & source de la loy Agraire. Ainsi s'entent le lieu de Suetonius Tranquillus, en la vie de Iul. Cesar, chap. lxxxj, parlant de ceux, qui furent admenés à Capne, pour y construire nouvelles villes par la Loy Iulie des Colonies. & M. Portius. Caton au liure des origines, quand il fait mention des Colonies des Geneuois Liguriens, venans en Italie, appellees Phaëthontienes. Et c'est ce qu'en dit Dionysius Halicarnasseus au ij. liure des Antiquités Romaines, Le troisiéme statut de Romulus fut, dit il, (duquel il eust bien esté necessaire que les Grecz eussent vsé) & la meilleur, selon mon aduis, de toutes les ordonnances, que iamais furent faictes, qui fut aux Romains & commencement de permanente, & stable liberte, & qui ne leur fut de petite consequence, pour les esleuer, & extoller en leur domination & Empire, c'est qu'ilz ne demolissoyent pas les villes cōquestees par guerre, & assaut, ny ne les reduysoyent point en seruitude, & n'abandonoyent pas leurs terroirs, & champs pour la pasture, & nourriture du bestail: mais enuoyant en y celles nouveaux habitans, & faisoient en partie de la region vaincue, les cités gaignees, Colonies des Romains, & encor aucunes d'entre elles, participans, & associees de leur Romaine Republ. La loy ciuile mesmes sur le temps de la declination de l'Empire, & grandesse Romaine (comme nous auons dit cy dessus, au chapitre, Particuliere description de la Gaule) appelloit ces inquilins, ou Colonies, *μετοίκους*, à la Loy *Certa. de iur. fisc. lib. x. Cod.* Car les Grecz nomment, ceux qui changent d'habitation, *μετοίκους*, qui aussi passent, & se remuent d'un domicile en autre. Ce que Pomponius en la Loy *Pupillus. ff. de verb. signifi.* appelle, *μετοικόν*. Et les Atheniens, outre vn lieu, & prison qu'ilz auoyent, dicté *μετοικόν*, aussi auoyent vn sacrifice, *μετοικόν*, pour les estrangers venüz nouvellement en leur ville. Plutarche en la vie de Theseus, & Suidas s'accordent à ce qu'est dit cy-dessus, disant, *μετοίκους*, estre ceux, qui habitent hors leur originaire patrie. Menander & Aristophanes de mesmes, *τὸς γὰρ μετοίκους ἄχυρα τῶν ἀσῶν λέγω*. Ie dy, dit il, les estrangers, habitans en ceste Cité estre la paille des citoyens. Mais pour entendre au vray de ces Colonies, les vnes appellees Romaines,

maines, les autres Italiques, Latines, ou Latiales, il faut premierement fauoir, qu'il y auoit vn droit appellé Latin, Italique, ou Latial: & vn autre, Romain: le Latin confistoit, outre l'exemption, (de laquelle nous auons parlé cy-dessus) en ce que tel priuilege estoit à ceux qui auoyent exercé à Rome les dignités, ou de Questeur, ou d'Edile, comme dit Strabo: & pour ceste cause Alexand. ab Alexand. liur. Genial. Dier. iiii. chap. x. tesmoigne, que noz anciens de Nismes, ayans (comme a esté dict) tel droict, ne receuoient nul à la Questure, ou Edilité, qui ne fust citoyen Romain. Et outre le droict d'aspirer aux magistratz inferieurs, auoyent ausi ces alliés du nom Latin, la faculté des suffrages, de militer aux legions Romaines, & n'estoyent, tant que les autres, chargés de tributz, & impositions. Mais lon peult noter de cecy que ce droict estoit double, l'vn avec faculté de demander les Magistratz, appartenant à ceux, qui habitoient en la cité, lequel droit pourtant n'auoyent pas les Colonies Latines. Et l'autre estoit sans ceste prerogatiue, comme i'estime, que furent faictes les Colonies. Et ce appert par Suetonius Tranquillus disant que les Gaulois impetrerent de Iul. Cesar le droict Latial, mais non pas la faculté de paruenir aux honneurs: & apres plusieurs ans, Claud. Cesar leur conceda le premier au Consulat de Aul. Vitellius & L. Vipsanus le droit Romain, qui estoit de plus grand priuilege, que l'autre Latin, estoit distribué à trois especes de gens, ou il estoit de trois sortes, l'vne des citoyens Romains, qui habitoient en la cité Romaine, qui estoit le plus souuerain de tous. L'autre des citoyens Romains, qui ne faisoient pas residence dans Rome: & le dernier estoit vn droit Romain, que aucunes Colonies auoyent, aux quelles pour leurs grans merites ce droit estoit ottroyé, & ceci se peut voir en infinis lieux de T. Liue, mesme es liur. vj. de la Decad. iij. & au liure viij. Decad. iiii. & Cicero en l'Oraison pro Archia Poëta. Desquels droits de la cité, ou Romains bien souuent toute vne nation, ou ville vniuersellement estoit honnoree, es lieux, & Prouinces par eux conquises à l'espee, ou amiablement, & tous les habitans d'icelles auoyent ces priuileges, tout ainsi que s'ils eussent esté citoyens Romains. Cicero aux Aca-

demiques, & en l'oraison pour Sylla appertement, T. Liue liur. vj. Decade iij. descriuant la prise de Capue, & Syracuse. Cornelius Tacitus liur. xvij. dit que toute la Prouince Bèthique auoit ce droit de la cité. & Plin au liure iij. parlant de l'Espagne, ou il dit, que l'Espagne citerieure contient xiiij. villes des citoyens Romains, des anciens Latins xvij. des alliés, & des stipendiaires cxlix. par lequel lieu aussi le precedant se preuue, quand il fait différence du droict Latin, au Romain, & Iosephus aussi l'atteste au ij. liure contra Appion. & pour ceste cause dit Modestin Iurifconsulte, en la Loy, Roma. ff. ad Municip. & de inc. & Cie. en la 2. Oraison contre Rullus, que Rome est la patrie cõmune, voulant dire, que plusieurs villes, & hommes en ont esté donnés, qui la tiennent comme lieu de leur origine, & naissance. Ce droit Romain, dict de la cité, consistoit principalement en 5. priuileges. Le premier, que nul citoyen Romain pour nulle cause, ou delict ne pouuoit à iamais perdre sa liberté, si luy mesme n'en estoit l'autheur, comme en la vendant, pour auoir ou tout le pris, ou partie, selon les Iurifconsultes en plusieurs lieux du liure xl. des Digestes. Le deuxiẽme, que d'un citoyẽ Romain nul n'estoit iuge competent, que tout le peuple, ainsi que dit T. Liue liur. vj. Decade iij. qu'il ne peut penser, comme le Senat, sans le vouloir du peuple, cognoistra des Campanois, qui sont citoyens Romains, comme encor fut faict anciennement des autres rebelles nations, ayant le droict de la cité. Le iij. que les eitoyẽs Romains ne pouuoient estre geinés, torturés, ou questionés, & enquis par tourmens, ou punis de mort naturelle. Saluste en l'Oraison de Cato, & de Iules Cesar, Suetone en la vie de Iules Cesar chap. xiiij. parlant des Nouocomens, Saint Pol, ainsi qu'il est escript aux Actes des Apostres, chap. xvj. se plaignoit, d'auoir esté batu, & foyrté, se disant estre citoyen Romain, & encor au chapit. xx. Il se deliura de la question, & tourment, pour se dire tel citoyen Romain. Le quatriẽme, qu'ilz pouuoient estre enrollés, & militer es Légions Romaines, & y auoir degrés de la guerre, estre Tribuns, ou Centurions, ainsi qu'on lit aux offices Palatins de Theodosius, de plusieurs nations, autres que des Italiques, ou Romaines. Et le cinqiesme estoit, qu'ilz

qu'ilz auoyent leurs enfans en leur puissance paternelle, comme dit Iustinian l'Empereur aux Institutions, au Titre de *patria potest. s. ius autem*. que ce droict est propre, & peculier aux citoyens Romains, & que nuls autres hommes n'ont tel pouuoir enuers leurs enfans: surquoy Accurse, & autres tiennent, que les François ne les ont pas en leur pouuoir: par ce (comme ie croy) qu'ilz s'exempterent de la iurisdiction & obeissance des Romains, comme nous auôs dit: car telle estoit la coustume Romaine, assauoir, d'oster, & priuer du droit Romain les nations, qui auoyent delinqué contre leur Republique, selon que dit Spartian en la vie de Seuerus des Palestins, & Neapolitains. Il faut consecutiement escrire des Colonies, & leurs differences: ce que lon pourra aisement comprendre, ayant sceu la difference des droictz, & priuileges sus escritz, qui sont precedens, & parlant en Iurisconsulte, preiudiciables, ou preallabes aux Colonies, & leur intelligéce. Mais premierement nous faut entendre vne difference, que met: Aulus Gellius au liure xvj. noct. Attic. chapit. xij. & apres luy Alex. ab Alexandro liur. iij. Gemialium dierum. chap. x. entre Municipie, & Colonie, & leurs prerogatiues, & preeminéces, apres l'oraison de Adrian au Senat de ce propos, & affaire. Municipies donc, dit il, sont les citoyens Romains par priuilege des villes, autres que Rome, quil appelle Municipies, venus à la cité, vsant de leurs droitz, & priuileges, seulement participans du droit honoraire, avec le peuple Romain, & non de l'onereux, & charge, comme collation de tributz, & semblables: Mais les Colonies sont, qui ne viennent poinct d'ailleurs en la cité Romaine, ains qui sont venues d'icelle, & ont tous les droictz, & statuts du peuple Romain: dont ces Colonies en sont comme representations, & simulachres. Et ces Colonies sont (à quoy nous seruira d'auoir veu la difference des droitz cy deuant declairés) ou Romaines, autrement du droit Romain: les autres Latines, ou du droit Latin, & les autres Augustales. Les Romaines encor de trois especes, ou bien estoient celles ou seulement auoyent esté amenés, & conduictz citoyens Romains: autres accomplies des Romains, entremelés avec des estrangers, autres, encor que fussent

faites d'estrangers, ilz viuoient pourtant selon les Loix, & meurs des Romains. Les exemples de ce sont infinis dans T. Liue, & autres Historiens Romains, comme aussi des Colonies Latines, qui estoient faites, & prises des Latins, ou Italiens, ou autres qui auoyent ce droit Latin Italique, ou Latial. Sur quoy lon pourra voir T. Liue Decad. liur. vi. liure j. Decad. vii. liur. vij. Decad. iij. Et les Augustales estoient celles, qui estoient prises ou des vns, ou des autres, mais par autorité des Augustes, & Empereurs, laquelle denomination commença après l'vsurpation de la monarchie tant seulement, comme lon lit souuent es Autheurs, qui escriuent les vies des Empereurs, qui aussi sont appellees de leurs noms, comme Traiana, de Traian, & plusieurs autres, selon Dion Casius, & Spartian. Par ce donc que dessus il appert, que nostre Colonie de Nismes, menée en Egypte, estoit Colonie Latine, ou Italique, ou Latiale, & ne s'appelloit pas Colonie Romaine, n'ayant eu Nismes que le droit Italique, Latin, ou Latial, & non le droit Romain, ainsi que nous auons prouué dessus. En quoy aussi lon peut voir, de quelle grande, & singuliere confidence les Romains honnoroyent noz maieurs, de leur fier, & commettre l'Egypte, nation tant lointaine d'eux, & qui leur estoit de telle consequence. Et ie croy, que meü ou de ceste memoire, ou pour le moins de pareille recommandation de fidelité le R.oy Louys xl. du nom, ayant pris Arras en l'an M. cccc. lxxvij. y enuoya comme colonies des habitans de Nismes, exilant, & bannissant, cōme dit nostre histoire Francoise, les habitans d'Arras, & y faisant ville neufue, la repeuplant de gens de tous estats d'aucunes bonnes villes Francoises, & le plus de Normandie, qui ne s'y tindrent guieres, enuoyant ceux d'Arras demeurer es extremités du Royaume de France. Et entre autres, dont nous auons particuliere memoire en nostre cité, y fut enuoyée toute presque la famille des Roberts, qui est l'vne des honorables maisons de la ville, ainsi que j'ay veu par leurs particulieres memoires, & que de ce encor noz vieillars ont souuenance l'auoir entëdu de leurs peres. Que si les feus Rois de France, d'heureuse memoire, eussent vsé de ceste doctrine, & costume militaire à Genes, Milan,

Milan, Naples, & autres villes de l'Italie, par eux conquises, il ne s'en fust depuis ensuiuy tant de meurdres, & despenfes à les reconquerir, ny la honte, & d'omage, de les auoir perdues.

Plusieurs ruines de Nismes, & incidemment sommaire de l'histoire Gotique.

C H A P. X X I.



Le ne seruira de peu à nostre narration, de diuaguer aucunement sur la gent Gotique, la position du ciel, où elle est, les causes de leur descente en noz regions, & reciter briuement, le plus qu'il sera possible, leurs gestes militaires: car autrement plusieurs de ceux, qui pourroyent lire ce traicté, seroyent en peine d'entendre, ou chercher ailleurs, quels sont ces Gots, qui ont laissé perpetuelle memoire de leurs superbes faictz, & qui sont tant frequens, & à l'histoire, & encor parmy les bouches, & escrits de toutes autres nations: & pour ne parler sans autheurs, nom plus que nous n'auons encor fait, de ce qu'en sera cy-aprés dict, ya pour temoins tous ceux, qui en ont escrit, que ia cy-dessus ont esté nommés, desquels nous auons extraict ce petit Epitome, qui ne seruira seulement à nostre propos, mais à tout le reste de l'histoire Gotique. La Gotie donc, dont les Gots sont appellés, est vne grande, & ample region, posée en la peninsule Scandie, ou Scandinanie, par dela la mer Germanique, ou goulphe Gotique: dont Ptolemee semble seulement auoir entendu le nom, & Solin la dit la plus grande de toutes les Isles de Germanie. Plin au liure .iiij. chap. xij. l'appelle la plus ample des regions, & par ce qu'elle est presque reputée pour vn autre Monde. Elle est enuironnée, ou peu s'en faut, par tout de la Vaste, & large mer, qui de grandeur, & forme ne ressemble pas trop mal à ceste mediterrannée, separant l'Europe, d'avec l'Afrique. Car entrant par vne estroicte bouche de l'Ocean occidental, elle conioinct la Chersonnese, ou peninsule Cimbrique, auiourdhuy appelée Dacie, ou Danie, separée de la Scandie, avec la Saxonie, & apres atouchant par le goulphe plus ample, & eslargy à la Gotie Australe: elle faict de soy come deux brâches, ou rameaux, d'ont lvn par les riuages orien-

taux de la Suetie est esté du vers le Septentrion, iusques à l'Empor de Thorne, c'est à dire, Isle Turrite: mais par traict plus longuet, que n'est despuis les extremés riuages de Numidie, iusques au dernier goulphe de la mer Adriatique, & l'autre rameau s'estend vers l'Aquilon, iusques au goulphe Venedique, de mesme presque longueur, qu'on voit despuis Chartage la Punique, iusques au Pont Euxin. Entre ces deux branches est enclose la grande peninsule que par Pline est dicté, Fenningie, & aux Gots Filandie, signifiant, belle terre. Les Gots Meridionaux habitent l'endroit Austral de la Scandie, appellés par Ptolemee *Guta*, ayant leur premiere ville, Calmarnie lvij. degrés d'eleuation polaire, & ayant de longitude xxxvij. L'autre costé Septétrional est peuplé des Biarmes, d'eleuation xc. degrés: en la partie Occidentale est la ville Berge, Empor de Noruegie, ayant 63. degrés de latitude, & xxiiij. de longitude. Or ceste Scandie contient iij. Royaumes, fort spacieux. Gotie, Sueonie, ou Suetie, & Noruegie diuisés en plusieurs regions, ou dominations. Procopius en recite xiiij. nations, & à chacune regner vn Roy. La Gotie plus Meridionale est ceinte par le Midy, Leuât, & Ponant du Goulphe Gotique: Mais de la position de sa latitude Aquilonaire la Noruegie, & Suetie, en figure de deux branches, procedans comme d'vn estoc d'arbre, s'en vont d'vn mesme train iusques à l'Ocean Septentrional, qui autrement est appellé Gelé, ou Glatial, estant toutesfois la Noruegie sur le riuage Occidental, & montueux, ou la Suetie occupe le plat, & large país plus fertile, & abondant, & de multitude de peuples, & d'abondance de richesses, & par ce surpassant ceste Suetie & la Gotie, & la Noruegie. De la Gotie vne region est dicté, Ostrogotie, c'est à dire, Orientale, qui cõtient en soy Tinsthie, Branichie, & Kindie, Isle de Gotlandie. L'autre est appellee Vnestrogotie, qui est interpreté, Gotie occidentale, separee de l'orientale par le grand lac, Vether, contenant plus haut vers les Septentrions, Dalie, & Vermelandie: sur l'Australe situation de la Vestergotie sont posees Kindie, Marchie, Faliuie, Vasbogie, Riduegie, Frochimnie, Gudhenie, Cachinnie, Vartopthie, & autres plusieurs terres, & Prouinces: apres tendant de la Gotie

occidentale, que nous auons appellee, Vneſtergotie, vers le midy, lon paſſe par Hallandie, Blenchingie, & Sconingie, la derniere, regardant à la Danie, vn petit bras de Mer, au milieu laquelle, laiſſee ſur le coſte occidental de l'orient, apparoit Smalandie, que aucuns appellent Gotie Meridionale, diſtinguee en pluſieurs, comme par la Verenie, Moringie, dõt vint l'armee nauale Löbarde, ſelon Saxo Danicus, & Paulus Diaconus, & à Elandie, Iſlette adiacente. Quant à la Suetie, ou Suernie, que Pline appellant Scandiane, dit eſtre la plus illuſtre des Iſles Germaniques, elle contient du Septétrion Biar mie, tout au deſſous de noſtre pole Artic, qui luy eſt Zenith, elle a à ſon coſte Oriental Scrifinine, dont Procopius parle tant, & de ſon coſté Austral les deux Lappies. Apres icelles encor l'vne, & l'autre Botnie, l'orientale, & l'occidentale, deſquelles l'Angermanie touche les limites & endroiçts plus Meridionaux: & de ceſte-cy, à la poſition Occidentale, eſt Iemphie, prochaine de Suetie, & Noruegie. En ces terres, & regions ſont les eleuations de noſtre pole, comme nous auons commencé à dire, de 60. degrés, ou enuiron, iuſques à la fin du quadrant du grand cercle, qui eſt de xc. dont & par les Hiſtoriens, & par les Geographes, tant de merueilles ſont recitees, des grandes, & perpetuelles froidures, des bruines, que iamais n'y ceſſent; des iours longs de xxiiij. heures, d'vn mois, de deux, iuſques à ſix mois, & les nuitçs oppoſites eſgalles, des glaces, & geles de tant de duree, du Soleil les viſitant preſque au ioignant de leur Oriſon, comme vne meule de moulin, ſi habitation y eſt, ou non, & tant d'autres choſes, & queſtions admirables, ou les bons engins, verſés en la Mathematique, & en la Philoſophie, iournellement s'excercent à les enquerir, & eſplucher, que de ce, ſeulement, lon en pourroit eſcrire grãds, & iuſtes volumes, iuſques icy par les calculateurs de tables Aſtrogiques paſés par ſilence, comme ignorés, avec celuy, qui ne faiſant mention nulle d'iceux, diſoit, la derniere Tulé: n'en ayant en leurs Tables fait nul honneur à iceux, & des quelles nations lon a veu es ſiecles paſés fortir les grandes, & copieuſes, voire immenſes flammes, & incendes, qui ont preſque cõſumé tout le reſte de la terre habitable: à tout le moins,

que nulle partie d'icelle n'a esté exempte de la crainte d'iceux, si elle la esté de leur veüe. Et ce qui n'est moins necessaire à estre declairé sommairement, comme a esté leur Chorographie, pour l'intelligence de ce, que cy-apres nous auons à dire, c'est, que les Gots, & peuples voisins, dequelz auons parlé cy dessus, consultant des remedes contre vne memorable famine, grassant en leurs terres, & assemblés en consultation, estoient d'aduis, les vns d'exterminer par mort les vieillars, enfans, & tous autres, ne pouuans par armes, ou artifices seruir au public, afin que, estant amoindry le nombre, le demeurant, vtil à la Republique, peust resister mieux à ceste cherté, & sterilité: mais les autres, dont l'opinion fut meilleure, & pleine d'humanité, ordonnerent, de laisser au país les vieillars, enfans, & impotens, & les robustes pour la guerre, aller ailleurs cõquester nouuelles terres, & habitations. Cest aduis eut lieu, & fut getté, & sceu le sort, qui de trois bandes, qu'ils furent, delogeroit la compagnie, à ce bannissement necessaire, mais non ignominieux, destinee, esleus pour chefs Hacon, & Hibbon, laissa leur patrie. Les Autheurs sont en different (comme fouuent il suruiuent es Histoires) du temps, & calcul. L'histoire Danique tient, que ce fut l'an de Iesuschrist. Dclxxxvj. Paulus Diaconus la confute, ayant de son opinion presque tous les Historiens Lombards: Crätzius, selon les supputations d'Eusebe, Hierosme, & Florentin, dit, que ce aduint l'an apres l'aduenement de Iesuschrist cccclxxxij. Raphaël Volaterran l'an d'iceluy ccccxx. Sabellic escrit leur entree en Italie, en l'an Dlxxxviii, à quoy Blondus n'est differant que de quelques annees: & brief, il n'est Autheur, qui n'en ayt son opinion. Et si ie voulois entrer en disputation, & calculer encores, ie m'asseure, que i'en fonderois vne autre, qui seroit, non tierce, ny quatrieme, mais plus que cinquantieme. En quelque temps que ce fust ie le tiens incertain, & les regnes, qui iusques au iourd'huy s'en ressentent, & rendent le brasier, & fumee, ou sang de leurs incendes, & occisions, nous attestent, pour chose par trop veritable, ces Gots les auoir visités, & depopulés. Et bien que le temps de leur passage pardeça soit incertain, les dominaiges, & fait en sont assez assurez. Je say bien, que Ioã.

Magnus

Magnus en son histoire liur.xvj.chapit.xxix.apres Nicolaus Rauallus en sa Concion au Conoile de Basle, eue pour les Gots, à fin d'auoir le premier siege honorable, recite bien autres descentes des Gots en Europe, & beaucoup plus anciennes: mais c'estoyent seulement comme excursions, sans s'arrester: & cy dessus i'entens seulement auoir descrit le temps, de leurs plus memorables passages, conquestes, & arrest en noz regions de plus de temps. Car à ce que ie parle seulement de l'Espaigne, par ce qu'eux y regnant commandoyent ausi, & estoyent Rois alors de nostre Gaule Narbonoise, ilz y commanderent enuiron ccc. ans, ainsi que l'atteste ce Ioan. Magnus liur.xvj.chap.xxvij. & estoyent ceux-cy dits Vestrogots, comme nous auons dit: Car il est à entendre, que outre ce que en leur region ilz sont separés en Orientaux, & Occidetaux, ausi le furent ilz par deça: estant aux Orientaux baillée la cōqueste des regions par deça Orientales, & aux Occidentaux les Occidentales: les vns dictz Ostrogots de , c'est Oster, en leur langue, signifiant Orient, & , c'est Vester, occident. Autheur Ioan. Mag. liur. iij. chap. xxj. & de là en langage Latin a esté dicte Vasconia, la Gascoigne, Vasgotia, au commencement, comme Gotie Occidentale. Ioannes Magnus liur. xv. chap. xvij. de là ausi ont pris leurs noms les vents, selon la vulgaire denomination, Oest, Oriental, & Vnest, Occidental, que l'Empereur Charles-Maigne, comme disent noz Histoires Françoises, leur imposa, luy non seulement fauant en autres bonnes langues, mais ausi à la Gotique: qui par ce qu'elle estoit en fleur par deça de son temps, & fort entendue, appella les vents de noms Gotiques, pour estre mieux entendus, comme ausi plusieurs Loix militaires non Imprimees, sont prises des Gots. Mais les Gots occidentaux furent les plus excellens, & les orientaux non tant illustres. Ioan. Magnus liur. ix. chapit. j. Ce que nous est quelque foulas d'auoir esté vaincus des plus braues (comme Enee console son ennemy, qu'il mourroit de sa main,) & descrit ausi cest Autheur au liur. ix. chap. iij. & v. de la premiere fois, qu'ils vindrent assaillir les Gaules. Or pour venir au dessein, & propos de ce lieu, i'ay recouert vn liure Latin, assés orné, de Iulianus

Archeueſque de Toledo, intitulé *Prognosticon futuri ſeculi*. Ce Iulianus décrit l'hiſtoire Gotique, & reconqueſte d'vn Roy Got occidental, regnant en Toledo, qu'il nomme Bamba, ou Vamba, ou Vnamba, qu'il fit de la Province Narbonoiſe, & dit que ce fut environ l'Aere Dcc. qu'il regnoit, ayât laiſſé à Niſmes vn Paulus, comme pour Proconſul, Gouverneur, ou ſon Lieutenant, qui reuolta & ſoy, & la ville contre luy, laquelle apres Bamba avec grand armee reconquit. Mais pource que nous auons mis ce liure de Iulianus en langue Francoiſe, nous n'en dirons autre choſe, renuoyant là le lecteur. Seulement (& ce ſeruira pour ſcholies, ou partie de proëme à noſtre translation) nous dirons, que ce meſmes & la priſe de noſtre ville faiçte par Bamba, atteste Ioan. Magnau liur. xvj. chap. xxij. De ce Bamba encor font mention Michael Ritus en ſon hiſtoire des Rois d'Eſpagne, liure ij. ſans parler de la priſe de noſtre ville, & Francis Taraph. ſeulement qu'il vainquit Paulus, & la Gaule, & regnoit l'an de IESVS CHRIST Dclxxiij. auſſi vn grand, & bon liure que i'ay fort ancien, appellé, *Fortalium fidei*, ſans Autheur, eſcrit de Bamba, ſur l'an Dclxxxiiij. Ce lieu de Iulianus, diſant que ce fut environ l'Aere Dcc. m'a bien donné de la peine, à fauoir, comme il entend ceſte calculation des Aeres, & pour accorder, à peu pres ces Dcc. Aeres, avec l'an de IESVS CHRIST Dclxxiiij. ſuſdict, ie me retiray premierement à noz calculateurs Astrologiques, meſmes aux tables d'Alphonſe, aux quelles environ le commencement il calcule par Aeres, & aux canons ſur l'intelligence des Aeres, que ie croy auoir eſté faiçts par Paſcaſius Hamelius Mathematicien du Roy: mais ceſte tradition de calculer ne peut nullement accorder avec noz Aeres. Moins encor y aduiennent les computations d'vn Hebreu, qui celle ſon nom, en vn traicté, *De Aeris, ſeu interuallis Regnorum*, ny du Sarracene de meſme tiltre, & argument, qui le ſuit, coimprimés à Nuremberg, par Ioan. Montan, avec mon Meſſahalab, de elementis, & orbibus cæleſtibus, & finalement auſſi quelques liures, & Autheurs non Imprimés, que i'ay en Astrologie, ne m'ont peu liquider ces nombres. Parquoy il m'a falu retirer aux Autheurs de l'hiſtoire, & autres, delaiſés

les Astrologues, & ay trouué que ce Bamba regnoit en Toledo enuiron le Concile xj. de Toledo, & ausi Iulianus y asistoit, & en plusieurs autres de ce temps. Or ce Concile xj. Tolétan fut célébré au temps du Pape Vitellian, par les mesmes actes des Conciles: & Vitellian gouernoit le saint siege Apostolique au temps, que Constantin estoit en la monarchie imperiale, dont il faut entendre, dvn Constantin, duquel Phrigio, & autres Chronologistes dient, qu'il regna enuiron l'an Dclxix. bien qu'ils varient aucunement, quant aux nombres precix, & des ans de son regne, & de la duree d'iceluy: mais ie m'arreste fort aux actes des Conciles, & par ce selon icelles ie coniecture, que nostre ville fut premieremēt prise par Bamba, enuiron l'an de IESVSCHRIST cccccclxx. qui est presque à l'Aere, comme dit Iulian, Dcc. Et pour entendre que ceste qu'il appelle Aere, Nonius Marcellus dit, que Aera est note, & marque de la valeur d'une piece de monoye, alleguant le Poëte Lucillius au liur. xxix. qui dit, l'Aere n'a pas esté bien comptee, ny supputee: & de ceste opinion est Celius Rhodogin. libr. Lectio. Antiq. vj. chapit. ij. & en outre ainsi que nous auons predit, que les Astrologues content par Aeres, & nomment le commencement d'un temps illustre, & de marque, comme la Natiuité de IESVSCHRIST. ou regne de quelque Roy fameux, Aera, ainsi que Ptolemee, & Theon content. Et par ce Pierre Melsie en ses Diuerfes leçons dit, que les Castillans anciennement en leurs actes publics, & documens vsoyent de ceste supputation par Aeres. Parquoy il nous faut entendre, Aera, pour l'an: & dire, que Iulian, disant Bamba regner en l'Aere Dcc. entend en l'an enuiron Dcc. de la Natiuité de IESVSCHRIST: auquel temps nostre Nismes par luy fut prise, ainsi qu'il est amplement escrit en son liure. Mais comme il recite, Bamba s'y porta tant honnestement, & vsa de telle moderation en sa victoire, qu'il ne ruina nul edifice, ne priué, ny public: ains repara les ruines à qui par les assauts, & droits de guerre lon n'auoit peu pardonner, pour entrer, & emporter la cité: mais j'ay à en descrire icy vne autre prise de la ville, qui fut bien d'autre ruine, & estraige: & ie peux biē emprunter, ce que Enee disoit de sa Troye à Dido, le pressant

luy en faire le recit.

Infandum regina iubes renouare dolorem,

Troianas ut opes, & lamentabile regnum

Eruerint Danaï.

Et après,

Quis talia fando

Temperet à lachrymais?

Et,

Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit.

Je commenceray donq par vn petit, & bref discours de Charles Martel, qui fut fils de Pepin, Maire du Palais Royal de France, l'an de IESVS CHRIST Dccxij. & de Alpaïde, ou Alpiade sa cõcubine. Bien qu'il eust pour legitime espouse Plectrude. Et la cause de ce nom Martel, furent les grandes victoires, par lesquelles il estoit dit, comme martellant, & rompant tout par icelles: aucuns Autheurs Latins corruptemēt, (comme bien souuent pour cüider escrire plus Ciceroniement, il nous barbouillēt nos vrais noms Gaulois) l'appellent Marcellus. Qui, decedé son pere Pepin, l'an Dccxiii, par testament fut heritier de son bien, & de la Mairie: à quoy il ne peut pourtāt paruenir si tost. Car Plectrude le detint vn temps prisonier à Cologne, sur le Rhin, pour fauorir quant à l'estat de Maire, Thibaud, & Theodoaut, ou Theodal, car il auoit ces trois noms. Apres le trespas duquel, Raymfroy ou Rangefredus s'empara de la dignité, & l'an Dccxvj, vainquit en cãp de bataille Char. Mart. pres le fleue Meuse, avec l'authorité, & appuy du Roy Chilperic regnant, mais despuis en Cambresys il eut victoire contre eux, l'an Dccxviij. & continuant plusieurs victoires, tant contre le Roy Raymfroy, que contre les Saxons, iusques à l'an Dccxxix. il eut vne grand querelle contre Eude, Prince Gascon: qui luy esmeut, & suscita pour ennemy Abderamen, ou Abidiramas Sarracin, qui apres auoir volé l'an suiuant Bourdeaux, & Tours, fut vaincu par Charles Martel pres Bourges, à S. Martin, dict despuis De bello, & à present le Bel, & y morut de ces Sarracins cccxcv M. & seulement des gens de Charles Martel, par l'accord de tous les Autheurs M.D. Or encor l'an Dccxxxj. Gerard de Rouffillon,

fillon, comte de Bourgoigne, rebellant contre France fut par Charles Martel vaincu & Blouffillon, avec Marseille, Arles, toute la Prouence, Nismes, Montpellier, Béziers, qui estoient dependas de la Comté de Bourgoigne pris, & saccagés, & les victorieux enrichis de noz despoilles d'or il appert, que Nismes à ceste fois fut pillé, l'an lxj, ou enuiron, apres sa premiere prise, par Bamba Gots. Mais tout ainsi qu'un poure corps humain, infortuné de maladie, guery d'une fièvre, s'étambe en l'autre, ainsi ceste poure, antique ville sur quelque reuolution d'Estoille fixe, malchique, trois ans après qu'elle commençoit de raddresser peu à peu sa teste, par la faction de Maurice, ou Marentinus, ou Mauruce, Duc de Prouence, qui esmeut les Gots Espaignols contre Languedoc, endura telle recidie, que par eux toute ceste contrée, & environs d'Avignon fut gaste: & c'est la troisieme chute de nostre ville. Charles Martel en propre reconquit le tout, suiuant à l'espee iusques à Narbone Antymes, Roy Sarrafin, qu'il vainquit, & remit à son obeissance Arles, Avignon, Nismes, Montpellier, lors appellé Sulfancion, Béziers, Agde, bruslat, & rasant tout, iusques aux fondemens. Sans que Bogis, qui se disoit Duc, & Prince des lieux, luy voulust resister, lequel avec sa femme Oda, sainte personne, furent laissés, pour gouuerneurs des villes afflictes, & desolees: mesmes ceste superbe, antique, & grande cité de Nismes, y fut abbatue resterre, & pour la quatrieme fois endura ceste perte, & miserable ruine, de laquelle ie n'en saurois ny pourrois dire autre chose, fors avec le Mantuan,

Quis cladem illius noctis, quis funera fando

Explicit, aut possit lacrymis aquare labores?

Vrbs antiqua ruit, multos dominata per annos,

Plurima perque vias sternuntur inertia passim.

Corpora, perque domos, & relligiosa Deorum

Limina.

Lors, comme nostre Pindare François, Ronfard, dit, parlant de semblable ruine, les Grecz si chargés de proye, ne laisserent finon que le nom, de ce que fut iadis Troye. Lon veid ce grad entour des murs hautains, ces temples, ces theatres, termes, bains, basiliques, fons, arcs triumphals, stades, cirques, aque-

ducts, Mansoles, statues, trophées, & toutes autres pompes, & monuments, ou Romains, ou Nemaufans abbatuz, froissés, & bruslés, & toutes les memoires que noz progeniteurs auoyét, en excessives despences, & en tant de nombre d'ans colligees, pour tesmoignage de leur grandesse à leurs successeurs, abolies, & aneanties, par le Barbare, & cruel tyran, insolent, & damné incendiaire tellement que qui auoit esté absent en legation à Rome amie, ou ailleurs pour quelque temps, pouuoit bien rechercher en icelle mesme Nismes ceste tât ample, & magnifique ville de Nismes, & au lieu, & propre place d'icelle, ny voir autre chose que

Campos ubi Troia fuit.

& deplorer encor,

Venit summa dies; & ineluctabile tempus

Dardania, fuimus Troes, fuit Ilium, & ingens

Gloria Teucrorum, seruis omnia Iuppiter Argos

Transfudit, incensa Danaï dominantur in urbe.

O Charles Martel, dilapidateur, & enraigé tyran, les grands, & Heroïques Princes taschent d'augmenter les cités, ou accroistre d'ornemens, & edifices. Nismes, que tu voys, ce n'est pas la gloire, ny honneur d'un seul. Infinis Princes, & hauts personnaiges non en peu de temps, l'ont rendue à telle grandeur, richesse, & beauté, que tu voys: si elle est à toy, ou le doïue estre à l'aduenir, garde la: sinon, & que par succession de tēps tu la doïues perdre, les enfans & citoyens d'icelle à iamais t'en sauront un gré immortel, & la posterité t'en donnera louenge perpetuelle.

-- Sed nullis ille mouetur

Fletibus, aut voces vllas exorabilis audit.

Tellement que le Barbare Totilla, comme dit Procopius, sur ceste remonstrance de Belisarius, garda de feu, & ruine Rome, estant en son pouuoir, & vaincue, & ne ruina nul edifice, passée la furie de la victoire. O bon Roy Theodoric de France, auois tu permis, que ce voleur public, sous ta sacro-saincte, & clemente hereditaire autorité, aneantist les plus beaux, & anciens ornemens de l'une de tes Gaules? auois tu ordonné, que ceste furieuse flambe & marteau endurcy, trempé au plus
noir

noir, & gelé fleuve des enfers, exerce ainsi sa pointe sur les plus excellens edifices de ton empire? O grand François Roy, amateur, & restaurateur des lettres, & antiquités, o Henry, fils du premier, & seul François, second du nom, mais qui en vertu n'as onc premier, & n'as le deuxième, quand tu seras ton esperance, triumpante, entrée dans Nismes, & que nous te presenterons nos ruines, & cendres, quel pré en feras tu à Aarheu? O Montmorency, Maire, & Connestable de la France, la plus noble, & ornée ville de ton gouvernement, elle est adoucie, solitaire, qui estoit pleine de peuples abbatue, qui estoit tant decorée de bastimens, elle n'est que l'ombre, & simulachre de son antique origine. Et si le lecteur ne me blasmoit de desir de vindicte, je ne pourrois croire autrement, avec si Enchelion, Euefque d'Orleans, que ce Martel ne receust aux enfers le guerdon de ses malices, & ne croirois, que le serpent, que ce saint homme trouua d'as son tombeau, apres sa mort, le faisant ouurer, sur la commune fame de sa condemnation, fust ou le Genius du lieu, ou de luy, suivant l'opinion de Virgile, ou y engendré par cause naturelle, par les raisons de la Philosophie, d'as autre spectre, que pour ne violer les sepulchres, je n'en veux publier, comme il se nomme. Or pour faire fin à mes deplorations, encor derechef en l'an Dccxxvij. xxxviij. ou xxxix. ce Maurice Prouenceal rebella, & appella en secours Lyentprend, Roy Lombard, s'emparant de toute la region, & villes bruslees, mais depuis aucunement repopulees, & rebasties des restes des incendes, & ruines: & voicy la troisieme depopulation, à laquelle bientôt s'en suivit la vj. que ce mesmes Charles Martel en chassa & Lombards, & Prouenceaux: auquel temps le Royaume, & domination des Gots fut entierement ruinee & abbatue en ceste Prouince. Mais encor restent ilz, & suruiuent, voire triumpent contre Martel, & le temps, les trois edifices cy dessus descrits, & le reste par luy ruiné, peut estre que fasché de tant demolir, ou par autre raison, que nous ne pouuons sauoir, il nous laissa pour argument, & subiect de deplorer la ruine de leurs semblables, ou pour resmoin, par coniecture

prise d'eux entiers, quelle estoit la vaillance tant expérimentée, & prouée à la demolition de la superbe & bien bastie cité. Et comme nous auons fait iusques icy, le Lecteur qui voudra voir ces Histoires, trouuera que i'ay pour témoins tous nos Historiens, Chroniqueurs, & Annales François, Gaguin, Rosier historial, Nicole Gilles, Bouchebet, Paul Aemil Ferron, Mer des Histoires, Annales, & Histoires de Bourgoigne, *Fortalium fidei*, Vies des Saints, Sigebert, & autres Chronologistes, escriuans des Annees Doctij iusques à Dcccxxix. de IESVS CHRISTI. Mais ayant ceste antique cité esté en paix, à tout le moins de n'ay nulles memoires du contraire, durant quelque nombre d'annees, qui est des Dcccxxix. à M.ccccxx. qui est Dcxxxj. tout ainsi qu'elle se refentit des tumultes Gothiques, aussi fut elle autuchement tourmentee des inuasions Anglesques contre la France, ou bien des Bourguignons leurs alliés. Car regnât Charles vi. appelle le Bien aimé, sur l'Empire François, le Prince d'Orange Bourguignon, conquist Nismes, & plusieurs autres villes de Languedoc, que le Comte de Foix tenant le party du Roy, reconquista, & chassa iusques dans Nismes, dont fut après par Charles Duc de Touraine, Dauphin de Viennois, passant à grand puiffance en Languedoc, chassé ce Prince d'Orange du Pont S. Esperit sur le Roine, & de Nismes, qui fut remise en son pouuoir, & obeissance premiere: à quoy ayderent les Auignonnois, & Prouéceaux d'engins, & machines belliques necessaires, pour la conqueste, & aussi y vint à secours le Comte d'Armignac, fils d'autre Comte, & Comestable, meutry à Paris peu auparauant par les mesmes Bourguignons. Et auoit esté Nismes en l'obeissance des Bourguignons depuis l'an Mil.ccccxyij. que ce Prince d'Orange en auoit fait la conqueste, iusques à icelle annee ccccxx. I'ay de cecy autheurs toutes nos Histoires, & Annales Françoises, & de Bourgoigne. Parquoy, pour refouldre ce subiect, & oster toute cause de debahissement, & disquisition, quant à ce que nostre ville montre tant de ruines, il résulte, quelle des lan. Dcxxx. ou enuiron, qu'elle fut premierement prise par Bamba, iusques à la der-

niere prise en l'an M.ccccxx. par Monseigneur le Dauphin, fils au Roy Charles vj. que sont Dccl.ans, elle a enduré viij. prises, & ruines mortelles: nulle desquelles, comme est la Loy, & coustume des fourdes, & enragees armes, n'a esté sans luy oster ou tout, ou la plus part de sa splendeur, & ornemens: de forte, qu'à peine encor auiourd'hui, elle peut releuer sa teste, affoiblie de tant d'assauts. Et ce peu qu'elle en releue, est tant debilité, & blesme, voire changé de sa premiere beauté, & decence, que sans nulle doute, elle ne seroit aucunement reconneüe, par qui que ce fust, de ses premiers, & tant excellens alumnes.

D E M I M E S .

n'est prise en l'an M. ccc. xxix. par Monsieur le Duc de
 Brabant & Charles ve. que son fidelesse & a en l'an viij.
 par les autres n'ont estelle de l'apelle & comite de la I. v.
 & par l'un des fideles & comites amais est elle par l'un
 offer ou touché la part de la fidelesse & comite
 forte qu'il peut avoir de l'apelle & comite de la fidelesse
 affoible de tout de l'apelle & comite de la fidelesse
 de l'apelle & comite de la fidelesse & comite de la fidelesse

de l'apelle & comite de la fidelesse & comite de la fidelesse
 de l'apelle & comite de la fidelesse & comite de la fidelesse
 de l'apelle & comite de la fidelesse & comite de la fidelesse
 de l'apelle & comite de la fidelesse & comite de la fidelesse

DESCRIPTION DE LA SUPERIEURE PAR THE DE L'AMPHI- THEATRE.

A Les pilastres imperfects accompagnez des pierres percees, la ou lon plantoit les boys pour tendre & attacher les tentes, pour couvrir l' Amphitheatre, quand il estoit de besoin, reduit en plus grand à la lettre A.

B La corniche superieure du parement exterieur, reduit en plus grand à la lettre B.

C La frize reduitte en plus grand à la lettre C.

D L'architrave reduit en plus grand à la lettre D.

E Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre E.

F La colonne reduitte en plus grand à la lettre F.

G La basse, reduitte en plus grand, à la lettre G.

H La mouleure superieure du piedestal reduitte en plus grand à la lettre H.

I Le stilobat du piedestal reduit en plus grand à la lettre I.

K La souz basse du piedestal reduit en plus grand à la lettre K.

DESCRIPTION

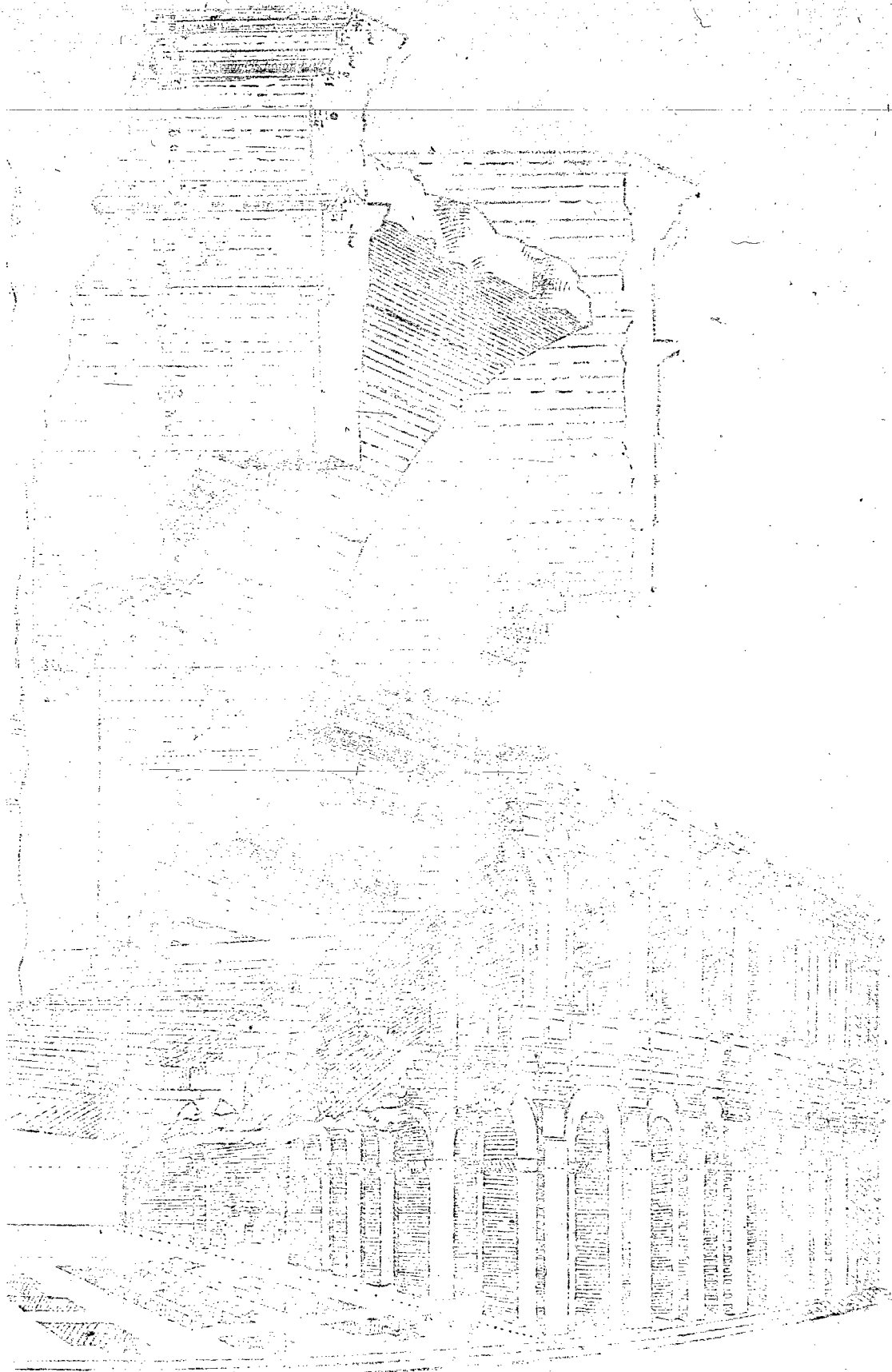
DE L'INFÉRIEURE PARTIE DE L'AMPHITHEATRE.

- L* La corniche reduitte en plus grand à la lettre *L*.
- M* La frize reduitte en plus grand à la lettre *M*.
- N* L'architraue reduit en plus grand à la lettre *N*.
- O* Le chapiteau reduit en plus grand à la lettre *O*.
- P* Le pilastre reduit en plus grand à la lettre *P*.
- Q* Les plantes inferieures du pilastre seruant de basse, reduit en plus grand à la lettre *Q*.
- R* L'arc superieur reduit en plus grand à la lettre *R*.
- S* L'impot de l'arc superieur, reduit en plus grand à la lettre *S*.
- T* L'arc inferieur reduit en plus grand à la lettre *T*.
- V* L'impot de l'arc inferieur, reduit en plus grand à la lettre *V*.
- X* La corniche, frize & architraue des alees superieures, reduit en plus grand à la lettre *X*.
- Y* Les modillons de l'architraue reduit en plus grand à la let. *Y*.
- Z* Les modillons des arcades reduit en plus grand à la lettre *Z*.

Quant aux figures sculpees, comme les taureaux, la louue & la tregladiation, nous les auons mises en grand volume & marquees par marques apposees là, ou elles sont assignees comme facilement pourra voir le lecteur.

(E.B.A.)

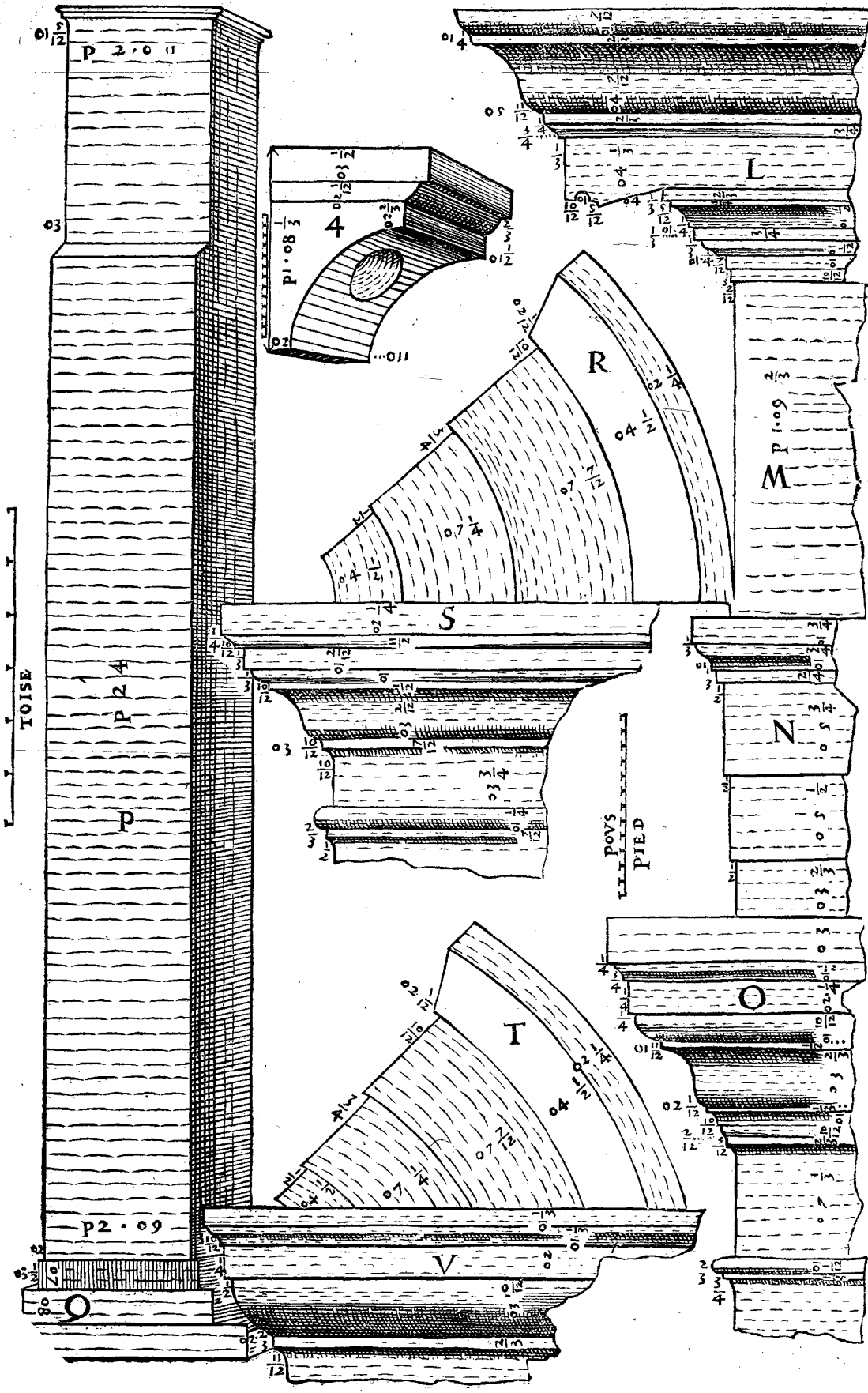
Ici va le pourtrait de l'Amphitheatre.



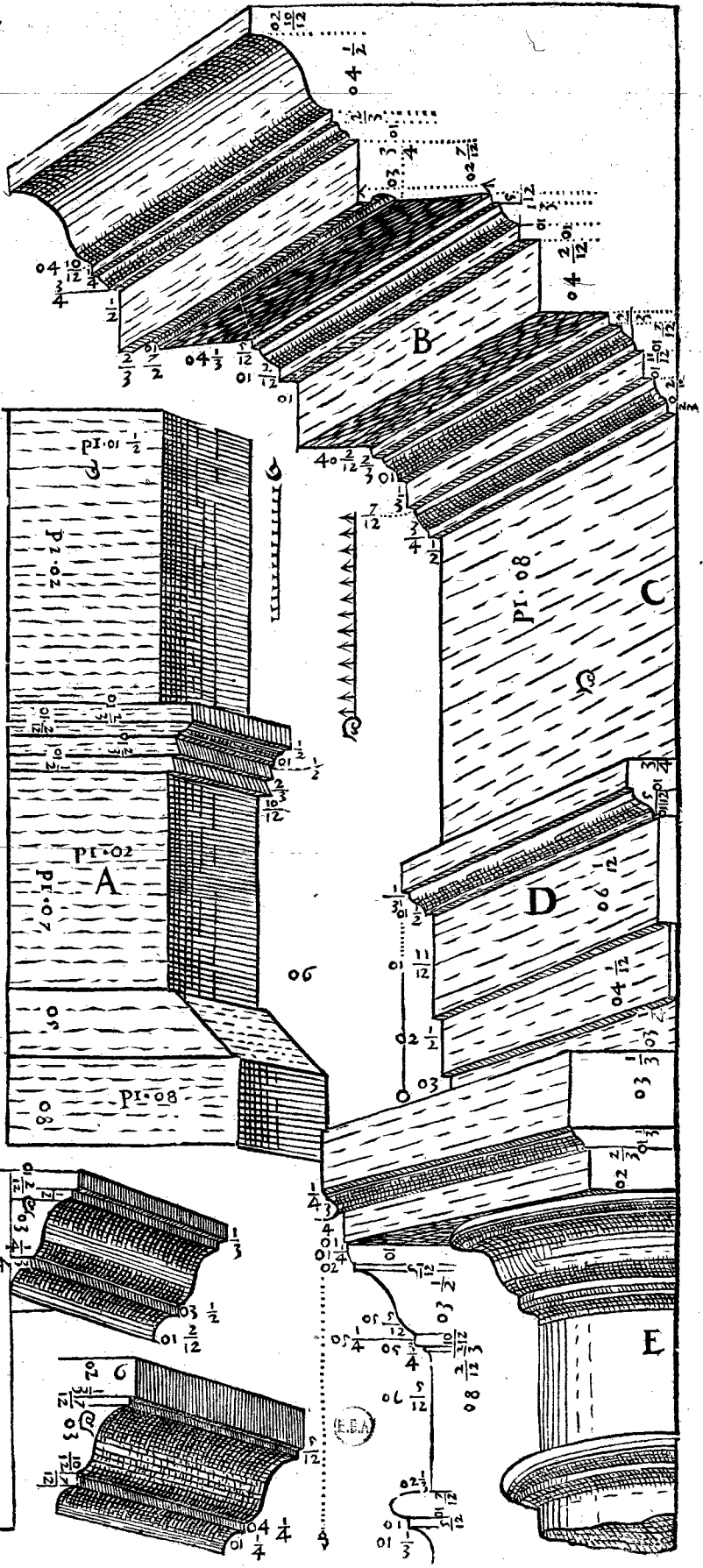
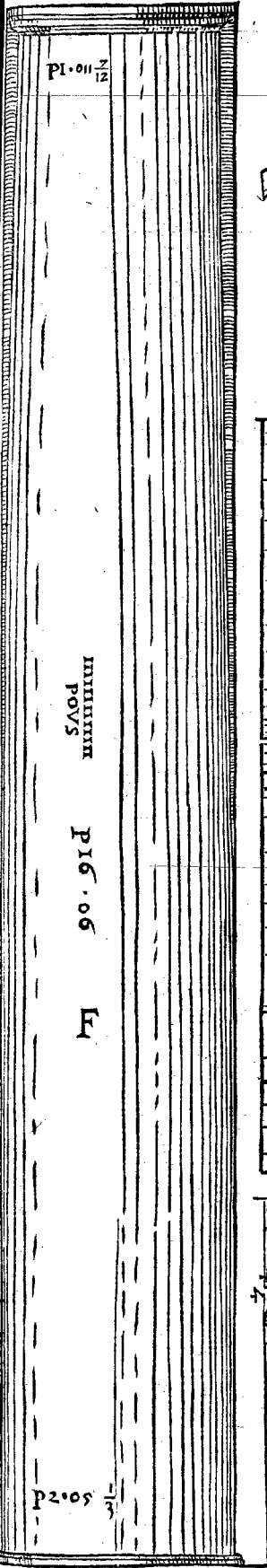
L'Amphitheatre, dict, les Arenes.

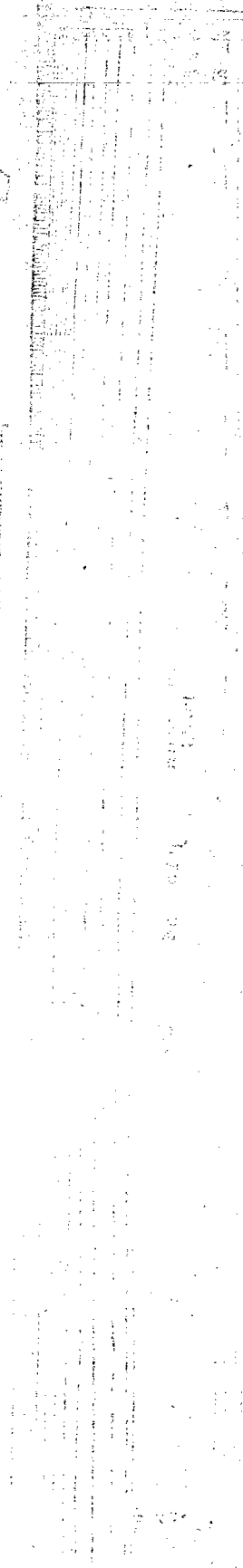
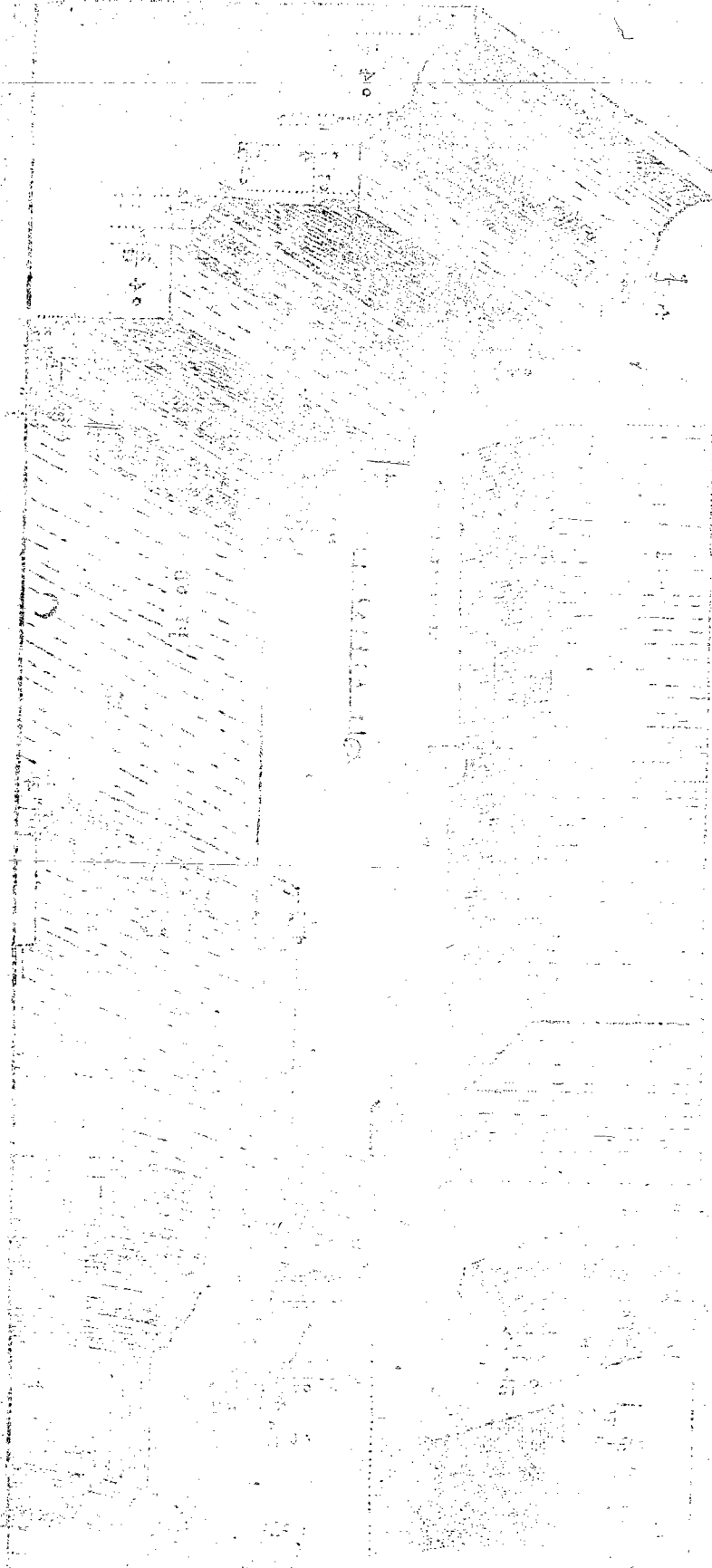


Pilier, corniche, arcs & chapiteaux de l'amphitheatre, dict les Arenes.



Colonne, piedestal, cornice, & chapiteaux de l'amphitheatre, dict les Arenes.





plan of the city of Philadelphia

De l' Amphitheatre de Nismes. & choses memorables y appartenans, dont les pourtraits sont cy desfaits.

CHAP. XXII

L'Oserois bien affermer, qu'encor que ce traicté, & chapitre de l' Amphitheatre, soit de quelques pages plus prolix, que nul des precedans, la varieté, & diuersité toutesfois des plaïfantes choses, que y serôt traictées, ne donnera moins de contentement au lecteur benin, que à nostre liure accroissement, & encor aux lecteurs cognoissance des grandes Antiquités, colligees par vne leçon de diuers bons, & antiques Autheurs: ou ie delibere de discourir, le plus sommairement que ie pourray, sans pourtant obmettre chose y appartenant, ou importât, si ie m'en puis aduiser, tant d'exercices recreatifz, & honnestes, & autres spectacles, qui y estoient exhibés: mais combien, que peut estre, tant de choses, & de telle diuersité, requissent vn liure special, ou escriuain, qui l'eust veu à son temps, si ne sauroit il mieux venir à propos, à autre heu, qu'au present. Car descriuant vn tel Amphitheatre, par tant de hazardz, & mauuais Demons assailly, & tenté, il seroit malseant, passer par silence toutes les brauetés, qui y estoient celebrees: & le lecteur, qui auroit occupé ses estudes à autres choses, demeureroit frustré de l'intelligence de maintes singularités, & excellences de cest edifice. Et en fin, ce sera vne non petite decoration à nostre cité, que telle structure, & mole y ayt esté faicte, à laquelle, comme ie pretens remonstrer, se faisoient, & representoyent tant de beaux, sumptueux, & magnificz passe-temps. & par ce lon pourra comprendre quelle estoit adonc la grandeur, & pompe de la ville. Mais premieremēt parmy tant de regretz, que i'ay delle, cestuy-cy n'est pas des moindres, qu'on ne peut sauoir, en quel temps, ou enuiron, ou par qui, nostre cité fut tant prïsee, que d'estre estimee meriter & la besoigne, ou bastiment, & les celebres, & admirables ieux, qui se voyoyent en iceluy. Car ie veux bien assurez, & l'assure d'vn cœur fasché, & triste, qu'il n'est autheur, ny Latin, ny Grec, entre quelques vns, ou i'ay employé mes estudes, & labours, qui nous en rende telmoi-

gnage. Et bien que ie ne me puisse tant aduantagez, pour raison d'une si grande leçon, & estude, comme disoit l'un de noz Iurifconsultes, attestant quelque opinion ne se lire en nulle part du droit ciuil. si n'en doy ie aussi estre blasmé, à son imitation, d'vsur de phrase tant generale. Et puis qui mettra en euidence le contraire, se peut persuader, que la ville ne luy en fera de peu obligee, & moy, ie luy donneray lieu, comme à homme, ayant plus que moy leu, & fueilleté les antiquités. Ce Theatre donc, ou Amphitheatre a esté fait si magnifique, sumptueux, & grand, par qui que ce soit, pour monstrez la grandeur, & excellence de la ville. Et si beau, & decent, à ce, comme ie croy, que pour l'aduenir, sa beauté peust impetrer (comme elle a fait) des estrangers, de temperer leur furie d'elle, & la laisser intacte, & inuiolee: ce qui est, à mon aduis, l'une des causes, qu'il n'a esté ruiné. Ou bien, que comme Titus au saccagement, & demolition de Hierusalem laissa les superbes, & magnifiques tours entieres, pour monument, marque, & tesmoin de sa grãde victoire, & fortune, selon que dit Ioseph. lib. bell. Iudaic. vij. aussi & Martel, & Bamba le frèt de nostre Amphitheatre, ayant eu meilleur fortune que celuy de plaisir à l'expugnation d'icelle: dont escrit Corn. liu. Ann. xvij.

Premiere introduction du Theatre, Amphitheatre, & Cirque.

CHAP. XXIII.



Este coustume de faire Theatres, & y celebrer les ieux, & spectacles a esté empruntee des Grecs: comme dit Casiodorus en ses Epistres à Symmachus. Car quand les laboureurs des champs celebroyent aux iours des festes les solennités à leurs Dieux, dãs les espoisses forestz, & bourgades, les Atheniens, les premiers d'entre tous, les changerent, & transmuerent à la ville, & nommerent Theatres, par ce que la troupe du peuple venant de loin, y pouuoit, sans nul empeschement, regarder. Plutarch. au liure de Musica, & Eusebius de præpara. Euang. ij. dit, que Dionysius fut celuy, qui le premier dressa vn Theatre, & par ce, à mon aduis, dit Seruius, que les ieux Theatraux estoient tant seulement celebrés,

brés à l'honneur de Liber Pater, qui est Bacchus, & Plutarch en la vie de Théséus mōstre clairement, qu'en Athenes auoit vn Theatre, dont après les Romains, selon Strabo au liu. xvij. receurent ceste coustume, & façon des Grecz (desquelz ilz tiennent encores plusieurs autres choses dedans Rome) d'y edifier Theatres: aussi le Theatre fut ainsi dit du verbe Grec *θεωωμαι*, ou bien *θεωωμαι*, qui vaut autant que voir, & par ce se peut aussi nommer, Spectacle, Plutar. au liur. de Musica. De sorte que lon lit par la varieté des Histoires, & leurs discours, auoir esté en plusieurs temps edifié grand nombre de Theatres, de despence, grandeur, & magnificence excessiues, & incroyables (ainsi que les a colligés Alexand. ab Alexand. Genial. dierum, liur. iiii. chapit. xxv. & Andreas Tiraquellus sur iceluy) aux quels ilz furent après tant adonnés, que estans eux hors de leurs grandes guerres, ne refusoient nulles dignités honneurs, ou à ceux qui faisoient Theatres, ou exhiboient au peuple ieux, & Spectacles, & c'estoit vn des principaux moyēs, que les grandz & ambitieux citoyens auoyent, pour gagner le cueur du populaire, ainsi que cela est euident par le succès, & discours de leurs Histoires. Aux premieres erections qui en furent faictes, ilz n'estoyent construietz pour perpetuité, ou grande duree, ains à certains temps, & iours seulement, que les ieux deuoient durer, ainsi qu'on lit dans Pline liur. xviii. chapit. xv. que M. Scaurus Edile premier fit vn Theatre pour xxx. iours, que durerent ces ieux Sceniques. & C. Curio, qui mourut es batailles ciuiles, pour le parti de Cesar, aux pōpes funebres de son pere edifia deux Theatres de bois tournés l'vn contre l'autre, afin que les Scenes ne se fissent bruit par ensemble. Et puis soudain les contournant de sorte que les deux cornes s'entreassembloyent, & s'entrerecōtrans s'en faisoit vn Amphitheatre, d'ou il exhiboit & monstroit Spectacles de gladiateurs. Cornel Tacit. dit, que Pompee le grād fut celuy, qui edifia le premier Amphitheatre de duree, & le fit de pierre quarree, prenant par là l'opinion de Plutar. en sa vie, l'exemple, & patron après auoir vaincu Mythridates, d'vn semblable, qui estoit à Mytilene. Mais par ce que par les ruines de ces Theatres de bois, il en aduint de grandes occisions, &

mutilemens de gens, ilz furent despuis faietz de pierre, & matiere solide, & de duree. Car du temps de Tiberius Cesar à Fidenas y moururent pour la ruine d'vn Amphitheatre au dessus de vingt mil hommes. Sueton en la vie de Tiberius, & ausi de C. Cesar Caligula, & Cornel Tacit. liur. iij. dit, que ce furent D O O hommes, & d'vn autre Theatre qui cheut à Naples, du temps de Neron, mais nul n'y fut endomaigé, par grande merueille. Tacit. liur. xv. & de plusieurs autres. Mais si en fut pourtant G N. Pompeius calumnié, pour auoir fait vn Theatre de duree. Car au parauant estoit construit de degres tumultuairement, & subitement edifiés, & dressés, & le peuple la plus part regardoit debout, pour ne s'amollir, effeminer, & desbaucher par trop, si les Theatres eussent esté tousiours prestz, & dressés. Cornel Tacit. liur. xiiij. Mais despuis pour aller à l'espargne, (car il eust trop cousté à toutes les solennités des ieux faire nouueau Theatre) lon les fist ainsi permanens. Cornel Tacit. audiect liure xiiij. Ces Theatres, ou Amphitheatres estoient souuent appellés Arenes, & est encor le nostre ainsi appellé, par le commun lengaige, comme par la figure, ou trope Latin de parler, qui est, le cōtenu nommé, & vsurpé pour le contenant. Car l'Amphitheatre, ou Theatre estoit couuert, respandu, ou semé de sablon, & arene: & de là vient le Prouerbe Latin, Descendre, ou venir en l'arene: c'est à dire, faire quelque exercice corporel, ainsi ausi en vse le mesme Espagnol Martial disant,

Quicquid fama canit, donat Arena tibi.

Et c'estoit par plusieurs raisons, tant pour cause que les combatans ne fussent souillés du sang des meurtris, ou bleés, que à ce que le sang ne fist horreur aux spectateurs, que le sablon l'imbiboit, & ausi qu'on cachoit, & couuroit aisement ce sang respandu, en remuant le sablon. Et dauantaige que les combatans, & gladiateurs y marchoyent plus assureés, & mieux à leur aise sans choir ou glisser, fust ce à pié, ou à cheual, ne plus ne moins encor que par le iourdhuy aux cōbats, & tournois, ou entrees de Princes lon seme aux rues, & sur les paués du sable, pour l'aissance des passans. Il ne fera hors de propos, puis que nous sommes sur ces theatres & amphitheatres

tres

tres d'escrire des Cirques. Les Romains appelloyent le Cirque, ou Circus, dict de *Circuitus*, vn lieu, & space tout entourné de muraille, dans lequel aussi ilz faisoient, & representoyent les ieux curules, courses, naumachies, pugnes nauales. Casiod. liur. iij. variarum. Et au commencement telz ieux se faisoient entre plusieurs espees, selon Seruius sur le iij. des Georgiques de Virgile, auât que ces lieux, ou Cirques fussent inuentés, & de là s'appelloyent ieux Circenses, comme du Latin *Circum. enses*: ou bien se celebroyent telz ieux entre deux eaues, ou riuieres, afin que les pusillanimes, couardz, & ignaves n'eussent moyen de gagner au pié, ains se voyans estre ainsi encloz, se fissent vaillans, & viriles, comme selon noz meurs, de present on fait combattre en camp clos, en Sticcate, entre quatre piques, sur vn pont fermé des deux extremités. Et T. Liue recite, que le Cirque maxime fut fait à Rome au temps de Tarquinius Priscus, ou les lieux pour voir furent assignés, tant à l'ordre Senatoire, que Equestre. Les Spectacles y exhibés estoient aussi combatz à cheual, & à pié, des Athletes, ou autres combatans, enuoyés querir de Hétrurie: qui combatoyent, couroyent, ou luctoyent, dont la premiere veüe, qui en fut monstree à Rome, fut au temps de Sp. Posthumius Albinus, & Q. Martius Philippus Consules. Liui. liur. ix. Decad. iij. Le Cirque estoit ainsi disposé, que lon chosiffoit vn grand espace, & mettoit lon au deux extremités barrieres closes, d'ou les cheuaux attelés, ou ioints aux chars, deslogeoyent, & prenoyent la carriere: & parcouru qu'ils auoyent au bout, ils estoient contournés, iusques auoir peruenu à l'autre mete. Et ainsi les cheuaucheurs, & combatans s'exerceoyent par l'espoir des prix, dons, & ioyes, mis au my-lieu du Cirque: tels ieux décrit Virgile au v. liure de l'Aeneïde. Depuis ces ieux furent solempnes, & propres aux Romains, & appellés

Grans, & d'autres diuerses denominations, comme

nous dirons. Après ce Cirque Maxime en furent

faits autres deux, l'vn à Flami-

nus, l'autre à

Neron.

De la composition, forme, & proportion du Theatre, Amphitheatre, Cirque, leurs parties, ordres, & dispositions des sieges en iceux.

CHAP. XXIII.

Le Theatre estoit cōstruit en forme de demy rond, & encor de la quatrième partie du diametre, c'est à dire, ligne passant de l'une extremité du rond à l'autre par le centre. Philand. chap. iij. liur. v. de Vitru. en produisant dit il, & estendant les cornes du hemy-cicle, & demy-rond par lignes droites, & coëquales. Par ce qu'a esté dit cy deuant au chap. de la premiere introduct. du Theat. & Cirque, lon peut inferer, & entendre, que Amphitheatre estoit aussi vn edifice, destiné à spectacles, & ieux, fait de figure ronde, & comme composé de deux Theatres conioints, ou assemblés, ou bien Theatre double. Et ainsi le décrit Vitru. & Baptiste Albert liu. viij. chap. viij. disant, qu'il differe outre ce que est dict dessus du Theatre, que l'Amphitheatre a la place du milieu voidé d'eschafaux, & scenes, & entierement non empeschée, au reste, comme degrés, promenoirs, & autres choses semblables. Et que l'Amphitheatre fut principalement fait pour venations, & combats de bestes, tel que C. Iul. Cesar. Auteur Corn. Tacit. à Neron en edifia le premier au camp de Mars, comme est le nostre, ainsi qu'a esté dit, & que non guieres de temps apres, selon Sueton Tranquil, Augustus pour y edifier vn Mausolee l'abbatit, lequel Augustus. aussi delibera faire vn Amphitheatre au milieu de la cité, qui fut apres construit par Vespasian, & consacré par Titus. Sueton. en leurs vies, à la dedicasse, & consecration: duquel en vn iour y furent tuees I. D. S. bestes. Eutrop. en sa vie: combien que Martial, d'une certaine fiene, & propre à la nation Espaignole, flaterie, au j. liu. des Epigrammes, l'attribue entierement à ce Domitian, quand il dit,

Omnis Casareo cedat labor Amphitheatro.

Vnum pro cunctis fama loquatur opus.

Toutesfois par les Auteurs de cé temps là il est clair, que Domitian s'aduātagea de tous les edifices de ses predecesseurs

Empe

Empereurs, ou qu'il restituâ, & repara, ou y adiouta, sans, qui pis est, y faire nulle memoire d'eux. Ioseph aussi au xv. liur. dit, que Herodes dressa à Auguste Cesar vn Amphitheatre en Hierusalem. Sur le front, & au deuant du Theatre, entre des deux cornes, y estoit la Scene, ainsi appellee *scenae frons*, Tabernacle, par ce que là y estoit l'ymbraige, & à ces fins elle fut au commencement inuentee, dont ont esté appellés les ieux Sceniques, qui se faisoient à l'ymbraige, comme le deuant, & front du Theatre, c'est celle partie qui estoit d'une corne du Theatre, & l'autre, avec la couuerte. Casiodorus lib. Variarum iij. La Scene estoit ou versatile, ou bien versile, ou ductile, soustenue par plusieurs colomnes, & epistiles, ou chapiteaux. La versatile, ou versile, estoit celle, qui aisement tournoit ça & là, avec certaines machines, demonstrent autre face de paincture. La ductile, qui en tirant, ou conduisant ailleurs les aix, & tables, l'interieure espace de la paincture se manifestoit, & descouuroit. Seruius au liure iij. des Georgiques de Virgile. A leurs comencemens elles n'estoyent point faictes de pierre, ains seulement couertes de fueilles: apres par succession de temps, ilz se mirent à les faire des aix, ou tableaux painctz, en mode de mur, & ainsi estoient les vnes de deux estaiges, les autres de plusieurs. Dauantage encor de ceste Scene y en auoit trois differences: l'une estoit tragique, ornee de colomnes, & signes des Dieux, qui interuenoyent, & estoient representees aux Tragedies: l'autre Comique, paincte des figures d'edifices des priués: la tierce Satirique, de montaignes, & sylues, ou les Satyres habitēt. Ensuioit apres le Proscenium, pour les plus grandz, & principaux, ou en richesse, ou en autorité, appellés, Optimates, par Cicer. en l'oraison pro Sex. & Priscian. liu. v. Et aucunes fois le Prince s'y feoit, comme lon lit dās Sueto. chapit. xij. & Tacit. de Neron, qui estoit vn pulpite, ou eschafaux, au deuant de la Scene, ainsi que dit Diomedes, auquel les Sceniques, & Histrions iouoyent, & selon Budee in *l. Athletas. ff. qui nota. infra*. Il estoit aucunement aduancé au deuant de la Scene, ou les ioueurs des fables fortoient, de sorte que la Scene estoit plus haute: & cest eschafaux, ou prosceniū estoit plus haut, que l'Orchestra, qui estoit au milieu, ou estoient

destinés les sieges; & lieux des Senateurs, d'ou ilz pouuoient
 mieux à leur aise aduifer toutes les gestes des ioueurs, aussi
 lon faisoit honneur aux ambassadeurs des peuples alliés, &
 confederés, de les affoir à l'Orchestra; mais Auguste, ayant
 trouué que quelque fois lon enuoyoit en ambassade gens, qui
 estoient de la race des libertés, le leur defendit. Sueton. en sa
 vie. Et ainsi recite Cornel. Tacit. des Marseillois, & Sueton. en
 la vie de Claudius Cesar, disant, des Ambassadeurs des Ale-
 mans, qui voyans les autres ambassades s'affoir entre les Sé-
 nateurs, & eux n'y estre poinct appellés, pour n'estre estimés
 moindres en fidelité envers les Romains, d'eux mesmes, d'vne
 Germanique liberté, s'y allerent affoir. Ce que pourtant ne
 fut trouué ny mauvais, ny arrogamment fait. Et estoit ap-
 pellee Orchestra ceste place, & endroit, de ὄρχησθαι, ou ὄρχησι, sau-
 ter, ou saltation, ceste Orchestra estoit quelque fois grande-
 ment enrichie d'ouuraige, comme de sieges, & colonnes par
 le dedans, ayant vn couuert tout d'vne traicte, & feste, comme
 Pericles, selon Plutar. en sa vie, en fit vne semblable. Car aussi
 en ce lieu de l'Orchestra se faisoient les saltations: combien
 que Iulius Pollux lib. iiii. chap. ix. die, que l'Orchestra est pro-
 pre lieu de Chorus, qui est l'assemblee de ceux qui voyét iouer
 les ieux, ou de ceux qui dansent, selon Seneque, & Macrobe,
 & le Iurifconsulte de lega. iij. & de ceste derniere signification
 s'entend en ce lieu, ainsi que la Scene est le lieu des ioueurs, &
 acteurs. Mais le Prince quelque fois regardoit aussi du pului-
 nar, qui n'estoit pas, à mon aduis, vn lieu propre, & designé au
 Theatre, mais l'Empereur faisoit porter sa chaire, ou son pa-
 uillon, ou bien son poisle, ou son puluinar à l'Orchestra, pro-
 scenium; ou autre lieu, que bon luy sembloit, selon sa fantasie,
 ou commodité, ou le plus souuent au premier front du Thea-
 tre, comme C. Iul. Cesar de sa chaire Royale voulut vne fois
 faire, dont en sourdit si grande contencion. Appian Alexan-
 drin liur. iij. des guerres ciuiles, & de Lucilla seur aisnee de
 l'Empereur Commode, dit Herodian, liur. j. chapit. viij. Et les
 puluinars estoient grandz carreaux, presque selon nostre
 vsaige de ce temps, couuertz ou de drap d'or, ou d'argent, ou
 de poulpre, ou d'autres semblables estoffes. Bien est vray, que
 propre

proprement Puluinar estoit desdié aux Dieux, comme lon peut entendre par Cicer. en l'oraïson pro domo sua, & Acron sur Horace, & mille lieux dans T. Liue: ainsi qu'aujourdhy en noz temples lon voit semblables carreaux, pour y reposer reliques, & autres choses sacres, que despuis ces Empereurs, qui vsurpoyent honneurs diuines par la concession des adulateurs, se attribuerent, & ainsi regardoyent les ieux assis, & reposés, à la mode Turquesque, sur les quarreaux. Cauea, ou Caue, estoit au milieu du Theatre, ou estoient ordonnés, & posés des bācz, pour les gens de guerre à cheual, ditz *Equites*, rengés, & disposés à la forme, & semblance d'un coin, larges de derriere, & estroictz du front, afin que les vns, & les autres tant les premiers, que les derniers assis, peussent mieux voir, sans empecher les vns les autres: qui estoient tendus, & couuers de draps, & voilles, pour n'estre les arcz des voultes suffisans à garder le hasle, ou rayons du Soleil, ou intemperie de l'air. A l'entour puis, & enuiron de ce demy-rond, & Theatre par le dedans y auoit des degrés de telle ordonnance, que les plus hautz alloient tousiours aggrandissant. Aussi estoÿt ilz de plus grande circumferance. Car les plus bas estoÿt pris de plus petit tour, comme lon voit clairement: aux quelz se feoit, iadis, sans ordre, ou difference le populaire. Et qui nauoit pris lieu de s'y asseoir, il regardoit tout debout des caues. Et par ce le Senat assisoit separé d'avec le peuple, de quoy furent premiers introduceurs, par l'opinion de T. Liuius au iiii. de la guerre Macedonique, & Plutarch. Scipion l'African superieur, & Valerius Sempronius Longus Consules, assés respectatifz contre la vulgaire iniquité, & iniustice faicte aux hommes nobles, de les entremesler avec les plebees, & gens de neāt: ce que destourna, & enaigrit fort le cueur de ce populas, contre Scipion, & le desauthorisa grandement enuers eux. (Mais Valerius Maximus tient, que ce fut le posterieur Scipion) ainsi que ceste lourde, & fotte tourbe veut tousiours vsurper les honneurs sur les hommes de reputation, & se mescontēte, & fasche s'ilz ne tiennent en quelque estime sa vile, & abiecte indignité, & peu de valeur. Si fut il lors de ceste confuse, & non reiglee costume aduisé, & remarqué la grande venera-

tion du peuple enuers les hommes de grade, & marque, que lon ne fait poinct, que nul Plebee iamais se fust mis au deuant du Senateur, ou Consulaire. Despuis confusement s'asirent es Theatres, & les gens de reputation, & ceux du peuple. Et encor apres Sex. Aure. Pætus, & l. Cornelius Cæthegus Censeurs renouellerent les loix sus escrites, & autre fois apres ces loix par licence populaire violees, y fut remis l'ordre des sieges, par Attilius Serranus, & l. Scribonius Libo Ediles, iufques à ce que par autre loy, dictée Iulia Theatralis, & Roscia, dont fait mention Cor. Tacit. liur. xv. fut ordonné, que les Senateurs, & Cheualiers seroyent afsis aux xiiij. degres, & sieges prochains, & ioignans, & le populaire en seroit chassé. Apres par Auguste, comme tous les autheurs, qui escriuēt de sa vie, attestent, tant fut augmenté le nombre des Senateurs, que les xiiij. degres n'y estoyent suffisans, ny les lieux voisins. Derechef au temps de Sylla, & M. Otho, lors Tribun, autheurs Dion, Tacitus, Sueton & Plutarch. en la vie de Ciceron, ces dignités des lieux furent troublees, & se pouoyent asseoir aux xiiij. degres seulement, ceux des dignités Senatoires, Equestres, ou autres illustres, qui estoyent opulens. Et encor par grand iniure de la noblesse de meurs, les deux premiers ordres estoyent des Tribuns, & Plebees les plus riches, qui enorguillis par leurs richesses, sur les hommes de renom, respendoyent prodigalement par tout le theatre odeurs, senteurs, eaves musquées: faisoient liberalités de vins, & viandes, espiceries, painctures, & autres superfluités, non veües, & inufitées. Il ne sera donc icy hors de propos, reciter quelques loix quant aux lieux de s'asseoir es theatres, outre les iudictes. Aux despenseurs de leur bien par malignité de fortune, & non par leur faute, estoit baille lieu à part au theatre, par Othon Empereur, & aussi auant son temps, Cicer. en la ij. Oraison contre Antonius: & de ceste opinion semble estre Spartian, quād, parlant des cōstitutions de Hadrian, il dit, que ces despēdeurs estoyent moqués publiquement au theatre, comme disent les Autheurs en sa vie: & ie croy, que c'estoit à fin, que ceux qui auroyent à contracter avec eux, en fussent aduertis, pour n'y estre deceuz, comme lon lit d'vne constitution, que les cessionnaires,

naires, ou faiseurs de banque route, portent en leurs accoustremens certaine note, & marque, aux fins que dessus. Ceux qui auoyent exercé art ludicre, & fait gain de leurs corps par ce, & qui par vilaine infameté, ou prodigalité quelconques auoyent defaithoré, & aneanty, ou perdu leur honneur, & reputation, ou bien estoient, par leur coulpe, endebtés, de plus qu'ilz n'estoyent solubles, estoient du tout chassés du theatre. Aussi la loy ciuile des infames aux Pandectes, & Code, les repute infames, & de nostre temps voyons nous ces buffons, reuenans à meilleur entendement, & à conualescence de sens, prendre lettres du Roy, pour estre rehabilités, & restitués à leur honneur. Pausanias met ceste mesme loy theatrale auoir eu lieu à la R. epublicque des Atheniens. Et sur cecy estoÿt deputés gens ayans charge, & officiers au theatre, qui faisoient obseruer ces loix, & avec honte, & deshonneur publique les faisoient oster de là, au cōspect de tous, & ignominieusement, qui s'appelloient *Praefecti subselliorum*, les commis des sieges, & places, pour s'assoir, & du temps de Domitian Empereur Martial parle en plusieurs lieux d'vn tel Prefect, & officier, qui s'appelloit Oceanus, quand il dit

Et sedeo, quā te suscitāt Oceanus.

Et au vj. liure

In Pompeiano dormis Leuine teatro,

Et quereris, si te suscitāt Oceanus.

Suetone en la vie d'Auguste dit, que cela se faisoit par les Appariteurs, qui estoient comme Sergens, ou Huissiers, lequel Auguste (comme disent les Histoires en sa vie) quant aux femmes ordōna (car au parauant elles estoient promiscuement, & sans loy, & sises) qu'elles ne seroyēt qu'au lieu superieur, qui est le grand, & dernier degre, comme il est poutraict en nostre amphitheatre, & là les seules femmes seroyent, sans nulle compagnie d'hommes. Aux Vierges Vestales il donna leur lieu, viz à viz du siege, & tribunal du Preteur, pour les cohiber des gestes non honnestes, ou ceillades de la debauchée leuēssē par la presence, grauité, & aspect du Magistrat: parmy desquelles, quelque fois, la femme de l'Empereur se seoit, comme dit Cornelias Tacit. liur. iij. & ordōna, aussi, que les vulgaires

soldatz, qui n'auoyent point de charge, ny renommee es legions, & qui autrement n'estoyent pas de marque, appellés Gregarij, ne fussent pas assis aux xiiij. degres. Suet. Par les mesmes Auteurs appert bien, que ces loix theatrales ont esté changees, faictes, & refaictes, & immuees plusieurs fois, par Neron, Tibere, Claudius Cesar, Domitian, & autres, que seroit trop long à reciter. Et iceux mesmes tesmoignent, que outre l'officier, prefect que dessus, les Cefars ordonnerét aussi, pour donner ordre à tout tumulte suruenant, que vne compagnie, & partie d'vne cohorte, assisoit en armes aux ieux. Mais apres, Neron, pour cuider paistre le peuple d'un espoir de liberte, toutesfois c'estoit pour permettre plus d'insolence, en laquelle il se delectoit, osta ceste introduction. Aussi les Viateurs, Sergens, ou seruiteurs des Tribuns, y auoyent leur lieu. Et ce monstre de Neron à vn liberte, accusateur, pour recompence de sa calomnie, dona lieu entre iceux au theatre. Corn. Tacit. liur. xvj. Quand les Consuls entroyent au Theatre, les Licteurs, Sergens, ou Huysiers, auoyent de coustume crier, qu'on s'en print garde, comme encor pour le iourd'hui aux entrees, ou yssues des Palais, & Cours de France, au deuant des Presidens, les Huysiers vont criant, qu'on se gare, pour leur faire honneur, & place. Suet. en la vie de C. Iulius Cesar chap. lxxx. Ainsi que c'estoit autre coustume, que entrant le Prince ou ses enfans lon se leuoit, pour luy faire la reuerence, dont toutesfois Augustus se facha. Suet. en sa vie chap. lvj. Les Grecs encor edifierent en leur theatre vn lieu, qu'ilz appelloyent, Buleuticum, qui estoit pour les vieillards, cassés d'age. Et vn autre, Ephebicum, pour les Ephebes, & ieunes. Mais les citoyens de Marseille ne permettoyent, la ieunesse y entrer, pour n'estre corrompue par les lasciuies ieux, qui bien souuét, y estoient manifestés. Podium aussi y estoit, mais ce n'estoit pas, selon mon iugement, lieu naturel, & originaire du theatre, ou amphitheatre, ains les Empereurs, qui se fachoient d'estre pressés, bien qu'ils eussent leurs chaires, leurs poisles, leurs carreaux, ou puluinars, encor pour estre plus au large, & à leur aise, faisoient bastir vn petit proiect, ou cabinet, ou de marbre, ou de bois appellé, Podium, ou saillie, ou petite gallerie,

lerie, couuerte, & fermee, quand ilz vouloyent, pour y faire leurs poultroneries, ou yuroigneries, ou pour reposer quelque fois leur vin, d'ou ilz regardoyent les jeux à couuert, ou descouuert, comme leur brutalité les gouuernoit, avec leurs bardaches, paillardes, & cōpaignons de leurs vilanies, & spurcités. Iuuenal en ses Satyres, & Sueton principalement en la vie de Neron. Bien est vray, que les moins meschans, & non tant auillénés Empereurs, y receuoient quelque fois les Consules, comme aussi en leurs chaires, & poisles ilz y conuioyēt pour presider, avec eux souuent les Sacerdotz, pour l'honneur, & respect de leur religion. Aux theatres encor estoient mis, & constitués certains vases d'airain, par disposition, & proportion telle, que Vitruue décrit, pour donner son à la voix, & la rendre claire, haute, & intelligible. Reste les voilles, & affietes d'icelles, dont a esté aucunement touché cy-dessus. Elles estoient donq estendues sur grandes folyues, qui estoient plantees dans les trous, posés par le dehors du theatre, ou amphitheatre, par certaines espaces, comme lon voit au nostre amphitheatre. Dont aussi Vitruue enseigne leurs distances, & proportions, & Plinē au liure xix. dit, que Q. Catulus en fut l'introducteur, dont après aucuns les firent de lin, & encor se quitiment plus delicates, & riches. Et pour fin, le lieu ou tous les ornemens & instrumens du theatre estoient referés, s'appelloit Choragium, Libanius en l'oraison de Demosthenes κατὰ μέτρον. & de l'officier, qui l'auoit en charge, fait mention Sueton. en la vie d'Auguste, & Vitru. liur. v.

Des jeux, & spectacles représentés, & exhibés au Theatre, Amphitheatre, & Cirque, & de l'institution d'iceux jeux.

C H A P. XXV.

DES jeux, & spectacles vsités entre les Grecs, & Romains, les vns estoient doistuer, & delectoyent grandement, comme des Poetes, Histrions, Musiciens: les autres appartenoyent aux affaires belliques: & tels sont la lucte, la course, le combat, tirer à l'arc, piquer cheuaux, & semblables, que Platon commande estre annuellement celebrés, pour exercer la ieunesse. Les premiers

plus frequenter se faisoient es theatres, & amphitheatres: & les autres aussi pour le plus souuent, es cirques, & stades. Les venations, & combatz contre bestes sauages estoient monstres aux amphitheatres: car ilz estoient enclos, & fermés. Dionif. Halicarnassus au liur. des Antiq. Romaines atteste, que les ieux furent par les Romains pris des Grecz, & cy-deffus en a esté fait quelque descouuerte. Apres selon Plutarch. Numa les continua à Rome, comme au parauant auoit fait Romulus, ainsi que chacun fait par le memorable rauissement des Sabines, prises, & violes, par les Romains es celebrations des ieux. Deux sortes de Magistratz exhiboyent ces ieux. Les vns estoient les Ediles Curules, ainsi nommés, pour estre montés sur chairs d'yuoir, ayans charge des maisons sacres, & priuées, & estans comme prouoyeurs aux viures, cōme dit Pomp. Let. au liure des Magistratz Romaines, & par les Preteurs aussi, Magistratz par le mesme Autehur, qui faisoient iustice aux citoyens. Que la charge de ces ieux appartinst aux Ediles, Ciceron le dit en la vij. Oraison cōtre Verres, ou aussi il met toute la charge, & administration qu'il doit auoir, estāt Edile designé Plutarch. & Sueto. en la vie de C. Cesar, lors qu'il fut Edile, n'en disent pas moins, & se pourroit prouuer par infinis lieux des auteurs. Mais quant aux Preteurs, prefidens aux ieux, on le peut apprendre de Aelius Spartia. en la vie de Hadrian, & par Appian. Marcell. liur. xxvij. Or les ieux Grecz estoient ainsi nommés, selon Vitruue liur. v. Olympiques, Pythiens, Isthmes, Nemees. Et par les Romains, ou Latins, ieux Latins, ieux de Troye, les grandz ieux, Circenses, Apollinaires, Populaires, Natalices, Nuptiaux, Quinquennaux, Decennaux, Gladiatoires, Actiaques, Sceniques, Auguraux, desquels descrit amplement Alexand. ab Alexand. liure vi. chapit. xix. Polid. Virg. lib. 2. capit. xij. Le ieu de Troye, ou Troyen, qui aussi en prent son nom, fut premierement institué par Alcanius Iulus, filz d'Enee, ainsi que Virgile escriit en l'Eneide liur. v. assez amplement, & selon la coustume, doctement, estoit celebré au cirque, par des enfans petitz, & grandetz, combatans par compaignies & squadres, & celuy qui en estoit le chef, ou capitaine, ilz l'appelloyent Prince de la Ieu-
nesse,

nesse, esleu à ce de l'un des enfans d'homme de premier nom, comme Sénateur, ou Empereur, dont dit Cornel Tacit. que Tiberius Cesar, viuant Auguste son pere receut cest hōneur, & presaigne, de deuoir regner. Sueton. en la vie de C. Cesar en fait mention, disant, que du temps de son Empire ce ieu y fut ioué par deux bandes d'enfans, les vns petitz, & les autres plus grandz. Et Auguste par le mesme Sueton. pour recognoistre, & marquer les enfans de bon espoir, souuent exhiba, & fit faire ces ieux Troyens. Et ce Sueton. & Tacit. par le discours des xij. Cesar's font presque mention en la vie de chacun d'eux de ces ieux: dōt lon dit communemēt, que les tournois, ou tournoyemens, que les gros Latineurs, appellent *Torneamenta*, sont venus de là, comme si lon disoit, *Troiamenta*, bien que non les enfans, mais les hommes y combatēt. Les ieux Latins, autrement appellés, *Feries Latines*, estoient, quand le Consul qui deuoit faire sacre solēnitē à Iupiter Latial, voūoit, & promettoit ces ieux au Mont Capitōlin. Et Virgil. au vij. de l'Eneide nous apprend la source de ces ieux. T. Liue Decad. j. liur. v. & liur. j. Decad. iij. A ces ieux s'assembloyent, non seulement les Romains, mais aussi de toutes les villes, & peuples du nom Latin, qui estoient de nombre xlviij. & de ces ieux, par T. Liue. es lieux allegués, Tarquin le superbe, leur dernier Roy, fut inuenteur, qui apres auoir immolé vn taureau, chascue ville en prenoit sa portion de la chair du sacrifice. Sueton. aussi en la vie de C. Cesar. & de Neron en fait mention. Les ieux Romains, ou Plebees, ou Curules, ou Compitales (car tous ces ieux estoient ensemble, & s'appelloient ou Plebees, ou Populaires, veu qu'il estoit permis à chacun de les donner au peuple, & y faire despence) furent ordonnés pour la liberté du peuple, lors que en leur discord à l'encontre du Senat, ilz se retirerent au mont Aduentin. T. Liue. Decad. iij. liur. iij. & en la mesme Decad. liure vij. & ix. & en plusieurs autres lieux. Cicer. en la ij. oraison contre Verres, & Sueton. en la vie d'Auguste. Par le dire de ces Autheurs, & autres qui en escriuent, lon peut entendre qu'à ces ieux, le festin de Iupiter s'y faisoit, les simulacres y estoient portés, & deschargés par toutes les rues, & carrefours: & par ce estoient nommés, comme dict est,

Compitales, de *Compitum*, carrefour. Macrobius aussi au premier liur. des Saturnal. Les ieux Circēses, ditz ou du Cirque, ou de ce qu'ilz se faisoient, comme i'ay dit, entre les espees, cōme *circum enses*, s'appelloient aussi ou les grans ieux, ou ieux de Iupiter. Liui. Decad. j. liur. v. dit, que Camillus les inuenta, & mit fus, desquels il fait aussi mētion aux guerres Punique. Virgil. liur. viij. de l'Eneide en fait Romulus inuenteur, quand les Romains, comme il dit, en iceux rauirent les filles, & femmes des Sabins. Sueton en la vie d'Auguste dit, que pour la perte des legions il fit ces ieux. T. Liue en la Decad. v. liur. iij. montre couuertement la façon de ces ieux, disant quelques hommes ieunes Romains imitans & tournans à la guerre, & s'aidans du Ieu Circense, prindrent vne des plus basses parties du mur. La coustume estoit lors, n'estant encor introduicte si grande prodigalité, remplir le Cirque de bestes de toutes nations, & chercher diuers moyens d'espectacles &c. comme s'en suit au texte de T. Liue. Ilz estoient donques tels, que par ordre ceux qui iouoyent, marchoyēt par les lieux du Cirque, ou estoient apportés les simulacres & effigies des Dieux, & Empereurs. Tacit. liur. ij. là ou aussi alloient par ordonnance tous les Pontifes, & Sacerdotz. Cornel. Tacit. liur. iij. Apres la course dressee sur les chars, & à cheuaux, apres encor le combat cōtre les bestes cruelles, & combatz à cheual, dont les ieux Equestres par ce estoient des ieux Circenses. Sueton. en C. Iul. Cesar. Mais de ces ieux l'heure estoit communement sur le midi, disant Sueto. que Claudius se delectoit aux ieux Meridiens. S. Augustin au viij. liure Confession. les appelle par ce Meridiens. Et comme il appert par les Autheurs. en la vie de Domitian, par Casiodorus, par Pau. Diacon. en l'histoire des Lombardz. Lamprid en la vie de Commodus, & Apollinar. en ses Hendecasyllabes. De ces Aurigateurs, combatans sur chariotz, y en auoit quatre bādes, ou factions, ou compagnies, vestus, & ornés pour s'entrecognoistre, ainsi que font noz gens de guerre, par leurs escharpes, de couleurs de leurs Princes, de quatre couleurs, les vns de couleur Cerulee, que nous appellons Perse, ou bleüe, semblable aux vagues de la mer, appelée par les Grecz Thalassique, & la mer, *θαλασσα*, dicte par les Ro

les Romains Venete. Vegèce Autheur liur. dore Milit. iij. fem-
blable à la fleur du Iris, ou flambe, Diosco. liur. j. chap. j. & par
les Grecz encor couleur Oymatite, de *ωυματις*, qui est la vague de
la mer, dont Ovide dit, *haber quoque nomen ab undis*. Et pour-
tant ceste bande se nommoit Venete. L'autre estoit dicté Pra-
fine, qui est la couleur verte, car *πρασινος*, d'ou le mot a esté pris,
est vn Pourreau, duquel la feuille est fort verte. & Pline au li-
ure xxxvij. chap. viij. fait redit d'aucunes pierres precieuses, ou
gemmes, dictes *Prasius*, ou *Chrysoprasius*, comme de *Prasius*
escriit nostre Gaulois Marbodæus, qui en dit:

Vtile nil affert, nisi quod vivet.

Et Cardan lib. Subtilit. iij. Albert le grand au liur. ij. de Mine-
ralib. l'appelle la mere, & Palais de l'Esmeraude, & c'est donc
celle que nous appellons la Prasine de l'Esmeraude: mais il
dit que ce mot vient de *Prasium*, qui a vne verdure espoisse,
comme le Marthubium, qui est le marroufle, ou marroubin.
Dioscorid. liur. iij. chap. xcviij. & chapitre. c. Mais quant à l'autre,
Marbodæus ne l'appelle pas *Chrysoprasius*, ains *Chrysopasius*,
πρό του χρυσου, και σπασου, que ceste pierre soit mouschietee de pe-
titz poinctz tirans sur l'Or. La troisieme bande estoit blan-
che, couleur notoire. La quatrieme paree de vestemens de cou-
leur de rose, qui estoit vermeille, comme les roses, par les fa-
bles Poëtiques ont esté, aucunes après avoir esté tainctes du
sang de Venus. Encor ainsi que recitent les Autheurs sus ad-
menés, Domitian Empereur y adiousta deux autres troupes.
La premiere Purpuree, ou Purpurine, vestue de couleur de
pourpre, qui estoit rouge, de laquelle Hercules fut inuenteur,
se promenant au riuage de la mer, & ayant son chien mangé
vne des coquilles, du sang desquelles s'en fit apres la pourpre.
Aelian de Var. histo. Mais à fin que ceux qui estoient vestus
de couleur de rose, & ceux de pourpre, ne se mescogneussent,
ie croy qu'ilz entendent de la pourpre violette, que Cornel.
Nepos dit couster c. deniers la liure, ou bien que nous prin-
sions couleur de pourpre, cōme Pline au liure ix. chap. xxxvj.
quē ce fust semblable à la rose, tédant au noir. L'autre deuxi-
me, adioustee par Domitian, estoit vestue de iaune doré, qu'ilz
appelloyent doree, qui est à nous la couleur d'oreng. Les qua-

tre premières couleurs, comme dit Casiodorus, furent inventées à l'imitation des quatre temps, & faisons de l'année, imitant le vert, ou prafin le printemps, la rose l'esté ardent, & chaut. Le blanc l'automne prumineux, ou gelant, & le Venete, ou bleu l'yuer nebleux. Les chariotz sur lesquels estoient faictz ces passetemps, estoient appellés *Thensa*, Tranquil en la vie d'Auguste. T. Liue en plusieurs lieux, & Cicer. *de Aruspic. Responf.* Ces ieux Circenses estoient celebrés, non à certains temps, ne prefix, mais quand la Republique estoit en danger, par veu ilz estoient ordonnés, comme apres es pompes funebres, & exeques des Cesars, es iours de leurs natiuités, ce que se peut prouuer par Iul. Capitolin, en l'histoire de Pertinax, & Sueton en Tiberius. Encor Spartian. recite, ces ieux auoir esté donnés par Hadrian, à l'adoption de Ceionius Commodus Verus, comme au Consulat, par Vopiscus en la vie de Aurelian. Et dit le mesme Autheur, que au triumphe de Aurelian sur Zenobia, les Circenses furent ioués: aussi se iouoyét ilz quelque fois par les Empereurs allans aux expeditions de la guerre. Iul. Capitol. en Maximus, & Balbinus. Aux quels ieux outre ce qu'est dict dessus, y estoient les courses de cheuaux. Tranquil en la vie de Claudius, de Nero, & de Caligula, y exhiboyent aussi venations, & diuerses bestes sauuaiges: ce que non seulement estoit faict à Rome, mais aussi es Prouinces Romaines. Car Marcellin au liur. xiiij. dit, que Constantius Empereur exhiba en Arles (cité pour lors de nostre Prouince Narbonoise, comme nous auons dit, & l'amphitheatre y est encor fort entier) ieux theatraux, & circenses. Autres ieux estoient ditz seculaires, ou Herculiens, desquels on lit des hymnes és Lyriques d'Horace, celebrés de cent, en cent ans, signifiés par *seculum*. Le trompette, ou Precon qui les publioit, y conuioit les citoyens, à voir ces ieux, que nul viuant n'auroit veus, & ne les verroit iamais plus. Ainsi est à deplorer nostre briefue, & infortunee vie, qui dure si petit espace de temps, & encor nous efforceons par mille moyens, & mortz recherches, aduācer ceste vmbre, & faisons, & amoindrir le naturel cours, qui nous a esté donné, qui par vne façon, & qui par vne autre. Ces ieux furent, comme dit Censorin

de *Die Natalis*, & Valerius Maximus, introduiçtz par Valerius Romain, l'an après que les Rois furent chassés de Rome. Mais ces ieux, dit Cornel. Tacit. furent celebrés l'an apres la fondation de Rome Dccc. & interrompu l'ordre par Claudius Empereur, lxxiii. ans seulement apres ceux que Auguste auoit fait en son temps celebrer, aux quels il auoit prohibé, que les gés ieufnes, masles, ny femelles n'y alsistassent la nuit, sans estre accompagnés d'aucuns de leurs parens d'aage meur, & prouect. Sueto. en sa vie, chap. xxxj. ce que le bon Prince ordonnoit, craignant, que contre la Ieunesse ne fust machiné quelque subornation, ou corruption par la nocturne licence. A ces ieux les Poëtes recitoient leurs vers, poëties, & comedies, & y estoient aussi monstrees bestes sauuages. Tranquil. en la vie d'Augustus, Solin, & Iul. Capitolin, en la vie des Gordians. Les ieux *Quinquennals*, qui estoient repetés de cinq en cinq ans, ne sont pas ceux mesmes, qu'on appelloit *Lustres*, qui aussi signifie le temps de cinq ans. Car aux lustres nuls ieux ne s'y faisoient, que ceux qu'ilz appelloient *Taurilia*, ieux institués à l'honneur des Dieux Inferes, regnant Tarquin le superbe, pour faire cesser la pestilencieuse saison, ayant cours contre les femmes enceinctes, eux croyans estre aduenue, pour auoir esté par long temps vendue à leur boucherie chair des taureaux: ce qu'ilz prohiberent lors: & pourtant ces ieux s'appelloient *Taurilia*, *Boetia*, ou *Bupetia*, quelque fois *Soli-Taurilia*, & estoient immolations de trois hosties, du taureau, du mouton, & du verrat. De ces ieux tauriles Censorin dit, que Seruius Hostilius Roy des Romains fit l'introduction, à fin que sceu le bien des citoyens à chascun an cinquième, on fist le *Lustre*. Auguste apres les reformes, y adioustant plusieurs ceremonies. Sueton. en sa vie. Et les *Quinquennaux* bien souuent estoient celebrés de quatre en quatre ans: outre ce qu'au *Lustre* le nombre & choix des citoyens, ensemble leur lustration, ou expiation, ou purgation y estoient faites, comme dit Statius in Syluis, & Lucan au liu. Pharsal. Outre ce qu'aux ieux *Quinquennaux* les Musiciens concertoyent ensemble de leur art: Ceuxcy estoient presque telz, que aux Grecz les *Olympiques*, en partie, & en

partie les Panathees de Minerue, qu'ilz nomment *Abulw*, dont Suidas met les differences: des quels aussi sont faitz les liures Panathenaiques de Isocrates, & Platon. Et Thucidides au vj. liur. dit, que Hipparchus ordonnant la pompe des mineurs Panathees, fut occis par Harmodius, & Aristogiton. Les ieux Decennaux, de dix en dix ans, nommés ainsi par leur temps, institués par Auguste, auquelz il remettoit l'Empire es mains du peuple, pour le reprendre tout soudain, & se monstrier à eux plus agreable. Sueto. en sa vie, que depuis Constantin le Grand, selon Eusebe, en l'histoire Ecclesiastique, & Gallienus, selon Trebellius Pollio, celebrent. Le dernier que i'aye memoire auoir leu, qui les ayt faitz des Empe-reurs, a esté Theodosius le ieune, ainsi qu'il appert au j. liure des epistres de Symmachus, en vne epistre, qu'il luy en escrit. Et par mesme moyen estoient les ieux Vicennaux de xx. ans, ou bien au xx. an de leur Empire, tels que Constantin le grand a faitz, comme on lit aux escritures de sa vie: & se void aussi par les medailles, que nous auons de luy. Les ieux Apollinai-res semblables à ceux, que les Grecz disoyent Pythiens, pour auoir esté vaincu ce grand Serpent par Apollo, comme descrit Ouide au j. de la Metamorphose. Dont T. Liue liure v. Decad. iij. met l'origine, & institution par plusieurs parolles, & par le succès de l'histoire Romaine lon lit, qu'ilz ont esté celebrés infinies fois. Les ieux Capitolins se faisoient en sou-uenance, que le Capitole fut gardé des assautz des François. Liui. Decad. j. liu. v. parlant de Camillus. Les ieux Saturnales, & leurs especes, c'est Sigillaires, Bacchanaux, Lupercaux, charisties, banquetz, & festins entre les amis celebrés au vj. des Calendes de Feburier. Ouide aux Fastes les descrit. Et Basilin-des, les ieux des enfans, ou ilz faisoient par sort vn Roy, qui commandoit aux autres. Iul. Pollux Onomasticon liure ix. Les ieux Saturnaux estoient en Decembre, banquetz, & festins entre les amis, qui s'entre-donnoyent presens les vns aux autres, appellés Apophoreta, & Estraines, dont Martial parle si souuent aux Epigrammes. Les Sigillaires, que les citoyens donnoyent sigilles, qui estoient petites images d'argent, ou cuyure, & les villains des villaiges en donnoyent d'os, qui par
ce esto

ce estoÿent dictz des petitz offetz, Osillaires. Sueto. en la vie de Claudius. Spartia. en la vie de Hadrian, & de Caracalla, dont Macrob. au j. liur. met l'inuention, Martial aux Apophoretas. Lupercaux des Luperques, à toute licence adonnés, dont Cicer. reprent aigrement M. Antoine, que par licence lupercale il ayt voulu couronner Cesar en Roy, & en parle Virg. au viij. de l'Eneide. Ouid. au ij. des Fastes, & Halicar. ij. liur. Ro. Antiq. Les Bacchanales en Feurier, & en vendenges. Corne. Tacit. liur. ij. Liuius liur. ix. Decad. iij. comme ausi en Feurier, nostre Carefmeprenant, vray Bacchanal, desquels tous, Prudent. au ij. liur. In Symmach. fait mention. A ces ieux Saturnales les valetz, & serfz se paroyent des robes des maistres. Autheurs Macrob. & Lucian au Dialogue, qu'il appelle *χρονολαμ*. Les ieux de Minerue appellés ausi *Quinquatria*, Liui. liur. iij. Decad. v. Tranquil. en la vie de Neron, & de Domitian. Les Floraux, de Flora, dont Martial reprent Caton, d'y estre venu, & sachant bien de quelle licence, on y vfoit, s'en estre incontinent forty; & en vn de ses Proëmes il veut, ou que Caton n'entre dans son theatre, ou qu'il n'en sorte pas, s'il y est vne fois entré: parlant de la leçon de ses vers obscenes, & impudiques, cōme les ieux de Iuno, de Mars, & autres Dieux, dont toutes les Histoires sont copieusement pleines. Les ieux Sceniques, dictz de la Scene, comme a esté dit, selon T. Liuius au Consulat de C. Sulpitius Peticus, & C. Licinius Stolo furent introduictz, & institués, pour faire cesser la pestilence, en l'an de l'Edification de Rome cccxcj. detant que ne s'y trouuant nul remede à ceste contagion tant furieuse, ny par conseil humain, ny par autre recours à leurs Dieux, fut aduisé, avec plusieurs autres reconciliations de l'ire celeste, d'introduire ces ieux, par les mal aduisés, & auégles idolatres, cuidans pacifier Dieu avec eux, par leurs impudiques saltations, & spectacles. Et firent venir de la Hetrurie les ioueurs, qui fautans, & danceans sans nul vers, façon, ou mesure de vers, au son des fleutes rendoyent gestes de leurs corps, plaisantes à voir, & delicieuses. Ceste nouvelle recreation fut trouuee tant agreable au peuple, autrement graue, & belliqueux, que leur ieunesse puis apres s'entreiafant les vns les autres avec mot-

tetz, termes de ioyeufeté, & verfetz fans art, ou raifon, fe print à imiter ce qu'ilz auoyent veu faire par les hiftrions Hetru-riens: & les hiftrions estoient appellés du Thusque mot, Hifter, qui signifioit Ioueur, felon Varron. Les Grecz appelloyēt ces brocardemēs ridicules ainfi aduancés fans musique. Exordes, comme ce qui estoit dit en chantant *introduitoy*. Apres en l'an Dxiij. de l'edification de la cité, qui fut cxxij. ans, fuyuant la premiere inuētion, Liuius Andronicus bailla vne fable, pour y estre recitee, compōsee en vers, & mètres: & ainfi consecuti- uement peu à peu, comme lon voit de plusieurs choses, s'en fit vn art de tels passetemps, & choses fortuitement proferees, & à la volée. Et apres les Comiques, Tragiques, & autres Poetes y reciterent leurs vers, & Poesies. Successiuement y furent puis appellés & introduitētz les Precons, ou crieurs publicz, Tröpettes, Clairons, ioueurs de Flustes, Harpes, & autres in- strumens de Musique, pour chäter, & resiouir les spectateurs sur la fin des Actes. Les spectacles des Gladiateurs, ou comba- tans y estoient montrés, & celebrés: des bestes sauuaiges, au- cunes fois pour plaisir, & autresfois pour passetemps, comme on lit de Valerius, qui faisoit combattre Constantin au Thea- tre contre vn Lion, ienuieux de la gloire naissant du ieune Prince. Pomp. Let. en sa vie. Et qui voudra voir, comme se faisoit ce combat contre ces bestes sauuaiges, quil voye Casio- dorus liur. Variarū. v. & Philand. fus Vitruue liur. v. chap. iij. & Leon Baptiste Albert liur. viij. chap. viij. plusieurs condam- nés de peines capitales, ou pris es batailles y estoient contraintz combattre contre les bestes cruelles, felon que Martial en plu- sieurs lieux demōstre. Et aussi en ce demy vers, *Necepit arua nocentes.* Seneca aussi quand il dit, que deux hommes à ce destinés, auant y estre exposés, s'entre-tuerent. L'institution d'iceux, & leur source: met Jul. Capitol. en la vie de Maxim. & Balbin. Les ieux de la course, de l'arc, & du faut estoient semblables à ceux, que les Grecz appelloyent Isthmiques, qui estoient de la course, & de l'arc, & aux autres: ditz Pyrrhiques, qui estoit vne dāce, dont cy-après nous parlerons. Les Isthmiques esto- yent nōmés de Isthmus, près Corinthe. De ces ieux est faicte frequen

frequente mention dans Plutarch, & dans Pindare en quelques lieux, tournés par Aleiat Iurifconf comme il appert par ses euures Poëtiques inferées dans le Tome de ses euures. Vitruue au liur. ix. Quelque fois quand ilz vouloyent faire, ou prononcer des concions, aduertissemens, ou exhortations à tout le populaire, ilz l'assembloyent au Theatre, d'ou facilement par tous leurs oraisons, & haréngues pouuoient estre entendues. Ce qui fut aussi pris, & imité des Grecz, qui souloyent consulter au theatre. Cornel Tacit. liu. xvij. bien qu'en Athenes, selon Plutarch le theatre ne fust point lieu de legitime concion, que par ce toute la Grece en fut defaictte. Gar estant toute la vile, & abiecte troupe du populaire assemblee au theatre, là se deliberoyēt par troubles, & tumultes, plustost que par raison, les guerres, & là se conferoyent les honneurs, charges publiques, & magistratz. On lit aussi en nostre Histoire sacre, que ceux qu'on tenoit pour delinquans, dignes de mort, quelque fois estoient exécutés aux theatres, comme de Caius, & Aristarchus, qui par les Orfeures, & Statuaires furent admenés au theatre d'Ephese, pour y estre punis, pource qu'ilz auoyent blasmé leur art. Petrus Corneliorés Actes des Apostres chap. xcix.

• *Des saltations, & dances, faictes aux Theatres, & Amphitheatres.*

C H A P. XXVI.

L restoit encor à descrire, entre autres spectacles du theatre, les saltations, qui sont, selon nostre vsage, & phrase de parler, les dances, ou bals, ou bien bransles, de non moindre recreation, que qui que ce fust, des autres representees aux theatres. Surquoy ie n'appelleray en tesmoins, que ceux qui hantēt les bals de ce temps: lequelz encor qu'ilz ne s'efgayent pas à dancier, si y prennent ilz tel contentement, à voir les delicatz, & mesurés mouuemens, mesmes des femmes d'honneur, & beauté recommandee, qu'il surpasse de tāt les precedens antiques, comme les dames, qui en ce honnorēt les honnestes compagnies, sont superieures en tout argumēt, & subiect de louenge, gloire, & honneur, à ceux par qui lors

les saltations estoient exhibees. Et pour monstrer que ce n'estoit pas si empis, contemprible, ou vulgaire, nous prendrons de l'histoire, que anciennement on ne exhiboit gueres ceremonie aux Dieux, qui elle ne fust accompagnée de la dance. Et Orpheus, & Musæus Poetes Greoz, & antiques ont ordonné, comme statut tres honneste, commencer les louenges diuines par rythmes, & saltations, & de là bien souuét ilz disent ceux qui ont parfait leurs mysteres, auoir ~~paracheu~~ auoir acheu la dance. En Delos assurement nul sacre n'estoit celebre, qui quant & luy y interuinist, & la musique, & la dāce, comme dit Seruius sur les Eglōgues de Virgile. Car lon y voyoit cōpaignies de ieunes enfans sautans, & danceans, & au deuant d'iceux, sonneurs de flustes, & harpes: & auant le sacrifice ilz enuironoyent par plusieurs tours, retours, & cōtours l'autel: & ainsi l'escrit Athonæus, & Pindare met plusieurs noms de telles dances; ou il est manifeste, qu'ilz commençoÿt du costé gauche au droit premierement, & suyuant au tournement le Zodiaque, qui a le mouvement contraire au celeste, du Couchāt au Levāt, & apres de l'endroit, & position dextre à la fenestre, selon la raison de la circumuolution celeste. & de ce parle Virgile au iiii. de son Eneide, quand il décrit Apollo visitāt Delos, & les dances des Driopes, & Agathirses. Et selon Arrianus en son histoire d'Alexandre, les Indiens tenoyent toute Veneration aux Dieux pour manque, & imperfecte, si la dāce y deffailloit. L'egypte la tenoit bien en telle opinion, que comme lon y parloit, & escriuoit par ambages, & hieroglyphes, par leur Protheus, n'estoit autre chose entendue, qu'un souuerain, & excellent Baladin, se transformant par ses gestulations de la dance, en tant de diuerses, & variables sortes d'affections; & hors imitant l'humide, & liquide nature de l'eau, maintenant la celerité du feu, apres la superbe geste du lion, la furie, & l'impetuositē du leopard, les aisés fleschiffemens des petites verges, & housines, & en fin, toutes les gestes & transformations, tant chantees par les Poētes, que lon le tient pour homme, qui faisoit de son corps telle metamorphose, que luy venoit en fantasie. Et Homere donnant aux hommes pour choses meilleures, & plus exquises le dormir,

l'amour,

L'amour, & le chant, en fin luy fait aussi present, pour l'vne des delices, & voluptés, de la dance, & si l'appelle encor *ἀμύνορα*, cōme ne se resentant nullement de la morsure de Momus, & reprehension. En autre lieu ce mēme grand Homere, parlant des benefices, que Dieu nous a donnés, il dit, qu'il a eslargy aux vns les raisons, & magnanimités de combattre, & aux autres l'artifice, & moyen de dancier, & musique delectable, disant,

Ἄλλο μὲν γὰρ ἔδωκε θεὸς ἀρετὴν ἑσπεύειν,

Ἄλλο δὲ ἄλλοις ἄρτιον ἰατρικὸν ἀνδρῶν.

Et Pindare n'appelle il pas souuent Apollo Orchestes, c'est à dire, Danceur. Les Poètes encor qui tiennent Jupiter, pour le Prince des Dieux, souuent en leurs Poésies ilz le feignent, & introduisent; qu'il dance. Et par ce Socrates, ainsi qu'on lit aux auteurs de sa vie, tant s'en faut, qu'il l'eust voulue blâmer, que mēme il commande à l'apprendre, comme trouuāt beaucoup de venusté à ce mouuement de core, & bien composé. Platon entre autres dons exquis, que nous auons receu de Dieu, outre, & par dessus les bestes brutes, ce sont, dit il, l'ordre, nombres, & musique, & les façons & varietés de dancier. Je diray bien d'auantage, que qui fait bien dancier, ie l'estime faisant naturellement de toutes les disciplines: de la musique premierement: car composant, & accommodant son corps à la dance, il faut necessairement, qu'il l'entende. Il est Arithmétique, & Geometre, par la mesure, & reiglee composition, nombre, & aduancement & des piés, & de tout le corps. Il est Philosophe, & Physicien, & Moral, entendant la nature des affections, qu'il imite, par l'esbranlement corporel, & les gestes conformes aux meurs, qu'il y exprime; & contenance, qu'il doit tenir, qui ne sont de moindres parties, & documens, & de l'vne, & de l'autre. Qu'il soit bon Orateur, il appert, par ce que la geste est en l'art oratoire tant recōmandee, que preceptes infiniz y sont enseignés pour l'acquérir bonne, louable, & decēte, laquelle tient vne des principales parties en la dance: outre encor que le bon dancier, ainsi que l'orateur vehement, & disert, esmeut en nous les affections, & passions, si violement par l'esbranlement de sa personne, & en se taifant, comme l'orateur avec sa voix, & oraison elaboree: &

reduisant ainsi ses membres en tant de façons, & diuersités, il ne se montre moins sauant, & adroit, en la peinture, & en la plastique, & en la statuaire, que ces ouuiers le fauroyent représenter, & diuersifier par decences, & proportions elegâtes, & recreatiues: & tout ainsi que les Astronomes sauent les cours, & reigles, infallibles des Astres, & la diuersité d'iceux. Leur Mercure n'a pas plus de fortes de mouuemens, ny les auges, epicycles, excentriques, & deferens plus diuers, & infallibles cours, que la dance, son imitatrice, comme il est euident, à qui saura & l'un, & l'autre. A laquelle encor est requise vne memoire prompte, & vitte, & telle, que Calchas, par Homere, la desire, pour estre recors, & n'ignorer rien du present, passé, & aduenir, à fin que d'une vitte promptitude il accorde ces trois temps, & compose tout soy de semblable Vitte à la coulant musique, & harmonie des instrumens, au son desquels il s'esbransle. Surquoy n'est à obmettre, ce que les Autheurs en la vie de Neron escriuent d'un danceur, qui imita tellement sans parole, & par les seules gestifications de la dance, tout l'adultere de Venus, & Mars, tout l'aduertissement que le Soleil en fit au poure mary, Vulcan, & la surprise sur le fait de l'adultere, par l'offence, que Demetrius Philosophe Cynique assistant, & spectateur, fut contrainct luy accorder, pour chose admirable, que non seulement il auoit veu toute la Fable, mais il iugeoit par l'autre sens de l'ouye, la uoir comprise, & entendue, & cuidoit, que le danceur parlast, & des mains, & de tous ses membres, qui auoyent dancé ceste Fable. Et par les mesmes auteurs j'ay appris, que le Roy Barban, en don exquiz, & excellent demanda à Neron, un danceur, pour s'en seruir aux Nations estranges de Truchemant, & interprete, non pas de sa voix, & parole, mais seulement avec les gestes, qu'il faisoit, par lesquelles non moins intelligiblement, que s'il eust parlé toutes langues, il leur donneroit à entendre, tout ce que peut choir au pouuoir de la langue humaine. Mais il suffira pour ce lieu parler des louenges, & celebrites de la dance, & des danceurs, de laquelle les Romains paroyent leurs ieux, theatres, & amphitheatres de plusieurs façons, & especes de celle, dont par Bollux liure iiii. à l'Empereur Commodus,

Carolus

Carolus Valgulus sur Plutarc. au liur. de Musica. L'vne estoit dictée Emmelie, de la bien ordonnée, & decente motion du corps, par Arrian parlant des Indes, qui estoit reduicte aux formes des Tragedies, ainsi que Cordax aux Comedies, & la Satyrique à Bacchus, autheur aussi Atheneus. Autres estoyēt appellees Euoplies, comme armées: car ilz les dançoient armés, l'espee en main, ainsi que font mesme aujourdhuy les bouffons: & l'vne d'icelles armée, s'appelloit Pyrrhica, de laquelle fait mention Vlpian en la loy. *Aut. d'arum. ff. de poenis*, Plutarch. en la vie d'Alexād. le Grand. ceste dance, ou soit-elle inuentée par Pyrrhus Grec, pour exercer la ieunesse aux armes, selon Plinē liur. vij. ou par Pyrrhicus, selon Sōlin. ou par outre, comme dit Strabo, ou par qui que ce soit, selon l'opinion de Dionys. Halicar. liur. vij. ou soit qu'elle s'appelle ainsi, comme estant presque ardente, & violente, de laquelle opinion semble estre Olaüs Mag. lib. xv. capit. xxvij. Les Gotz la dancent autour d'un grand feu, comme en ceste region lon fait à la sainte Jehan, elle estoit en grande celebrite, & estime aux Romains en leurs theatres: tellement que guerres n'estoit exhibé leu par eux, que lon ne la danceast, de quoy es vies des Empereurs, exhibās les leux, les Histoires en font toutes remplies: Sueton. en C. Iul. Cesar. Spartia. en Hadrian, qui l'appelle Dance militaire, Ammian Marcellin. liur. xvj. & Platon au liur. vij. de Legib. dit, que celui qui inuenta les dāces, en trouua deux especes de fort honnestes, l'vne paisible, & tranquille, & l'autre la Pyrrhique, qui se dance, dit il, par le mouuement du corps, imitant le coup, & frapper de son ennemy, & aussi le destournement, & rabatement des coups: & brief, c'estoit, comme vne escrime entre l'affillant, & l'affailly, & entre plusieurs combatans, avec grand ordre, & mesure: aucune fois se reneans en rond, autre fois en quarré, & en toutes sortes, & faces de combatans, & squadrons belliques. Apuleius liur. x. Afini aurei. Herodian liur. iiii. chap. ij. Les acoustremens de ces danceurs, par ce que i'en ay appris de Dionys. Halicarnas. liur. Antiq. Rom. vij. c'estoyent, Tuniques rouges cōme les grains de la pome grenade, & eux ceinctz par dessus de ceintures, & cenglons d'airain, d'ou pendoyēt espees, & en main haistes,

ou lances plus courtes, que les moyennes, mourrions en teste, avec crestes, & pannaches, & au liur. ij. il adioust, que à la gauche ilz portoyent petitz boucliers, ou teulaches, à la mode des Thraces, auquel lieu aussi il décrit ceste dance Pyrrhique, comme fait bien Xenophon sur le commencement du vj. liur. de *Cyri minoris expeditione*, fort elegamment, & de nostre temps Guillaume du Choul en sa religion des Romains, là ou il décrit, comme les Empereurs estoient referés au nombre des Dieux. Autre dance estoit dicte Cybistene, dont parle Lucian de gymnasijs, de ceux qui se renuersoyent sur la teste, par piés, & mains, ainsi que ceux qui au temps present, la teste en bas, les piés en hault, dancent des mains, seruans d'office des piés, ainsi appellés comme les vrinateurs, & plongeons, ou calafateurs, qui se plongent dans l'eau avec telle, ou semblable constitution de leurs corps, que Homere appelle par ce *κωβιστῆς*, de *κωβιστῆς*, qui vaut autant, que se getter la teste premiere. Autres dances y estoient exhibées, dont parle Martial aux Epigrammes, qu'il appelle Gaditaines, comme venues des Gades, qui sont, comme nous auons dit, les colonnes d'Hercules: mais elles estoient lasciuës, & impudiques, telles qu'encor auiourdhuy lon appelle en ce pais, ou la Volte, ou le Gigotin, ou bien la dance des Tymbales, & Tymbois; en nostre region, qui est deshonneſte, imitant les gestes Veneriques. Plusieurs autres sortes, & façons en met Alexand. Ali. Alexand. Genial. di. liur. ij. chap. xxv. que ie laisse, pour estre brief, trouuant les sus escrites, mesmes la Pyrrhique, la plus noble, & vsitee à noz theatres. Et qui bien amplement, & elegamment vouldra voir de la saltation, ie le renuoye au Dialogue de cest argument, qui est escrit par Lucian en ses euures, Athenæus aux Dipnosophistes liur. j. & iiii.

Des sepulchres, & epitaphes, qu'on voit à Nismes.

CHAP. XXVII.



L me reste encor l'autre partie de ceste euure, qui est les Epitaphes, & inscriptions, à estre descrite: tant par ce que c'est vn des principaux argumens de la grandeur de nostre ville, que aussi le lecteur y verra plusieurs choses

choses belles, & de doctrine, ayant premièrement presuppôse quelques choses appartenans aux sepultures, i'enten aux sepultures Romaines, de tant que c'est nostre propos: Car si ie voulois descrire les diuerfes ceremonies des autres nations, il y auroit besoin d'vn liure à part, & special. Les Romains, ainsi qu'il est tres-clair par toute leur histoire, brusloyent les corps mortz, & par ce selon Seruius sur le xj. liure de l'Eneide, *Pyra*, c'estoit le buschier, ou amas de bois, qui, lors qu'on commençoit à le brusler, s'appelloit *Rogus*, & estre bruslé, changeoit son nom en, *Bustum*, & pour ceste cause par figure Latine, Ciceron au ij. liure de *Legib.* tient *Bustum* estre, *τύμβου*. Et tout ainsi qu'ilz appelloient *Bustum ab vrendo*, aussi *τύμβου à τυφιδου*, qui est aussi brusler: ce que par les Latins est appellé ou Monument, (par denomination generale tout ce qu'a esté fait en faueur du defunct: bien qu'il n'y soit enseuely) ou sepulchre, ou *Tumulus*, & par nous de là Tumbau, ou Tumbé, qui est le lieu où les os, & cendres des corps bruslés ont esté mis: Vlpian en la loy ij. de *relig. & sumpt. funer.* & disoit aussi au mesme lieu Vlpian, monument estre toute chose laissée à la posterité pour aduertissement, & memoire: ou si lon mettoit les reliques des defunctz, c'estoit vn sepulchre, & si lon n'y en mettoit point, il estoit dict, Monument, appellé par les Grecz, *κνυτάριου*, comme lieu vuide. *l. Monumentum. ff. de relig. & sumpt. funer.* qui estant mis sur les chemins admonestoit, & ces decedés auoir quelque fois esté mortels, & nous le deuoir estre comme eux. Encor y estoient les Mausolees, appellees selon Pausanias, de ce sepulchre que Arthemisie Reine edifia en souenance de son mary Mausolus, dont escrit Diogenes en la vie de Anaxagoras, si pompeux, que de là les sepulchres des Princes, & autres de grande despence, furent dictz Mausolees: ainsi qu'en plusieurs lieux on lit des Mausolees. des Cefars, dās Sueton, Martial, Calsiodorus, & autres telz autheurs & P. Comestor sur l'histoire de Daniel chapit. vij. dont à S. Remy en Prouence en ya vn tel, duquel le terroir adiacent est dict Mausole: duquel i'ay entendu que Valeriôle, Medecin demeurant en Arles, a doctemēt escrit, qui me fera surseoir d'en dire autre chose. Et les cendres encor estoient cachees dans

vases quelque fois de terre cuitte, quelque fois d'or, ou d'autres metaux, ou matieres, qu'ilz appelloyent, Vines, par metaphore, qui estoient faictes comme vases à tenir eau. Et encor louoyent ils, & stipendioyent des femmes vieilles, à les pleurer, & lamenter, comme encor aujourdhuy lon fait en aucuns endroitz de Gascogne qu'ilz appelloyent *Prasica*, comme prefectes à ce, dont faict mention (& ce me suffira pour tesmoignage) l'epitaphe recité par Appian es epitaphes d'Italie inter Baias, & Anuersam, qui dit,

D. M.

P. ACTILIO RVFO ET ACTILIAE BERONICAE VX. VIXERVNT ANN. XXIII. SED PVBL. MENS. X. ANTE NATVS EST ET EADEM HORA FVNGOR. ESV AMBO MORTVI SVNT ILLE ACV ISTA LANIFICIO VITAM AGE BANT NEC EX EORVM BONIS PLVS INVENTVM EST QVAM QVOD SVFFICERET AD EMENDAM PYRAM ET PICEM QVIBVS CORPORA CREMARENTVR ET PRAEFICA CONDVCTA ET VRNA EMPTA ATQVE INDVLGENTIA PONTIFICIS LOCVS DATVS EST. Aussi encor a esté besoin, tant par l'authorité du droit canon, notoire, que par arrestz des courts supremes de France, defendre cest achept de terre. Ilz brusloyet les corps mortz avec poix. Et comme ce genre humain est procliue, & abandonné à toutes excessiuetés, tant alla auant la superflue despence Romaine, quant aux sepultures, que tout ainsi comme aux ornemens, aux acquisitions de terroir, & aux festins il y fallut statuer moyen: aussi fut il necessaire donner loy, & abbaissier les grans frais, que lon faisoit aux pompes funebres, mesmes par les loix des xij. Tables, en ce lieu d'icelles allegué par Cicer. de Legib. liu. ij. ou il est dit; NE QVIS SEPVLCRVM OPEROSIVS QVAM QVOD X. HOMINES EFFECERINT TRIDVO: & ASCIA NE POLLITO. Comme cy-apres en son lieu particulier sera expliqué: & ne permettoit ceste mesme Loy des xij. Tables, par ces parolles

rolles, SYMPTVM IN MANES, LVCTVM QVE MINVVNTO, excéder en despence, ou dueil, & lamentations quant aux decedés. Bien est vray, que les loix, & meurs permettoient, reciter les louenges, & gesses des hommes honorables en leurs sepultures, & en faire concions, oraisons, & vers, ou carmes funebres, voire & les chanter avec instrumens de musique, appellés aussi par les Grecz, Nemies, & encor y dresser festins, conuiues, & banquetz: ce qu'est par trop vulgaire & à l'histoire, & aux Iurifconsultes. ff. *de religiof. & sumptib. fumer.* Les inscriptions apposees sur ces monumens, tombeaux, ou sepulchres, pour aduertissement aux passans, qui y git, & repose, sont appellees Epitaphes, comme mises, & escrites iouxte, ou sur les sepulchres. L'infinite desquels on voit par les Poëtes, & Grecz, & Latins, & par les antiques ruines, aussi de nostre ville, dont nous auons cy-apres fait collection des plus elegantes, & memorables. Par les loix, & meurs des Romains encor estoit prohibé d'enseuelir, & faire les sepulchres dans les villes, ains aux champs, & en leurs terroirs, ce qui se preuue par ce qu'en dit Cicer. liur. ij. *De Legib.* Et Vlpian dit que l'Empereur Adrian ordonna peine pecuniaire iusques à xl. pieces d'or, applicables au fisc, contre ceux, qui feroient sepulchres dans les villes, & semblable amende au Magistrat, qui l'auroit permis. On lit bien aux Annales Romaines de ce temps là, que Traian fut le premier enseuely dans la cité, en Seleucie: & si dit Plutarch, qu'apres il fut permis aux chefz de guerre, de se faire enseuelir voire, au Fore n'estans eux (comme dit Cicer. au lieu cy dessus allegué) pour leur vertu obligés à la loy. Mais de cecy, & autres choses notables sur ce subiect, Cælius Rhodiginus lib. lection. antiq. ix. cap. xliiij. xlv. xlvj. en escrit doctement, & diffusément. Et c'estoit entre autres raisons, que Cicegon en dit, pour euites les incendes, qui en pouuoient suruenir. Et pour ne nous desuoyer par trop, & s'uyure noz brises, nous y renuoyerons le Lecteur, cupide d'autres choses. Il est encores à expliquer vne chose vniuerselle, que nous voyons en toutes noz epitaphes, qui est, ou en abrégé D. M. ou bien D. I. S. M. A. N. I. B. tout ainsi qu'es offrant la chose aux epitaphes fluxuantes, pour ar-

rester le Lecteur, ie me parforteray à l'expliquer. Les anciens abusés sur la fauce opinion de leurs Dieux, voire, selon Varro, iusques au nombre de trente mille, tenoyent, que ces Dieux Manes estoient, ainsi appellés, de diuerfes analogies, comme recite Nicol. Perot. sur l'Epigram. de Martial, au iij. liur. *Turba grauis paci, &c.* & autres du mot, mane. Car, mana, c'estoit bon: & par le dire de Sext. Pompeius Festus liur. xi. de *verbor. veter. signification.* Aelius Stilo disoit, que Manes signifioit bõ, & par ce. D I I. Manes, estoient ditz bons, par ceux qui les veneroyent humblement pour craincte de la mort, comme immanes au contraire, nous appellons, cruelz, & qui ne sont pas bons. Parquoy, Manes, c'estoyent les bons espritz, & ames des decedés: appellés Dieux, pour le grand hõneur, qu'ilz faisoÿt aux defunctz. Et selon aucuns autres, Manes, sont des espritz baillés pour gouuerneurs au corps humain, ainsi appellés, comme Emanés, & procedés des semences des parens. Et par ce Pluto est dict *Summanus*, comme le plus grand entre iceux. & par l'opinion de Apuleius de Damon, Socrat. Manes, seroyent proprement *Genij*, desquelz est tant traicté en la Metastrologie, ou il est fait mention d'iceux, pour sauoir, & tirer des lieux de noz natiuités, leurs noms, pour les euoquer, & appeller, & pour s'aider d'iceux, & d'autres pointz de hautz, & occultes. De ceste opinion ne sembloit pas estre Virgile au. I I I. de son Eneide, quand il dit,

Id cinerem, aut manes credis curare sepulto?
 Ou ses commentateurs tiennent, qu'il en suyuoit en ce la sentence reprouée, & brutale de ceux, qui cuidoyent le tout prendre fin, quant & le corps. Mais il le disoit, pour s'accommoder à Anne, seur de Dido, à ce qu'elle luy remonstroit, l'ame du defunct ne se foucier, si Dido se remarioit, come vainement dient quelques degistes. au contraire, assauoir que l'esprit du mary mort est triste, si la femme passe aux secondes nopces: mais Virgile Magicien, n'estoit de celle susdicte opinion, estant l'opinion contraire, vne des bases, & principes de la Magie. Parquoy en tous les endroiçz, ou par noz tombeaux, & epitaphes nous trouuerons, D. M. du abregé, ou au long, il faut entendre, que ceste epitophe, & inscription est vouee,

vouee, ordonnee, & faicte à l'honneur des ames, & espritz des decedés, mesmes de celuy, au nom duquel on met, & appose ceste memoire, & monument. De descrire icy, qui sont ceux, que ce Paganisme idolatre appelloit *Lares, Lemures, Genij, Larua, Lamia, Penates*, qui quelque fois ont conformité avec ces Manes, n'est nostre propos: mais les liures de Iamblicus, de Pfellus, d'Apuleius aussi en son Apologie de Platō, & Plotin, Marfilus Ficinus, Francisc. Georgius de *Harmonia totius Mundi*, *Timaeus*, *Locrus in libr. de Anima Mundi*, *Hesiod. in oper. & die*, *Plato per Dioti. in conuiuio*, *per Socrati. in Phadr. & in Phileto*, *Reuchlin in Cabal. lib. ij. Calius Rhodiginus*, & autres, en pourront satisfaire l'auidite du Lecteur, que ie laisse sciemment, pour continuer le subiect commencé: aduertissant premierement le lecteur, que toutes ces inscriptions, sont de lettres antiques, ou Attiques, tant belles, & bien faictes, entaillees, & proportionnees, que ny Geoffroy Tōury en son chāp Fleury, ny Albert Durer, aux Institutions Geometriques, ny Iean Baptiste Palatin au liure *Delle varie scriture*, ou autres Italiens, qui en ont tant escrit, ne les forment, ou proportionnent mieux, qu'elles le font en pierre dure par toutes noz epitaphes. Or ces epitaphes que nous auons peu recolliger, sont telles, assauoir, qu'à celles qui sont manques, & obliterees, nous auons mis vne estoille, pour marque, comme au suyuant premier,


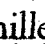
★ MANIBVS.

SEX. SPVRII SEX. F. VOL. SILVINI

A ceste-cy, comme à plusieurs autres, quelques I. sont esleués, hors ligne, ou par ce que la voyele I. est longue en la raison de la quantité, ou pour la decence, & beauté, ou pour la fantasie d'iceluy, qui l'entailla, & le F. escrit apres S E X. signifie Filij. qu'il estoit filz de Sextus: ce que suffira pour aduertissement à plusieurs autres semblables, ou les lettres sortent hors de ligne, & ou cest F. seule y est entaillée.

EVCHARISTVS ET GERMANVS LIB. ★
IIII VIR. A.V.G.

Ceste inscription est, que *Eucharistus*, & *Germanus liberti*, c'est à dire, qui auoyent esté esclaves, & serfs, & furent manu-

mis par leur maistre, & seigneur, le nom duquel y est effacé, luy dresserent cest epitaphe: & ie ly plus tost à ce mot, LIB. Liberti, que Liberi. pour cause que les deux noms ne me ressemblerent pas estre Romains, ains Grecz, tels que les serfz. en estoient communement appellés. Puis les Romains ne se contentoient point d'un seul nom. Sur ce lieu de IIII VIRI AVG. sont à examiner deux difficultés. L'une à quelle raison ces lettres numerales IIII sont couronnées, ou bien la virgule superieure y est surposée. L'autre de IIII VIRI S Augustalibus, & quelle dignité c'estoit. Nous appellons couronnemens de lettres, ce que autrement par abreuiation la dernière, & Goticque Latinité appelle, Tiltre, comme disant, ā, tiltre, signifie, am, ē, tiltre, signifie, em. & semblables. & les antiques Latins escriuoient bien aucunes fois, quō, pour quum. Appian en l'epitaphe de Rome, qui dit DIIS MANIBVS SEXTI PERPENNAE FIRMI VIXI QV̄O ADMODVM VOLVI QVARE MORTVVS SVM NESCIQ. Et dit Mazochius, auoir trouué MGRA, pour Magistra, en vn Epigramme antique de Rome, in monte Celso, & pour, Veltra, ainsi VRA, en vne antique inscription selon Lazius liur. iij. chap. iij. Dequoy toutefois les antiques Latins n'usoyent tant frequemment, que pour le iourd'hui aucuns en vsent, mesmes aux langues vulgaires. I'ay obserué, pour auoir leu plusieurs antiques inscriptions, tant en pierres, marbres, que aux bons Autheurs, que communement ilz couronnoient les lettres, & notes numerales, aucunes fois celles qui excedoyent le millenaire, & autres fois aussi celles, qui en estoient au dessous: ainsi que Valerius Probus, & apres luy Cornel. Agrip. au ij. liure de occult. philosoph. Ioan. Tritem. Abb. en la Polygraphie, & le commentateur Italien sur le iij. liur. chapit. j. de Vitruue Pollion escriuant I. pour mille, V. pour cinq mille, X. pour dix mille L. pour cinquante mille, D. pour cinq cens mille, C. pour cent mille, ou bien ainsi C.M. combien qu'ilz le marquassent aussi de ceste note CCCIOOO ou ainsi,  & deux cens mille ainsi, C.C. & aussi de ceste note  & mille fois mille ainsi, M.S. Parquoy quelque fois on trouue IIIII. sans couronne

ronnement, & autre fois couronné, ou bien V I V I R, ou I V V I R, ou au long ainsi S E V I R, comme aussi I ou I. I I ou I I. les vns avec la ligne surposée, & les autres sans ligne, & par fois la ligne à trauers, ainsi I I I I V I R, & ainsi de tous les nombres des vnités des decennaires, & centenaires, tant aux auteurs susdicts, que autres antiques, mesmes abondamment dans Pierre Apollon & Bartholom. Amantius en leur liure, appellé *Inscriptiones sacrosanctae Verustatis*. Et Iacob Mazochius au liure dict, *Epigrammata antiqua urbis*. & pour venir aussi à l'interpretation d'autres epitaphes, nous dirons encor, qu'ilz couronnoyent autres lettres, que numerales, comme lon lit & aux Auteurs allegués, & aux pierres antiques. Car, N, signifie ou noſter, ou neueu, ainsi, C A E S A R I. S. N. T R A I A N I. N. ou N. Neptunus ou N. Nummus N. Numisma, ou illorum N. nomine. Et escriuoient ainsi C F. pour C A I I F I L I V S. & Q. pour Q V I N T V S, Q V Q V A E S T O R E T V. P. pour V I V E N S P O S V I T Q Q. Q V A E S T O R E S. C O S C O N S V L. H. H A E R E S H. H O R A. S. P. S A C R V M P A L A T I V M. S. C. S A C R V M S C R I N I V M. V X. V X O R. M S. M E N S E S M. N. M I L I A N V M M O R V M M R M I L I T I A E R O M A N A E. P. M. P R I N C E P S M I L I T V M V C. V I R C O N S V L A R I S. G. N. N. G L O R I A E N O M I N I S N O S T R I.

Toutesfois ces motz abregés n'ont tousiours la virgule au dessus. Puis que nous sommes venus à la mention des virgules, ou tiltres, ou couronnemens des lettres, ce ne fera hors du subiect, d'adiouster encor à ce propos, que les Hebreux en vsent bien quelque fois, ou bien d'imposition de lettres sur lettres, comme au grand nom & ineffable de, יהוה, pour lequel ilz escriuent bien, יהוה, ou ainsi, יהוה, selon Postel au liure de xij. langues. & pour, יהוה escriuet, יהוה, & pour, יהוה escriuent, יהוה, aussi les noms peregrins en leur langue ilz les marquent de deux virgules, ainsi II. & vne infinité d'autres, que leurs Grammairiens, enseignant les abbreuiations, nous tesmoignent, comm'on peut voir en la Grammaire de Munster, & encor en son B I V R H A P E R V S C H I M. & leurs

Cabalistes, pour DIEV DES EXERCITES, ainsi, $\overline{\text{נחרי}} \overline{\text{נתי}} \overline{\text{למ}} \overline{\text{ל}}$, & pour VICTOIRE, $\overline{\text{נצח}}$. Et ce mesme ineffable & grand nom $\overline{\text{יהוה}}$, & $\overline{\text{יהו}}$, & autres, que Paulus Ricius poursuit au liure de Cælesti agricultura, & semblablement les mesmes Cabalistes à leur, $\overline{\text{שמים}} \overline{\text{שמים}} \overline{\text{שמים}}$ & $\overline{\text{מנצח}}$, que Agrip au iij. liure de occulta philosoph. cha. xj. interprete, comme aussi au nom des Machabees par, $\overline{\text{מנצח}}$, qu'il declaire audict liure. chapit. xxxj. Reuclin. iij. cabala lib. iij. Et pour fin les premiers Chrestiens qui auoyent cognoissance de la langue Grecque, escriuoyent aussi les noms de IESVS, & CHRISTVS par abregé de couronnemens de lettres, ainsi $\overline{\text{IHS}} \overline{\text{XPS}}$, que Aldus Manutius aux liures de sa Grammaire interprete, en l'Isagoge de la langue Grecque; disant, que la seconde lettre, H, est la lettre $\overline{\text{ה}}$ Grecque, & non l'aspiration Latine, & en CHRISTVS la premiere est le X. Grec. la seconde P, de laquelle opinion est aussi Ioan Nouiomagus au liur. j. Art. computator. chap. ix. & Theodor. Bibliander lib. de Ration. com. om. ling. cap. de notis & Arcan. script. attestant, l'auoir veu, & encor plus abregé, escrit ainsi es liures non Imprimés, $\overline{\text{HS}}$, & $\overline{\text{XS}}$, comme aussi nous auons veu en antiques liures escriptz de main, pour $\overline{\text{κόπος}}$, escrit, $\overline{\text{κσ}}$, Parquoy par ce qu'est dict dessus appert, les Romains n'auoir esté les seuls, qui ont vsé de cestefacon d'écriture, & virgules: cecy nous aidera, à entendre l'Epitaphe, qui est à Nismes près la porte des Carmes, sur vn montant de porte de iardin, qui est tel,

D. POMPEIO HOMVNIONI
PATRI Q

Et nous feruira aussi, à lire le Terme, qui est chés Pierre de Malmont Conseillier Presidial, qu'est tel

G. Q. N.
TROPHIMVS SER. R.

Toutesfois ie ne puis entendre, qu'y signifient ces lettres couronnees, quelque indagation, que i'en aye faicte, ou ce seroit, qu'on les accommode à quelqu'une de celles suscriptes, & leur interpretation. Et vn semblable Epitaphe est à Brignon, village près Nismes, escrit aussi sur vn Terme, & ainsi,

G. L.

G. L. N.

C. VALERIVS GERMANVS AMICVS.

Sur lequel i'y fais mesme doute, qu'à l'autre: mais puis que nous auons cy-dessus escrit l'Epitaphe, qui fait mention de VI. VIRIS AVGVSTALIB. il ne faut laisser ce lieu en arriere. Augustales s'appelloyent ceux qui estoient conducteurs des premiers rencez à la bataille, ayans esté aduancés à l'honneur par Auguste, *quinque summates, de Decurionib.* ou bien c'estoit vne dignité, & Magistrat municipal. Alciat. sur celle loy: là ou Augustales, sont tous les ministres du palais Imperial, autrement par noz loix dictz *Pratoriani, Comitatuses, Casariani, Curiales, Aulici,* & en nostre langue, courtisans. Et par ce lit on en aucunes antiques inscriptions HONOR AVGVSTALITATIS. Et faut noter que bié souuent ces Romains, ainsi qu'encor auourd'hui les Venitiens, & autres introduisoÿent leurs Magistratz, & officiers, & iceux nommoÿent par la charge à eux baillée, & par le nombre d'iceux, qui en estoÿent, & des collegues, & compaignons, qu'ilz leur attribuoÿent: i'ay bien leu dans Trebell. Poll. en l'histoire des xxx. Tyrans, parlant de Titus, que Calpurnia, femme de ce Titus, estoit adoree comme sacerdote I. Viria, & i'ay memoire, l'auoir leu ailleurs. Apres ilz disoÿent, II. VIRI. III. VIRI. IIII. VIRI, & ainsi au semblable, iusques voire au nombre de C. VIRI. Dont nous parlerôs cy-dessouz. Apres lequel nombre ilz mettoÿent le nom, & tiltre de leurs charges. Ce que n'estoit seulement en la cité Romaine, mais en leurs Municipales, Colonies, & Prouinces alliees, à leur Image, imitation, & semblance: & auoÿent ilz commencé par le nombre de II, comme disant, II. Viri, c'est ij. viri Capitales. II. VIRI Perduellionum, II. VIRI Quinquennales, qui auoÿent administration pour cinq ans, qu'ilz escriuoÿent ainsi II VIRI QQ. Spartian. in Adriano, II. VIRI sacris faciendis, II. Viri Nauales. II. VIRI *Aedilitij iuris dicendi,* & aucunes fois souz le tiltre de II VIRIS les charges estoÿent distribuées quât à leurs sacres. III. VIRI capitales, qui aucunes fois escriuoÿent ainsi TR. V. CA. Mensarij, Monetarij, par les Antiques inscriptions ainsi notés TR. V. MON. & A. A. A. F. F.

C'est à dire, *Trium viri monetarij, auro, argento, ere flando, feriundo*, pour fondre & marquer or, argent, ou cuivre; qui estoient comme à présent maîtres, essayeurs, & autres officiers des monoyes. *Nocturni adium, rescicendarum, insficiendarumque agrarij, colomiarum, deducendarum, nocturni pro incendijs, arcēdis*, & le III. virat apres le parricide de Julius Cesar, de Antonius, Lepidus, & Augustus, *III. viri allectores*, inuentés, & créés par Auguste, selon Suetone, qui eslisoyent les Senateurs, & auoyent la charge de recognoistre les compagnies de gens à cheual, transduisant à eux la charge des Censeurs, comme font auiourd'hui en Frãce les cōmissaires de Guerres, *III. viri Epulones*, ayans charge des festins publicz, & des Dieux. *IIII. VIRI. Iuris dicundi, Curandarum Viarum, Aedilitij, Quinquennales, Flamines, Adiutores Prouinciarum*. *IIII. VIRI ab Aerario*, comme à Nismes ainsi,

D. M.

M. CORNELII. M. F. VOLT. MAXIMI IIII VIRI AB AERARIO PONTIFICIS

Le reste y deffaut: Et encor l'autre, qui dit,

C. FVLVIO. C. FIL. VOLVPO PRAETOR AB IMP. CAES. AVG. VESPAS. PRAEFECTO ALAE LONGIN IIII VIR AD AERARIVM PONTIFICI PRAEFECTO VIGI IVLIA D. FIL. CONCESS. VIRO.

V. VIRI ou QQ. ainsi és antiques inscriptions, dont les vns selon T. Liuius liur. ix. Deca. iiii. & en mille autres lieux, estoient pour faire le guet la nuict, autres qui donnoyent ordre à reparer les murs, & tours, & les autres qu'on deutoit arbitres, ou preud'hommes entre les contendans des confins, & metes des champs, & terroirs: mais apres procedant l'Empire Romain à sa grandeur de Monarchie, les sacerdotés des Colonies, & Municipales estoient nommés du nom de v. virat; & *Temonarij postremo qui vocabantur, quinque viros habere ceperunt*, *Gregis dictos. Constant. lib. xij. C. l. de cubiculis, Tit. de Priuil. eorum*. J'ay bien leu dans T. Liue, liur. vij. Decad. j. que furent créés V. VIRI *Mensarij*, pour la dispensation de l'argent des debtes, comme bien souuent lon augmente les

te les Magistratz, & officiers, aduenant la necessité, par ce que cy-dessus nous auons dict des IIII. VIRI. Mensariis. VI. VIRI. car ainsi l'escriuent ilz, ou bien IIIII. VIR. ou SEVIR. Desquels, par ce que en diuers epitaphes de nostre cité y en est faicte mention, pour les mieux entendre, nous en descrirons plus copieusement, & par le menu. Ceux-cy ie les trouue auoir esté seulement hors la cité Romaine, & aux Municipales, & Colonies, & separés du nombre, & ordre des Decurions, comme les IIII. VIRI. Ceux-cy faisoient les festins publics, & auoyent leurs colleges, les vns estoient dictz Augustales, comme en nostre epitaphe superieur de EVCHARISTVS, & en plusieurs autres de nostre ville, mesmes en cestuy-cy,

D. M.

C. VECTII. HELPIS. IIIII. VIR. AVG. ET VECTIAE SERVANDAE VXORI VIVI SIBI POSVERVNT.

Et encor ailleurs à Nismes,

D. M.

M. ICCI SOTERICHI IIIII VIRI AVG. OBEIA PHILETAE MARITO KARISSIMO.

Aussi en vn autre,

DIS MANIBVS.

FIRMI LVCANII IIIII VIRI AVG. ORNAMENTIS DECVRIONVM NEMAVSI HONORATO.

Mais par cest epitaphe appert, contre ce que nous auons cy-deuant dit, que Firmus Lucanius fut ennobly, & honnore des ornemens des Decurions.

Dauantage en l'epitaphe suyuant,

IIII VIR. AVG.

L. VALERIO VOL. PHILVMENO CARTARIO. le reste y faut.

Encor autre,

T. INDESII TERTII AED. COL. AVG. NEM. DOMITIA EORTE SIBI ET VIRO DE SE BENE MERITO V.F.

Cestuy-cy estoit garde du college A V G. de Nismes. Car selon Iustinian aux Institutions ciuiles, Aedituus signifie le garde, qui selon Ioseph. de bello Iudaïco lib. j. auoit aussi charge de tenir net, & purger le temple.

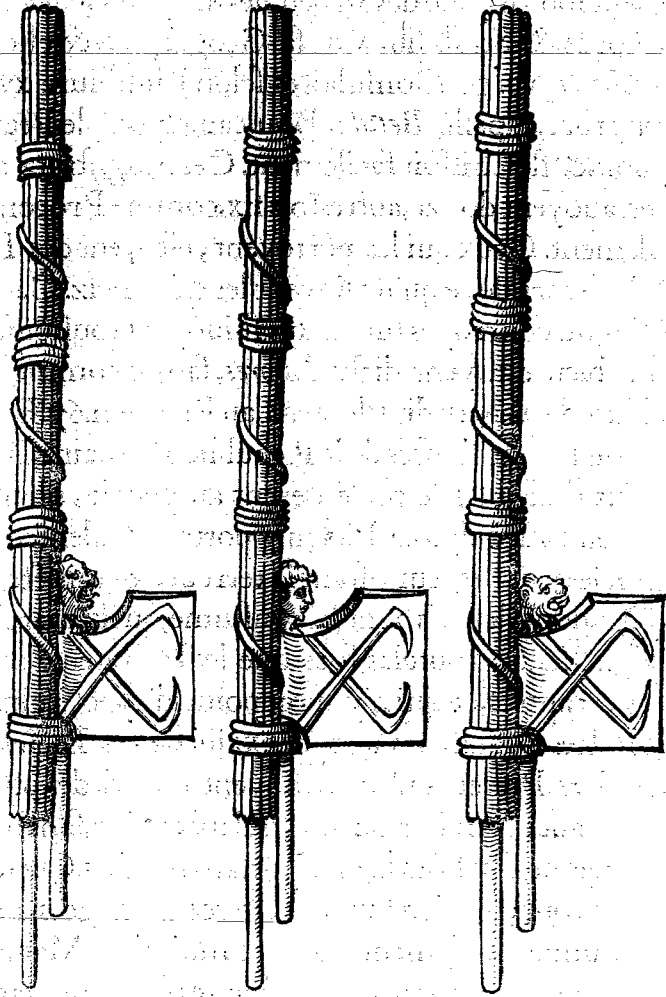
D. M.

C. CASSELI VOL POMPEIANI PRAEFEC.
FABR. IIII VIR. IVRIDICVND O PRAEFEC.
VIG. ET ARM. ANNONIAE TITVLLAE
VXORI.

Il appert encor, que cestuy-cy c'estoit vn Magistrat, & officier de iustice, par ces parolles d'icelle IIII VIRI IVRIDICVND O, comme nous auons cy-dessus dit, des IIII VIR. IVR. DICVND O, & ce C. CASSELV S estoit aussi maistre des machines belliques, comme auiourdhuy, Maistre de l'artillerie, ce qui est denoté par ces parolles PRAEFECTI FABRORVM, lequel estoit appellé, comme il appert par Froissard, & autres Autheurs de son temps, escriuans auant l'inuétion de la bombarderie, Maistre des Arbalestriers. Aussi estoit-il capitaine du guet, & des armes, par ces motz PRAEFECTI VIGILVM ET ARMORVM, ou ARMATORVM, ayant charge, selon Fenestella, & autres, d'asseoir, & poser le guet la nuict par la ville, pour obuier aux assemblees nocturnes, & de faire acoustrer les piloirs, pour punir les condamnés à mort. Auoit aussi charge des incendes, larrons nocturnes, coureurs de paué. Et encor la marque qu'il estoit Magistrat, estoit, qu'à l'entour de son epitaphe les fasces y sont entaillées. Surquoy il faut entendre que, *fasces*, par deduction des faisceaux de petites pieces de bois, & botes liees ensemble, c'estoyent les marques, & monstres des consules Romains, & encor par tour, & ordre, par mois à lvn, & à l'autre des magistratz, & maiesté de la iustice, que leurs Licteurs, Sergens, & officiers portoyent au deuant d'eux. Qui estoyent de faiscelletz de verges, attachees aux haches, pour demonstrer, quilz auoyent autorité de punir les delinquans, & chastier à verges, comme auiourdhuy, selon noz meurs, du fouet, & punir aussi à peine de mort, avec la hache, quilz appelloyēt, *Securis*, pour en faire trécher la teste aux coulpables de mort,

ce que

ce que print son origine des xij. peuples de Thufcie, selon Dionysius, Florus, & Strab. liur. v. de sa Geographie: & estoient, pour le plus, ces verges Consulaires, selon Pline liure xvj. cap. xvij. d'un arbre, appellé *Betula*, Bouleau, espece de Peuplier, qui se plioit, & fleschissoit facilement. Ces Magistratz aucunes fois en auoyent douze, autres fois six, comme Proconsules, tant seulement. Ceux qui les portoyent, estoient des Latins appellés Licteurs, de ce qu'ilz lioyent les criminelz. Car portans cordes, ou courroyes sur eux, ils suiuyent tousiours Romulus, ou bien estoient dictz *Litores*, sans c, comme ministres publicz de *λιτορ*, ce dit Plutarch, au Problem. 67. Et apres que les Rois furent chassés de la Republiq. Romaine, Brutus, & Valerius Consules se presenterent au peuple, pour estre plus agreables, avec douze Licteurs, portans seulement verges, & non les hafches, leur ostant la terreur, & craincte, qu'ilz en auoyent, dont despuis vint la coustume, qu'ilz marchoyēt sans les hafches, ou coutelas, fors que les Dictateurs, ou Decemuires, ou autres, de qui n'y auoit point d'appel à plus grād Magistrat. Les Dictateurs auoyent xxiiij. de ces Licteurs, ou Ministres. Les Preteurs n'en menoyent que vj. des officiers, ou Licteurs avec les fasces, ou verges dans la ville, sans hafches aussi, & quelque fois hors la ville portans hafches. Ces meurs, & solennités ont esté bien souuent alterees, changees, augmētees, ou diminuees, tellement que aux moindres Magistratz, voire quelque fois aux femmes des hautes maisons cest honneur a esté ou decerné, ou bien vsurpé, comme est en infinis lieux des Histoires tant souuent traicté, & descrit, & apres vne victoire grande, & de consequence ces fasces, ou verges estoient entortillees de laurier, en signe de victoire, comme lon lit dans Plutarch, de Pompee, & Lucullus. Pour fin de ce propos nous dirons, que ce que les Romains appellent *Fasces*, les Aramees nomment *Alba*, selon Ioan. Viterbien. aux commentaires sur Berofus en diuers lieux, dont les figures estoient telles,



IIII VIR. AVG. C. VECTIL ERMETIS IVLIA
 FVLGINA VXOR
 IVLIAE THALVSSAE IIIII VIR. AVG. L. IV.
 LIVS HESYCHVS CONVS
 D. M.

IIII VIR. AVG. Q. AVRELIO HERMAE VE.
 STIARITAI IIIII VIR. AVG. POLITICVS
 PHOEBVS RESTITVTVS LIB. ET SYN.
 TYCHE.

Il y a vn autre epitaphe, ou partie d'iceluy (car le commence-
 ment n'y est point) qui dit ainsi,

IIII

IIII VIRI CORPORATI NEMAVSENSES
 PATRONO EX POSTVLATIONE POPVLI
 LDDD

Qu'est à dire, qu'il estoit de leur corps, Vniuersité, ou Colle-
 ge, & qu'ilz luy auoyent dedié ce lieu par le decret, & ordon-
 nance des Decurions, ce qui est noté par les lettres, L.D.D.D.
 mais il y auoit aussi d'autres VI. VIR. appellés QVIRINA-
 LES, FLAMINALES, I VNIORES, SENIORES,
 dont les vns auoyent vni à leurs estat. l'ordre (comme a esté
 dit) de Decurionat. Les autres estoient aussi Augures, autres
 estoient & VI. VIR, & III. VIR. tout ensemble, com-
 me aussi par le iourdhuy, & alors aussi, vn mesme tient plu-
 sieurs offices, dignités, & administrations. Tellement que no-
 stre Iurifconsulte Alciat est contrainct confesser, qu'il ne sau-
 roit au long desdire quelle estoit en vniuersel leur charge, &
 gouvernement. VII. VIRI, qui auoyent la charge des iuge-
 mens, des ieux, & festins, qu'ilz appelloient *VII. VIRI*
Iudiciorum, Ludorum, Epulones. Depuis lequel nombre ie n'ay
 souuenance, en auoir leu autres, que iusques à X. VIR. qui
 estoient en grande authorité, nommés par diuerses denomi-
 nations, & ayans iuridictions amples, cōme X. VIR. *Agro-*
rum, iudiciales, prescriptionum, distribuendorum donatiuorum,
sacrorum, & les premiers qui gouvernerent la cité, apres les
 Consuls, comme les Consuls, chassés qui furent les Rois, des-
 quels en plusieurs autheurs est faicte mention des loix, college
 & iugemens X. VIR. De ce nombre de X. VIR. ie faute
 aux XV. VIR. pour n'en auoir trouué es autheurs aucuns
 autres, iusques à ceux-cy, qui estoient ou *sacrorum faciendo-*
rum, ludorum edendorum, ou *agrorum diuidendorum*. Des XX.
 VIR. ie ne suis recors en auoir leu, que dans Cornel. Tacit.
 liure iij. par lequel lon ne peut entendre, quelle estoit leur
 charge, ou administration. Restent les derniers, qui sont les
 C. VIR. qui estoient choifiz III. de chacune lignee, ou tribus,
 dont à Rome en estoient xxxv. qui iugeoyent des cau-
 ses des tuteles, cognations, agnations, alluions, ou degorge-
 ment de eue, testamens, stillicides, ou degout de eue, &
 autres que Crassus recite dans l'Orateur de Ciceron, &

les Jurisconsultes en infin^s lieux traictent des iugemens C. V. R. à la loy *Titia. s. j. ff. de officio. testamento. l. ij. ff. de Orig. Iur.* si font ilz des autres, & aussi tous les auteurs traictans l'histoire Romaine si diffusément, & frequemment, qu'il n'est besoin noter icy les lieux, ny autrement leurs charges, pour estre asés manifestes par les noms, & tiltres cy fus descriptz de leurs offices, & administrations. Pourfuyuons donc noz epitaphes, qui font encor telz,

D. M.

VALERIAE MVNATIAE L MVNATIVS TITVLLVS SORORI ET MVNATIA MARCELLA AVIAE.

DIIS M.

VLPIAE M. FIL THEODOTE C. PANTVLEIYS ANATELLON ET M. VLPIYS SVCESSVS HÆREDES FEMINAE RARISSIMI EXEMPLI

D. & M.

SEX IVL. MESSIANI SEX IVL. DIONYSIVS FILIO PIÏSSIMO ET SIBI V & P.

D. M.

T. AEMILIO DIOCLETI SENVCIA MAXIMA MAR^TO OPTIMO ET KARISSIMO ET PIENTISSIMO L. IVLIO. Q. F. VOL
Deest.

★NIGRO

AVRELIO SERVATO OMNIBVS HONORIBVS IN COLONIA SVA FVNCTO

D. M.

D PASSONI PATERNI SEX PASSON PATERNVS PATRI OPTIMO E SEVERIA SEVERINA MARITO RARISSIMO

D. M.

LVCILLAE L. FILIAE SECVNDILLÆ P ATTEIYS SATVRNINVS VXORI RARISSIMÆ QVAE SECVM VIXIT ANNIS XX. H. M. H. N. S.

C'est à dire, *Hoc monumentum haeredes non sequatur.* Cemonument

nument n'est pas fait pour les heretiers, ayant esté le fondz
& place seulement achetee, pour soy, & sa femme, & pourtât
à moindre pris, que s'il eust esté hereditaire.

SEX. IVL. CALATA.

CRESCENTI DONATÆ C. MELIVS TROPHIMVS.

En cestuy suyuant y deffaut le commencement: mais le frag-
ment est tel, & est en nostre iardin,

★ET PHILOMVSO

Q SOLONIO Q. F. VO.

SEVERINO

EX V DECVRIIS EQVO

PVBLICO & LVPERCO

III VIR. AB AERAR.

PONTIFICI

FLAMINI PROVINCIÆ

NARBONENSIS

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVG.

CIVITAS FOROIVLIENSIVM

PATRONO.

Je suis bien aise, qu'en ce lieu ie ne puis passer outre, sans des-
crire quelque peu de l'ordre militaire des Romains: ie dy quât
au seul fait des legions, chose qui est sparsémēt descrite par
leurs autheurs, dont la collection de diuers endroictz d'iceux
pourra donner quelque illustration à nostre liure, & pour in-
telligence des pierres, & histoires antiques: car sans cela, ceste
inscription ne peut estre entendue. Les Macedoniens, Grecz,
& Dardanois appelloyent leurs troupes, & compagnies mi-
litaires, Phalanges, les Celtiberiens, Caterues, & les Romains
Legions: comme aussi le Roy François j. du nom, à leur imita-
tion, les institua, & estoit dicté, Legion, comme election: car
les soldatz estoyent choisis, & esleus, ce que fut premierement
fait par Romulus, qui apres auoir cōstruict leur cité, il mes-
partit la ieunesse Romaine par ordres militaires: dont cha-
cun contenoit trois mille Pictons, & trois cens Cheualiers:
mais luy mesmes apres l'alliance avec les Sabins encor l'au-
gmenta, & fut iusques au nombre de six mille six-centz,

y comprenant les gens à cheual:& tout ce nombre s'appelloit Legion.Plutarch.In Romulo.mais le nombre a esté fouuent varié,comme mesmes lon voit de nostre temps és compaignies de gens de pié,& de cheual,que fouuent le nombre change en plus,ou en moins. Polyb.au iij.liur.des Annal.& apres luy Crinit.lib.de honest discipl.xij. capit.iiij. dit,que les Romains faisoient leur armee, & exercite de iij.legions,& à chacune y auoit quatre mille hommes de pié,& deux cens de cheual,ou bien aduenant cas de necessité,plus grande,& affaires,cinq mille de pié,& trois cens à cheual:aux quels ilz adioustoient de leurs compaignons,& alliés,qu'ilz appelloient, Auxiliaires,à pié autant, & à cheual trois fois plus. Ce que ausfi n'a esté obserué tousiours,sans varier de nombre:mesme à la guerre Punique ilz employerent viij.legions,chacune seulement de cinq mille hommes.& C.Marius contre les Cymbriens,six mille deux cens de pié,& trois cens à cheual. Camillus de quatre mille.& Ciceron aux Paradoxes,explicât l'audace de ce tant fameux Romain,qui de son reuenu vouloit nourrir vne armee,ne l'a fait que de iij.legions avec leurs auxiliaires à pié,& à cheual. Ausfi lit on en leurs Histoires en lieux infinis,que chacun Consul ne commandoit qu'à deux legions,avec leurs auxiliaires des alliés, & confederés. A la vraye,& iuste legion,& bien complete y auoit lx. Centuries, & autant d'hommes,& cheuz,ou particuliers Capitaines,appelés Centurions,Manipules,& hommes Manipulaires xxx. chacun commandant par ce à deux cens hommes,Cohortes x.Cincius aux Commentaires de re militari.& Aul.Gell.est de ceste opinion.& de Tribuns x.(ainsi appellés,pource qu'ilz commandoyent aux Tribus,ou Turmes,ou Troupes, qui auoyent autorité sur le camp,& de chacune des trois Romaines parties en estoient créés trois,qui estoient *Rammenfis*, *Titiensis*, & *Lucensis*, & quelque fois en chasque legion y auoit xvj. Tribuns.Voy Alex.ab Alex.lib.vj.capt.xviij. Prefectes x.Cela est tant prouué par les Romaines Histoires,& en tant de lieux,que n'est besoin les designer,& par le menu le décrit Alex.liur.j.chapit.v. Decurio estoit ausfi aux legions, mais il commandoit à CC.hommes à cheual,comme Centurio

turio à C. de pié. Decurion, selon nostre Vlpian, est dict de ce, que au commencement qu'on admenoit, & desduisoit les Colonies, par le conseil public lon en eslisoit la dixième partie, dont souuent aux bons auteurs, & es Jurisconsultes est faicte mention, des Decretz des Decurions, & les Jurisconsultes les appellent simplement les Decretz de l'ordre, aux Pandectes *De decretis ab ordine faciend. Et de Decurion. Et eorum filijs.* les vns estoient Urbans, ou citadins, les autres estrangers, ou municipaux, & aussi en ceux-cy a esté varié du nombre: car quelque fois ilz commandoyent à xxxij. hommes à cheual, qui faisoÿt la Turme. Mais Varron dit, que à chacune Turme y auoit iij. Decurions, ainsi appellés, pource qu'ilz auoyent charge & pouuoir sur dix hommes à cheual. Et aussi Decurion a esté vsurpé pour nom de dignité. Car ilz disoyent Decurions du Palais, Decurions de la châtre du Prince, & Decuries des scribes, ou grefiers, Decuries des Iuges. Aux Municipales, & Prouinces, ou Decurions estoient, ainsi que à Rome les Senateurs. Columella appelle les chefs, & presidans de dix Magistratz Decurions, à ceste imitation, comme les Venitiés, *Capo di Diece.* Encor aux legions y auoit des Legatz, faictz quelque fois par le Senat, autresfois par les Capitaines. Alex. ab Alexand. lib. vj. cap. iij. & c'est ce que dit Capitolin. en la vie de Pertinax, que aux legions estoient commis gens vaillans, pour les conduire, & regir, qui estoient appellés Legatz, & autres officiers, comme dit Suetone en la vie d'Auguste, chapitre xxij. & encor y estoient les enseignes à chacune d'icelles. Trebellius Pollio in duob. Galien. Suetone & autres auteurs anciens les appellent *Aquiliferi*, par ce qu'ilz portoyt pour enseigne, ou banderol vne aigle. Guillaume du choul (homme qui de nostre temps nous a mis comme deuant les yeux l'antiquité des Romains) décrit amplement & à la verité, en son liure de la Castrametation des anciens Romains, la façon de toutes ces enseignes, & des Decurions, Ceturions, Tribuns, Consulz, & autres choses concernantes l'estat & façon de faire des Romains, là ou aussi les figures y sont portraictes selon le naturel. Or ces Romains n'auoyt pas nombre prefix de leurs legions, ny aussi le nombre certain des sol-

datz de chacune d'icelles. Au temps d'Auguste, sans les soldatz estrangers, & confederés, il y en auoit xxxvij. & au temps d'Hadrian xxx. auteurs Cornel Tacirus lib. iij. Baptist. Eгна. sur Suetone en la vie d'Auguste, Spartian en la vie d'Adrian. Ces legions auoyent chacune leurs noms, quelques fois par les nombres, comme la Premiere, Secode, Troisieme, & ainsi souuent les nomme Appianus Alexand. & autres. Autresfois prenoyent leurs noms des effectz, comme *Martia*, qui estoit dicté pour l'audace, & sa vertu militaire. Appian. liur. iij. des batailles ciuiles. I'ay noté tant en diuerses pierres, marbres, que Histoires, les noms qui s'ensuyuent, lesquelz ausi ont esté souuent variés, & transportés, ou remués de l'une à l'autre des legions. Donc la premiere legion fut appellee *Minerua*, ou *Italica*, ou *Adiutrix*. La ij. legion *Adiutrix*, *Italica*, *Traiani*, *Fortis*, *Parthuca*, *Seueriana*, *Pia*, *Fidelis*, *Germanica*. La iij. *Cyrenaica*, *Italica*, *Augusta*, *Rbetica*, *Gallica*, *Fœlix*. iij. *Scythica*, *Martia*, *Fla*. *Macedonica*, *Alauda*. v. *Macedonica*, *Martia*. vj. *Gallicana*, *Victrix*, *Procons*. vij. *Gallicana*, *Claudia*, *Gemina*. viij. *Augusta*, *Antoniana*, *Gemina*. ix. *Bis Augusta*, x. *Fretensis*, *Germanica*, *Gemina*. xj. *Claudia*, *Apollinaris*. xij. *Fulminatrix*, *Flauia*. De la xij. n'en ay nulles memoires. xiiij. *magna Gemina*. De la xv. n'en ay rien leu de son nom. xvj. *Flauia*. xvij. xviii. xix. ausi xx. *Victrix*. xxj. *Rapax*. xxij. *Primigenia*, *Antoniniana*. P R. & des suiuanes le temps en a oblitérés, & consumés les noms: à tout le moins ie n'en suis recors. Lon pourroit bien pourtant cōiecturer, que quelques autres noms de legions, outre les suscriptes, fussent attribués à aucune du nombre d'icelles. Mais ie ne say à quelle d'icelles. Celle, dont Spartian faict mention, en la vie de Seuerus, qu'il appelle *Arabica*, & de celle dont lon lit en la vie de Otho, appellee *Auxiliatrix*. & dans Varr. d'une appellee *Vernacula*, Pompeius d'une en fit deux, qu'il appella *Gemella*, *Alauda*, bien que soit cy dessus, Iul. Cæsar la mit sus. Sueton en sa vie. & Cicer. en la j. Philippiq. contre M. Anton. Marcellin lib. xix. recite de deux legions, dont fut faicte leuee és Gaules d'hommes vaillans, & prompts, appellees *Magnentia*. Encor la legion Pretoriene, qui estoit à la garde du Prince. Herodia. liur. viij.

En la

En la vie de Maximianus lit on, le nom d'une legion qu'il appelloit Herculiene. Mais ce qu'on lit aux auteurs des legions Hybernes, ce n'estoit leur nom, mais quelques legions, qui campoyent encor l'hyver, estoient par ce ainsi appellees. Sueton. in Calig. & pour fin de leurs noms, ilz s'en mettoit sus tous les dours, venans les affaires, à qui estoient mis les noms à leur plaisir, & fantasie. Sueton. en Neron. Des legions nous en dirons encor ce mot, que les fautes militaires estoient punies, quand toute la legion delinquoit, abandonnant la bataille, fuyât, ou ne faisant son deuoir autrement, que de dix en dix par sort ils estoient punis de mort violante. Polyb. lib. de Rom. milit. & Castramet. Sueton. in Calig. in Serg. Liui. Deca. j. lib. ij. Corn. Tacit. lib. Annal. iij. Cicer. in ora. pro Aul. Cluent. Laquelle peine dict Ciceron, fut ainsi ordonnee, afin qu'ayant tous delinqué, chacun eust part de la peur de mort, & la peine, & supplice fust à peu d'iceux, car il eust esté trop grande perte, si tous eussent perdu la vie. Car quelque temps apres les faillis de couragé se pouuoient ramender, & recouurer leur cueur, & hardiesse. Et ceste loy militaire appelloient ilz, Dismer, ou Decimer les legions. Encor ce que restoit apres la decimation des soldatz, estoit quelque fois nourry par quelque temps de pain d'orge. T. Liue, Decad. j. lib. ij. Tacit. lib. iij. Plutarch, en la vie de M. Marcellus. Autres Empereurs Romains pour acquerir nom de clement, & debonaire, estoient contens de les vinteiner, ou trenteiner, c'est de vint en vint, ou tréte en trente en faire mourir vn, comme de Opilius Macrinus dit Capitolin en sa vie. mais autresfois il suffisoit aux Ducz, & Empe-reurs militaires, exautorer, ou casser toute vne legion, ce que Modestinus Iuriscons. en la loy *Desertorem. ff. de re milit.* appelle *auocari militia*, & les parolles, ou arrest, que leur Empe-reur leur disoit, par condemnation, sont escrites par Lamprid. en la vie d'Alexandr. & Lucan. au v. liure de la Pharsal. qui sont telles,

Tradite vestra viris ignavi signa Quirites.

Ce dessus donne facilement entendre à qui que soit, les parolles de nostre epitaphe,

EX V. DECVRIS EQVO PVBLICO. & les autres

a A

TRIB. MILITVM LEG. VIII. AVGVSTAE. Reste à declarer, de LVPERCVS, qui estoit le Sacerdot, qui faisoit, & celebrait les solennités, ou mysteres Lupercales, à l'honneur de ce que la louue nourrit, & allaicta Romulus, & Remus, dont aussi en nostre cité en y a plusieurs statues, & representations: dequoy Ouid au liur. ij. des Fast. Fenestell lib. j. de Sacerdotiis. Pompon. Lætus au liure de Sacerdotiis Rom. cap. de Lupercis en traittent. S'ensuit en l'epitaphe III. VIR. AB AERARIO. Cy dessus a esté declaré de tous ces Magistratz, & officiers. II. VIRI III. VIRI IIII. VIRI &c. Mais reste, quel estat estoit ce IIII. VIR. AB AERARIO. Pour l'intelligence duquel faut entendre, la difference d'entre AERARIVM, ET FISCVS. Asconius Pædianus sur la ij. oraison de Ciceron cõtre Verres, & Nonius Marcellus lib. de verb. propr. dit, que Fiscus est le receptable, ou tresor des grosses mōnoyes, & especes d'icelles, comme paniers, & sportules, dans lesquels on les portoit, & charroit. Parquoy Fiscus estoit du Prince, & de là est venu le mot, confisquer, incorporer au droit du Fisque, & Prince, les Jurisconsultes en vsent *in l. 2. ff. ne quid in loco publico fiat. Et l. inter s. vectigalia. ff. de verbor. significa.* AERARIVM, par le mesme autheur Asconius, estoit l'argent de la Republique, gardé à Rome, & déposé au temple de Saturne, par l'opinion de Macrobe, & Plutarch, suiuis par Bude, & Beroalde. Bien est vray, que Iustinian, corrompant ce mot *l. unica de magist. offic.* appelle l'argent imperial. *Sacrum Aerarium*, ayant vsurpé, comme les precedans, & subsequens Empereurs, l'argent, & bien du public. Et aussi les Jurisconsultes aux Pandectes prennent ces motz l'un pour l'autre. Mais la vraye proprieté est celle, que dessus. ce que se preuue aussi pour le vray, à qui lira Spartian en la vie d'Hadrian. Parquoy ce IIII. VIR ab ærario c'estoit l'un des quatre tresoriers, & receueurs, ou gardes des deniers de la Republique. S'ensuit en l'epitaphe, Pontifici. c'estoit vn Sacerdoce, & autorité sacree, ayant charge des choses, & ceremonies diuines, sacrifices, & autres tels mysteres, comme le décrit Fenestella lib. de Sacerdotiis cap. viij. & Pompon. Lætus au liure de semblable argument chapit. de Pontificibus.

FLAMINA, dict l'epitaphe, c'estoit vn sacerdot, dont Numa en institua quatre, c'est deux à Mars, appellees Martiaux, yn à Iupiter, appelle Dial, yn à Quirinus, appelle Quirinal, les authorités, & charges sont mises par Fenestella au liur. susdict chap. vj. & Pompon. Lætus au liure que dessus, ou ausi sont les analogies de ce nom. CIVITAS FORO IVLIENSIVM est Freius, en Prouence, qui estoit anciennement ville de nostre Prouince de Narbone, comme cy-dessous sera dict en son lieu, en la Table generale.

Autres Epitaphes de Nismes.

D. M.

IANVARIS SERVI PORCI AERHODI-
NES SEVERIA SEVERINA.

C. VALERIO L. F. VOLLVSSORI Q. COL.
BOVDO VALERIO VRILIONIS F. SIL-
VANA VXOR. DE SVO

D. M.

CN. POMPEI I PRIMITIVI FIRMA HELPIS
MARITO OPTIMO

D. M.

LIVII LICRINI. L. IVLIVS PECVLIARIS
LIBERTO OPTIMO ET PIENTISSIMO

D. M.

BEBIAE PYRANDI BALBIA SECVN-
DILLA PATRON. PIISSIM. LIB.

D. M.

T. IVLI NICOSTRATI IVLIA NICE
FRATRI PIENTISSIMO

D. M.

POMPEIAE PANNYCHID. L. IVNIVS
EVTICHÉS ET IVNIVS TRYPHON
T GEMINI F. T. GEMINIVS TITVLLVS
PARRI

SATTIAE MYRTALLIS MAXIMIA
CALVINA MARITO.

D. M.

ZOES CECILIA HELPIS FILIAE PIIS-
SIMAE ET SVBSTITVTVS CONTV-
BERNAL SVAE.

DIS MANIB.

C. SENI PYRAMI TIOCCIA PERE-
GRINA

SIBI ET VIRO V. F.

PARCIS VALERIVS.

D. M.

SEX. PORCII SEVERI.

SEX PORTIVS BACCYLLVS

AMICVS.

Q. CAECILIO RVFINO P. FAVSTAE
CRACCONIS F. M. Q. CAECILIO FAV-
STINO FIL. Q. CAECILIVS NVNDINVS
PARENTIBVS VXORI FILIO SIBI

V

3

P.

Q. CAECILIO NVNDINO SYNTICHE
VXOR. RESTIT. 3 *

D. M.

OPIAE L. F. VARENIAE *

D. M.

ATTIAE PECVLIARIS Q. IVLIVS AT-
TIANVS MATRI OPTIMAE

D. MANIB.

T. NORBANI NIVALIS VALERIA SE-
VERINA MATER. FIL.

DIIS MANIB.

CAII CATTII NIGER. P. ANTONIAE

SERVATAE M. CALICATIVS NIGRI

NVS SIBI ET OPTATAE VXO-

R. V. F.

D. M.

C. ALLI C. E. VOLT. MACRINI EVPORVS

ET TRYPHAENALI B.

D. M.

L. KARI ÆMILIANI. L. KARIVS COMMV-

NIS ET ÆMILIA ZOSIMÆ

FILIO PISSIMO.

D. M.

SEX. SAMNI APRONIANI SAMMIA

HELPIZVSA MATER

D. M.

CATTII ACHILEI IVLIA SEVERINA MARI

TO OPTIMO.

D. M.

IVI SEVERINAE IVI PATERCVLVS CON-

SOBRINAE ET ATTIA APHRODIE

AMICAE

DIIS MANIBVS

CORNELIAE CRATAE T CONNIV^s

SILANVS VXORI

D. M.

C. VECTII DIONYSI C. GNAT. CAECILIA-

NVS PRIVIGNVS ET CAECILIA HAPLE

VXOR

D. M.

VALERI PRIMI ET IVN. TRYPHOSAE VIVA

FEC.

Nous auons veu en aucuns des epitaphes fufefcrits, comme en cestuy-cy, pour l'aspiration nostre Latine H. escrit ainsi ceste marque ꝑ. Aul. Gell. au liur. ij. chap. iij. dit l'aspiration H. auoir esté inuentee par les anciens, pour bailler aux diction vn son plus ferme, & vigoreux. Comme semble estre de ceste opinion Catulle Epigrammatiste, en l'Epigramme contre Arius, qui pour infidias, prononçoit, Hinfidias, & pour Com moda, Chommoda. Or les Romains luy baillerent la forme, & figure de la voyele Grecque, H, dont les Grecz en faisoient deux notes, ou marques passiuës, & commē accens, pour mō-
 strer, quand vne voyele, qui fait le commencement d'une diction, & leur consonante, ꝑ, aussi commenceant le mot, & geminee en composition de nom, ou verbe, doiuent estre aspirees, ou non. Car en coupant iustement icelle voyele, H Grecque, par le my-lieu, & en deux parties perpendiculairement, la premiere partie est, & sert pour montrer, que la voyele est aspiree, ou la consonante, ꝑ, & l'autre partie pour la voyele, ou ꝑ non aspiree, & se diuise ainsi, H, & ses parties sont escrites sus lettres maiuscules, comme dict est, sus voyeles inceptiuës, & sus ꝑ quand il est inceptif, & quand il est double, en la diction, par composition de voyeles, ou autrement, & dit Martian. Capella, Autheur ancien, en son liur. iij. de Grammatica, que la dextre partie de H, est marque de aspiration, & la senestre de contraire signification. Or selon les Mathematiciens au semblable en leurs declarations des Tables, F est la gauche, ꝑ est la droicte, & de là est venu, comme dit Aldus en sa grammaire, que quelques Latins pour la semblance de H Grec, avec H Latin, ont escrit pour I E S V S, ainsi I H S, cōme pour C H R I S T V S, X P S, Que, X Grec, ressemble le X Latin, & ꝑ Grec, le P Latin. & apres Seruius dit Theodor. Bibliander au liure de Ration. com. om. linguar. chap. de mutatione scripturar. que les Grecz ont ceste note d'aspiration, F qu'ilz appellent *δασεία* Daseia, cest-adire, Densité d'esprit, signe de voyele aspiree, autrement ainsi marquee °, & à sa semblace P silon *πασί*, qui signifie Tenue, doux, subtil, ainsi ꝑ, que nous, dit il, par les deux assemblees, en auons faict nostre aspiration H. I'ay noté aux antiques inscriptions de Rome,

me, reduictes par Iacob. Mazoch. sur la Regio. Parion, pour ampliauit, terminauit, ainsi escrit, comme par ceste note H . **A M P L I A H I T, T E R M I N A H I T**, Mais ce n'est pas à mon iugement, nostre marque, H ains c'est vn F renuersé ainsi H , & tourné ce deuant derriere, selon la prolation d'aucuns Allemans, qui prononcent le v, consonante, par F, suyuant aussi l'opinion de Theodor. Bibliand. au liure sus allegué, au chap. *Quid litera, & qua differentia.* ou il dit, F, n'estre que le son augmenté de v consonante, comme les Hebrieux notent par leurs Daghes, Auah, & par voix forte Iuuaf, Ifah.

Or suyuous noz Epitaphes.

D. M.

**S E X A V I I C A P E L L I A N I L I C I N I A
F A V S T I N A M A R T O S I B I M E R E N -
T I S S I M O S V B A S C I A P O S V I T**

A S C I A estoit vn instrument, & oustil fabril, & doloire à doler les bois, coignee, ou hasche, selon Philander sur Vitruue liur. vij. chap. ij. dicté des Grecs *ἀσκή*, & en voit on la figure, & pourtrait à Lion à la Magdaleine, sur l'epitaphe,

**D. M. E T Q V I E T I A E T E R N A E E V T Y C H I A N I
F I L I D V L C I S S I M I. & c.**

Duquel par Plin. liur. vij. Dædalus fut le premier inuenteur, & les monumens qui estoient mis souz plancher, & estaiges à couuert, pour auoir plus de duree, contre l'iniure du temps des pluyes, & neiges estoÿt ditz estre mis **S V B A S C I A**. comme faictz avec plus grande sumptuosité, & despèce: ainsi l'interprete Lazius au liure iij. de sa Republi. Rom. mais par l'vne des Loix sepulchrales des xij. Tables, disant, **A S C I A N E P O L I T O**, referee par Ciceron liur. ij. de Legib. il estoit defendu, vler de ceste superfluité, & excessiueté de despence, & artificieuses structures aux sepulchres, ce que nostre **C H R I S T** aussi repret aux Iuifz au xxij. chapit. de S. Mathieu, lesquelz apres auoir meurtry les Prophetes, exoroyent leurs sepultures de riches, & magnifiques appareils. Aucuns, comme Adrian Torneb. sur ce lieu de Cicer. inter-

pretent SVB ASCIA, c'est, que la Pyre, ou Buschier auoit esté faicte de bois poly, pour vne plus grande sumptuosité, & despence, & ceste loy est approuuee par Marcell. Jurisconf. en la loy ij. ff. ad leg. Falcid. Et par Platon au liur. xij. des Loix.

S'ensuit vn fragment de testament.

SI QVI EX IIS QVI SVPRA SCRIPTI SVNT
 CVM MORIAR NON VIVET SIVE POST
 MORTEM MEAM MORIETVR TVM QVI
 RELIQVI ERVNT IN EORVM LOCVM QVI
 MORTVI ERVNT ALIOS PER SVFFRAGIA
 SVBSTITVANT QVOS DIGNISSIMOS PVTA-
 VERINT DVM NON MINVS IN PERPETVVM
 TRIGINTA SINT LICEAT QVE IIS QVI
 PRAESENTES ESSE IIS DIEBVS NON PO-
 TERVNT IN LOCVM SVVM CONVIVAM
 EX AMICIS SVIS MITTERE EIVSQUE ME-
 SOLEI CLAVES DVAE PENES ALIQVEM
 LIBERTORVM MEORVM ET CVRATOREM
 CVIVSQUE ANNI SINT

SVBSTITVTI

TROVCIVS MATERNVS
 C. LICINIVS SOTERICVS
 A. FVLVIVS TARENTINVS
 L. IVLIVS COSMVS
 TI. CLAVDIVS ETOEMVS
 P. ACILIVS PHILODESPOTVS
 C. CANINIVS EVTYCHVS
 Q. IVVENTIVS VENVSTVS
 L. VALERIVS CVPITVS

Ceste inscription demonstre a sés, ce que testament, ou codi-
 cil, ou autre volonté, n'est parfaict, pour n'y estre, si c'est testa-
 ment

ment inferee l'institution d'heritier, qui en est le chef, & fondement: & si c'est codicil, ou autre derniere volonte, le legat, & laiz n'est aussi parfait, veu que la somme de festin n'y est specifiee, ny autre ordonnance requise. Quant au terme, *Mæsoleum*, il a esté cy dessus declaré.

Autre inscription.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI T. ÆLIUS
HADRIANVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB. POT. VIII. IMP. II. COS.
IIII.

Les numismes de nostre Empereur Antonin, dont cy-dessus nous auons mis les pourtraitz d'aucunes, sont semblables à ceste inscription: parquoy n'est besoin les repeter.

D. M.

T. TERTI PAULLI PRIMIGE-
NIA AVRELIA VXOR T. TER-
TIVS VERECVNDVS LIB.



Ces marques icy sont trois bonetz, comme ceux qu'à nostre temps les mariniers ont communement acoustumé porter, & ce denote, que celuy, ou qui fit l'epitaphe, ou celuy à qui estoit fait, estoit liberte, ayant esté serf, dont le prouerbe Latin y est, qui dit, *Vocare seruos ad pileum*. C'est à dire, à liberte. Car les serfz, quand ilz peruenoyent à liberte, & estoyét manumis, ilz prenoyent vn bonet, ayant au parauant fait raire tout le poil de la teste, comme Plaute le dit en son *Amphitruo*, & le preuue doctement, & amplement Erasme au *Prouerb. xxvij. de la Centur. j. Chiliad. ij.* Ceste coustume aussi dit auoir esté telle apres Aul. Gell. chap. iiii. liur. vij. Budée sur la loy derniere. *ff. de origin. iur.* & pour ceste raison aux antiques

statues de Brutus on voit de bonetz, & aussi de dagues qui demonstrent Brutus avec la dague auoir deliuré le peuple Romain de seruitude, tant en chassant Tarquin le superbe, leur Roy, que apres vn autre Brutus, avec Cassius, & autres, en tuant Iul. Cesar, comme apres Dion au liur. xlvij. de ses Histories, le dit Angel. Politian en ses Miscellan. chapit. 70. & ainsi aussi l'expose Guillaume du Choul en son liur. de la Religion des anciens Rom. là ou il traicte de la Deesse liberte.

Fragment d'autre inscription antique.

ISIS. *

SERAPIS VESTÆ DIANÆ SOMNI HS. N̄ VI
ET PHIALAS II. CHRYSEN * CLI * GNA
DEORVM ARGENTEA CASTRENSIA DO-
MO HABEBAT

ITEM *

DEDICATIONE TEMPLI ISIS ET SERAPIS
DEO *

* ONIBVS NEMAVSENSIVM ET ORNA-
MENTA R * SINGVLIS X V. ITA VT
IN PVBLICO VESCERENTVR DISTRIBVI
IVSSIT INQVE EIVS DOMVS

* TELAM HS N̄ X RELIQUIT

ITEM IMAGINEM MARTIS AR-
GENTEAM EX
AMNAGENSIBVS DEDIT

C. ORDO BITVR.

Sur laquelle lon n'y peut interpreter autre chose, pour estre tant defectueuse, que ces notes. HS. N̄. VI. & HS. N̄. X & X V. estant le reste non guieres intelligible, pour les defautz qui y sont. Donc pour l'entendre il conuient presupposer, que sestertius le petit, estoit anciennement aux Romains vne monnoye, ou numme, valant deux petites liures, & demie d'erain, ou bien deux as, & demy. Car libra, & as n'estoit qu'vn: Non pas par ce que le sestertius fust d'erain, mais par ce qu'il valoit autant d'as, qui estoient d'erain: & estoit ce sestertius

tius ainsi appelé du mot Latin, comme *semistertius*. à l'imitation des Grecz, qui *τριπτον σιδερακιον* disoyent, pour deux dragmes & demie, & par ce le denier, au temps d'adonc de valeur de dix liures, contenoit quatre *sesterces*, qui autrement simplement estoient appellés *Nummus*, ou bien avec addition, *sestertius nummus*, & autant valoit l'un, que l'autre. Et par ce valoit de nostre monnoye dix deniers tournois obole, ou bien vn *Karolus*, & plus. Mais *sestertium*, au genre Latin neutre, valoit deux liures, & demie d'argent, chacune estimée à xvij. liures, x. souls tournois. Parquoy vn *sestertium*, au genre neutre, valoit mille *sesterces*, du genre masculin, qui sont des precedans petitz *sesterces*, & de nostre monnoye environ 43. liures. xv. souls tournois, eu esgard à la valeur de deux liures, & demie d'argent. Et la tierce espece des *sesterces*, estoit quand ilz disoyent, *decies*, ou *duodecies sestertium*, adioustant avec les aduerbes des nombres *sestertium*, du cas genitif pluriel, ou bien disant simplement, *decies*, ou *duodecies*, comme le plus fouuent c'est la phrase Poëtique, & ces sommes, & chacune d'icelles valoyent le multiplié par cent, mille des petits *sesterces*. Dont $\overline{\text{X}} \text{HS}$, valoit dix cens mille *sesterces* petitz, qui est vn million d'iceux, ou bien dix mille *sesterces* des grans, & H-S , valoit douze cens mille *sesterces* petitz, qui sont vn million, & deux cens mille des petitz, ou douze mille *sesterces* grans, laiffans pour briueuté, & ornement de l'agaige, le nombre centenaire, & millenaire, & se contentans seulement de celui des vnités, ou dixainaires. Les *sesterces* estoient marqués, comme dit Budée par deux lignes perpendiculaires, appellées Longures, grandettes, & vne demie transuersale, comme si ce eust esté trois I, on selon Valerius Probus, & plusieurs inscriptions es antiques pierres, & marbres, ainsi HLS , ou ainsi H-S : designant les deux LL. ou les II. les deux liures que le *sesterce* valoit, & les alliant par la virgule transuersale, apposée à l'une, & à l'autre marque, & le S, suiuant denotant le semis, c'est la demy liure de sa valeur, encor outre les deux liures. Parquoy ou il est cy-dessus escrit, $\text{H-S} \overline{\text{N}} \overline{\text{VI}}$, c'est à dire des petitz nummes *sesterces* d'un *Karolus* obole piece, le nombre de six cens mille, ou des grands *sesterces* six mille, car c'est

tout vn, & vaut ceste somme de nostre monnoye. vint cinq mille liures tournoises, ou enuiron, qui montoit le lais fait au temple, estant pour lors à Nismes, De SERAPIS, VESTA, Diana, & Somnus: & par ce lieu lon peut reprobuer l'opinion de Budée, & Henry Glarean en leurs liures *de Assé*, qui tiennent, les anciens au deffous du nombre decennaire n'auoir vsé des aduerbes numeraux, car il appert du contraire icy, ou il est escrit H-S $\overline{N\ VI}$. Et l'autre legat H-S $\overline{N\ X}$, à l'inscription presente, valoit quarante cinq mille liures tournoises. Ceste pierre est à noter, pour cognoistre, & admirer la grandeur, & richesse de noz maieurs Nemaufans, que vn seul citoyen faisoit deux legats, qui montoient soixante dix milles liures tournoises: dont lon peut coniecturer, quel estoit son heritage, & si en la cité y en auoit d'autres de mesme, ou plus grande opulence. Ces supputations sont prouuees, & approuuees par Leonard de Portis Iurifconsulte, Guillaume Budée, Henry Glarean en leurs liures *de Assé*. Ceste marque suyuant à l'écriture, X , vaut xv. la petite semivirgule du, X fert, comme si elle estoit surposée, au x, ainsi \overline{x} comme nous auons cy-dessus dit, que pour iiij. ils notoyent ainsi IIII . Et s'ensuit apres autre inscription, telle,

D. M.

BARO MANSVETIF. QVARTANA MATERN. FIL. AVNCIO PISSIMO DEO NEM. X. TITVLLVS PERSEVS HOROLOGIVM ET CERVLAS II. ARGENTEAS T. P.

Ce Dieu de Nismes, duquel est icy faicte mention, est le Genius, bon Dæmon, ou Ange, qu'ilz croyoient estre garde, & custode de la ville. Et n'y est mis son nom occulte, comme ny le nom

le nom antique de Rome n'est vulgairement sceu: qui estoit seulement sceu des amis, & grans personnaiges, bien que depuis i'ay appris que c'estoit Romanessus, le Genius Romain, d'ou dependoit toute la succession des grans presages de la cité, & qui auoit icelle en sa tutele, & protection. Ce que Annius experimenté (comme ses escritz le monstrent, en l'vne, & l'autre Astrologie, c'est à la premiere, & la consecutiue) n'a ignoré, en parlant sur Berose du Roy Mamelus de Babylone. De luy entent Pline xxviii. liur. chap. ij. Verrius Flaccus, dit il, met des auteurs, aux quels il croit, à l'expugnation des villes, auant toute euvre, les Sacerdotz Romains auoir acoustumé euoquer, & reclamer le Dieu, à la charge duquel ceste ville estoit commise, & luy promettre, ou vouer lieu, pareil ou plus grand, à la cité Romaine: ce mystere persiste, & est maintenu en la discipline des Pontifes, & par ce a esté tousiours celé le nom du Dieu, Protecteur Romain, pour garder, que nuls des ennemis ne le coniurassent par son nom de mesme sorte. Et au iij. liure chap. v. Pline dit aussi, Rome est celle, dont d'en dire, & publier l'autre nom, est prohibé par les secretz, & occultes mysteres des plus arcanes ceremonies. Dont Valerius Soranus, l'ayant reuelé, en fut aigrement, & soubdainement puny, ce que Alexand. sans faire l'honneur aux Auteurs, dont il l'a pris, suiuant sa coustume, a mis en ses iours Geniaux, chapit. xxij. liur. ij. Du mesme est auteur Plutarch. au Problem. lxj. combien que luy mesme au liure vj. chapit. iiii. die, que c'estoit Mars, & pour ceste raison, selon Sempronius au liure *de Diuisione Italia*, Augerona, Deesse de silence, estoit veneree des Romains aux iours, & superstitions y descrites. Cela entendoit Virgile au ij. disant de la ruine de Troie,

*Apparent diræ facies, inimicæque Troiæ
Numina magna Deum.*

Et encor là,

*Ferus omnia Iuppiter Argos
Transtulit.*

Et là,

*Excessere omnes adytis, arisque relictis
Dij, quibus imperium hoc steterat.*

Et par ce disoit nostre citoyen docte, & bien sachant ce nom sans le vouloir nommer en son epitaphe, ainsi,

DEO NEM.

C'est à dire, au Dieu, au GENIVS, & Dæmon Nemaufan. Car chacun lieu, & ville en auoit vn, encor par le vers de Virgile, qui dit,

Ignarus Geniūne loci, Geniūne parentis.

Le fauoir, & extraction d'iceluy & des hommes aussi, est noiroire aux Metaastrologiques, par les lieux ephetiques, & autres. Mais ce n'est nostre scope.

D. ♡ M.

C. ANTISTIL. QVINTILLI VIXIT ANNIS
XII MENS X. C ANTISTIVS EPICETVS ET
POMPEIA QVINTILIA PARENTES

Sur ce lieu, par ce qu'on y voit, que C. ANTISTIVS QVINTILIVS prit le nom Antistius de son pere, & Quintilius de sa mere, il me sera bien loisible, d'y diuaguer, & discourir compendieusement, sur l'imposition des noms, & autres incidens en dependans. Surquoy il faut aduiser, qu'on prent souuent le nom, pour fame, & renommee, ou bié pour pouuoir, & puissance: comme au lieu ou il est dict, que Dieu donna à son Christ vn nom, qui est sur tout autre nom. Car là s'entend pour son grand pouuoir, & omnipotence. Et au lieu ou il est dict, qu'il est meilleur bon nom, que grandes richesses, nom, est pris pour renommee, & communement lon dit ainsi, vn homme de grand nom, & son nom vole par tout, & infinies autres phrases semblables. Dequoy nous ne traicterons en ce lieu, ny aussi de noms, & appellations diuines. Car ce seul traicté requerroit non seulement vn chapitre, mais grans, & nombreux volumes. Surquoy nous renuoyons le lecteur à S. Denys Areopagite, aux Thalmudistes Hebrieux, en la celeste Agriculture de Paul. Ricus, à Reuclin tant en la **בבב**, que au liure de verbo mirifico, à Agrippa de occult. philosoph. & à plusieurs liures non encor imprimés sur la Metaastrologie. Nous ne traicterons aussi des noms appellatifz des choses

choses naturelles, qui signifient la substance, & qualité propre, ou commune: qui sont ainsi imposés pour la propriété de la chose, qui est sa qualité propre, ou commune, & toutesfois le nom signifie substance, c'est à dire, autre essence: comme, *lapis*, *ludens pedem*, *possessio*, *pedum posuio*, Auteurs Donat. Ioan. Ann. en la v. table liur. des Insti. ij. Insti. vij. & les Juriscōf. Mais, quant à iceux, ie ne diray que ce mot, pris des Commentaires Hebrieux sur le liure du Genese, ou tous les animaux furent admenés à Adam, pour leur imposer nom. C'est qu'il estoit tres-savant Philosophie, qui leur imposa nom, selon leurs natures, & propriétés: & par ce n'estant cecy nostre scope, ou but, ains seulement des noms des hommes, comme appartenant à ce lieu, & tractation, nous parlerons de nostre argument. Laquelle disputation, & cognoissance ne fera pas du tout inutile, ne sans fruct, si lon croit Arkandam Philosophie, & Astrologien, qui en tire les Horoscopes des natiuités, & vne grande partie des euenemens fataux, suruenans aux hommes: d'ou lon peut aussi extraire le nom du Genius de chacun, selon la tradition d'Agrippa au liur. ij. de Occult. Philosoph. & par la parité, ou imparité des lettres des noms de deux mariés, ou combatans, aucuns autres Metaastrologiques, par leurs vers anciens en rithme, predisent la mort, ou victoire aussi certainement, ou plus, que ceux qui la predisent par le deslogement de certaine position du ciel, notee par Guid. Bonat. dequoy en vn autre nostre traicté nous en auons espluché la raison par le menu, & naturelle, & supernaturelle. Par autre consideration n'est aussi vaine ceste disquisition des noms. Car bien souuent les Iurifconsultes argumentent des propres noms, mesmes aussi Accurse, interpretant son nom à son tresgrand aduantage, & par ce sentant estre bon, & profitable, voire prognostique assés asseuree, d'auoir bon nom, tel qu'il dit estre le sien. De laquelle opinion est aussi Plaute, quand il dit en son Penulus, qu'on face coniecture, quel homme doit estre celuy qui auoit à nom, *λύκος*, signifiant Loup. Et Gracchus bien sentât les noms auoir quelque propriété, se fachoit d'appeller, Piso, son ennemy, frugi, selon Cicer. en l'oraïson pro M. Fonteio. Et en fin Aul. Gell. liur. x. chapit. iiii. dit, les

noms estre imposés, non en vain, mais par quelque naturelle, & occulte raison. & Cælius Rhodig. lib. Lect. antiq. xiiij. capit. vj. vij. Bien que Platon par ceste raison semble estre d'autre aduis, tenant les propriétés, & facultés des choses n'en proceder, & qu'on les doit rechercher des Idees: les motions, & cognoissances desquelles, estans en nous, sont les noms veritables, sur tous les autres. Or nous dirons donc, que le vray nom n'est autre chose, que certaine faculté, force, ou vertu de la chose nommée, premièrement conceüe par l'entendement, apres exprimée par la voix, & en fin signifiée, & designée par lettres. C'est la diffinition tirée de Platon au Dialogue de la vraye raison des noms, comme plusieurs autres choses de cest argument cy-apres, inferées, en ont esté prises. Ainsi aussi qu'au mesme lieu il dit, le nom estre vn certain instrument, reigle parangon, ou exemplaire, par lequel, nous discernons la chose nommée, d'avec les autres: & cest instrument, comme il appartient aussi aux autres choses, outre les hommes, doit estre accommodé à ce sien propre office, & charge, non pas casuellement, ou selon l'arbitre d'vn chacun, mais par art: tellement qu'il soit disposé en telle forme, par l'idee de l'art, qu'il conduise proprement, & singulierement à la fin, de discerner, & mespartir, voire recognoistre infalliblement, les choses nommées. Mais il n'appartient pas à qui que ce soit, de se forger, ou bien inuenter cest instrument, & reigle, c'est à dire le nom, ains c'est le vray, & deu estat, office, & charge d'vn grand, & souuerain artisan, maistre, & conditeur, qui est maistre, & architecte tresrare, & dont ne s'en trouue pas la terre (comme dict le Poëte) du preudhomme, semée à milliers. Pource qu'il faut, selon l'opinion du mesme Platon, qu'iceluy soit vray, & parfait ratiocinateur, ou dialecticien: Parquoy celuy qui forge, & impose ainsi ces noms, il les met, & attribue, selon l'idee au parauant par luy en son entendement conceüe, en laquelle consiste la vraye raison du nom, avec les propriétés, & facultés du nommé. Dont les Sophistes, qui n'ont que l'apparence, ou monstre exterieure, sans existēce aucune, n'en sont capables, ne suffisans impositeurs. Et quant aux Poëtes, ceux d'entre eux, qui sont Diuins, comme Homere, les imposent

sent par sens, & intellectz allegoriques. Et par ce il est dict au mesme diuin Dialogue, que les noms bien imposés, sont semblables aux choses, dont ilz sont les noms, & sont cōme leurs vraies representatiōs, & images. Parquoy noz premiers progeniteurs, & protoplastes receurent de Dieu les noms conuenables, & propres à leur essence, & ce qu'ils estoient, & ainsi, *אדם*, comme Terrien, fut appellé, & *מרים*, emphatiquement de la vie, que aussi la vie n'est que douleur, misere, & mutation: biē que les autres la prennent de, *חַיָּה*, Chaldee, qui est, *מרים*, signifiant annoncer, par ce qu'elle annonça à l'homme la parole du serpent, ou bien de l'Hebrieu, *חַיָּה*, signifiant vie. Car elle est premiere Merē de tous les hommes, & par semblables analogies tous les Hebrieux eurent impositions de leurs noms, & aussi les Grecz, que Platon a poursuiuy au Dialogue ia allegué, & tous les Autheurs Grecz en font par trop manifest tesmoignage: & Cratylus cuidoit par la propriété du nom entēdre la propriété du nommé. Parquoy il inferoit, les noms n'estre imposés à plaisir, & volonté, mais selon les vertus, & facultés. Ce que cognoissoyent bien les Romains en leur docte, & saige Republique, qui n'imposoyent les noms en vain, ains ou des meurs, ou des exercitations, ou des victoires, ou des accidens corporels, ou des Prouinces vaincues. Comme les Coriolans, les Volscēs, les Aphricans, les Pisons, les Seueres, les Fabies, les Torquatz, les Lentules, Cicerons, & infinis autres, poursuyuis, & colligés copieusement par Alexan. lib. Genial. Dier. j. chap. ij. & ix. & ij. chap. xj. & v. chap. iij. Dont Ciceron en vne epistre à M. Cælius, apres auoir vaincu Pindenissus, se plainct, ne luy manquer autre chose pour son souuerain honneur, & gloire, que le nom de la ville: voulant dire, que comme Metellus, pour auoir vaincu Crete, fut dict Cretique, & les sus nōmés, au semblable deuoit il estre nommé Pindenissien. Berof. au liur. iij. semble vouloir entēdre, les noms auoir esté baillés encor par autres raisons, c'est aux lieux, & nations, & pour deux causes, ou occasions, l'vne en signe, & memoire des expéditions, que ceux qui les nomment, y ont faictes, & l'autre pour tesmoignage de ceux, qui les ont fondees, & erigees. Et dit on par ce communement, que l'argument des an-

tiques noms des peuples, & lieux est le plus fort, & probable qu'autre qu'on sache faire, ou inuenter, ayant plus d'autorité, que nul autheur, dont les vns errent souuent, & font faillir ceux, qui les ensuyuent. Ce que ne font pas les noms. Et par ce T. Linius en la j. Decad. liur. v. bien qu'il eust plusieurs iautheurs, pour arguer, que les Thufques auoyent commandé à toute l'Italie, toutes fois par l'imposition du seul nom à la mer Turrène, enuironant l'Italie, il a vsc, cōme d'argument meilleur, & plus apparent, que d'Autheur, qui soit disant, A la mer inferieure, dont l'Italie est enuironnee, comme vne Isle, combien y auoyent eu de pouuoir, & domination les Thufques, les noms en font, dit il, la preuue, appellant l'vn endroit de la commune denomination de la gent Thufque, & l'autre Adriatique, de Adria, Colonie d'iceux mesmes Thufques: & ont eu encor autre raison les anciens à donner les noms particuliers, c'est pour retenir, & celebrer la memoire, & recollection de leurs ayeuls, & premiers progeniteurs. Ainsi fit Saturne, qui appella le ciel, O Y P A N O S, du nom de son pere, ainsi nommé. Autheur Berof. & Lactan. liur. j. chapi. xij. des Institut. diuin. Les Grecz par autre raison bailloyent les noms. Car Hermogenes disciple de Parmenides, par l'autorité de Platon au Dialogue que dessus, tenoit les noms des hommes auoir leur vertu dependant d'arbitre, & volonté. Mais Cratylus, sectateur de Heraclitus, disoit, que c'estoit d'une certaine source, & raison naturelle. Et la raison estoit, que de toutes les oraisons, ou claufes, l'une est vraye, & l'autre fauce. Et de l'oraison vraye les parties sont vrayes, de la fauce fauces: mais les noms sont partie de l'oraison, & par ce des noms les vns sont veritables, les autres faux. Et certes l'oraison vraye est celle, qui exprime, & dict les choses tout ainsi qu'elles sont, la fauce au contraire. Dont s'ensuit, que les noms veritables sont ceux, qui plustost proferent la chose, ainsi qu'elle est, que non pas selon l'arbitre, & vouloir de chacun. Autres, selon Platon encor, & Marsil. Ficin. tenoyent, les noms auoir esté premier imposés par les Dieux, les autres par les Barbares, & aucuns que par la longueur, & multitude des annees, tant ont esté les noms changés, & corrompus, voire desuoyés de leurs
premie

premieres origines, & sources, qu'à peine les discernes, & reconnoit on d'avec icelles: i'en trouue encor, qui tenoyent, & ont nié tout ce que dessus, & disoyent, le nom estre imposé seulement par loy, vfaige, & acoustumance de ceux, qui l'ont ainsi voulu appeller: & pour confirmation d'aucunes des opinions sus escrites, venons au particulier de quelques noms, Orestes a esté bien, & deüement ainsi appelé: soit que le nom luy ayt esté imposé par sort, ou par quelque Poëte, signifiant par ce nom sa nature agreste, montane, & ferme, ainsi est il d'Agamemnon, né à travail, & perseuerance, Atreus, coupable, pernicieux, inexorable, & contumelieux, & plusieurs autres, que Platon y recite, & Homere, par Herodote en sa vie, ainsi appelé au langage des Cumans, qui appellent les aveugles, *ôuipous*. Autres noms sont imposés de leurs ancestres, mais la plus droicte, & veritable raison des noms est celle, qui les leur impose pour demonstrier quelle est la chose nommée, dont lon peut inferer, les noms estre, & seruir pour enseignement, & doctrine de ce que les nommés sont: comme Theophilus, amour de Dieu. Eusebius, Pie. Eutyches, bien fortuné: & infinis autres. Or de ceste raison d'imposition des noms soit assés pour le present. Et continuant nostre propos commencé, nous dirôs, apres Plutarch aux Problem. Macrobi. aux Saturnal. que aux masles le neuvième iour apres la natiuité, aux femelles le huictième, le nom estoit mis & donné: le iour s'appelloit Lustrique, & par ce ilz auoyent en veneration la Deesse, dicté du iour ix. Nona, ou Nondina, comme dit Vegetius Prætextatus. Et la raison en estoit, car apres le septième iour le plus grand danger des enfans leur passoit, pour le peril du nombril, ou dissolution d'iceluy, au parauant laquelle ilz l'estimoyent plus semblable à la plante, qu'à l'animal. A la femme le nom estoit donné le huictième iour, pour ce quelle est plustost adulte que l'homme, comme il est aussi statué par les loix ciuiles. Autre raison rend Plutarchi que les anciens appelloyent le nombre pair la femme, & l'impair le masle. Autre raison donne il encore, qu'il prent de la louange du octonaire, & nouenaire: c'est, que le nouenaire premier est tetragone de l'impair, & parfait ternaire.

Mais l'octonaire premier est cube du binaire, qui est pair: & il faut le quadrangle estre & impair, & parfait: & la femme, faut qu'elle soit comme le cube, stable, & gardant la maison, estre immobile. Parquoy l'octonaire est cube, qui est composé du binaire, & le nouenaire est quadrangle, fait du ternaire. Et aussi les femmes, dit Plutarch, n'ont que deux noms, ou le plus souuent les hommes en ont trois, ce que aussi auoit lieu aux Rois Hebreux, des Iras, selon Philo Iuif au Breuiare des temps en la ij. partie, & en la dernière, parlant de Ananias Abiut. Les Hebreux à la Circoncision, comme nous Chrétiens au Baptesme, imposoyent le nom: & Abram, bien qu'il fust excedant l'an Nonagenaire de son aige, à la Circoncision changea de nom, & fut appelé, Abraam. Les Romains, estre né l'enfant, & l'auoir couché sur la terre par la nourrice pour demonstrier qu'il deuoit retourner là, apres auoir garny à Pilumnus, & Picumnus le liét, & prié, que Siluanus des enfers, ennemy, n'y furuinst, apres aussi auoir fait veiller à trois hommes à l'entour de la maison, alloient registrer le nom, & temps de la natiuité aux Prefectes de l'eraire, ou thresor, & à leurs actes publiques, conserués au temple de Saturne Capitolin. en la vie de nostre Antonin Pie, selon lequel, ceste imposition de nom se faisoit le xxx. iour apres la Natiuité, & à ce est conforme l'ordonnance du Roy François publiee M. D. xlix. Es sainctes lettres lon lit bien (encores que communément les parens donassent le nom) Dieu l'auoir donné à aucuns, comme à Ismael, à Isaac, à Samson, à Iofias, à Jehan Baptiste, & à nostre I E S V S, son eternal, & vnique premier né. Quât à la pluralité des nōs, les Romains auant le rauissement des Sabines, n'auoyent qu'un nom, comme de Romulus, & Remus, & autres, mais apres ilz emprunterent, & adiousterent au leur un des Sabines, comme aussi les Sabins des Romains. Eutrop. liur. j. chapit. iiii. Valer. liur. x. les hommes auant que prendre la toge virile, ne prenoyent le prenom, ny les femmes auant se marier. Valer. au liur. x. Autresfois les Romains en auoyent plus de trois, comme T. Cæcilius, Satus, Pomponius, Atticus, qui en auoit ces cinq: & les prenoyent ainsi, & à tel nombre, ou de leurs faitz, & gestes, ou de ceux qui les auoyent

auoyent institués heritiers, ou de leur vouloir, ou à ceste charge. *Laut facta. §. in danda. ff. ad S. C. Trebelli. Crinit. lib. iij. capit. iij.* Surquoy faut noter, par Valer. au lieu sus allegué, que Pre-nom est le premier, Cognom le second, Agnom le tiers. Ce dessus s'entend des hommes libres, & de franche, & ingenue condition: car les serfz, & esclaves auoyent noms autres, que les libres, dont la plus part des noms serviles estoient des Provinces vaincues, mesmes ainsi estoit obserué en la Republique Romaine, & d'Athenes, comme Dacius, Dauus, Geta, & semblables, que Alexand. poursuit au liur. iij. chapi. xx. Genial. Dier. Ces noms des Ingenues passoyent aux enfans, quelques fois tous entiers, quelques fois avec peu d'immuation, ou par mot congnificatif, comme Suetonius Tranquillus Historien en la vie de Otho Syluius de foy, que son pere estoit appelé *Suetonius Lenis*, & luy Suetonius Tranquillus, qui signifie ce que *Lenis*. Autrefois ilz prenoyent partie du nom du costé paternel, partie du maternel, comme nostre Empereur Nemaufan, qui s'appelloit Aurelius de par son pere, & Antoninus de la part de sa mere. Capitolin en sa vie: & lon voit en cest epitaphe, que nous expliquons, que cest enfant defunct estoit nommé Antistius, de son pere, & Quintillus de sa mere, bien que les Xanthiens par leur loy ne donnassent le nom que par le pere, & non du costé maternel. Plutarch au liure de Clar. mulieribus. capit. Lyciarum. Car le filz comme dit aussi Iustinian aux Institutions de legit. agna. tute. s'uyuoit le nom, l'agnation, & famille paternelle. Et pour fin de ce traicté, qui vouldra voir la raison de plusieurs noms antiques, il les trouuera dans Valer. liur. x. Plut. liur. xvij. chapi. ij. Macrob. liur. j. chapi. vj. & Plutarch à la vie de Coriolan. Gell. lib. ix. cap. ij. & lib. x. chapi. iij. Politian in Miscellaneis capit. xxxj. S'ensuit apres,

B E R Y L L V S E S S E . L I B . X X . N A T . G R A E -
C V S A N N . X X V N O M A S C O N I V X V I R .
B . M E R .

Sur cestuy-cy est à noter, que N A T. signifie natione. C'est à dire, qu'il estoit Grec de nation, comme en plusieurs epita-

phes antiques on lit au semblable, *Natione Alexandrinus, Pannonius, &c.* & ce mot, E S S E, c'est, qu'il estoit E S S E D A R I V S, aurigateur, ou gouverneur du chariot. Car E S S E D V M, c'est vn chariot attelé à cheuaux: ainsi que plusieurs epitaphes semblables on lit à Rome, ou l'artifice, & mestier du defunct y est descrit, comme

CAESARIS MINISTER. CAESARIS
CORPORE CVSTOS. AB EPISTOLIS.
ACIATHO. CASTELLARIVS AQVAE
CLAVDIAE. VERNA A VESTE REGIA.
A SVPELLECTILI. DISPENSATOR AVG. N.

C'est à dire AVGVSTI NOSTRI. Et vn semblable, ou y a E S S E D A R I V S tout au long dans Appian, aux antiques inscriptions d'Italie, & en l'eglise de S. Chryfogone de là le Tybre de Rome, & entre les murs de la porte Latine, & Appie. Et encor en cauant noz fondemens du palais prefidial y a esté trouué,

D. M.

C. SAMMIAE Q. FIL. SEVERINAE FLA-
MINI AVG. NEM. C. TERENTIVS ANI-
CETVS AMICAE OPTIMAE ET SIBI V.P.

Ou ie trouue fort estrange, que Sammia, premiere des religieuses, eust vn amy. Les autres choses y appartenans ont esté cy-dessus declarees en semblables lieux. Il n'y a encor faure d'epitaphes des Hebreux, & en leur langue, & escriture en nostre ville, desquels i en mettray seulement aucuns,

קבר החיים נכר

Qui est à dire, le sepulchre de leur simulachre, comme il est dispergé, ou il est à noter, que en la diction, החיים le, n'estre le, נ, des lettres, & caracteres du passage du fleuve. Et d'autat que ceste escriture est sans pointez, l'on peut y lire, ou simulachre en singulier, ou simulachres en pluriel, y lisant ou, החיים, ou, החיים. Encor y est escrit le sepulchre de leur simulachre, c'est à dire, de leurs corps, prenât cest autheur le corps n'estre le vray homme,

homme, ains seulement l'effigie, & simulachre d'iceluy, & l'ame estre proprement l'homme, n'estant subiecte ny à sepulchre, ny à la loy de mort.

Autre,

* ה קבר השל מירח ורלצנתב

En cestuy-cy deffaut, à mon aduis, vn \bar{v} precedent le \bar{h} , & se l'interprete ainsi, c'est le sepulchre de Thascal Midah Donitaneaf.

Autre,

זה קבר רייצחר בן הכיב רבי אייר

C'est le sepulchre de Ritsfahar, fils de ce vif Romain. là ou aussi la lettre \bar{k} est \bar{h} , des caracteres du passaige du fleuve. de ces lettres antiques, Comestor sur le iiij . des Rois chapit. xxvj . & en Iudith chapit. v . Sur tous ces epitaphes Hebrieux le Lecteur fera aduertie, qu'elles sont taillees de grâdes lettres, presque d'une paulme, & de caracteres belles, & bien formees. Et pour faire quelque coniecture, de quel temps ces Epitaphes ont esté mis à Nismes, lon peut croire, par vne vray-similitude entre plusieurs dispersions des Iuifz, c'est à dire baniffemés, & peregrinations de la gent en diuerses Prouinces, selon leurs sacrees Histoires, que, peut estre, ce fut du temps de nostre Antonin Pie: par ce que ce docte, religieux, & venerable Monarque vsoit familierement de l'amitié, & conuersation de Rabi Iuda, appellé le Saint, Filz de Rabi Simeon, en faueur duquel il auroit bien voulu peupler nostre ville de ceux de la Loy d'iceluy Iuda: ainsi qu'il est escrit par les Talmudistes au Code, au dernier chap. des Benedictions. & Paul. Riccius sur la Theoreme x. liur. iiii . De cælesti agricult. lesquels Iuifz demurerent en nostre cité par long temps, voire es villetes, & villages voisines, comme encor auiourdhuy lon oyt plusieurs noms des rues d'icelle appellees des Iuifz, cōme la rue Iuifue, qui est du marché du blé, tirant à la porte de la Magdaleine, & le bain des Iuifues, qui est la fin du Canal venant de la fontaine, tendant au moulin de la Magdaleine, ou elles par leur loy se baignoyent, & faisoient leurs purifications: & y demurerent iusques à ce que par leurs demerites furent bannis de

toute la France, par le Roy Philippe Auguste conquerant DIE.V. donné ij. du nom, en l'an M. clxxxij. ou enuiron, quelques ans apres par luy rappelés, Et encor derechef exilés par le Roy Philippe le Bel iiij. du nom, en l'an Mcccvj. ou enuiron.

Table des noms, par ordre de l'Alphabet, des lieux, villes, fleuues, & montaignes, les plus memorables de la Prouince Narbonoise, selon son Antiquie estendue, & quelques lieux adiacens.



Our commencement, & proeme de nostre Table, ie m'aideray, & excuseray de ce que dit Ioseph. Qu'apres la diuision, & confusion des langages, les enfans, & descendants de Noah incontinent se mespartirent. Les vns habiterent vne region, les autres vne autre, comme par Colonies. Et de là aduint, que ou ilz echangerent les noms des lieux, regions, & villes, ou bien leur donnerent autres noms, ou de leurs conducteurs, ou des nouveaux habitans en icelles, long temps apres aussi par les Gotz, & autres nations guerroyans, & conquerans les Royaumes, Prouinces, & cités encor furent derechef changés leurs noms: de sorte que Gaudentius Merul. en son liure de Antiq. Gall. Cisalpinae s'en plaint, & que par ces grâs changemens nous trouuons à trouuer Samnium, en Samnium mesme: voulant dire, que bien souuent nous sommes en vne region, ou ville, dont par les auteurs est faicte mention, & si nous trouuons à sauoir, ou elle est, & que aucunes fois les vns ayant entendu dire Casilinum, cuident auoir ouy Casinum, lequel erreur cuida par trop endomaiger Annibal comme le décrit T. Liue liur. ij. Decade iij. Dont il me semble aduis, qu'à tort Aul. Gell. en ses nuicts Attiques liure xiiij. chap. vj. se mocque de celuy, qui auoit esté tant curieux, que de mettre en son liure entre autres varietés, les mutations des noms aduenues en diuerses regiôs de la terre: & cela nous peut grandement seruir & à l'histoire, & à la geographie. Or cela m'excusera donc, si ie n'ay mis les noms, qui sont de nostre tēps, à plusieurs lieux de ceste table, que mesme nostre

Nifmes,

Nismes (& i'en en admieneray autres infinis exemples, qu'on trouue par Ptolemee, Mele, Strabo, & autres geographes) a ia par trois fois changé de son appellation antique: l'appellant le Latin Nemausus, le vulgaire Nismes, & encor le plus barbare, & rustique vulgaire, comme ausi Froissard en quelque lieu, Nemsul des quels n'a pas grande conformité à l'autre: à tout le moins non telle, que lon n'y puisse bien estre trompé, si la grande expérience ne nous en remettoit en certitude. Venons donc à nostre table.

Accusij Colonia. Grenoble.

Ad gradus, xvij. lapide d'Arles lieu ou le Rhofne flue dás la mer. Ammian Marcellin lib. xv. C'est ou bien la Tour de Bouc, c'est à dire, de la bouche du Rhofne, ou le Gras de Malgué, ou autre entree du Rhofne en la mer, comme celle d'Aiguemortes. Antonin in Itinerario dit, A Gratu per fluium Rhodanum Arelatum. appellant par ce, que nous disons Ad Gradus, Gratus.

Aduantici Inalpini Pline.

Adula Mons Ptolem. Mont S. Gouthard.

Adunicates populi: Pline.

Aëria Pline prope Sulgam fluium: quia in sublimi cacumine adificata. Strabo, ex Artemidoro.

Agatha, aut Agathapolis. Pline, ville anciennement appertenât aux Marseillois, par eux ausi construite. Plinio, en aucunes histoires appellee, Civitas nigra, c'est Agde, ville Episcopale, bien que quelques autheurs dient, que c'est Montpelier, mais cela est notoirement faux. Ceste ville fut entieremét ruynee par le mesme Charles Martel, & en mesme temps, que nostre Nismes. Sigebert en est autheur, souz l'an de IESVS CHRIST. DCCXXXvij.

Alba Augusta ciuitas Elycatiorum. Ptolemee: mais Pline ab Augusta Tricastinorum Albam Heluiam discernit, quam & nos hodie Heluensem, vulgò, Alby. D'ou, selon Eusebe, & Marlian sur Cesar, estoit la mere de M. Tulle Ciceron, & le recite ausi Paradin en son liure De antiqu. statu Burgundi. Longè tamen semotara, nempe inter Rutenos, & Cadurcos. Quos igitur Ptolemæus Elycocos, nos Heluios dicemus. De nostre opi-

nomme Gognatus Nozeretus en la description de la Gaulé. Ceux cy pour leurs heresies de la secte Arrienne, furent excommuniés au concile de Lateran, l'an de IESVS CHRIST mil cent par le Pape Innocent iij. du nom, bien qu'après par les productions de S. Dominique, ou ses disciples, & des armées de S. Louis de Montfort ilz se reduisirent en uinon l'an Mcccxxvi. regardant le Roy Loys viij. & rebellerent encor contre le Roy si Loys six. & la religion en uinon l'an Mcccxxviij. qui furent vaincuz souz l'authorité du Roy, par Jehan de Beaumont. Autheurs Platine, les Actes des Conciles, & az Annales Françoises, Bouchet aux Annales d'Aquitaine, partie iij. chap. vj. Et nous uoyez O valli millensium insigne. A. 1111. *Alba Iuliorum*, voy deuant de la precedente diction. *Alba fuscus fluminis*, ou *Dubis* Plin. Ptolomee, le Doux, qui entre dans Arar, la Saone, non guieres loin de Dole en Bourgoigne. Cognat, en la description de Bourgoigne.

Alebecery, Pline.

Allobroges, Daulphinois. Pline.

Analatorum regio, Prouence. Pline, & Ptolomee.

Anatici populi, ubi Astromela. Pline, & *Anaticorum stagnum, ubi Fossa Mariana*. Mela.

Anatilia, Pline.

Antipolis, Ragny. Ptolomee.

Apollinates, Pline.

Apta Julia Vulgentium, Pline.

Aqua Sextiz Salyorum, aut Aquacalida. Strabo à *Sextio conditore*. Aix en Prouence. Bien que les Autheurs modernes, comme Cognatus, & autres interpretent *Salyas, aut Salyes*, pour le pais entour d'Arles. Pline en fait mention au chapit. ij. liur. xxxj.

Arar fluminis, la Saone. Pline, & s'appelle, Saona, comme *Sargona, à sanguine casorum*. Car Hirenaus Euesque de Lyõ y fut martyrisé avec neuf mille par la cruauté de Antoninus Verus Empereur. Il est escrit au grand Martyrologue, & le dit encor Paradin au liure de antiquo statu Burgundiæ. De ce fleuve dit le Poëte,

Mitis Arar, Rhodanusque celer, leuisque Garumna:

Et

Et l'autre grand Mantoan dit,

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim.

Et en fait aussi mention Lucan au j. liure.

Araurius fluvius, Ptolem. vel Rhauraris, aut Arauraris,
pres d'Agde, c'est Aude. Pomponius Mela. Je croy que par
changement de V. en G. Agde en a esté appellé.

Arausio Secundanorū, prope Sulgam amnem. Pline, Orange.
Principauté appartenant au Comte de Nansso Bourgui-
gnon. Cognatus. dōt Guillaume de Chaalons leur estoc ayāt
tué pres du Rhosne vn Geant, conquit la seigneurie. Paradin
liur. de Antiq. statu Burg.

Arecomici, c'est à dire, contree de Mars. Pline ou selon
Ptolem. *Aricomij,* la région, ou est Nismes. Marlian sur Ce-
sar. plusieurs contrees ont esté ainsi appellees. Il y en a vne pres
Pauie appelée Ticinum, in Brianteorum Metrocomia. Co-
gnat. in Gall. Descript. Gaudent. Merul. lib. Antiq. Gal. Cisalp.
ij. capit. xvj.

Arelata Sextanorum. Plin. Arles, ou Arles le blanc, ou en-
cor lon voit vne grāde reste d'vn Amphitheatre, & plusieurs
autres antiques monumens. auquel Amphitheatre, comme il
est vray-semblable, l'Empereur Gallus, apres auoir reconquis
l'Europe contre les Tyrans, sur l'an cclv. ou enuiron, celebra
ses Jeux, & magnifiques spectacles, au vj. des Ides d'Octobre.
Pompo. Læt. De quoy fait aussi mention Ammian souz le
nom de Constantius, au liu. xiiij. Ville en Prouence à ce temps
noble, & riche, mais subiecte à plusieurs seditions ciuiles. Le
Rhosne y passe, & en dit Honter en sa Cosmograph.

Cis Rhodanum Auenio iacet, Allobrogūque Vienna,

Mox Arelas, Geneuāq, lacus, Visontion, atque

Masilia, externis quondam constructa colonis.

En ceste ville d'Arles, & de Narbonne aussi, le Pere de Tibe-
rius Empereur y mena des Colonies Romaines. Sueton. en
Tiberius, chap. iiii. Et l'an ccccj. que les Vuandales depopu-
loyent les Gaules, sous la conduicte de Croscus, il fut pris en
Arles par Marian President, & apres auoir esté mené en pu-
blic spectacle par les cités, fut mis à mort. Sigebert. Aussi par la
fidelité des gens de coste illustre cité. ce Constantin, qui auoit

occupé l'Empire aux Gaules, & fait d'un sien filz moine son successeur, & Cesar, fut tué dans Arles, & son filz à Vienne, ce que fut environ l'an de IESVSCHRIST ccccxiij. Prosper, fuiuant Eusebius. Iornandes en son liure de rebus Geticis, & en son autre ceuvre de Regnorum, ac Temporum successione. Et environ ce temps Heros leur Euesque, disciple de S. Martin en fut chassé par le peuple, & Patroclus, familier de Constans, mis en son lieu, dont s'ourdirent par ce plusieurs dissensions entre les Euesques du pais, & apres fut ce Patroclus occis de plusieurs playes, l'an ccccxxix. par vn Capitaine Barbare. Prosper apres Eusebe. & non pas long temps apres Euricus Roy des Vuifgotz, occupa la seigneurie d'Arles, & Marseille, allié par Gezeric, Roy des Vuadales, afin quil rompist par ce moyen les entreprises, que Leon, ou Zenon Empeurs auoyent faictes à l'encontre de luy: Dont cest Euricus occupant toutes les Gaules, & Espagnes, ensemble la Bourgoigne, le xix. an de son Regne fut occis en Arles, autheurs Iornandes, & Sigebert. ce que fut, selon la supputation d'Eusebius, Hieronymus, & Prosper, conferee aux esortiz de Iornandes, pres l'an ccclxx. à quoy s'accorde aussi Phrigo en sa Chronique. Arles ne fut pas exempte de ruines au temps de Charles Martel, comme ny aussi nostre Nismes, qui fut pillée par les Sarrasins. Et apres recouuerte par C. Martel, avec le secours de Linthpran, Roy des Lombards, l'an de salut Dccxxxviii. Sigebert. Et en l'an Mccclxvi. regnât en France Charles v. Arles, comme on lit en noz Annales Françoises, par l'aide de Bertrand du Guesclin, memorable, & fameux cheualier, & la ville de Tarascon, furent prises, par Loys, Duc d'Aniou, contre la Roine de Sicile. Toutesfois Arles fut prise par composition de grande finance. Et quant à ceux, qui ont dominé en Arles, outre les Romains anciennement, on lit aux Annales de France, du temps de Loys iiii. environ l'an Dcccxxx. que c'estoit Hugues, Comte d'Arles, qui apres fut esleu Roy d'Italie, au lieu de Raoul, Roy de Bourgoigne, qui en fut chassé. On lit aussi aux mesmes Annales, d'un autre Cote d'Arles, pere à Constance, femme de Robert, Roy de France, regnant environ l'an Dcccxc. Je ne veux passer par silence,

pour

pour la recommandation de ceste cité, que trois Conciles de l'Eglise Chrestienne y ont esté celebrés. Le premier, au temps de Constantin le Grand Empereur, & Pape Siluestre I, l'an cccxxvj. Le ij. au Pōtificat du mesme Siluestre. Le iij. au temps de Leon Pape, en la Basilique nostre Dame, le iour de sa Dedicace, l'an enuiron cccclx. Les Actes des Conciles. Sigebert en escrit vn autre, en l'an Dcccxiij. Et s'il en faut prendre tesmoignage des Iurifconsultes, par Vlpian *l. habebat. ff. de instr. actio.* lon trouuera, que c'estoit anciennement vn magasin des marchans Romains, mesmement quant aux huiles d'oliue. Mais les gens de bien, & de vertu, qui en sont issus, & des quels lon a memoire, la rēdent encor plus illustre, que ses tresors, terroirs, ou edifices. Premièrement, Clodius Quirinalis, Orateur souuerain, natif d'Arles, tint publique escole à Rome, souz l'Empire de Claudius, qui fut enuiron l'an de CHRIST xlv. Eusebe, & les Autheurs de ce temps. Et bien que Pompeius Paulinus filz d'vn Cheualier Romain, natif d'Arles, fust banny de sa patrie, pour auoir porté au Camp, & à la Guerre plus grand poix d'argenterie, que leurs loix ne permettoient, & par ce qu'il ne deust estre mis au reng des vertueux, si est-ce qu'on l'y mettra, pour aduantage d'autant les loix ciuiles de ceste Republique, dequoy est autheur Pline liure xxxiiij. chapitre xi. Fauorin Philosophe, tant allegué par Aule Gelle aux nuiētz Attiques, estoit originaire d'Arles, viuant au temps de Hadrian, l'an de CHRIST cxxxvj. ou enuiron. Eusebe. duquel disent Dion Casius Nicæus, & Aelianus Spartianus, que luy voulant harenguer deuant Hadrian, bien qu'il fust entre tous les doctes le plus fauory, se monstra tant modeste, & craintif, que demandant immunité pour la ville de sa naissance, de peur d'en estre inferieur en iugement, ou receuoir contumelie, ne voulut dire autre raison, fors que son maistre, luy dormant, l'auoit admonnesté, de trauailler, & vaquer pour sa patrie, puis qu'il y auoit esté engendré. Et pour mettre en memoire aucuns des Chrestiens illustres d'Arles, Hilarius de grande erudition, en estoit Euesque, l'an cccxxxv. autheur Sigebert. Eleutherus aussi, en l'an Dc. par qui Hieronymus fut sacré Euesque des Anglois. Sigebert. Car ie me tais de Sa-

turnin Eueſque d'Arles, Arrien, par la faction de qui S. Hilaire, Eueſque de Poictiers fut banny. Hieron. apres Eufebe. Or apres ce mot ie n'en diray plus, c'eſt que Pline liur. x. chap. xliij. eſcrit, dvn oyſeau, Taurus, fort petit de corpulēce, qui en hauteur de voix, & mugiffement excede le Taureau, & par ce eſt il ainſi appellē, & ſuccintement l'hiſtoire d'Arles eſcrite par Guillaume Paradin en ſon liure de Antiquo ſtatu Burgundia, & Pandolph. Collenutius aux hiſtoires de Naples, liure v. Dont Auſonius dit (bien que le liure ſoit corrompu, & que le titre ſoit de Vienne)

*Prode duplex Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani ſic interciſa fluentis,
Ut mediam facias nauali ponte Plateam;
Per quam Rhomani commercia ſuſcipis orbis,
Nec cohibes populōſque alios, & mœnia ditas;
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.
Argentens amnis in Colonia Octavianorum, ſeu classica, aut
Paceniſi, ubi forum Iulij. Plin. ſeu Argentij Ptolem. Argēton.
Aſtomela, oppidum Auaticorum maritimum. Plinius, Pto-
lemæus.*

*Atacini Populi, ab Atace amne, ubi Narbona, ſive Decu-
mani. Auteurs Mela, Vadian, & Hermol. Barbar.*

*Athenopolis prope Camatullicos, Suelteros, & Verucinos. Et
eſt Maſſilienſium. Pline*

Atlantici, aut Cambolētes. Pline.

*Auenio Canarum. Plin. iuxta Sulgam amnem. Strabo. Aui-
gnon, lez la Sorgue, paraenture auſſi Sulga eſt Orge, cōme
nous auons dit cy deſſus. D'iceux entend Platarch en la vie de
Hannibal, qui, dit il, paſſa entre les Canares, & Volſces: entre
leſquels le Rhofne entre dans la mer par pluſieurs bouches.
Ceſte citē, cōme auſſi la noſtre, enuiron l'an D cc. fut recou-
uerte des Sarracins, qui l'occupoyēt, par Charles Martel, avec
l'aide de Maurūce, Duc de Prouence, cōme en l'Hiſtoire
de ce temps dit Siegēbert, & noz Annales Françoifes. I'ay leu
auſſi en Ritius au ij. liure de Regib. Neap. & Hieruſal. vne au-
tre priſe d'Auignon, enuiron l'an Mccxxvj. Car eſtant la ville
infe*

infectée de la secte Arriene, des Albigeois, & demeuré interdite viij. ans, fut assiegée par Loys viij. Roy de France en propre, & y fut tué Guy de S. Roh avec plusieurs autres du party du Roy, la cité prise par composition, les murs furent rasés, les fossés comblés, & cees des plus fortes, & riches maisons abbatues. Aussi l'auteur de la Mer des Histoires, & autres de ce temps escriuent, que sur l'an M. ccc. lxx. le Pape de la Luney fut assiegé au Palais. Ceste cité a esté par quelques années fort enrichie par la residence des souverains Pontifes Chrestiens, qui y ont séjouré, bien environ dix ans mêmes par Jehan xxij. dont encor elle se ressent des richesses, ce qu'on peut voir dans Platin, & Betrarque en leurs vies. Pierre Messiaux diuerses leçons Pour le present elle est de la iurisdiction ecclesiastique de Rome, depuis l'an M. ccc. lxx. ou environ, que Loys Roy de Naples, couronné par le Pape Clément y pour recompense distribua den à l'eglise par le Royaume de Naples, la transporta à la diton du Pape. Bouchet aux Annales d'Aquitaine mais Pandolphus Collenutus Jurisconsulte, Historien fidele, dit au cinquieme livre de ses Histoires de Naples, que ce fut la Roine Jehane de Naples femme à ce Loys Roy, qui en fit le transport en l'an M. ccc. lxx. au Pape Clément v. ou vi. du nom, pour les causes ia dictes. Marlian sur les Commentaires de Cesar dit, que Auignon est de l'Eglise par tiltre d'achapt, bien qu'on lise aux Histoires de Bourgoigne, & Guillaume Paradin en son livre de Antiquo statu Burgundiaë le confirme, que ce fut Trophimus Roy de Bourgoigne, & qu'il fit en Auignon vne grande eglise.

Augusta Tricastinorum Plin. Voyez cy dessus au mot Alba Aymarques. Si sa denomination ne viét de ce, que Margu, qui en Antique Gaulois signifie fertilité, & grassé de terroir. Plin. liure xvij. chap. xvij. ce que peut bien conuenir à ce village, qui est l'un des plus fertils de la Prouince, ie n'en fay autre raison.

Beucaire. Ie n'en fay nulles antiqués memoires. Mais du temps du Roy Jehan Urban v. Abbé de Marseille, appelé Guillaume Grimoartné de Beaucaire, fut Pape, ainsi que lon lit aux Annales, & en la Mer des Histoires.

Bermanaco, Pline. *Blererra, vel Biterra, aut Betina, Septimanorum*. Pline, Me-
la, Strabo, Bifiers, duquel Pline recommande les vins, entre
plusieurs d'autres lieux, au chap. vi. liur. xiii. J'ay leu es Anna-
les nostres, que Theodebert, filz à Theodoric Roy de Metz,
repudiant la femme legitime, espousa Dauthiere, Dame de
Bifiers, allant en expedition, par commandement de son pere,
pour recouurer les terres en nostre Prouince, sur l'an Dxxx-
vij. qui estoient occupees par les Gozbiens qu'il fust marié à
Guyse-garde, fille de Gascon, Roy des Lombards. Et que Be-
fiers, infecté de l'heresie des Albigeois, fust ausc tous les biens
de Roger, qui en estoit Comte, acquis au Roy Philippe Au-
guste ij. du nom, en l'airon l'an Mclxxx. & encor derechef Ro-
ger pris prisonnier, & lx mil hommes tués, & la cité prise, &
ruinée, l'an Mccxxij. au regne de ce Philippe ij. Et la troisième
fois prise, en l'an Mcccxix. par Charles de Bourbon, pour le
Roy Charles vij. contre le Comte de Foix, ainsi que nostre
Nismes: comme il est dit en son lieu. Bouchet aux Annales
d'Aquitaine, & d'une estrange execution de Bethisac. Trefo-
rier faicte en ce temps, voyez Froillard.

Blafcon, post Agatham, Ptolemee: Strabo *prope Sigurn*. *id est, Septimanum Promontorium*. Dont fait mention Berose,
parlant de *Kiryin*, & Ioan. Annius.

Caballio Strabo, *Cabellio* Pline, Ptolem. Cauaillon.
Carnatullicorum portus, Regio. Pline.
Campi lapidei, Praliorum Herculis memoria. Pline. *sunt*
Campi petrosi, Strabo. *ubi pecoribus pabuli ubertas suppedita-*
tur, in medio aqua salsa, & magna vis salis, vniuersa ora vento-
sa, & precipue vento Metamborio, uehementi, terribili, & pro-
celloso. Si quis quærat huius rei rationem, illic Strabo. La Crau.

Carcassum, aut Carcaffo. Pline. Carcaffone, qui fut par les
Allemands assiegee contre les Gotz Alaric, & Theodoric, ou
ilz auoyent reposé grand quantité des tresgrands, & trespre-
cieux tresors de Hierusalé, transportés par les Romains Em-
pereurs du sacagement de la ville. Auteur Procopius liur. j.
de *Bellis Gothorum*, d'une prise de Carcaffone par les Albi-
geois heretiques, sur Amaulry, Comte de Montfort, à faute
de vi

de viures, du temps du Roy Loys vij. l'an Mccxxvi. est escrit aux Annales. Et aux mesmes, que en l'an Mccxj. à Philippe le Hardy iij. du nom, filz du Roy S. Loys, Carcaffone fut bailee en dot, avec Isabeau, fille de Jaques Roy d'Arragon. Michael Ritius lib. j. de Regib. Neapol.

Carpentoracte. Pline Carpentras.

Cathyrari iuxta Salyes, in altera Rhodani ripa. Strabo.

Cauarum Regio prope Desumiatios, ubi Auenio. Pline. Ptolem. Strabo tamen vocat *Cataros* dont nous en auons parlé cy dessus au mot Auignon.

Cebenna mons. Pline, les montaignes de Ceuenes.

Cema mons Alpium, vnde fluit Varus fluvius.

Cemmenus mons, distermians Celtas ab Aquitanis adiacentibus montibus Pyrenais. Strabo. Et paulo post, *Cemmenus, inquit, mons medius per campos recta perducitur. Et in medio desinit prope Lugdunum, ad stadia millia duo prolixus. Et Aquitani dicuntur qui ad Septentrionalem Pyrenes partem, Et Cemmenum habitant, vsque ad Oceanum, Et intra Garumnam fluvium. Et eodem libro ait, omnes fluvios illius plagæ, aut ex Alpibus, aut ex Commenis, aut ex Pyrenæo deferræ, est hic mons Septentrionalis, ubi excepta ficu, Et oliua, omnes qui in Italia fructus colliguntur. Adhuc Strabo, Mons Cemmenus is est, qui est in conitionibus Rhodani, Et Isaris flumiuorum. Cocunt autem inter Valentiam, Et Turmonem, vel Tein. Parquoy le mont Cemmenus, c'est en Viuerois, celuy qui est entre Valence, & Tournon, ou bien Tein. Et ibi ciuitas *Duro*, en Daulphiné. Strabo, qui dit ausi, avec plusieurs autres Historiens Romains, que *Q. Fabius Maximus Aemilianus* avec moins de xxxij. mil hommes, y defit cc. mil Gaulois, & y erigea vn Trophée de pierres blanches, & deux Temples, l'un à Mars, & l'autre à Hercules. *Cogna*. Nozerenus les appelle les montaignes d'Auueigne. & Pline le confirme au liure vij. chapit. j. disant, que c'estoyent Daulphinois, & Auuergnatz, que *Q. Fabius* y defit, iusques à cxxx. mil, dont il en perdit la fieure quarte, qui pour lors le detenoit.*

Cemus fluvius. Ptolemee.

Cenicenses Populi. Pline.

Celanaria locus finis Gallia. Mela: la Corbiere, pres de Narbone.

Cessero. Plin. Castres.

Chateau neuf d'Arri, a pris son nom des Arriens d'Albigois, voy cy deuant à la diction *Alba Augusta*.

Citharista Promontorium. Plin. Ptolemée.

Clasica Colonia, vel Octavianorum, aut Pacensis, ubi Forum Iulij. Plin.

Collis libera. Ptolemée Colliure.

Conomorus. Ptolemée.

Cononienses populi. Plin.

Consuarani populi. Plin. fortè Coferans.

Contius. Strab.

Chateau neuf de Randon, au haut Geauldan, assailly par Bertrand du Guesclin, enfeuely au Puy au cueur de l'eglise des Jacobins. Annales, en la vie de Charles v. en l'an Mccc. lxxx.

Decumanorum Provincia, ubi Narbona. Plin.

Decianum Regio. Plin. seu *Decianorum*. Ptolem.

Desimianij, vicini Anatolij. Plin.

Dinia oppidum Libroduntiorum, sue Vocontiorum, aut Meminorum, vel Sentiarum. Plin, Ptolem. Digne.

Dubis fluvius. Ptolem. vel *Alduas dubius*. Ptolem. le Doux, voy cy deuant à la diction *Alduas dubius, ou Alduasbis*. fort non guieres loin de la Saone, *Aran*, duquel encor Guil. Paradin de Antiq. statu Burg. Marlian. apres Cesar.

Durio civitas, ubi Rhodanus, & Isar, miscentur, ad Cemmenum montem. Strabo. voy cy deuant à la diction *Cemmenus Mons*. Doyre en Daulphiné petit village.

Druentia fluvius. la Durance. Plin. par ou passa Hannibal, ayant passé par fines *Castinorum, & Vocontiorum*. Plutarq. in Hannibale.

Ehroduntij, quos In alpinos vocat Plinius, ubi ait esse Dian. par aventure Ambrun.

Elyociotij, & eorum civitas, Alba Augusta, aut Helvij. voy cy deuant à la diction *Alba Augusta*.

Eruaginum. Ptolem.

Famini Iouis, Fan laux.

Forum Iulij, Octavianorum. Plin. *sive Navale Caesaris Augusti.* Strab. *inter Olbiam, & Antipolim.* Strab. Freius. Dont est faicte mention en l'vn des fufdicts epitaphes de nostre Nismes. Cornel. Tacit. lib. ij. & xix.

Forum Vocontij. Plin.

Foroneronienses, aut Luténani. Plinius *prope Vocontias.* Ptolemée.

Fossa Mariana. Ptolem. *In stagno Aduaticorum.* Mela. la Camargue, ou Aiguefmortes.

Gaballicus Pagus. là ou font les bons formaiges, que Plin appelle *Cascolos Nemaufenses,* cy deffouz en est parlé à la diction *Lasura,* Baulx.

Gaballi, Geuanldan. bien que Cognatus die, que ce sont ceux de Lodesue.

Garumna fluvius Celtas ab Aquitanis diuidens, qui Aquitani consistunt inter illud flumen, montesque Pyrenaeos, ex quibus oritur, & Mare Oceanum insluit, quod Aquitanicum appellatur. Lucan. & Marlian. Donat. Acciaioli. en la vie de Charlemaigne, Sigebert en l'an Dccxxx.

Glanum. Plin. *forte Glandanum,* Gap, en Dauphine.

Halycidon, nomen à Salinis datum, quas Halycides Graeci vocant. Vadian ex Hermolao. Peccays, pres Aiguefmortes.

Heluij, ubi Alba. Alby. voy le mot cy dessus Albigeois.

Heraclea oppidum, in hostio Rhodani, ultra fossam ex Rhodano Centum passuum, Marij opere, & nomine insigne stagni. Plin. c'est la Camargue. & Heraclea, est S. Gilles. voy cy apres à la diction S. Gilles.

Iconij, super Quadros. Strabo.

Illiberis, aut Illibyrhis, oppidum, vel Salsula. Plin. *aut ex Ptolem. Illeris. Magna quondam urbis tenue vestigium, & est nomen fluij, ex Pyrenaeo. Sicut & Ruscino urbis, & fluij.* Strab. Saulfes assailly par Loïs xij.

Isar, aut Isara, vel Tisara, Lyfere riuere. Plin. voyez cy dessus à la diction Cemmenus mons.

Iura, mons. Plin. Mont S. Claude. autres l'appellent, *Iurafsus,* comme Cognatus, ou luy mesme, Mont Iou, ou Mont

Ioux. que Paradin lib. de Antiq. stat. Burgund. ait *infra Brugas, oppidum, initium habere ad Arolam, flumen in Heluetijs, deinde rectè ad occisum, secundum Arolam ad Saladorum, progreditur, deinde ad Bipenes, oppidum, aut Nearim, vulgò Noui castrum. Inde ad Oceanum, & Meridiem deflectit, usque Geneuam, ac vltro etiam in Secusianis, qui sunt inter Rhodanum, & Aserim, & Marlian, apres Gefar.*

Latera, ciuitas. Mela. In agro Nemausensi ubi Plin. ait, Delphinis cū hominibus piscari. nous en auons parlé cy dessus. Lates.

Ledum, amnis Volcarum. le Léz près Montpelier.

Lernanus, Lacus. Plinè. Lac de Genève, ou Lofane, duquel parle Manethon en son supplement & Ioā. Annius là dessus.

Lerone, insula sub Varo fluuio. Ptolem. post Stæchadas, ubi *Famulo Leronis, vel dicitur λήρον, aut in aliquibus Codicibus λήρον, è regione Antipolis.*

Leucata. Mela. dicitur à Candore. Vadian. Leucate.

Ligannorum Regio. Plinè.

Liria, fluuius. Plinè.

Lini, populi. Plinè.

Lucus Augusti. Plinè. vel *Lucum municipium Vocontiorum prope Caturiges, Garacellos, Centronos, & Allobroges.* Cornel. Tacit.

Luteuani, vel Foroneromienfes. Plinè.

Lybica duo ora modica Druentia fluuij. Plin.

Lusura. où sont les bons fromaiges, voy le mot Gaballicus. là ou nous en auons fait vn chapitre.

Macna,

Maritima ciuitas, Colonia. Ptolem. Martegue.

Massalioticum os Druentia fluuij, & aliud Hispaniense. Plin.

Masilia, Græcorum Phocensium, fæderata Romanorum. Plin. Strab. & Mel. Marseille, & pour luy rendre l'honneur, qui bien luy appartient, nous en dirons ce que nous en auons peu trouuer, & tirer des sauans Autheurs, dès sa fondation, & des choses qui y sont auenues, despuis des hommes excellés, qui y ont esté, des choses singulieres que lon y voit, & en fin de ses meurs, & loix ciuiles. Quant à sa fondation, selon Eutrope liu. j. ch. viij. elle fut edifiee regnant Tarquinius Priscus, Roy

Roy v. des Romains. Et par ce apres Rome enuirō. cxlj. an, & auant IESVS CHRIST DIX. ans presque, selon les supputatiōs d'Eusebe, & les plus communes. Et ce fut, que partie de ceux qui furent chassés par Harpalus, Connestable du Roy Cyrus de la region de Phocis, l'edifierent. Aul. Gell. lib. x. capit. xvj. Iustin en décrit aussi assés diffusément, & memorablement au xliij. liure, disant ainsi, Au temps de Tarquin quelque troupe de jeunesse de Phocis, en Asie, edifia apres auoir fait alliance aux Romains, Marseille, entre Genes, & les cruelles nations des Gaulois: ou ilz firent actes memorables, & hautains: partie en se defendant à l'encontre de la ferocité, & superbe Gallique, partie en assillant ceux de qui au parauant auoyent esté assaillis. Ces Phociens constrainctz par l'infertilité, & sterilité de leur terre, auoyent esté plus studieux à courir la mer, qu'à labourer, & culturer la terre: Et par ce en trafiquant, & peschant, & bien souuent aussi escumant la mer, (ce qu'en ce temps estoit reputé à honneur) passoyent ainsi leur temps, & leur aage. Dont entreprenans venir aux dernieres fins, & limites de l'Ocean, ilz aborderēt à vn des goulphes Galliques, sur vne bouche du Rhosne. Auquel lieu, attirés de l'amenité du lieu, retournés à leurs regions, & referant ce qu'ilz y auoyent veu, sollicitèrent plusieurs autres: Les conducteurs, & chez de la classe, & armee nauale furent Furius, & Peranus: qui estans arriués à la presence de Senanus Roy des Segoregiens, à la iurisdiction duquel ils entendoyent construire la cité, obtindrent de luy amitié, & alliance. Ce Roy lors estoit occupé aux appretz des nopces de sa fille Gyptis, à laquelle (suiuant la coûtume du païs) il vouloit eslire & donner mary, en festin public. Venus que furent tous les inuités au conuiue, aussi s'y trouuerent ces Grecz, ou l'infante fut appelée, & ayant de la part de son pere commandement, donner de l'eau à celuy qu'elle aimeroit le mieux pour mary, delaisant les autres, & s'adressant aux Grecz, dōna de l'eau à Peranus, lequel faict d'hoste, & estranger, gendre Royal, reçeut du Roy la place pour y bastir & construire la cité. Or fut elle edifiee pres des bouches du Rhosne, à vn escart du goulphe, comme en vn angle de mer: mais les Geneuois voisins,

enuieux des accroiffemens d'icelle, ne cefloyent fatiguer les Grecs par inuafions, & molefties continuelles. Toutesfois eux repouffans tels dangers, & affaux, s'exhaucèrent fi hautainement, que vaincuz leurs ennemis aux champs Capertins, ilz y constituerent plusieurs Colonies. D'iceux donc les Gaulois apprirent & l'vfaige de vie plus honnelle, & les cultures des champs, & d'enuironner les villes de murailles, & lors aufi s'accoutumerēt à viure, non par armēs, comme au parauant, mais felon les loix, & ordonnances ciuiles, & fi apprirent à faire aux vignes, & oliuiers tous ouurages neceffaires. Dont fi grande honnellete, & courtoisie reuiſit lors en ces hommes, & leurs affaires, que non la Grece en la Gaule, mais bien la Gaule reſſembloit eſtre tranſmuee en la Grece. Mort Senanus, Roy des Segoregiens, ſuccedant à ſon Royaume Connan ſon filz, fut par quelq'vn des Seigneurs voiſins predict, au temps aduenir, Marſeille deuoir eſtre la rui- ne du pais prochain, ſur l'apologue de la chienne, pleine de petitiz, qui demanda par preſt au bergier lieu pour ſe deliurer de la vètree, & l'ayant obtenu, & aufi encor pour les y nourrir, en fin les petitiz deuenus grans, & s'en faiſant forte, comme des fiens, & domeſtiques, ſe ſeroit vſurpee la ſeigneurie de la place. Ainſi, diſoit il, les Marſellois, qui reſſemblent hores aduentices, & inquilins, vn iour ſe diront ſeigneurs, & dominateurs: de ceſt exemple eſmeu le Roy, il commença à drefſer embuſches encontre les Marſellois. Parquoy aux diuines ſolennités, il y enuoya grand nombre d'hommes uiſſans, & belliqueux, les vns ſouz couuerture d'amitié, & hoſpitalité, les autres portez ſur chariotz couuertz de tapis, ionchees, & fueillages: & luy à tout ſon exercite ſe cachant aux prochaines montaignes, à ce que de nuict, ouuertes les portes par eux, il aſſailiſt, & volaſt la ville, aſſoupiē, & enſeuelie de ſommeil, vin, & de la bonne chere qu'ilz auoyent faiēt le iour de la ſolennité. Mais vne des Dames de la cité parente du Roy, adulterāt par amour avec vn Grec, & ſur leurs paſſetemps amoureux, ayant pitié de la beauté, & fortune de ſon amy, luy manifeſta la traſiſon. Luy ſoudain rapporta aux magiſtratz l'en- trepriſe, & manifeſta les embuſches: au moyē de quoy les Geneuois

neuois encor cachés souz les feuillaiges furent surprins & par force menés & tirés en public, là ou ilz furent occis, & pour obuier à l'entreprinse de ce Roy ilz le surprindrent & assallirent si furieusement qu'il y fut tué avec vij. M. hommes des siens. Dont les Marseillois despuis ont pris coustume de fermer les portes es iours des festes, & faire, & tenir bon guet, en faisant la ronde au tour de leurs murailles, recognoistre, & visiter les estrangers, & en estre si soigneux, comme s'ilz estoÿt tousiours en temps de guerre, & en fin, garder de mesme vigilance leur ville, ausi en temps de paix, obseruent leurs institutions louables, non par la necessité du temps, & faison, mais par accoustumance de bien faire. Despuis ilz eurent contre les Geneuois, & François tresdures, & cruelles batailles, ce que accreut la gloire de la cité, & rendit par victoires multipliees la vertu des Grecs entre leurs voisins trescelebrée. Despuis les Marseillois pour auoir pris les barques piscatoires des Carthaginois, soultindrent, & menerent vne forte guerre contre iceux, durant laquelle ilz les vainquirent bien souuent, & desfirent leurs exercites, & toutesfois apres ne refuse- rent la paix aux vaincus. Auec les Espaignols ausi ont bien souuent fait alliances, & presque dès le temps de Rome edifiée, ilz ont par grande fidelité gardé aux Romains la foy, & confederation promise. Voire & souuent, & dextrement les ont secourus de leurs gens en leurs plus grans affaires, ce que leur augmenta le cuer, de leur puissance, & leur fit auoir la paix à leurs ennemis. Quand donc ainsi Marseille florissoit de la renommee de ses hautaines gestes, de l'abondance de ses richesses, & de la gloire de ses forces, soudainement les peuples voisins commencerent à conspirer contre le nom Marseillois, pour l'aneätir, & estaindre, comme vn commun, & preiudiciable incende. Et pourtant par consentement de tous Caramand est esleu pour assieger avec grand armee la cité ennemie. Mais luy en dormant, esfrayé par la vision d'vne spectre affreuse, & espouventable femme, qui se disoit Deesse, de son franc vouloir, requit la paix aux Marseillois, & accordé que luy fut d'entrer en la cité pour y adorer leurs Dieux, & venu au temple de Minerue, y voyant aux porti-

ques le simulacre de la Deesse, tout tel qu'il l'auoit veu, & songé, tout incontinent s'escria, estre ce la Deesse qui l'auoit ainsi espoluente la nuit precedente, & commande d'en oster le siege. Parquoy congratulant aux Marseillois, qu'il voyoit estre en l'amitié des Dieux, & donnant à la Deesse vn collier d'or, fit à eux paix, & amitié perpetuelle: acquise donc la paix, & assurance establie, les Ambassadeurs des Marseillois reuenans de Delphos, ou ilz auoyent apporté des offrâdes à Apollo, & entendu la cité de Rome prise, & saccee par les François, ilz en firent telle plaincte, & lamentation, comme de publique, & domestique desfortune, & outre ce aiderent de leur or, & argent public, & particulier à parfaire, & accomplir le poix aux François, qui par les Romains leur auoit esté promis: pour lequel merite leur fut decernée immunité & doné lieu au Theatre, tout ainsi que s'ilz eussent esté Romains, & alliance leur fut accordée, & iuree. Iusques icy en dit Iustin. Despuis quelque temps apres les François selon Agathius Historien Grec, au j. liure de la bataille des Getes, & autres Histories Peregrines, possederent Marseille, laquelle fut iadis colonie des Iouiens, & la tindrent aussi antiquement les Phociens, deiectés & bannis de leurs pais par les Medes, au temps du regne de Hidaspes, le filz, Roy de Perse: dont Marseille, de cité Grecque, fut presque rendue Barbare. Car laissant l'ancienne institution de viure de son origine, elle se gouerna selon les meurs de ceux, qui luy commandoyent, & seigneurisoient. Bien que presentement, dit encor Agathius, il ne sembleroit qu'elle fust guieres inferieure de sa premiere dignité, mesmes que les François, & Germains ne sont point, comme plusieurs autres Barbares, pasteurs, ou bergers, ains ilz vsent de la police, & de plusieurs autres institutions Romaines. Je ne say pas, si ce dont cy-dessus parle Agathius, fut auant, ou apres, que les Marseillois edifierent la cité de Nice, ainsi que dit Plin. liur. iij. chapit. v. comme aussi ie confesse ignorer, en quel temps ilz construisirent la cité d'Agde, dont cy deuant auons parlé. Pline dit seulement quant à ce propos vn seul mot, que L. Domitius tresnoble Romain y fut vaincu au liure vij. chap. liij. De sa hauteffe en parle d'vne façon Sueton. in

Iulio

Iulio cap. xxxiiij. disant, que voulant aller en Espagne, fut retardé par les Marseillois, qui autresfois luy auoyent refusé leur porte. Et sur ce mesme propos en parle d'autre façon M. Velleius Paterculus au liure des Histories Romaines, appellanr ceste cité plus loyale, que prudente de conseil. Et au mesme Iulius ch. 68. Suet. recite vn exēple memorable, fait à Marseille de ce tēps. C'est, qu'en vne guerre nauale Artilius arresta de la main droite l'yne des galeres ennemies: & bieri quelle luy fust coupee (à l'exēple de Cynegirus) de l'autre enfonça le vaisseau des ennemis. Encor dit Suetone en Neron, cap. ij. que Cn. Domitius trisayul de Neron osta le siege de deuant Marseille. Et luy encor en Auguste chapin lxxv. dit, que Lucius d'Auguste y mourut, ce que monstre, que les nobles Romains alloient, ou seiournoyent souuent à Marseille, ainsi qu'on voit par Cornel. Tacit. lib. Annal. iij. du temps de l'Empereur Tiberius, que l'ambassade des Marseillois fut ouy, laquelle les excusa sur ce qu'ilz auoyent esté accusés par deuant le Senat (avec lequel ilz estoient alliés & confederés comme tesmoigne en plusieurs lieux Appian Alexandrin au liures des guerres ciuiles) d'auoir receu en leur cité Vulcatius Mofchus banny de Rome, lequel auoit fait heritiere la Republique Marseilloise. Mais au temps de l'Empereur Léon enuiron l'an cccclxxj. de IESVS CHRIST, lequel regna apres Valētinien Enricus, Roy des VVifgotz, voyant la declination de l'Empire Romain, s'empara de Marseille, comme aussi d'Arles, ainsi que cy dessus auons dit par Iornandes lib. rer. Geticar. & Sigebert: & iusques lors auoit demeuré souz l'Empire Romain, comme lon peut comprendre, par ce qu'en dit Euseb. sur l'an cccxiiij. que Herculus Maximianus, pere de Fausta, femme de Constantin Empereur, descouuert par sa fille d'auoir conspiré la mort de l'Empereur, fut tué à Marseille, ou il auoit fuy à refuge, & que à Marseille long temps au parauant l'Empereur Seuerus prit la charge de la iij. legion, Scythique. Spartian en sa vie. Encor croy ie, qu'elle a esté en la puissance des Bourguignons, car le Roy Estienne de Bourgoigne y edifia l'Eglise S. Victor, & fit apporter la croix, ou S. André souffrit martyre. Parad. lib. de Antiq. statu Burg. Apres, Mar-

seille a esté du domaine des Contes de Prouence, dont les citoyens se rebellèrent contre Charles leur Côte, duc d'Anious, au temps du Roy S. Loys, entiron l'an Mccliiij. comme on lit par noz hâstoires de France. Elle fut aussi apres prise & pillée par le Roy Alphonse d'Arragon, sur l'an Mccccxxij. Pandolph. Collenut. lib. v. des Histoires de Naples.

Jusques icy i'ay memoire auoir leu des choses aduenues à Marseille. S'ensuit des hommes illustres d'icelle: dont ie suis esbahy, qu'estant la ville telle, lon ne life plus grand nombre des hommes de renom d'icelle, tellement qu'à peine en ay ie fouuenance de deux, l'vn Crinias Marfeillois, fut Medecin & Mathematicien tresexcellant, qui laissa centies HS. pour les murs de sa cité. Plin. lib. xxix. capit. j. & l'autre, ie ne fay pas qui est vn Iohannes Monachus Casianus Marfeillois, qu'Eusebe sur l'an cccxxxxvij, appelle Autheur souuerain. Je ne veux pas mettre en ce ranc Hector Patrice de Marseille, que lon fit mourir par iustice, pour les iniustices, & griefz, qu'il faisoit aux Eglises, mesmes à celle de Clermont en Auuergne, l'an Dclxxvj. noz Annales au temps de Theodoric j. & Sigebert sur l'an Dclxx. Mais quant aux choses de pris, qu'on y voit, Pline lib. xiiij. cap. vj. louë fort les bons vins de Marseille, aussi recommâde il les beaux, & precieux carboucles, qu'on voyoit anciennement à Marseille. Pline lib. xxxvij. chapit. vij. Et aussi les oiseauz de la volerie, comme Faucons, & semblables. Plin. lib. x. chap. viij. Et le Sifer Mafsilien, est le meilleur de tous. Pline lib. xx. chap. v. c'est le *σίσαρον*, ou Pastinaca: dont escrit Dioscor. liur. ij. chap. cvj. que Tiberius Cesar faisoit apporter tous les ans d'Alemaigne d'vn chasteau pres du Rhin, nommé Geldiera: mais non tant commodement que de Marseille. Et Pline dit aussi au liur. xiiij. chap. j. d'vn hanap, & tasse de bois de vigne, qu'on voyoit à Marseille de son temps, comme chose fort precieuse, & rare. Mais pour fin de ce membre, ie ferois grand tort aux lettrés, si ie taiois les estudes, & escholes renommées de Marseille, ou entre autres estudia L. Antonius illustre Romain, couurant son exil souz pretexte des estudes. Cornel. Tacit. lib. iij. & y estudia Cn. Iulius Agricola, de quoy Cornel. Tacit. qui en escrit la vie à la fin des Annales, est Au

est Auteur, qui dit aufsi, que c'est vne ville meslee, & bien compoſee de la douceur, & courtoisie Grecque, & de l'esparagne, & bonne meſnagerie Prouinciale. Quant à leurs loix, meurs, & institutions, les Marſeillois ſans nulle monſtre de douleur font les funeraibles à leurs parens, avec feſtins, & aſſemblees de leurs amis. Le liberte ou affranchi ayant trois fois fait faute cõtre ſon patron, eſtoit remis en ſeruitude: & ſi pour la quatrieme fois il offenſoit, il n'en eſtoit point puny, ains cela eſtoit imputé au Seigneur, lequel ayant eſté deceu ſi ſouuēt ſe fioit encor du trompeur. Ilz eſtoient gouuernés par Dc. Senateurs, appellés Timuchi, & en Grec *τιμχο*, qui ſignifie honneſte, puiffant, honorable, Duc tresgrãd, dont en y auoit xv. Princes, iij. Preſidens, eſleus des premiers, tant en authorité, qu'en richesses, & nul n'eſtoit Timuchus, qui n'eust enfans. Ilz ne receuoient les ieunes hommes aux Theatres, & ſpectacles, pour n'y corrompre leur ieuneſſe. Ces loix recite Alexand. lib. Genial. Dier. iij. cap. vij. & xx. lib. iij. cap. xj. & v. capit. xvj. Et pour fin, Ciceron en l'oraifon de Flaccus dit, qu'il ne fait, ſi droictement il doit aduãtager la diſcipline, & hauteſſe de ceſte cité non ſeulement ſur la Grece, mais à tout le demeurant des autres nations. Car bien qu'elle ſoit de bien loin diſtante des regions Grecques, & par ce de leurs loix, diſciplines, & langues, comme poſee, & ſituee aux extremités de la terre, enuironnee de nations Françoifes, & preſque ſubmergee des flotz, & vagues de la Barbarie, ſi eſt elle ſi bien gouuernee du conſeil, & authorité de ſes gouuerneurs, & optimates, que les autres Republicques peuuent pluſtoſt grandement louer ſes institutions, que non pas les pouuoir imiter ou eſgaler. Du Port de Marſeille, & forme d'iceluy, Dionyſius Geographe, & Poëte dit ainſi,

τὸν δὲ μετὰ δὲ χερσὶν γαλάτας ῥάθ', ἐνθάτι γαίᾳ

μαροαλίᾳ τεκάνουσαι, ἐπίσκοφον ὄρουσ' ἔχουσαι.

Memini populi, ſub Tricaſtenis. Ptolem.

Mesua incinctus collis mari. penè undique, ac niſi quod anguſto aggere continenti annectitur, inſula. Mela. Vadian dit, que c'eſt Montpellier. Mais à mon aduis, c'eſt Meſe.

Metapinum, os Druentia flumij. Plin.

Montpelier la region comme nous auons dit, s'appelle region des Nictiobriges, fut acquis à la couronne de France par Philippe de Valois, Roy .viij. du nom, avec les Baronies de Homelas, Roussilhó, & Sardaigne, pour cxx. mil escus, lan Mccc. xlix. de Jaques de Maillorque, que le Roy de Nauarre apres par accord avec le Roy Charles v. deuoit recouurer, es annees Mccclv. & Mccclxx. Eux apres rebellerét contre le Roy enuiron l'an Mccclxxix. pour les impositions du Duc d'Aniou, frere, & lieutenant du Roy: dont en fut faicte reparation fort exemplaire. Tout cecy est en noz Annales sur ces temps, & en la Mer des Histoires, & Bouchet en son Aquitaine. Mais qui voudra voir l'illustration de Montpelier, quant à la grace des Dames enuers les plus grans, lise Froissard au Tome iij. enuiron l'an Mcccclxxij.

Narbona Colonia Decumanorum, sive Atacinarum. Pline, & Mela. Narbone. De laquelle dit Remond Marlian en la Table apres les Commentaires de Cesar, qu'elle est citée de Gaule, prouince des Romains, confine aux Tolosains, & non loin des *Sanciates*, peuples d'Aquitaine: elle est citée Metropolitique, retenant le nom de la Prouince. Et fut appelée *Narbo Martius*, apres ce que Cesar, le Dictateur, y eut enuoyé pour habitans, & Colones les foldatz de la legion Martia: & ce fut selon Eufabe, & sa supputation l'an du monde V.M.lxxx. qui estoit par le mesme calcul, l'an xxix. auant l'aduenement de IESVS CHRIST. Velleius Paterculus, qui estoit du temps de l'Empire d'Auguste, selon ses escriptz s'accorde à ceste supputation, disant, que ce fut cliij. ans au parauant qu'il escriuist, & au Consulat de Portius, & de Marcus: & c'est en son j. liur. des Histoires Romaines: bien qu'au liure suyuant, parlant de ce propos, il appelle l'autre Consul Martius, & non Marcus, & selon ce qu'en dit Paterculus au second lieu sus allegué, ce Portius Consul estoit neveu de Caton, à quoy s'accorde Henric Glarean en sa Chronologie, & description des Consuls, apres T. Liue, nommant ces deux Consuls l'un M. Portius Cato. Nepos, & l'autre Q. Martius Rex. D'eux fait mention Plin. liur. ij. chapi. xxxj. dont en dispute, & aussi de celuy Caton, qui mourut en la Prouince Narbonoise, Aul. Gell. lib. noct

noct. Attic. xiiij. chap. xviii. Ceste cité est renommée, & se vante, auoir produit vn Empereur Romain, Carus, comme la nostre Nismes de son Antonin Pie, mais il surpasse l'autre de tant, ou plus, & ne fust que pour auoir esté pere de Carinus, que Strabon en sa Geographie liure iiii. afferme, Narbone surpasser Nismes d'affluence d'estrangers, & nombre de marchans, & autant, voire plus, est supérieur en meurs, & vertus Imperiales Antonin à Carus, que par le mesme Strabon Nismes excelle sur Narbone de la forme, & police du gouuernement public. Que ce Carus fut natif de Narbone, sont Auteurs Iornandes au liure de Reg. & Temp. succession. Sex. Aurel. Vict. Egnatius, & les autres Historiens Romains. Il regna, selon Eusebe, & Phrygio, enuiron l'an de IESVS CHRIST cclxxx. J'ay leu, & descriroy icy sommairement quelques choses memorables aduenues à ceste cité. Au temps de nostre Antonin Pie, Narbone, tant amie de Rome souffrit l'incendie, comme aussi Rome de ccc. Isles, c'est à dire maisons maistrifans, & respondans à quatre rues. Iul. Capitolin. Apres la renommée iournée des Roncesuaulx, ou la fleur de France fut mise à mort, Charles-Maigne, reuenant en France, prit Narbone, que Balaac, Roy Sarrafin tenoit, lequel fit pendre, par ce qu'il ne se voulut faire Chrestien. Noz Annales. Et le Roy Ataúlpe regnant en Italie, apres la mort de Alaric, Constant, Capitaine de Henorius, à qui la Gaule estoit commise, chassa de Narbone les Gotz, & des Prouinces de l'environ. Pandolph. Collenut. és Histoires de Naples, liure j. Du temps aussi que Nismes fut prise par Charles Martel, Narbone endura que Athima, Roy des Sarrafins, occupateur d'icelle, y fut pris, & occis par C. Martel, l'an de IESVS CHRIST Dccxxxvj. Sigebert. Et encor fut assiégée par les Gots, apres auoir soustenu le siege, & disette de viures par long temps, si que des deux dangers en fin l'en deliura le Comte Littorius. Lequel ayant mis dans la cité pour chacun homme à cheual deux muys de blé, il en chassa les Gotz vaillamment, & rafraichit la ville de nouvelles, & amples munitions, l'an de IESVS CHRIST 439. Euseb. Constantin Phrygio, apres Paul. Diaconus. Appianus aux inscriptions d'Espaigne, met vn epitaphe,

faifant mention de Narbone, qui est telle.

Q. MONEIO VERECVNDIO NARBONENSI TRIB. MILITVM LEG. VII. GEMELL. AELIA VALENTINA MARRITO B. M.

Et Jacob Mazochus aux epitaphes de Rome in Regione Harenula

DIS MANIB. TI. CLAVDII ABASCANTIANI VIX. ANN. XXII. OBITVS EST NARBONE PROVIN. T. FLAVIVS ABASCANTVS ET CLAVDIA STRATIA PARE. F.

Narbone a esté, iusques à noz dernières années, depuis les Romains, Gotz, & Roys de France, gouvernée par seigneur, souz tiltre de Visconté, voire depuis Charles le Grand, ainsi que Euguerrand de Monstrellet chapit. lviij. volume j'est auteur, qui parle d'un Visconte de Narbone, & d'une bataille qu'il eust contre le Roy d'Arragon, & en est faicte mention à noz Annales, en infinis lieux, iusques au tēps du Roy Charles vi. & par Froissard plus amplement en auons escrit cy dessus aux choses generales concernans nostre Prouince.

Naualis Caesaris Augusti, id est, Forum Iulij. Freius.

Nemausus Arcocomicorum Metropolis. Plin. Strab. Mela. Nismes; de laquelle, outre ce que s'parlement tout ce liure en estie veux aduertir le Lecteur, qu'il ne croye Guillau. Parad. en son liur. de Antiquitate Burgund. quand il dit, qu'on y voit la Basilique de Plotine. au chap. Burgundia populi. & au chapit. Arcolate olim Burgundia Regia, que souz les Arenes, ou Amphitheatre, on y voit vne caue passant par dessouz le Rhofné, iusques en Arles. Mais & l'un & l'autre sont faux: ou bien lon ne fait ou c'est bien que la publique renommee soit telle de la caue.

Neomagus prope Gebennam. Ptolem. Nyon.

Nictiobriges, proximi Ruthenis, ac Narbonensibus, auteurs Marlianus & Cognatus, c'est la region de Montpellier.

Obris,

Obris, fluvius, vel Orobius. Ptolem. Strab. *oritur ex monte Cemmemo.*

Octavianorum Colonia, ubi Forum Iulij, Pacensis, aut Classica. Pline.

Olbia, ciuitas, Ptolem. *Eres* parauenture la ville d'Yeres en Prouence.

Orge, Fons, Plin. lib. xvij. cap. xxij. *Sulga.* la Sorgue.

Oxibiorum, Regio, Plin. *à Lyguribus Oxibijs.* Strab.

Pacensis, Colonia, vel Octavianorum: ubi Forum Iulij. Pline. dicté de *Aemilius Pacensis,* gouerneur, selon Cornel. Tacit. lib. xvij.

Pedyli, super Quaros.

Piscena. Plin. liur. iij. chap. iij. dont au liure viij. chap. xlvij. il prise fort les laines. Cognatus l'appelle *Pesignianum.* Qui a esté assigné pour partie du doaire, & entretien autresfois d'une Roynne de France, en noz Annales sur la vie du Roy Loys xj. C'est Pefenas.

Planasia, post Stæchades. Strabo. Pont Saint Esprit, sur le Rhofne, ville d'ou ie n'ay nulles antiques memoires, mais elle est memorable, pour la structure de ce grand pont, qui fut pris, & pillé par les voleurs, gens de guerre du temps du Roy Iean, enuiron l'an Mccclx. voy les Annales de France. Et enuiron l'an Mccccxvij. aussi fut pris par Iean de Chaalon, Prince d'Aurenge, au temps du Roy Charles vj.

Pyrepinianum, ou Pyrpinianum, Perpignan à present en Rolsilhon, ainsi appellé, comme porte de l'incende, & conflagration, & commencement d'icelle: par ce que les bergers du lieu commencerent là à mettre le feu. Autheur Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap. de Regib. Assyrior. Et depuis ce temps là il est aux Espaignolz. Voyez noz Annales en la vie du Roy Loys xj. Le Roy Philippe le hardy iij. du nom y mourut, l'an Mccclxxxvj. Autheur le Rosier Historial de France.

Pyrenai montes, sont appellés du feu, & de l'incende que les gardiens du bestail y firent. Dont en parle Iean le Maire de Belges, & non pas de Pyrene, compaignon d'Hercules, comme est confuté par Ioan. Ann. Viterbien sur Berose au chap.

de Regib. Affyrion & font les montaignes qui separent France de l'Espagne. Plutar. en la vie de Hannibal.

Le Puy que nous appellons *Anicoum*, Euesché de la iurisdiction du siege Presidial, & senechaucce de Nismes. anciennement regie par Contes, de quelz eut grandes plainctes le Roy vij. des larcins qu'ilz faisoient au peuple. Voyez les Annales. Au Puy gist Me sire Bertrand du Guesclin, iadis Connestable de France, du temps de Charles v. en seuecy, aux Iacopins, dans le cueur à la dextre, où il est nommé du Glain, il fut tué à l'affaut de Chateau-neuf de Randon en Geuault dan. Du Puy en l'an Mccccxxj. despartit grand compaignie de gens de guerre au temps du Roy Charles vij. pour courir sus aux Bourguignons, qui molestoient la France, voyez aux Annales.

Portus Veneris, Aphrodisium. Pline, Strabo, Cognatus, dit que c'est Cap de Creux.

Prouence. Je m'en remettray entierement sur ce que le docteur Quiqueran, defunct Euesque de Senes en a escrit au liure des louenges d'icelle, qui estoit iadis de la Prouince Narbonnoise, & apres fut Royaume, & partie de la Bourgoigne, comme lon lit aux Annales en la vie de Charles ij. Apres fut reduite en Conté, au temps du Roy Loys ix. & apres de plusieurs autres Roys, venue à la Couronne de France, de la memoire de noz peres, comme il est trop notoire, voyez lesdites Annales.

Quariates, populi. Pline.

Quarorum regio, prope Caballionem, vsque ad Rhodani, & Isaris coitiones. c'est entre Valence, & Tournon, ou Tain,

Rhatuaris, fluius, oritur ex monte Cemmeno. Strabo.

Rhodanus, fluius, à Rhodijs. Plin. le Rhosne, qui fort, selon Plutarck en la vie de Hannibal, non gueres loin des fontaines du Rhin, & de Ister. Et ayant flué, ou couru enuiron Dccc. stades, se cache dans le Lac Lemanus, lac de Genève, ou Lofanne, sortant de là, & se tournant vers l'occident, il separe, & despart les Gaules, & augmenté grandement par les assemblees de *Arar*, la Saone, & autres fleuues, en fin entre les Volces, ou Cauares, Auignonois, il entre dās la mer, par plusieurs bran

branches duquel, & de sa source, dit Appian Alexand. libr. j. de Bellis Ciuilibus, & Procop. lib. j. de Bell. Gothorum, que le Rhosne & Eridanus, sortent non gueres loin l'un de l'autre. l'un, c'est le Rhosne, par les Celtes, qui habitent les Alpes, flue d'as la mer Tyrrhene. Et des peuples, qui sont voisins à sa fontaine, selon Plin. lib. iij. cap. xx. ce sont ceux qu'il appelle *Le-pontij*, ou, *Elepontij*, & non pas loin du Rhosne habitoyent antiquement ceux, qui estoyent appellés, *Cessata*, ou à present *Romanioli*, selon Polybius, qui occuperent toute la region d'entre le riuage Adriatique, & le Rhenus Boulognois. Auteurs Gaudent. Merula lib. de Antiq. Gall. Cisalpinæ, cap. iij. Ce Rhosne, par les plus antiques histoires, estoit dict de *Dodanim*, ou *Rhodanim*, l'un des premiers hommes, apres le deluge vniuersel, qui occupa la Carie, Doris, & Lycie, d'ou Rhodia, & de là Rhodos Isle prit son antique denomination, & de là ses successeurs nauigãs par la mer Mediterranee, passant à vne bouche du Rhosne, l'appellerent *Rhodanus*, de leur primogenerateur, Rhodan. Theodor. Bibliand. lib. De optim. gene. explic. Hebraic. Entre les merueilles du Rhosne, outre sa rapidité & impetuosité (dont Catulle dit,

Mitis Arar, Rhodanisque celer, leuisque Garumna)

ceste cy n'est des plus petites, qu'estant fleuue d'eau douce, ne s'entre-mesle aucunement avec les autres eaux du Lac de Genève, par ou il passe, mais les surpasse, & coule par dessus. Plin. lib. ij. capit. ciij. D'iceluy dit Cornel. Tacit. lib. Annal. xij. que L. Verus Romain, auoit entrepris de faire par un canal ioindre la Moselle, & la Saone, à ce que les armées Romaines, portees par la mer, & apres par le Rhosne, & de la Saone par iceluy canal iusques à la Moselle, & de là au Rhin par vne continue nauigation fussent conduictes à l'Océan: voulant par ce moyen ôter la difficulté des chemins terrestres, & rendre nauigable par ensemble l'Occident, & le Septentrion. Et combien que ce Rhosne soit creux, & large, si est-ce que Q. Sertorius Romain armé d'un corcellet, & de son escu, le trauersa à nou. Plutarch en sa vie, & apres luy Ammian Marcell. lib. xxiiij. Aussi le Prince d'Aurange à la iournée d'Anthon en Dauphiné, au temps du Roy Charles vij. enuiron

l'an Mcccxxx, faillit sur son cheual du haut bort de la riuiere, & la passa luy armé à blanc, la lance à la cuisse. Noz Annales de France. Ie ne puis fauoir, en quel endroit du Rhofne, entend Sigebert, & noz Annales, au temps du Roy Chilperic ij. de ce nom, en l'an de IESVS CHRIST. Dlxij, qu'une montaigne sur le Rhofne, ayant rendu par plusieurs rours hauts, & horribles mugiffemens, en fin enfondree & separee d'autre montaigne prochaine, fut precipitee, & submergee dans le Rhofne, avec eglises, maisons, hommes, & bestail.

Rubrensis, Lacus, quo è Pyrenæo fluit Atax fluminis. Pline, Mela, Vadian.

Ruscino. Pline. *Ruscinones, populi Latinorum.* Pline. Rouffillon, qui anciennement estoit du domaine de la Couronne de France: Mais Philippe Roy iij. du nom, dict le Hardy, regnant enuiron l'an Mccclxix. quitta au mariage de luy, & Ysabeau fille du Roy d'Arragon, son droit sur la Celtiberie, ou Cathelogne, (appellée és hystoires *Gothalamia*, des Gôts, & Alans) & à Rosillon. Auteur Michael Ritius lib. ij. de Regibus Neapol. Mais bien tost apres & enuiron l'an Mccclxxxij. le Pape Martin conféra le Royaume de Cathelogne au ij. filz d'iceluy Philippe, qui estoit nommé Charles, Comte de Valois, par ce que Pierre Roy d'Arragon, qui comme dessus, s'en disoit Seigneur, fut excommunié, dont Charles Comte de Valois s'empara de Rosillon. De ce est Auteur Pandolph Collenutius en ses Hystoires de Naples. Et apres en l'an Mccclxix. le Roy Philippe de France vj. du nom, dict de Valois, acquit Rosillon du Comte dudict lieu, avec les Baronnies de Montpelier, villes, chasteaux, & dependences d'icelles, pour le pris de cent vingt six mille escus, lors courans, & encor en l'an Mcccclxij. le Roy Loys xi. pour secourir le Roy d'Arragon, qui s'en disoit (nonobstant tout ce dessus) Comte, l'acquit de luy, pour trois cens mille escus, & en paya contant cinquante mille. Dont l'an Mcccclxxxij. Rosillon fut mis és mains de ce Roy Loys xi. Mais en l'an Mcccxcij. le Roy Charles viij. à la persuasion de Loys d'Amboise, Euesque d'Alby & d'Oliuier Maillard, Cordelier, le rendit au Roy d'Espagne avec Perpignan, & luy donna, & ceda les cinquante mille

mille escus payés par le Roy Loys xj. Si en promet ce Roy d'Espagne loyauté au Roy de France. le trouue bien aussi en noz Annales de Frâce, tout ce que dessus: car en l'an M. Diiij. les François menerent leur armee à Rosillon, & fut Saulces, qui est appellee *Salsula*, assiegee: mais ce fut sans nulle conqueste, aussi y ay ie leu, que deux ans apres y eut quelque traité entre les deux Roys sur ce, pour le mariage de la seur du Conte de Foix, & du Roy d'Espaigne. Et de nostre temps ie fus au Camp, & siege de Perpignan pour nostre Roy Henry ij. du nom, estant pour lors Dauphin de France.

Ruscio, fluvius. Pline. Ptolemee. Ruscena.

Ruteni, populi. Pline. Ceux de Rouergue, & *ciuitas Rutena.* Rhodés.

Salsula, Saulces, *ab aquis salis.* voy au mot Rosillon.

Salij, vel Salyes, ubi Aqua Sextia, sine Calida, sub Cabellij. Pline. Ptolem. *vel Salluij.* Ann. Marcel. Aix. Desquels Guil. Paradin. au liure de Antiq. Burgund. statu, au chapit. Burg. Populi: dit, que d'eux les François ont esté nommés Salij, & leur loy Salique, comme il allegue pour Autheur Guillaume du Bellay, Cardinal. Bien que Postel en ses euures, la die Salique, comme Gallique, par corruption, ou mutation de lettre, mais ce appartient à autre traité.

Sanagenses. Plin.

Sardones. Pline. *Post Salsulas.* Mela.

Secundani, ubi Arausio. Pline.

Segalauni, ubi Valentia Allobrogum. Ptolemee.

Segouellauni. Pline.

Sentij, orientaliore Vocontijs, & Meminis, quorum ciuitas, Dmia. Ptolemee.

Septimani, ubi Bliterra. Pline, *à Sete Promontorio, prope Bliterras.* Pline. *vel Mons Setius, aut Sigius.* Ptolem. C'est la montaigne de Sete, dans l'estan, près S. Tiberi. Euguinard chancelier de France en la vie de Charles-maigne conioint par mesme region la Coste de la mer de Narbone, & de Septimagne, que l'adnotateur y dit estre dicte Septimanie, à cause, qu'elle fut iadis donnée par les antiques Romains à leurs soldats de la septième legion.

Sextani, ubi Arelata. Pline, Mela.

Suetri, prope Camatullicos. Pline.

Suetri populi, supra regionem Ligaurorum. Pline.

Solga, fluminis, aut Orge, la Sorgue, ad urbem Vndalum Rhodano miscetur. Strabo.

Stœchades, insula, sub Cytharistem, quinque numero. Ptolem. Strabo tres ait, quas *Martianus nominat, Themistam, Pomponianam, & Hypæam.* & les dit estre Corne. Tacit. lib. xix. Isles des Marfeillois, là ou il y escrit vn exploit de guerre nauale. Ce font les Isles d'Hyeres, ou les Isles d'or, que le Roy Henry de France ij. du nôme a dōnee de nostre temps en estat, & tiltre de Marquisat, au Comte de Roquendolf Aleman, & en faisoit la poursuite à la Cour le Capitaine Buade des Margues, nostre voisin, & amy: & qui apres par le Côte Roquendolf furent renuises au Seigneur d'Aramont, Ambassadeur du Roy en Turquie, nostre citoyen de Nismes. Pline au liur. iij. chap. v. en dit ainsi Metina, ou Metenia, pres la bouche du Rhodne, Isle dans la mer, & tout aupres d'autre Isle appelée Blasco, les trois Stœchades dictes des voisins Marfeillois, pour l'ordre de leur assiette, du verbe, *στραχέω*: & est chacune nômee par son nom, Protes, & Meses, qui aussi est appelée Pomponiana, & la troisieme Hypæa. De la Sturium, Phenice, Phila, Lero, & Lerina, à l'encontre de Antipolis, Antibou, là ou est la memoire de la ville dictée antiquement *Vergoanus*. De ces Isles vient le Stœchas, que les Apoticairens en leurs boutiques appellent Stichas Arabique. Herbe, selon Dioscor. Galien, & Plin. de plusieurs & singulieres facultés.

Saint Gilles. Peut estre, que c'est Heraclæa, dont cy dessus en ceste table a esté parlé. Anciennement estoit Seigneurie de Comtes, appellés de S. Gilles, & de Tolose, dont fait mention Pandolf. Collenut. aux Histoires de Naples. chapit. De l'election du Pape Innocent, & noz Annales du temps du Roy Philippe Auguste ij. du nom, environ l'an Mccxxiij. & plus anciennement, Sigebert sur l'an Mxcvij. & apres en l'an Mil cxlvij. Mclx. lxxij. & Mclxxiij. Ce mesme Sigebert sur l'an Mccviii. dit, que le Pape Gelasius ayant mandé le Concile à Reims, vint en France, & passa par la Gotie, dictée la Prouince

de S. Gilles, à present erigée en Abbaye, & Seigneurie spirituelle, & temporelle. Et du temps que i'escry, en est Abbé & Seigneur Theodore Jean de Clermont, nostre amy, Euesque de Senés de la maison illustre de Talard, en Dauphiné.

Seruerete en Viüerois. Dont est faicte mention en noz Annales en la vie du Roy Charles vj.

Taruscum, Colonia, aut Tarasco. Pline. Tarascon.

Tascodunitani, populi. Pline.

Taurœntium. Ptol. Tolon.

Tectosagum Regio, Aquitania contermina. Pline, *maxime Occidentales, Pyrenais propinqui, ab Aquitane paulum Cemmenum attingunt, colunt terram auriferam.* Strab. Ceux de Tolose. Dont en fait mention Iustin au liur. xxxij. disant, que eux venus en leur antique Patrie de Tolose, comme ie croy qu'en tesmoigne T. Liue en plusieurs lieux de la Decad. iiii. lib. viij. pour recouurer leur santé, & faire cesser la pestilence, par commandement des Dieux getterent dans leur lac tout l'or, & argent mal acquis, & par guerres, & sacrileges, dont apres C. pio Romain, & tout son exercite pour l'auoir defrobés, s'en trouuerent bien mal. De quoy en est l'antique Prouerbe, *Aurum Tolosanæ.* De Tolose encor est l'Epigramme de Auson Gal.

Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam:

Coctilibus muris, quos circuit ambitus ingens,

Pérque latus pulchro perlabitur amne Garumna.

Innumeris cultam populis, consinia propter

Ninguida Pyrenes, & Pineæ Gebennarum,

Inter Aquitanas gentes, & nomen Iberum,

Qua modo quadruplices ex se cum effuderit urbes,

Non vlla exhausta sentit dispendia plebis,

Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.

Et l'autre plus ancië Epigrammatiste Martial, l'appelle ainsi,

Marcus, Palladia non inficianda Tolosa

Gloria. -

De Tolose fut natif Staius Surculus, tres-celebre orateur, qui fit és Gaules professiõ d'enseigner, enuirõ l'an de CHRIST lx. selõ Eusebe. Tolose estoit du temps des Gots la ville capitale de leur siege, qui fut prise par Clodouee Roy de France,

iufques aux môts Pyrenees, fur l'an cccccix. Sigebert, & Chûrad. Peutiger, en l'Epitome de Inclina. Rom. Imper. & au parauant, c'est l'an ccclxxxix. Siagrius Capitaine Romain fuitif pour refuge à Alaric Got, regnant à Tolofe, luy fut rendu. Sigebert, duquel Alaric, & apres de Torifmont regnans à Tolofe, on en lit dans Iornandes Euefque Got en fon liure De orig. actueque Gëtar. Mais pour le prefage de la fin de leur domination à Tolofe, tout au long d'un iour, enuiron l'an ccclxj. ne cessa du milieu de la ville d'en couler fang. Sigebert. l'ay encor leu aux Annales Françoises, que Terfinus Sarafin, Seigneur de Tolofe, se fit Chrestien, & par ce Charles le Grand le reftablit de Tolofe, de Narbone, de Prouence, & de Bourdeaux. Je ne veux pas obmettre, ce que dit Sueton. en Vitell. chap. dernier, d'un Antonius, qui s'appelloit Becus, & estoit Tolofain, que Becus, selon le langaige du païs, est le bec d'un coq, qu'encor l'on appelle par toute la France le bec. Quant au Parlement, qui est de present à Tolofe, nous fauôs bien, comme la raifon porte, que chacun ait iustice en fa patrie, & que par les meurs antiques de toutes nations, ainsi fouloit estre, & le doit estre, que ce Parlement, & fiege Souuerain estoit deambulatoire par toute nostre Prouince, mais, autheur aufsi Bud. qui *l. vlti. ff. de Senatorib.* sur l'an Mcccxx. les Tolofains derniers, & plus lointains l'ont vfurpé au grand detriement, & depopulation de toute la Prouince, pour les frais d'aller si loin demander iustice, & autres raifons trop cogneës.

Telis, flumius in Sardonibus. Pline.

Templum Veneris, & Aphrodisium. Strabo.

Thicis, flumius in Sardonibus.

Tolosa. Plin. Tolofe. voyez la diction Tectofages cy deuât.

Tolistobogij. Florus, Tolofains. Dont en mesme lieu, que des Tectofages, fait mention T. Liui. Decad. iij. libr. viij.

Tricastina, ubi Augusta Tricastinorum, prope Meminos. Pline, Ptolem. trois Chasteaux.

Tricollori. dans la mer. Pline.

Tricorij, lès la mer. Pline. *super Quaros.* Strabo.

Valentia, in agro Camarum, Pline. *in Colonia Segalaunorū.* Ptolem. Valence, en Dauphiné.

Varus fluvius inter Nicam & Antipolim. Plin. le Var, separant la Gaule d'avec l'Italie.

Vasco. Plin. vne partie de Gascogne, plus prochaine à Tolose, estoit antiquement de nostre Prouince, comme l'est encor, & cest du ressort du Parlement de Tolose. Ce nom de Vasconia, semble estre nouveau, & en fait mention Donat. Acciaiolus en la vie de Charles le Grand. Mais Magnus Got l'appelle, Vuasgotia, comme l'occidentale. Gotie, par ce qu'en ce mesme liure nous auons dit cy-dessus.

Vaso, ciuitas, prope Vocontios. Prol. Mela.

Vellannij, Velay. Nous appellons auiourdhuy, la Region Vallania, de la iurisdiction du siege Presidial de Nismes.

Verucini, prope Camatullicos, & Suelteros. Plin.

Vienna, Allobrogum. Vienne. Plin. Elle a bien esté ville de telle reputation, & force, que les legions Romaines, y passant aupres leur armee, s'en doutoyent grandement, comme recite Cornel. lib. xviii. Et de telle encor, qu'elle auoit antiques & inueterees inimitiés aux Lyonnois, peuples des premiers des Gaules. Cornel. lib. xvii. Et que l'Empereur Iulien y seiourna voulontiers. Pomp. Lætus lib. rer. Rom. Je ne croy pas, que ce fust seulement pour la merueilleuse odeur, & faueur des vins du terroir Viennois, qui ressentent, comme dit Plin. lib. xiii. cap. j. & iiii. la poix. A vienne seiourna aussi vn temps Aulus Vitellius Romain Empereur, ou luy aduint vn merueilleux presage. Car luy estant assis au Tribunal, & lieu de Iustice, rendant raison aux poursuiuans, vn coq luy vola sur les espaulles, & de là sur la teste. Sueton. chap. x. presage. verifié apres en Antonius Tolosan, appelé Beccus, signifiant en langage du païs le bec d'un coq. Et par ce que son Empire deuoit venir à vn Gaulois, ou finir par vn Gaulois. Car par cest Antonius fut premierement opprimé. Sueton. chapit. dernier. Aussi y seiourna vn temps Valentinian, mais en fin par les infidies, ou embuches de Arbogastus, chef des Alans, y fut estranglé dans sa chambre. Pomp. Læt. en Theodosius. Aure. Vict. la mesme. Bien qu'Eusebe die, sur l'an ccxciiij. qu'ils y estrangla de ses propres mains. Semblablement infeliquement y seiourna Constantius, qui y fut meurtry par Gerontius, selon le mesme au-

theur, Victor au lieu susdict. De non moindre infelicité y sejourna Archelaus, Roy des Iuifs, y relegué en l'an xv. de IESVS CHRIST. Eusebe. On lit d'vn merueilleux terremot, à Vienne, dont les maisons, & Palais furent ruinés, & tout d'vn temps les assautz des loups, & autres bestes sauuages. Parquoy Mamertus Euesque du lieu y institua les Litanies, auant l'Ascension, & que ceste institution fut apres introduicte és autres Eglises de France, ce fut enuiron l'an ccclxviij. Sigebert. Autre celebre Euesque de Vienne fut Alcinus Anitus Poëte, duquel i ay les euures Poëtiques, De Orig. Mundi. De Orig. peccati. De senten. Dei. & autres.

Vindomagus, Arecomiorum vrbs Mediterranea. Pline S. Tiberij. La raison de sa denomination est autant antique, que de ville de nostre Prouince. Assauoir, que Magus, (qui le deuxieme succeda aux Gaules, selon Berose, l'an lj. de Ninus, & fut filz de Samoris) est diction Scythique, & non Perfique: car encor la langue Perfane n'estoit en vsage aux Gaules, ains la Scythique. Et les Perfes appellent vn Philosophe, Magus, comme les Scythes le disent Magog. Et appellent aussi vn palais couuert, ainsi que les Scythes vne tour, Magdel. Aussi cestuy-cy Magus, c'est à dire Domificateur, & Coureur, ou Architecte, pource que luy le premier, mit sus aux Gaules plusieurs villes, & lieux pour y habiter à couuert, selon le mesme Berose. De cecy est euidente preuue, qués Gaules y a grád nombre de villes, & lieux, ou ce nom Magus, est postposé: cōme on voit par Ptolem. & autres geographes en l'Aquitaine, en la Belge, & en la Lyonnoise, & aussi en la nostre Narbonoise, Vindomagus, & Neomagus. De ceste opinion est aussi Ioan. Ann. Viterb. sur Berose.

Vocantij. Pline. *Proximi Ceutronibus, aut Tarentasijs.* Tarentaise. *prope Forum Neronis.* Ptolem. *¶ Vasiarum ciuitas, spectans ad Sabaudiam, sunt super Quaros.* Strab. *Tricastinis à Meridie iuncti.* Vadian. *¶ Allobrogibus, ut ait post Casarem Marrianus, ultra Alpes Graias, quibus hodie Mons Cinerum, siue Cinesius, nomen est, hos Isara fluminis alluit.* Gaudent. Merul. lib. j. de Antiq. Le filz de Posthumus, qui fut le ij. des xxx. Tyrans, occupeaturs de l'Empire Roman, fut Tribun des Vocontiens.

contiens. Pollio en fa vie.

Volcarum Regio. Plin. Ptolem. *Volous vocat, qui habitant ultiores ripas Rhodani, aut Arecomicos, quorum portus Narbo.* Strabo. Marlian apres Cesar, dit, que ce sont les Auignonnois. Cognat Nozeren dit, que c'est la nation d'entre Auignon, ou Montpelier. Mais selon Plutarch, en la vie d'Annibal, ce sont ceux de Villeneufue, les Auignon, & en ça, iusques en Argues mortes. Disant, que le Rhofne, par plusieurs entrees, & bouches entre dans la mer, entre les Cauares, qui sont, comme dict est, les Auignonnois, & les Volces, & que la nation des Volces habitoyent du temps de Annibal sur l'vne, & l'autre riué du Rhofne, nation tresabondante en peuple, & entre les Gents Galliques l'vne des plus opulentes. Des Volces atteste Plin. au liur. iij. chap. xix. que les Genomannes, dont il fait mention au mesme chapitre, ont habitè pres Marseille, en la region des Volces.

Vmbratici. Plin.

Vindalius, vrbs, ubi Sulga, fluvius Rhodano commiscetur. Illic que Cn. Aenobarbus ingenti pralio complura Gallorum millia vertit in fugam. Strab. Je puis penser que c'est aupres de S. Remy en Prouence, ou est encor le Mausolee, & arc triomphal, & plusieurs statues des Gaulois attachés, comme vaincus.

Vrgenus. Strab. *E Nemauso per Vrgeni, ad Aquas Sextias.*

Vulgentes, ubi Apta Iulia. Plin.

Villeneufue d'Auignon, ou nous croyons, par ce que cy dessus a esté dict, aux Volces, que c'en soit le commencement. Ou fut vne veüe, & grande solennité entre le duc d'Aniou, & le Roy Henry d'Espagne, au temps du Roy Charles v. sur l'an ccclv.

Vallebregue. Je ne say, si lon l'appelle du fondateur, Brygus, conditeur de plusieurs villes, & cités: regnant iadis en la Celtiberie, comme dit Berofus. Duquel Ioan. Annius dit, qu'il cōstruisit plusieurs cités, appellees de son nom, comme Volubriga, Celiobriga, Iacobriga, ou comme dit Annius de Regib. Hispan. chapit. vij. selon la langue Aramee, Brygus, signifie Chasteau.

Vuarium. Viuiers ville Episcopale, fouloit estre Abbaye,

selon Sigebert, sur l'an Mccxxiiij.

Voulté sur le Rhoſne, Baronié appartenant à la tref-illuſtre maiſon des Côtes de Ventadour, qui eſten Limofin: du Seigneur de laquelle eſt faiçte mention és Annales de Nicole Gilles, ſur la vie du Roy Charles vij. & par Froiffart en infinis lieux, dans ſes trois Tomes des Histoires.

Pour fin de ceſte Table, ie veuX aduertir le Lecteur, en noſtre Prouince ſur la region de Niſmes, & Montpellier, y auoir pluſieurs villaiges appellés, en fin par, Argues, comme Aymargues, Maſſillargues, &c. lon aduifera, ſi c'eſt de Aruus, qui eſt Hercules, comme nous auons dit cy-deſſus, par Berofe, & Ioan. Ann. ſon illuſtrateur, ou bien ſi ce vient de Ager, comme diſant, Maſſillargues, par corruption de langage, Maſſilij Ager, & autres ſemblables, ainſi que lon diſoit, Ager, terroir, & grange, ſelon les phraſes Latines, aſſés vulgaires, ce que ie trouue meilleur laiſſer en doute, comme choſe antique, & obſcure, que temerairement l'aſſeurer, ſans autheur.

Auſſi le Lecteur ſera aduertiy, que pluſieurs lieux en ceſte table ſont appellés Colonies, ainſi, *Colonia Secundanorum, Sextanorum, Decumanorum*, &c. ce qui ſe doit entendre, que les ſoldatz des legions deuxiême, fixiême, dixiême, &

ſemblables, d'ou les Colonies prennent les noms,

y eſtoyent enuoyés, ou pour garde, & de-

fence, ou pour recompene les terroirs

vacans leur eſtoyent donnés, ce

qui eſt par trop clair par

les Histoires, &

Geogra-

phes.

F I N.



T A B L E D E S C H O -
S E S P L U S N O T A B L E S C O N T E -
N V E S A V P R E S E N T L I V R E D E S
A N T I Q V I T E S D E N I S M E S .



<i>Academie sauuee par les Lacedemoniens sacageans la terre Attique.</i>	77
<i>Acte memorable de Attilius en guerre nauale pres Marseille.</i>	209
<i>Ada sauât Philosophe, imposant les nös propres à chaque chose selö leur proprieté.</i>	183
<i>Adam, comme terrien.</i>	185
<i>Aere que c'est.</i>	111
<i>Affranchissement du droit Italique donnö à la prouince Narbonoise.</i>	9
<i>Agde edifiée par les Marseillois.</i>	208
<i>Agriculture, & moyen de viure selon les loix, apprins aux Gaulois par les Grecz.</i>	205
<i>Allusion de Macrobe touchant Hercules & le Soleil.</i>	14
<i>Amphitheatre composé de deux Theatres.</i>	126
<i>Antonin Pie Emp. Rom. natif de Nismes.</i>	12.39. & 213
<i>Antonin Caracalla tua le gouuierneur de la prouince de Narb.</i>	10
<i>Antonin Pie Emp. & soit familiäremēt avec Rabi Iuda Iuif.</i>	191
<i>Apollo appellö Orchestes, c'est à dire Danceur.</i>	145
<i>Apologue de la chienne pleine de petits.</i>	206
<i>Apophoreta, estraines.</i>	140
<i>Arbres pour faire ouurage de marqueterie.</i>	61
<i>Archimedes espargnö des Romains au sacagemēt de Syracuse.</i>	77
<i>Archimedes bruloit les nauires par le moyen du crystal & les rayons du Soleil.</i>	83
<i>Arenes quelque fois se prent pour theatre, comme le contenu pour le contenant.</i>	124

T A B L E.

<i>Arion sauué dans la mer par vn dauphin.</i>	45
<i>Aristocratie & Democratie qu'estce.</i>	56
<i>Armoiries de Hercules.</i>	12
<i>Arterius Labeo peintre tres-excellent, gouverneur de la Prouince Carbonoise.</i>	10
<i>Arunculus Gallus orateur, gouverneur de la Prouince Carbonoise, souz Iulien Emp.</i>	9
<i>Ascia ne polito.</i>	175
<i>Asiettes merueilleuses des braues pauez du temps passé à Nismes.</i>	62
<i>Aurelius Fuluius Consul, pere de M. Antonin.</i>	40
<i>Aux ieux Saturnaux les valetz se paroyent des habits des maistres.</i>	141

B

<i>Bamba Got victorieux de Nismes vsa de grande remission, touchant les furieuses loix militaires.</i>	96
<i>Bamba Got vsa de moderation en sa victoire.</i>	111
<i>Bamba en quel temps print Nismes.</i>	111
<i>Bandes des aurigateurs cobatã aux ieux & leur liuree.</i>	136.137
<i>Bannissement necessaire & non ignominieux des Gotz.</i>	108
<i>Basilique, maison dediee anciennement à vsages publics.</i>	73
<i>Basilique faicte par Hadrian à l'honneur de Plotina.</i>	67
<i>Besiers autrefois infecté de l'heresie des Albigeois.</i>	200
<i>Bonetz des libertes.</i>	177
<i>Brief recit de diuers estatz de republique selon lesquels Nismes a esté gouverné.</i>	56.57. & 58

C

<i>Caius & Aristarchus punis pour auoir blasmé l'art des statuaires.</i>	143
<i>Capitole de Rome d'ou est-ce qui a prins son nom.</i>	76
<i>Carus Emp. Rom. natif de Carbone.</i>	213
<i>Caton estimé de Cicero autant que dix mille hommes.</i>	41
<i>Cato repris par Martial pour auoir assisté aux ieux floraux.</i>	141
<i>Caresme-prenant vray Bacchanal.</i>	141
<i>Castrametation des Romains escrite amplement par Guill. du Choul.</i>	167
<i>Cauea lieu de la Scene.</i>	129
	Cesio

T A B L E.

<i>Cessionnaires & faiseurs de banqueroute doivent porter certaine note en leurs accoustremens & pourquoy.</i>	131
<i>Chair bonne & delicate du bestail de Nismes.</i>	49
<i>Charles-maigne savaant non seulement aux bonnes langues, mais aussi en la Gorique.</i>	109
<i>Charles Martel filz de Pepin.</i>	112
<i>Charles Martel, & l'occasion de ce nom.</i>	112
<i>Charles Martel, enragé tyran.</i>	114
<i>Charles Duc de Touraine, Dauphin, chassa le Prince d'Orenges de Nismes.</i>	116
<i>Charge des Ediles & Curules des Romains.</i>	134
<i>Charge du Decurion 166. & du Centurion.</i>	167
<i>Choragium, lieu ou lon serroit les instrumens du Theatre.</i>	133
<i>Circus & ieux Circenses.</i>	125
<i>Claudia pulchra accusée d'adultere par Domitius.</i>	41
<i>Colomnes de Gibalthar appellees Herculiennes.</i>	13
<i>Colonie Decumane conduite à Narbone.</i>	7
<i>Colonies, & Colones.</i>	99. & 100
<i>Colonies, ou inquilins appellez des Romains Metoicons.</i>	100
<i>Colonies Romaines, & Italiques.</i>	101
<i>Colonies Romaines, Latines, & Augustales.</i>	103. & 104
<i>Colonie de Nismes menée en Egypte.</i>	104
<i>Colosse d'Hercules à Paris.</i>	53
<i>Combat des coqs à Nismes.</i>	62. & 63
<i>Combat des coqs au theatre ordonné annuel par les Atheniens.</i>	63
<i>Combat des condamnés à mort, avec les bestes sauvages.</i>	142
<i>Composition, forme, & proportion de l'amphitheatre.</i>	126
<i>Conduire ou ramener les colonies.</i>	18
<i>Conflict de taureaux appellé la Ferrade.</i>	66
<i>Coniecture de la magnificence de Nismes par la brave structure de l'amphitheatre tant renommé.</i>	121. & 122
<i>Connan (filz de Senanus) Roy entreprend ruiner la ville de Marseille.</i>	206
<i>Connan tué par les Marseillois.</i>	207
<i>Cõqueste faicte par Char. Martel, d'Antymes Roy Sarrasin.</i>	113
<i>Consécration de l'amphitheatre faicte par Titus par grande occision de bestes.</i>	126

T A B L E.

<i>Conspiration des peuples voisins contre les Marseillois.</i>	207
<i>Contention entre les Auteurs d'ou estoit Hercules, comme est d'Homere.</i>	15
<i>Coronne cynique.</i>	97
<i>Couleurs imitans les quatre saisons de l'annee.</i>	138
<i>Costume des Romains de prier du droit Romain ceux qui auoyent delinqué contre leur Repub.</i>	103
<i>Erinius Marseillois, medecin & Mathematicien.</i>	210
<i>Crystal que l'auteur a trouué creu au terroir de Nismes & mis en euvre.</i>	48
<i>Crocodile animant terrestre & aquatic, dict autrement amphibion.</i>	98
D	
<i>Dance Pyrrhique.</i>	147
<i>Dance Cybistene.</i>	148
<i>Darius faict Roy par le hennissement de son cheval.</i>	62
<i>Declaratiõ de certains epitaphes Latins & Hebreux. 190. &</i>	<i>191</i>
<i>Degast de la contree d'Avignon faict par Maurice Duc de Provence.</i>	113
<i>Defense & arrest de n'achepter la terre pour enseuelir les morts.</i>	150
<i>Defense aux ieunes gens de n'asister aux ieux Circenses.</i>	139
<i>Denier iadis valoit dix liures.</i>	179
<i>Deploration de l'antique Nismes.</i>	115
<i>Description, diuision & autres choses notables des Gaules.</i>	3
<i>Description particuliere de l'antique Nismes.</i>	21
<i>Description de la maison Quarree de Nismes.</i>	79
<i>Description de la superieure partie de l'amphitheatre de Nismes.</i>	119
<i>Description de l'inférieure partie d'iceluy.</i>	120
<i>Difference des lieues Germaniques, Françoises & Italiques.</i>	5
<i>Difference entre statues, images & signes selon les anciens Romains.</i>	50
<i>Difference entre Colonie & Municipie.</i>	103
<i>Difference des noms des Provinces des anciens Romains.</i>	18
<i>Difference entre Tombeau & Monument.</i>	149
<i>Difference entre fontaine, Lacus, Specus, Septa & Incile.</i>	85
	Difference

T A B L E.

<i>Difference des Scenes.</i>	127
<i>Difference des noms des troupes militaires.</i>	165
<i>Diffinition des mesures.</i>	34. 35. 36. 37. & 38
<i>Dionysius premier qui dressa le theatre, parquoy les deux theatraux estoient seulement celebrés à l'honneur de Liber Pater.</i>	122. & 123
<i>Discord des Autheurs touchant le temps auquel regnoit Hercules.</i>	16. 17
<i>Disner, ou Decimer les legions.</i>	169
<i>Disposition du Cirque.</i>	125
<i>Diverses opinions des Autheurs du nombre de ceux qui ont esté diés Hercules.</i>	13. & 14
<i>Divers noms des hymnes qu'on chantoit à l'honneur des dieux & deesses.</i>	71. & 72
<i>Divers offices des Decurions.</i>	167
<i>Divers noms des legions.</i>	168
<i>Domitius avancé pour avoir accusé Furrinus & Claudia Pulchra d'adultere.</i>	41
<i>Domitius Afer mourut en soupant pour avoir trop gournadé.</i>	41
<i>Domitius Afer Orateur, Originaire de Nismes.</i>	39
<i>Droit Itallique.</i>	32
<i>Droit de Colonie.</i>	32
<i>Droit de franc allo, ou franc alleu.</i>	33
<i>Droit Latial & Romain, & leur difference.</i>	101

E

<i>Empire Romain abbatu par les Gotz.</i>	57
<i>En quelle sorte faisoient les Romains les pais conquestés Prouinces.</i>	18
<i>Entreprise de Connan pour surprendre les Marseillois de nuit & en temps de feste.</i>	206
<i>Escholes renommées de Marseille.</i>	210
<i>Estan appellé Laterra.</i>	45
<i>Estraines autrement appellees Apophoreta.</i>	140
<i>Etymologie des François.</i>	2
<i>Etymologie des Galeres.</i>	3
<i>Etymologie de la Prouince Narbonoise.</i>	7
<i>Etymologie de ce terme Arecomicos, attribué à ceux de Nismes.</i>	30

T A B L E.

<i>Etymologie de ce mot Metropolis.</i>	30
<i>Etymologie de Theatre.</i>	123
<i>Etymologie de Scene.</i>	127
<i>Etymologie de Histrion.</i>	142
<i>Etymologie de Muses & Vabus des anciens.</i>	152
<i>Etymologie de Legion.</i>	165
<i>Etymologie de Aspas.</i>	170
<i>Etymologie du vray nom.</i>	184
<i>Etymologie de Heue.</i>	185
<i>Exemples de la nature des Dauphins.</i>	44. & 45
<i>Façon de pescher au terroir de Nismes.</i>	42
<i>Façon de nourrir les raisins en Languedoc.</i>	8
<i>Fasces que signifioit au temps passé.</i>	160
<i>Faire des jeux aux theatres estoit moyen pour gagner le cueur du populaire.</i>	123
<i>Fecundité Herculienne.</i>	16
<i>Femmes vieilles stipendiees pour pleurer les mortz au temps passé, & appellees Præfica.</i>	150
<i>Fertilité Narbonoise comparee à celle de l'Italie.</i>	7
<i>Feu perpetuel gardé par les Vestales.</i>	82
<i>Feu nouveau de la chaleur du Soleil.</i>	83
<i>Figure des Fasces.</i>	162
<i>Fondation & edification de Nismes.</i>	10
<i>Fontaine d'Orgé autrement dicté la Sorgue, en laquelle naissent herbes fort delicieuses au bestail.</i>	8
<i>Fontaine de Nismes, & tour antique appelée Tourre-maigne.</i>	85. 86. 87. & 88
<i>François premier de ce nom, Roy de France restaurateur des bonnes lettres.</i>	115
<i>Fragment d'un testament antiq.</i>	176
<i>Fromages petis de Nismes.</i>	46. & 47
<i>Gardon, riuere de Nismes porte l'or, appellé or de paillole.</i>	49
<i>Gaule & Gaulois du mot Grec γαλα.</i>	1
<i>Gaule, fertile.</i>	2
<i>Gaulles en nombre plurier, & Espagnes, & pourquoy.</i>	4
	Geneuois

T A B L E.

<i>Genevois occis par les Marseillois en embusche.</i>	207
<i>Gerion & Tauriscus, cruels Tyrans.</i>	12
<i>Gerion symbole & embleme d'amitie.</i>	91
<i>Gn. Pompeius calumnie pour auoir basti un theatre de duree.</i>	124
<i>Gotz, chassés de la Prouince Narbonoise par Char. Martel.</i>	115
<i>Gatie en quelle region est situee.</i>	105 & 106
<i>Guerre des Marseillois contre les Genevois & François.</i>	207
<i>Gypris femme de Peronius, edificateur de Marseille.</i>	205
H	
<i>Habitans de Nismes emmenez à Arras par le Roy Loys, apres auoir exilé ceux de la ville.</i>	104
<i>Harmodius & Aristogiton honnorez par les Atheniens de statues, & pourquoy.</i>	50
<i>Harpalus Connestable du Roy Cyrus.</i>	205
<i>Hector Patrice Marseillois execute par iustice pour son iniustice.</i>	17
<i>Herbes & plantes odoriferantes qu'on trouue abondamment à Nismes.</i>	48 & 49
<i>Hercules eut septante enfans masles de diuerses dames & Princesses.</i>	15
<i>Herculus Maximianus descouuert de la trahison par sa fille, fut tué à Marseille.</i>	209
<i>Hercules en quel temps mourut.</i>	17
<i>Heureuse la Repub. en laquelle les Roys philosophent, ou les Philosophes regnent.</i>	40
<i>Herodian mis en François par le Seigneur de Vintemille, Conseil-ler du Roy à Digeon.</i>	63
<i>Hierotimus Roy eut six cens enfans.</i>	16
<i>Homere ainsi appelle par les Cumans, qui appellent tous les auen-gles, Homeres.</i>	187
<i>Honesteté des Gotz, aux sieges de Rome.</i>	93 & 94
<i>Honorable famille des Roberts de Nismes.</i>	104
<i>Hymnes de la vertu & constance des Martyrs Chrestiens do-ctement faitz.</i>	73
I	
<i>Ieanne dite la Pucelle, chassa les Anglois de la France.</i>	51
<i>Iesus nasquit regnant Auguste, & fut crucifié regnât Tiberius.</i>	55

T A B L E

Jeux Troyens pour habiter les petits enfans.	135
Jeux Circenses, autrement Jeux de Jupiter.	136
Jeux Seculaires de cent en cent ans.	138
Jeux Isacques.	139
Jeux d'Academiques & Academiques.	140
Jeux Saturnaux.	140
Jeux de Venerus, appellez Quinquatrium.	141
Jeux & spectacles representez au theatre amphitheatre & cin- que.	133. 134. & 135
Illustration de la Prouince Narbonoise.	17
Immunité donnee aux Marseillois, & lieu donnee au theatre comme aux Romains.	208
Interpretation de l'escriture des Medailles d'Antonin Empe- reur.	97
Interpretation de plusieurs epitaphes qui se trouuent à Nismes, & abbreviations tant Grecques que Latines & Hebraïques.	155. 154. 155. 156. 157. 158. & 159
Introduction de ioueurs d'instrumens & des dancours à Rome, & quel dommage ont causee à la jeunesse.	141. & 142
Julius Frontinus commissaire des eues.	86
Junius Proconsul, gouuerneur, sans Ordo Emper. de la Prouince Narbonoise.	9
Iuste plainte de S. Paul d'auoir esté batu, estant citoyen Romain.	102

L

La coutume de faire theatres est venue des Grecs.	123
Laines bonnes de Nismes.	49
Languedoc partie de la Prouince appellee Narbonoise.	58
L'an de la construction de Rome.	17
Laterra, estant en la Prouince Narbonoise.	45
Legatz qui auoyent charge des legions.	167
Legat riche faict par un de Nismes.	180
Legions instituees par le Roy François premier du nom.	165
L'egypte signifiée par la Palme & le crocodile.	97
Le Thym commun aux champs de la Prouince Narbonoise.	8
Le populus usurpateur sur l'honneur des hommes de reputation.	129

Le

T A B L E.

Le dauphin amy & compaignon de l'homme plus au temps passé qu'à present, & pourquoy.	44
Le dauphin apte à manifestation.	44
Le iust d'ail propre à animer les coqs à combatre, leur en frottant la creste.	64
Le lion a peur de la veüe & du chant du coq, & pourquoy.	64
Le pont du Gard, a trois estages.	88
Le dauphin appelle Simon, pource qu'il est carnis.	45
Le Theatre estoit semé de sablon & pourquoy.	124
Le dormir, l'amour, le chant & la dāce, selon Homere, sont les cho ses plus exquises pour l'homme.	144. & 145
Les Romains cherchoyent remedes pour enhardir les coqs au com bat.	64
Les pierres marquesites aident à raffiner l'estain.	50.
Les anciens appelloyent le nombre pair, la femme, & l'impair le masle.	187
Les vents causent quelque fois tremblement de terre.	9. & 31
Les mysteres ne se faisoient dans Delos sans la dance.	144
Les Indiens tenoyent toute veneration des dieux manque, si la dance n'y estoit.	144
Les François autrefois appellés Germain.	1
Les fautes des gros sont plus tost celes que des petis.	68
Les noms imposés selon les vertus & facultés.	185
Les Sabines rauées & violees par les Romains aux ieux.	134
Les Marseillois ne permettoyent iadis la ieunesse a s'ister aux ieux lascifz.	132
Les Gotz ont eu la iurisdiction sur la Prouince Narbonoise ccc. ans.	109
Licteurs, & leur office.	161
Lieu ordonné au theatre pour les femmes par Auguste.	131
Lieu pour les Vestales au theatre.	131
Louange de Tiberius Cesar.	55
Louange de la Prouince Narbonoise par Claud. Cesar Emper.	9
Louange de la Prouince Narbonoise.	21
Louange de la dance.	145. 146. & 147
Louanges de M. Antonin.	40
Loy mise sur l'exces des pōpes funebres par les xij. Tables.	150. 151

T A B L E.

<i>Loix Romaines de n'enfevelir les corps morts dans la ville.</i>	151
<i>Loix theatrales changees plusieurs fois par les Emp.</i>	132
<i>Loix quant aux lieux de s'asseoir aux theatres.</i>	130
<i>Lupercus sacerdot.</i>	170

M

<i>Maison quarree de Nismes, dicte autrement Capducil, ou Capitole.</i>	73. 74. 75. & 76
<i>Manes estoient les bons espritz, contraire d'immanes, qui signifie cruels.</i>	152
<i>M. Aurelius ainsi dict de par son pere, & Antoninus de par sa mere.</i>	189
<i>Marquesites se trouuent en grand nombre dans terre à Vse.</i>	49
<i>Marseille prise par Alphonse Roy d'Arragon.</i>	210
<i>Marseille en quel tēps & par qui fut fondee. 204. 205. & conseq.</i>	
<i>Marseille heritiere de Vulturius Mofchus banni de Rome.</i>	209
<i>Mausole qui est à S. Remy en Prouence.</i>	149
<i>Medailles antiques de Nismes qui on y trouue encor abandonnement & des colonies des Romains.</i>	96
<i>Memorable prudence des Gotz touchant vne extreme famine.</i>	108
<i>Merueilleuse pesche de 390 mille liures de poisson faicte en un iect de filez en la Prouince Carbonoise.</i>	45
<i>Montpelier acquis à la couronne de France par Philippe de Valois Roy vj. du nom.</i>	212
<i>Mort de xxx. mil hommes par la ruine d'un amphitheatre à Fidenas.</i>	124
<i>Moyen de marquer les beufz sauvages.</i>	67
<i>Moyen de choisir le bon vermillon, & de le preparer.</i>	47

N

<i>Narbonne ancien empor de toute la region.</i>	7
<i>Nemausus, filz de Hercules, fondateur de Nismes.</i>	56
<i>Neron donna lieu au theatre à un accusateur, pour recompense de sa calumnie.</i>	132
<i>Neud Herculien.</i>	16
<i>Nice edifiee par les Marseillois.</i>	208
<i>Nismes nommee de Nemausus filz de Hercules.</i>	11
<i>Nismes cite de l'Italie & incidemment des Prouinces.</i>	18

Nismes

T A B L E.

<i>Nismes conquēstee par les Gotz.</i>	21
<i>Nismes metropolitaine des Arecomisques.</i>	29
<i>Nismes dominoit iadis sur xxiiij. bourgs ou villes.</i>	57
<i>Nismes conquēstee par Pompee le Grand.</i>	57
<i>Nismes principale ville iadis des Gotz.</i>	57
<i>Nismes reduitte à la subiection de ses Comtes particuliers.</i>	58
<i>Nismes pillē pour la seconde fois & pour la troisieme.</i>	113
<i>Nismes abbatu res terre par Charles Martel.</i>	113
<i>Nismes conquēstee par le Prince d Orenge Bourguignon.</i>	116
<i>Nismes a endure sept prises & ruines.</i>	117
<i>Nismes reduit à la iurisdiction des Roys de France.</i>	58
<i>Nismes en singuliere confidence aux Romains.</i>	104
<i>Nombre des gens de guerre d'une legion du temps de Romulus.</i>	
165. & 166	
<i>Noms imposez aux vents par Charles-magne en langue Goticque.</i>	109
<i>Nul receu anciennement au Magistrat de Nismes, si il n'estoit citoyen Romain.</i>	31
O	
<i>Occasion de la mort de Iul. Cesar.</i>	19
<i>Offices, & charges des Magistrats Romains estoient tous annuels.</i>	20
<i>Orchestra & son etymologie.</i>	128
<i>Ordre de Cheualerie, ou Equestre des anciens Romains.</i>	19
P	
<i>Palmes plus insignes qui portent le myrobolan.</i>	98
<i>Particuliere description de la Gaule Narbonoise & L'aguedoc.</i>	6
<i>Particuliere description par Pline de la nature du dauphin rouchant la pescherie.</i>	42. & 43
<i>Pauē de l'eglise cathedrale de nostre Dame de Nismes.</i>	59
<i>Pauē de l'eglise S. Gilles transportē à Fontaine-bleau pour le decorement du palais. la mesme.</i>	
<i>Pauē Tesselē, que nous disons à la Mosaïque, ou Musaique.</i>	60
<i>Pauē assarotique, c'est sans balay, car on le nettoiyt avec esponges.</i>	
60	
<i>Peranus gendre de Senanus, fit bastir Marseille.</i>	205
<i>Pesche merueilleuse des poissons dictz Muges ou Muletz.</i>	8

T A B L E.

Permission par les loix en temps de guerre à tout chef d'abbatre si- gnes, & statues pour la defense des amys & statues vives.	95
Permission de la loy Rhodiene tant au danger de l'eau que du feu.	95
Phociens edificateurs de Marseille.	205
Pierre propre pour les haquebutiers, appelée Lapis Pyrius.	49
Pierre de Quinquaran Euesque de Senés, ha escrit de Laudib. Pro- uincia.	64
Pindare Poète sauué par le commandement d'Alexandre à la prise de Thebes.	77
Pirates en honneur au temps passé.	205
Pluto appelé Summanus, comme le plus grand.	152
Plotine maistresse & amie d'Hadrian.	73
Podium, lieu au theatre pour les Empereurs.	132. & 133
Police de la ville de Marseille touchant les affaires de guerre, en tout temps.	207
Pompee le grand edifia le premier theatre à la duree.	123
Pourtraict du pont du Gard.	89
Præfeti fabrorum & præfeti vigilum.	160
Presage de Tiber. Cesar pour regner.	135
Privilèges du droit Romain.	102. & 103
Prodigalité des gens riches, pour excéder en renommee ceux qui le meritent par vertu.	130
Proscenium, lieu de la Scene.	127
Prouence autresfois dependante de la Comté de Bourgoigne.	113
Prouerbe, Descendre en l'arene.	124
Prouince que signifioit au temps des anciens Romains.	18
Prudèce à maintenir les villes gaignees, à l'exemple des Romains.	104. & 105
Punition des legions se trouuans en faute.	169
Pyra, Rogus, Bustum.	149

Q

Quelles gens estoient chassés du theatre.	131
Quelles gens sont reputez infames.	131
Quintus Sertorius tout armé passa le Rhosne à nou.	217

R

Rebellion de Montpellier contre le Roy Philippe vj. du nom.	212
---	-----

Roma

T A B L E.

Romanessus le Genius de Rome.	181
Reuenus provenant du vermillon.	47
Roy du Cog.	62
S	
Sacerdotez instituez par Numa.	171
Saltations & dances qui se faisoient aux Amphitheatres.	143
Senanus Roy des Segoregiens, beaucoup de Peranus, qui edifia Marseille.	205
Senateurs appelez Timuchi.	211
Sepulchres & epitaphes qui on void à Nismes.	148
Signification de ce terme Basilica.	69. & 70
Signification de Sesterce.	178
Simon, terme pour appeller le dauphin. 42. & 45. & pourquoy, là mesmes.	
Sifer Massilien, autrement dict Pastinaca.	210
Situation de Marseille.	205
Situation de Gotie.	21
Situation de la ville de Nismes.	29. & 30
Sophistes incapables d'imposer les noms propres.	184
Statues triumphales, dictes Illustres.	51
Statue Equestre, ou à cheual, là mesme.	
Statue à pie, ou Pedestre.	52
Statues de Mercure.	53
Statues appellees Colosses.	53
Statue de Mercure faicte par Xenodorus en Auvergne, ayant quatre cens piés de hauteur.	53
Statues restans encores à Nismes de l'antiquité. 89. 90. 91. &	92
Statues de Tiberius Cesar abbatues par ceux de Nismes.	54
Statue dressée à Clælia pour sa pudicité.	51
Statut de Romulus touchant les villes conquisees par luy.	100
Sub ascia.	175
Superstition des Romains touchant la peste.	139
Superstition des Romains, touchant l'institution des ieux.	141
Supputation par aeres.	111
S. Victor de Marseille edifié par le Roy Estienne de Bourgoigne.	

T A B L E

Table des noms des lieux, villes, fleuves & montagnes les plus remarquables de la province Narbonnoise. 192 Et jusques à la fin du livre.

Temple de Vesta en forme ronde. 82

Temple de la fontaine. 81

Temple de Vesta au milieu d'un cimetière de la ville, & pour quoy. 83

Themistocles & son exhortation spectateurs du combat des coqs. & exhortation qu'il en fit à sa gendarmerie touchant le courage de l'un chacun à imiter ces bestes. 63

Themistocles ordonna un combat annuel des coqs en mémoire de ses faits. 63

Toxilla cruel vaincu par les prieres de Petagius. 95

Tour des veilles auoyent au temps passé leur Genius ou Dieu. 82

Trahison de Connan Roy, descouverte par une des dames de la ville de Marseille. 206

Trachenel, Comte de Nismes, occis par le peuple dans une eglise de Normandie. 58

Trophées de Pompee le Grand erigez aux montz Pyrenées. 57

Valerius Soranus puni pour avoir réuelé le nom du Dieu de Rome. 181

Vasconia à Vester, qui signifie Occident, par auant estoit appellee Vascotia, la Gascoigne. 109

Vases d'airain au theatre pour donner son à la voix. 133

Vesta fille de Saturne & de Rhea, qui inuenta premiere la construction des maisons. 82

Vesta, de Esta qui signifie feu. 83

Verd de gris se fait à Nismes. 49

Verus adonne à toute volupté de mesure. 97

Vermillon & autres choses rares de Nismes. 47

Vins de Besiers excellens. 200

Vins de Marseille loués par Plin. 210

Vision de Saramand, & paix entre luy & les Marseillois. 207.

Et 208

Vsurpation des noms des Dieux, selon la sentence de Xenophō. 15

Z

Zenodorus excellent auteur de marqueterie. 61

F I N.

(E.B.A)